UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/csaretsesconte00delo

CÉSAR

ET SES CONTEMPORAINS

Du même auteur :

LES HOMMES D'HOMÈRE

ESSAI SUR LES MŒURS DE LA GRÈCE
AUX TEMPS HÉROÏQUES

Un volume in-8°.

Paris. — Imprimé chez A. Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

HR
D

CÉSAR

ET

SES CONTEMPORAINS

ESSAI SUR LES MŒURS DES ROMAINS
VERS LES DERNIERS TEMPS DE LA RÉPUBLIQUE

PAR

S. DELORME

Sine irâ et studio.

PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE
DIDIER ET Cᵉ, LIBRAIRES-ÉDITEURS
QUAI DES AUGUSTINS, 35

1869

Tous droits réservés.

20013
22/12/91

PRÉFACE.

Qu'on ne cherche pas d'allusions dans ce livre : le sujet n'en comporte pas. Entre nous et les Romains du temps qui nous l'a fourni, tout diffère en effet : les croyances, les institutions, les mœurs, les éléments de la société, et parmi eux notamment l'armée, prise chez nous au cœur du pays, composée en grande partie à Rome d'étrangers, de fils et petit-fils d'affranchis, eux-mêmes d'origine étrangère.

Le spectacle d'une nation arrivée au point le plus élevé de la puissance, et presque aussitôt précipitée dans la servitude, n'en est pas moins, pour tous les peuples, un avertissement, une leçon. Cette chute de si haut, c'est à la perte des mœurs qu'il la faut attri-

buer avant tout; sans leur corruption profonde, la société romaine n'eût point été réduite à subir le despotisme.

On ne saurait trop mettre en lumière cette vérité. C'est dans cette vue que nous nous sommes attaché à faire ressortir, par l'ensemble et le rapprochement des événements accomplis vers les derniers temps de la grande République, le jeu de tous les égoïsmes, de toutes les mauvaises passions sous lesquelles elle a succombé. Ainsi seulement nous a-t-il paru possible d'offrir au lecteur le moyen de se rendre compte et d'arriver à une conviction qui lui fût propre. De simples aperçus, des résumés si brillants, si profonds qu'ils pussent être, ne sauraient en effet toujours suffire à éclairer, à édifier. Il faut descendre dans les détails : ils révèlent, par-dessus tout, le caractère, la vie d'un peuple. Aussi nous sommes-nous étudié à réunir, à coordonner ici tous les traits propres à donner à ce tableau sa couleur et sa portée.

La grande figure de César y domine; nous avons dû toutefois en grouper une foule d'autres autour d'elle, et remonter même jusqu'à Marius; car avec lui commence la révolution pleinement consommée sous Octave.

Nous ne dirons rien des recherches, des lectures que nous imposait le besoin de certitude et de vérité. Elles ont trouvé, pour nous, leur compensation dans le charme qui s'y attache. C'est chez les écrivains du temps qu'il se révèle avec le plus de puissance et de séduction. Car les commentaires laissés par César et l'un ou plusieurs de ses lieutenants, les écrits de Cicéron, ses discours et ses lettres, sont comme le journal, mais journal vivant et animé, de cette époque remarquable. L'historien de la conjuration de Catilina, Salluste, et l'auteur d'une vie d'Atticus, Cornélius Népos, lui appartiennent également. Les nombreuses correspondances publiées sous le nom de Cicéron, offrent, entre autres choses, le rare avantage de nous avoir conservé, à côté des lettres du grand orateur, celles des personnages considérables avec lesquels il entretenait des rapports suivis. Ce recueil précieux en contient notamment de César, de Pompée, de Caton, de Brutus et de Cassius, d'Antoine et de Lépide. A ne les considérer qu'au point de vue littéraire, bon nombre d'entre elles sont un modèle de style, de grâce et d'urbanité. C'est déjà le siècle d'Auguste.

Il faut sans doute, dans ces témoignages écrits sous l'action des événements, faire la part de l'intérêt, des

vues, des passions de chacun. Mais ces passions mêmes sont l'histoire; et si l'esprit des uns et des autres en subit l'influence, quant aux faits, objets d'épanchements intimes entre hommes y assistant, y jouant un rôle, on ne saurait élever aucun doute sur leur réalité.

Les écrivains venus après eux n'offrent qu'un reflet de cette époque; et ce reflet s'est plus ou moins affaibli, en s'éloignant. Les matériaux à leur disposition étaient néanmoins plus complets que les nôtres : outre ceux que nous avons énumérés, ils en comptaient d'autres encore. Car, parmi les illustrations contemporaines de César, un certain nombre, Sylla, Lucullus notamment, avaient laissé des mémoires sur cette grande époque; Tite Live n'en a pas seul écrit l'histoire. Or ces documents chacun pouvait les consulter; et si l'imprimerie n'était pas encore inventée, la plupart des riches réunissaient alors, soit par amour des lettres, soit par esprit de spéculation, plus ou moins d'esclaves façonnés à reproduire et multiplier, pour eux ou le public, toutes les productions remarquables.

On peut donc admettre comme vérité ceux mêmes des faits que Suétone, Plutarque, Appien, Dion et autres ne tiennent que de seconde main, lorsqu'il y a chez eux unanimité. Par malheur elle n'existe pas tou-

jours. Ils sont parfois en désaccord sur les événements comme sur les dates. Or ces divergences se sont naturellement reproduites, chez les historiens modernes, suivant leur point de vue ou leur degré de confiance dans les sources auxquelles ils puisaient. Enfin, grâce à l'essor qu'a pris de nos jours l'esprit d'examen et de critique, l'indépendance enfin qu'il revendique comme l'un de ses droits, ces dissidences se sont étendues non plus seulement aux faits mêmes, mais à leur caractère et à leur portée.

Elles étaient certes de nature à décourager parfois, mais aussi à nous imposer d'entrer plus avant dans les faits, d'en méditer le sens et de nous en pénétrer. Quelle que soit donc, à nos yeux, l'autorité des supériorités reconnues, nous nous sommes, dans le doute, déterminé surtout par la nature des choses, les vraisemblances, l'ensemble des circonstances généralement admises, concluant ainsi du certain à l'incertain, sans aucune ambition de paraître neuf ou hardi ; et si nous n'osons nous flatter d'avoir atteint à la hauteur de notre sujet, nous aurons du moins consacré le peu qui nous reste de force à une œuvre sérieuse et de bonne foi.

ERRATA.

—

Page 98, ligne 2, au lieu de : *sabre*, lisez : *glaive*.

Page 101, ligne 9, au lieu de : *approché*, lisez : *rapproché*.

Page 270, ligne 23, au lieu de : *Andomatunum*, lisez : *Andomaturum*.

Page 334, ligne 11, au lieu de : *maitres*, lisez : *maitre*.

Même page, ligne 15, au lieu de : *foi*, lisez : *fois*.

Page 386, ligne 20, au lieu de : 2, lisez : 1.

Page 390, ligne 15, au lieu de : 3, lisez : 1.

CÉSAR

ET SES CONTEMPORAINS

Sine ira et studio.

I

INTRODUCTION

La corruption datait de loin, dans Rome, à l'époque où le jeune C. J. César faillit périr victime de la restauration aristocratique si violemment consommée par Sylla. Plus de cent ans avant (566 de la fondation), on y découvrait l'existence d'une association mystérieuse, attestant une perversité profonde. Sous le manteau de la religion, hommes et femmes s'y livraient, avec fureur, à la promiscuité, à ces sales débauches qui, en altérant le sens moral, ouvrent la voie à tous les crimes. Les adeptes y étaient façonnés à l'invasion du bien d'autrui par le faux, le parjure, le poison et le poignard. Le

nombre des affiliés convaincus de complicité à ces horreurs s'éleva jusqu'à sept mille. Ils appartenaient aux diverses classes de la société[1].

Ce phénomène si menaçant n'était point isolé. Un ensemble de circonstances tenant à un accroissement démesuré de puissance et de territoire, concourait à dépraver la reine du monde. La classe des agriculteurs, celle qui fournit à l'Etat ses citoyens les plus sobres, ses soldats les plus vigoureux, diminuait de jour en jour. Les expéditions lointaines qui, en isolant les armées de la mère patrie, les façonnaient aux vices de peuples depuis longtemps corrompus ; la concurrence des blés de Sicile et d'Afrique plus abondants et à meilleur compte que ceux d'Italie ; les distributions de grains que les grands agitateurs et l'aristocratie elle-même faisaient à la plèbe pour se la concilier, décourageaient l'agriculture, désormais placée dans les conditions les plus défavorables. L'abondance des capitaux à Rome aggravait le mal. Ils y affluaient de tous côtés. Outre les trésors que, après chaque expédition heureuse, les généraux rapportaient des pays conquis et versaient dans les caisses de l'Etat ; outre le pécule que chaque soldat devait au pillage et aux largesses des triomphateurs ; ce que les gouverneurs et leurs subordonnés tiraient des provinces, à force d'exactions, augmentait incessamment la masse du numéraire en Italie. Les chevaliers, membres, pour la plupart, des grandes sociétés financières et soumissionnaires de la ferme des tributs impo-

1. Tite Live, XXXIX, 8 et suiv.

sés aux peuples conquis, réalisaient, de leur côté, d'immenses bénéfices qui, convergeant vers la capitale, y contribuaient non-seulement à l'accroissement du luxe et au développement des besoins et des passions qu'il provoque, mais alimentaient des spéculations incompatibles avec la prospérité du laboureur. Aussi le mode d'exploitation du sol tendait-il à s'altérer de plus en plus. La culture de la vigne, celle de l'olivier, l'élève des bestiaux, par la transformation des terres arables en prairies, étaient substitués dans de vastes proportions au labourage, sur la plupart des points que les maisons de plaisance, les jardins, les lacs et les viviers des riches n'avaient point envahis. Les travaux des champs demeuraient presque exclusivement dévolus à des masses d'esclaves, produisant à des prix excluant toute concurrence.

Les petits propriétaires se trouvaient ainsi réduits à vendre leur bien aux grands capitalistes, quand on ne les en dépouillait pas par fraude ou violence [1].

Frappés de la grandeur du mal, quelques esprits généreux entreprirent de le combattre. Tibérius Gracchus, et plus tard Caïus, son frère, payèrent de leur vie ces tentatives. Les remèdes proposés par eux étaient, du reste, insuffisants.

Il n'est pas donné à l'homme de dominer la force des choses. Cherchant son point d'appui dans l'intérêt des classes pauvres, Tibérius parvint, il est vrai, à faire répartir entre un grand nombre de familles nécessiteuses

1. Appien, *Guerres civiles*, I, 7.

une partie du domaine public usurpé, de longue main, par la noblesse; et l'un des recensements qui suivirent constata momentanément une augmentation assez notable du nombre des citoyens appelés à voter dans les comices. Mais ce succès passager, impuissant à atténuer les conséquences désastreuses de la concurrence des blés du dehors, demeura sans action sur l'ensemble des faits qui concouraient, avec elle, à la ruine des classes laborieuses en Italie. Ils continuèrent à peser sur l'agriculture comme sur les mœurs, et la condition de la petite propriété empira de jour en jour.

Quant à Caïus, avec plus de génie et d'ardeur que son frère, le besoin de vengeance qui l'animait et son naturel impétueux le poussèrent à des partis extrêmes. Les lois par lesquelles il abaissa encore le prix modique auquel des distributions périodiques de grains étaient faites par l'Etat à la plèbe, les proportions qu'il leur donna, concouraient à tarir en Italie la source du travail et de la production par les hommes libres. C'étaient autant de primes assurées à l'oisiveté. Elles attiraient à Rome tout ce que les campagnes contenaient de plus turbulent. Par une contradiction bizarre, il assignait des terres au peuple, et enlevait des bras à l'agriculture. Il ne s'en tint pas là. Pour abattre l'aristocratie, en s'assurant du concours de la classe des chevaliers, non-seulement il leur fit attribuer le privilége de la ferme des impôts de la plus riche des provinces conquises, celle d'Asie, mais dépouilla la noblesse, à leur profit, de la juridiction qu'elle avait exercée jusque-là dans les questions d'ordre et d'intérêt public : celles soulevées no-

tamment par les plaintes des sujets de la République, contre l'administration de leurs gouverneurs[1].

Or, ces nouvelles attributions dévolues aux chevaliers, loin de profiter à l'État ou au pays conquis, leur devinrent funestes. Les choses étaient arrivées à ce point dans Rome : de quelque côté qu'on se tournât, on rencontrait la corruption. Les nobles s'étaient constamment ménagés entre eux, on le comprend; et lorsqu'ils avaient à se juger l'un l'autre, les absolutions étaient fréquentes. Mais quand les fermiers des impôts, payés par les provinces, tinrent entre leurs mains le sort des proconsuls, l'accord ne tarda pas à s'établir entre eux. Les concessions furent mutuelles, et chacun put piller impunément dans sa sphère. Les sévérités des nouveaux juges furent réservées aux magistrats assez intègres pour se croire dispensés de complaisances envers ces publicains. C'est là que devait aboutir cette combinaison du plus jeune et du plus entreprenant des Gracques. Il fut du reste, dès avant sa chute, à même de juger le peuple dont il avait embrassé la cause avec tant d'ardeur. Le zèle de la plupart de ses adhérents se refroidit du jour où la noblesse eut pris le parti de renchérir sur les libéralités par lesquelles il avait cru s'assurer de la multitude. Lorsque, mettant la main à l'exécution de la partie la plus audacieuse comme la plus large de ses plans, il entreprit de proposer aux comices la concession, à tous les Italiotes, de droits politiques égaux à ceux des citoyens de Rome, l'opposition de ces derniers à ce grand acte

1. Appien, *Guerres civiles*, I, 22.

de justice, envers des compagnons d'armes qui les avaient aidés à conquérir le monde, ne tarda pas à éclater. Pour la provoquer, il suffit, assure-t-on, au consul Fannius de dire à la foule : « Vous imaginez-vous que, quand vous aurez mis vos alliés sur un pied d'égalité avec vous, vous occuperez encore au Forum, au Cirque, dans les fêtes et les jeux publics la même place qu'aujourd'hui? Ces nouveaux venus n'envahiront-ils pas tout? » Il était inutile d'ajouter : Les candidats aux dignités, aux magistratures, payeront-ils vos voix le même prix? On comprenait à demi-mot; et l'assemblée accueillit le veto formulé par l'un des collègues de Caïus, avec une telle faveur qu'il dut retirer sa proposition. Sa chute et sa mort suivirent de près. Il succomba comme son frère; et après le massacre du petit nombre d'adhérents demeurés fidèles à sa cause, l'aristocratie poursuivait encore ceux qu'elle soupçonnait d'honorer sa mémoire.

L'esprit d'opposition ne s'éteignit point avec lui. Le sénat s'était gardé de revenir brusquement sur l'œuvre des deux frères; il préférait gagner du temps et éluder. Il ne convertit personne. Dans les sociétés corrompues, où la soif des jouissances est commune à toutes les classes, elle s'irrite, chez le pauvre, par le spectacle du luxe et des plaisirs qui lui sont interdits, et entretient un ferment de haine contre les riches. Tel était l'état des âmes dans la plèbe de Rome. Ni les distributions de blé, ni ces primes que les candidats payaient à la vénalité dans les élections, ni l'éclat des jeux et des spectacles ne suffisaient à étouffer les rancunes d'une multitude

qui se considérait comme la reine du monde, et vivait au jour le jour. Ces germes d'exaspération n'étaient pas les seuls chez des masses épiant avec avidité le côté faible d'un ennemi. Il semble que tout concourut vers cette époque à déconsidérer le gouvernement sénatorial. Les révoltes des esclaves agglomérés sans mesure en Sicile, à portée de l'Italie, et dans la Péninsule même, par l'avidité des spéculateurs consacrant d'immenses capitaux à l'exploitation du sol, devenaient de plus en plus menaçantes; et l'administration, qui n'avait pas su les prévenir, manquait d'énergie pour les étouffer.

La piraterie prenait dans la Méditerranée des proportions désastreuses. Enfin un scandale, jusque-là sans exemple, éclata au grand jour. Façonné à voir, avec une sorte d'indifférence, piller les provinces conquises, le peuple romain laissait faire. Il lui en revenait quelque chose. C'était ainsi que les hauts dignitaires faisaient face aux frais de leurs élections, ou pourvoyaient aux dépenses des jeux, des spectacles dont ils gratifiaient la multitude. Mais on n'avait jamais vu le sénat se vendre, en masse, à un usurpateur, un assassin. Ce scandale, l'affaire de Jugurtha ne tarda pas à le donner.

Ce Numide avait suborné tour à tour les commissions, les généraux envoyés en Afrique pour réprimer ses usurpations. Tous, jusqu'au consulaire alors tenu pour un modèle d'intégrité, le rigide Scaurus, avaient succombé l'un après l'autre. Vint ensuite le tour des pères conscrits; et bientôt le Forum offrit un spectacle unique dans l'histoire des nations. Rome seule pouvait atteindre à ce

degré de puissance et de perversité. Appelé dans cette capitale pour s'expliquer sur les crimes qu'on lui imputait, Jugurtha comparaît devant le peuple. Il est alors adjuré, sommé par le tribun Memmius de révéler les noms de tous les dignitaires achetés par lui, lorsque aussitôt un autre tribun payé par le monarque, d'accord en ce point avec le sénat, oppose son veto et défend au corrupteur de répondre ; dernière et vaine ressource d'une vénalité réduite à de pareils expédients pour échapper au grand jour[1].

Un assassinat, commis sous les yeux de Rome, dans l'intérêt et par l'ordre du barbare, réduisit enfin le sénat à se déclarer contre lui. Ce parti tardif atténuait à peine le scandale des faits connus, et l'opposition n'en était pas moins armée. Tout se borna de sa part à des déclamations, des questions de personnes. Aucun ensemble de réformes n'osa se produire. Le sort des Gracques effrayait. L'expérience avait prouvé qu'à un corps compacte, uni, persévérant comme l'aristocratie romaine, il fallait opposer une force moins capricieuse que l'effervescence populaire. Cette force, on était réduit à la chercher dans l'armée. Ce fut alors sans doute que l'idée de s'appuyer sur elle, en s'assurant d'une illustration militaire, germa dans l'esprit des tribuns à la tête du mouvement. Mesuraient-ils la portée du fait ? On peut en douter. La passion les poussait sur cette pente. L'événement concourut à les entraîner. Caïus Marius, lieutenant du consul Métellus, investi du commande-

1. Salluste, *Jugurtha*, 58.

ment contre Jugurtha, ne tarda point à se trouver en désaccord avec son chef. Il avait, comme tribun, fait déjà preuve à son encontre d'une sorte d'énergie sauvage. Cet antagonisme et ses sorties violentes contre la noblesse le recommandèrent à la plèbe, autant que ses talents militaires.

Le consulat, le commandement de l'armée d'Afrique furent le prix de cette attitude. Il eut à lever de nouvelles forces : et ici se place un fait dont les conséquences devaient se révéler plus tard. Il enrôla, sans distinction, tout ce qui pouvait porter les armes, s'adressant même au prolétariat, alors incessamment grossi par l'affranchissement des esclaves.

Ce n'était point, à vrai dire, le premier pas dans cette voie. L'opulence, la mollesse des chevaliers, qui pendant longtemps avaient fourni à Rome sa cavalerie, réduisaient les généraux à les remplacer dans ce service par des mercenaires, Thraces, Numides ou Espagnols. L'infanterie légère se composait déjà, pour la plus grande partie, de Ligures, de Crétois, de naturels des îles Baléares. Mais ce qu'on appelait, à Rome, le nerf des légions (*robur legionum*), la masse pesamment armée n'avait été prise jusque-là que parmi les citoyens offrant les garanties attachées à la propriété. Or, le nombre en diminuait de jour en jour; et l'esprit d'aventure que développait, chez la plupart, l'envahissement du sol par les nobles et les riches, entraînait une fraction notable de la population à chercher fortune hors de l'Italie. On ne saurait se faire une idée des proportions qu'avait prises cette sorte d'émigration, si l'histoire ne

nous avait transmis des chiffres et des preuves. Pour ne citer que deux exemples, le nombre des Romains établis à Cirta était tel que, au siége de cette ville par Jugurtha, ce furent eux qui la défendirent contre une armée. Vers cette époque, le chiffre de leurs concitoyens massacrés en un jour dans la seule province d'Asie, par ordre de Mithridate, s'élevait, assure-t-on, à cent vingt mille. Or, tout le littoral de la Méditerranée se trouvant, à l'Égypte près, sujet ou allié de Rome, on conçoit l'influence exercée par un fait devenu si général. Il fallait donc que le parti pris par Marius fût justifié par la nécessité. La preuve, c'est qu'il ne souleva aucune protestation. Il n'en était pas moins grave, l'événement le démontre.

Le succès sembla, du reste, justifier le général. L'heureuse issue de la guerre d'Afrique, ses victoires sur les Teutons et les Cimbres, favorisaient les vues des meneurs populaires, et assurèrent au chef sur lequel ils s'appuyaient, une suite non interrompue de consulats, durant cinq années. Revenu vainqueur, il brigua cette dignité pour la sixième fois; mais il était alors moins nécessaire. Bien que secondé par la parole ardente et les menées de Saturninus, il lui fallut, cette fois, acheter les comices[1]. De déplorables excès signalèrent bientôt l'union de l'homme de guerre et du démagogue. Les soldats du premier avaient assuré l'élection de celui-ci au tribunat, en massacrant Nonnius, l'un de ses compétiteurs. Saturninus, de son côté, fit égorger Memmius, qui briguait

1. Tite Live, *Épitome*, LXIX; Plutarque, *Marius*, 28.

le consulat et dont il redoutait l'opposition à ses vues[1]. Il s'agissait, comme si souvent, de lois agraires. On tournait sans fin dans le même cercle. Seulement ici le trait est caractéristique : les terres à répartir étaient destinées moins au peuple qu'aux soldats[2].

Ce rapprochement entre le tribun et le général aboutit, il faut le dire, à la perte de l'un et à la confusion de l'autre. Il n'était pas moins dans la nature des choses ; car le fait se reproduit fréquemment jusqu'à l'époque où l'on voit Auguste réunir sur sa tête les titres d'empereur et de tribun du peuple[3].

Saturninus succomba victime de sa turbulence et de son audace. Marius fut réduit à se tourner contre lui. La société se trouvait ainsi délivrée d'un dangereux agitateur. Mais le malaise ne demeurait pas moins profond à Rome et en Italie. L'insolence et l'avidité tracassière des chevaliers, le scandale de leurs jugements exaspéraient tout ce qui, dans la noblesse, n'avait pas perdu le sentiment de sa dignité. Une lutte devenait imminente; et ces publicains s'y préparaient, après s'être unis un moment au sénat contre les fureurs des tribuns. Quant au peuple, sa position devenait de plus en plus précaire.

L'envie et la haine des riches le dévoraient. De leur côté, les populations de l'Italie réclamaient leur affranchissement. Partout les passions étaient excitées au plus

1. Tite Live, *Épitome*, LXIX.

2. Aurélius Victor, 73.

3. Suétone, *Auguste*, XXVII; Tacite, *Annales*, I, 9; Dion Cassius, LIII, 32.

haut point. Ce fut dans ces conjonctures que Livius Drusus conçut l'idée d'une vaste transaction. Calmer le peuple; enlever aux agitateurs leur point d'appui, en partageant entre les familles pauvres de la République tout ce qui lui restait de domaines libres en Italie et en Sicile; faire concourir la noblesse à l'exercice de la juridiction dont le plus jeune des Gracques l'avait dépouillée au profit des chevaliers; offrir à ces derniers le dédommagement d'une large promotion de sénateurs pris parmi eux; donner enfin satisfaction aux justes réclamations des alliés de Rome en Italie; tel fut le plan à la réalisation duquel il se dévoua.

L'issue prouva, comme toujours, que parler de modération et de justice aux partis, c'est tourner contre soi ceux qu'on tente de rapprocher au nom du bien public. Livius Drusus était, un soir, poignardé sur le seuil de sa maison, et l'assassin ne fut pas même recherché. La voix publique imputa ce crime aux chevaliers, et l'accusation n'est pas dépourvue de vraisemblance; car, à deux ans de là, ces gens de finance faisaient, à propos d'une simple question d'argent, égorger au pied des autels un magistrat qu'ils supposaient mal disposé pour eux.

A la nouvelle du coup qui venait de frapper Drusus, le soulèvement contre Rome fut général en Italie. Alors commença, entre des populations qui combattaient depuis des siècles sous les mêmes chefs, une lutte présentant, à peu de chose près, tous les caractères des guerres civiles. Elle fut comme le prélude de celles qui ne tardèrent pas à éclater; dévora en deux années trois cent mille

hommes environ ; coûta la vie à deux consuls et relâcha les liens de la discipline. On vit alors les armées massacrer leurs chefs sur un bruit vague, un simple soupçon d'intelligence avec l'ennemi, sans qu'on osât sévir contre les coupables. Enfin, après tant de sang répandu, Rome fit des concessions. La plupart de ses vieux alliés d'Italie furent élevés au rang de citoyens romains, mais d'une façon humiliante et dérisoire. Car, en même temps, et pour leur refuser toute influence politique, on les réduisait, dans les comices, à la condition des affranchis.

C'était déposer un germe de discorde dans une œuvre de conciliation. La société romaine n'en renfermait que trop dans son sein. A peine le bruit des armes expirait, que les luttes du Forum se réveillaient avec fureur. Il ne s'agissait cependant que d'intérêts privés. Mais Rome était comme divisée en deux camps : d'un côté les prêteurs d'argent, de l'autre les débiteurs. Les uns prétendaient user de leurs titres avec toute l'âpreté du caractère romain ; les autres réclamaient la mise au néant de tout droit de créance, par mesure législative. Ils invoquaient subsidiairement une vieille loi qui, en interdisant le prêt à intérêt, frappait tout créancier contrevenant, de la restitution, au quadruple, de toutes les sommes reçues en dehors du capital. Elle était tombée en désuétude, mais elle existait ; et le magistrat paraissant disposé à l'appliquer, l'exaspération devint telle, parmi les gens de finance, qu'il fut un jour assassiné, pendant qu'il sacrifiait aux dieux[1].

1. Appien, *Guerres civiles*, I, 54 ; Tite Live, *Épitome*, LXXIV.

C'était un épouvantable symptôme. De plus terribles encore devaient bientôt se produire. L'antagonisme de deux chefs militaires allait ouvrir l'ère des guerres civiles.

II

MARIUS ET SYLLA.

Parmi les hommes nouveaux, aucun n'avait atteint à la prodigieuse fortune de Caïus Marius. Longtemps l'idole du peuple, dont il partageait les instincts et les passions, ses sorties contre la noblesse, ses victoires sur Jugurtha, sur les Cimbres et les Teutons, l'avaient élevé, perpétué au consulat. Une des plus illustres familles du patriciat, celle des Césars, ne croyait pas déroger en lui donnant une femme. Cependant, élu consul pour la sixième fois, son étoile pâlissait tout à coup : son attitude équivoque entre Saturninus et le sénat, une absence incompréhensible d'initiative et d'énergie pendant la guerre sociale, l'avaient amoindri dans l'opinion. Sylla, qu'il haïssait, s'était alors, au contraire, élevé à la hauteur des grands capitaines. Impatient de se réhabiliter, d'effacer ce nouveau venu, le vieux général aspirait à un grand comman-

dement militaire. Le seul qui pût répondre à ses vues était celui des forces destinées à agir, en Orient, contre Mithridate; mais le sénat en avait investi Sylla. Il fallait donc le lui enlever, et l'obtenir du peuple. Entreprise hasardeuse et qui, pour réussir, exigeait, outre l'audace, le savoir faire et l'éloquence. Marius avait ici besoin d'un auxiliaire. Il le choisit parmi les tribuns du peuple.

Il y avait alors à Rome un puissant agitateur, Publius Sulpicius Rufus, esprit aventureux, orateur ardent et passionné. Patricien d'origine, et d'abord l'un des plus avancés du parti de la noblesse, on l'avait vu, tout à coup, renier son passé et se faire tribun, pour dominer le peuple par la parole, et le sénat par le peuple. Il en était arrivé, dit-on, à soudoyer la populace et, malgré ses grands biens, à se vendre pour la payer[1]. Marius l'acheta[2]. Le tribun promit à l'homme de guerre de lui assurer, par une loi, le commandement qu'il convoitait.

Par une coïncidence heureuse, alors assimilés dans les dernières centuries à tout ce que Rome avait de plus infime, ses anciens alliés d'Italie gagnaient, de leur côté, le tribun, qui s'engageait envers eux à les élever au niveau des citoyens d'origine, sur lesquels ils avaient l'avantage du nombre. Il s'assurait ainsi lui-même la majorité dans les comices. Ce fut donc sur ce point que Marius et lui concentrèrent leurs efforts.

Une fois leur plan arrêté, le premier convoqua en

1. Plutarque, *Sylla*, 39.
2. Appien, *Guerres civiles*, I, 55.

masse les nouveaux citoyens, dans la capitale. Il les destinait à y donner dès lors à leurs votes, par l'agitation et la violence, la puissance que leur refusait la loi. La force était devenue l'arbitre suprême dans les assemblées du peuple. C'était chose commune de voir un parti chercher à s'emparer, selon le cas, du Forum ou du Champ de Mars; l'autre l'assaillir; un combat s'engager, pour se disputer le champ de bataille; puis le vainqueur, resté maître du terrain, imposer sa volonté à l'État, sous la forme d'une loi. L'audacieux tribun avait à sa disposition tout ce que la plèbe comptait de plus turbulent; et ce noyau d'une sorte de milice, s'élevant, dit-on, à trois mille émeutiers, grossie d'environ six cents jeunes volontaires appartenant aux enfants perdus de la classe des chevaliers, était comme l'avant-garde des forces destinées à opérer sous ses ordres[1].

L'agitation avait eu jusqu'alors pour objet d'arracher des concessions au sénat. La bourgeoisie de Rome y trouvait son compte, et, loin d'en savoir mauvais gré aux tribuns, approuvait volontiers jusqu'à leurs excès. Mais ici tout était changé : il s'agissait de l'amoindrir, en substituant à son influence celle de nouveaux venus menaçant de la dominer. Aussi voyait-elle avec dépit Sulpicius tourner contre elle les manœuvres qui lui avaient jusqu'alors profité. La présence de ces Italiotes, arrivant en foule pour prendre part à la lutte sur le point de s'engager, l'irritait et l'effrayait à la fois ; car, par un étrange égoïsme, tout en subissant avec impatience la vieille aris-

1. Appien, *Guerres civiles*, I, 55.

tocratie romaine, elle persistait elle-même à en constituer une vis-à-vis de ses anciens alliés. De nombreuses collisions commençaient donc à éclater. On eût dit que, à peine éteinte, la guerre sociale allait se rallumer au sein de Rome.

De son côté, le sénat, si souvent en lutte avec la classe moyenne, partageait ici ses vues et ses craintes. L'influence de la noblesse reposait à la fois sur ses richesses, ses clientèles et la vénalité des comices. La corruption avait là son organisation presque officielle, et chacune des tribus ses mandataires en titre (*divisores tribuum*), chargés de traiter de gré à gré avec les candidats aux magistratures de la République, de recevoir le prix des votes et d'en opérer la répartition. Or, l'influence des clientèles devait être à peu près nulle sur ces masses de nouveaux citoyens n'appartenant point à Rome, et la corruption moins praticable en face de pareilles multitudes. Il y avait donc intérêt à perpétuer cette sorte d'ilotisme auquel on les avait condamnées.

On tenta d'abord de temporiser, d'éconduire ces nouveaux venus, en les menaçant d'un long séjour à Rome. Le sénat recourut à l'un de ces expédients qu'il avait toujours en réserve pour amortir les premiers élans du peuple, et par acte de son autorité, déclara fériés, en d'autres termes, consacrés uniquement aux solennités, aux pratiques religieuses, un nombre de jours déterminé selon ses vues. C'était suspendre le cours de toutes les affaires publiques ou privées.

Sans se déconcerter, Sulpicius prescrivit aussitôt à ses adhérents de se préparer à la lutte, leur recomman-

dant de se munir de poignards sous leurs vêtements. Cela fait, il convoqua les comices. De leur côté, les consuls Q. Pompéius Rufus et Sylla intervinrent l'un et l'autre, et, du haut de la tribune, enjoignirent à l'assemblée de se dissoudre. Sulpicius, s'y précipitant à son tour, s'éleva avec véhémence contre cette atteinte portée à la souveraineté du peuple. A un signal de lui, sa horde d'émeutiers et la masse de ses clients du dehors se ruèrent, le fer en main, vers la tribune, renversant les licteurs, menaçant les consuls et tout ce qui tentait de les défendre. Une mêlée s'ensuivit; le sang coula, et parmi les victimes de cette journée, tomba bientôt, expirant, le fils d'un des consuls, le gendre de Sylla, le jeune Q. Pompée. Son père, qu'il avait tenté de protéger, ne dut son salut qu'à la fuite. Sylla fut également entraîné. Le sénat se tenait en permanence; il parvint à s'y rendre, et l'assemblée, l'intrépide général lui-même, se résignèrent à lever l'interdit dont ils avaient frappé les comices. Cette résolution leur fut aussitôt communiquée; et la loi, qui élevait les nouveaux citoyens au niveau des Romains d'origine, passa sous l'empire de la terreur.

Sylla s'était hâté de regagner les cantonnements de son armée, dans la Campanie. Il ne prévoyait pas ce qui devait arriver. Sûr de la majorité, Sulpicius ne perdit pas un moment. Il soumit au peuple trois lois nouvelles. La première attribuait à Marius le commandement qu'il ambitionnait; la seconde, destinée à consolider l'autorité du tribun, rappelait un grand nombre de bannis, partageant ses vues, et condamnés, après la mort de Drusus, comme favorables à l'émancipation des Italiotes.

La dernière donnait satisfaction aux antipathies populaires, en éliminant du sénat ceux de ses membres que leur insolvabilité notoire mettait à la discrétion des coteries dominantes et des solliciteurs affluant dans la capitale. Toutes trois furent accueillies. Le triomphe était complet. Il fut de courte durée. Il s'agissait de notifier à l'armée le plébiscite qui disposait d'elle. Deux tribuns militaires sont chargés de cette mission et la remplissent. Mais Sylla en armes n'était pas homme à s'incliner devant la loi qui le dépouillait. A la souveraineté de l'émeute il entendait opposer celle du glaive. Il réunit donc ses légions, les harangue, s'élève devant elles contre Sulpicius, ses acolytes et leurs violences; puis donne à entendre aux soldats que Marius réserve à d'autres le riche butin de l'Asie. L'effet fut instantané. Ils se précipitent sur les tribuns qui protestaient, et les massacrent[1]; puis, acclamant leur général, se déclarent prêts à marcher avec lui sur Rome. Alors, sans tenir compte des scrupules des officiers, qui s'abstinrent pour la plupart, l'ordre du départ est donné, et les troupes se portent à marches forcées sur la capitale.

Bientôt répandues à Rome, ces nouvelles y causèrent une émotion profonde. Chez Marius, chez Sulpicius et la horde qu'il soudoyait, elle éclata par la menace et le meurtre. Plusieurs amis de Sylla payèrent de leur vie la joie et les espérances qu'ils avaient peine à dissimuler[2]. Quant au sénat, placé entre l'émeute qui grondait au-

1. Plutarque, *Sylla*, 9.
2. Id., *ibid.*

tour de lui et les légions en révolte ouverte contre la loi, il appartenait naturellement à celle des deux forces brutales le plus à portée. Cédant à la pression de Marius et de son parti, il dépêcha vers les révoltés deux des préteurs, Brutus et Servilius, avec mission de leur intimer l'ordre de rétrograder. Sylla répondit, sans s'émouvoir, qu'il marchait sur la capitale pour la délivrer de ses oppresseurs. Ces magistrats insistant, les soldats exaspérés se précipitèrent sur leurs licteurs dont ils brisèrent les faisceaux, et ne les épargnèrent pas eux-mêmes. Meurtris de coups et la toge en lambeaux, Brutus et Servilius rapportèrent au sénat, pour toute réponse, ces traces de violences et de mépris.

Une députation nouvelle fut toutefois accueillie par des ouvertures qui semblaient présager une transaction. Aussi délié qu'audacieux, Sylla s'arrête et donne l'ordre de déployer les tentes. C'était une ruse : il voulait endormir et surprendre ses ennemis. Son collègue, Quintus Pompée, était venu le joindre secrètement, pour le presser de hâter sa marche. Aussi, les envoyés une fois partis, leur laissant à peine une heure d'avance, il donne le signal du départ. Arrivé sous les murs de Rome, il s'empare des positions les plus importantes, et force, sur plusieurs points, l'entrée de la grande ville. Dans l'un des quartiers occupés par le menu peuple, dévoué à Sulpicius, les habitants s'étaient, à l'aspect de ces masses de soldats s'avançant en ordre de bataille, hâtés de s'établir sur les plates-formes de leurs maisons et de faire pleuvoir les projectiles dans les rangs. A ces velléités de résistance, Sylla répond par l'ordre d'allumer des tor-

ches et de lancer des flèches incendiaires. Débarrassé de cet obstacle, il passe outre, et se trouve en face de Marius, qui l'attaque à la tête de six mille hommes rassemblés et armés par lui en toute hâte. Leur premier choc fit plier les agresseurs. Mais l'intrépide Sylla, saisissant l'aigle d'une de ses légions et s'élançant à leur tête, eut bientôt rétabli le combat.

Accablé sous le nombre, en danger de se voir tourné, Marius, après avoir tenté vainement d'appeler à lui les esclaves, en leur promettant la liberté, est réduit à fuir ainsi que Sulpicius, et le champ de bataille demeure à son adversaire. Les vainqueurs se débandaient et pillaient déjà. Leur chef dut sévir pour les arrêter et prévenir un soulèvement de la grande cité. La nuit tombait. Dans la crainte de nouveaux désordres, il maintint ses troupes en bataille sur les places et dans les principales rues. Rome put alors, pour la première fois, contempler, à la lueur des feux allumés par les légions, ces vainqueurs lui imposant la liberté, comme on impose l'esclavage.

Dès le point du jour, Sylla convoque l'assemblée du peuple. Et là, du haut de la tribune, pendant que les légions se déployaient dans la cité, silencieuses et menaçantes, il déplore la nécessité à laquelle les ennemis du repos public l'ont réduit, en ne lui laissant d'autre voie que la force pour rendre au peuple l'indépendance, l'exercice régulier de son pouvoir souverain.

La foule, désarmée, n'avait aucun vœu à émettre, aucune résolution à prendre. Elle était là pour écouter et se soumettre. Elle s'écoule morne et inquiète. Le général se rend alors au sénat. La communauté de vues et

d'intérêts dispensait de tout préambule. On s'occupe aussitôt de sévir contre les vaincus, d'enlever à leurs adhérents toute chance de retour au pouvoir, de consolider, en un mot, l'aristocratie ébranlée. Le vainqueur demande et obtient douze têtes, celles de Marius, de son fils et de leurs partisans les plus dévoués. On confisque les biens des proscrits ; puis Sylla, car le sénat lui prêtait son nom, comme l'armée sa force, casse, pour vice d'illégalité, tous les actes émanés de Sulpicius, et restreint la puissance des tribuns du peuple, en exhumant une vieille loi qui subordonnait leur initiative, en tant que législateurs, au bon plaisir des pères conscrits. Elle était tombée en désuétude. Il lui rend, de sa pleine autorité, celle qu'elle avait perdue ; substitue aux dispositions qui régissaient, depuis longtemps, les opérations des comices, les combinaisons à l'aide desquelles Servius Tullius avait, sous la royauté, concentré la puissance législative entre les mains des riches. Puis, dans les mêmes vues, il entreprend de consolider le pouvoir du sénat, par une promotion de trois cents nouveaux membres, pris parmi les partisans les plus chauds du régime aristocratique.

Pendant qu'il était à l'œuvre, les sicaires, en campagne pour dépister et exécuter les proscrits, avaient découvert et égorgé Sulpicius. Sa tête, apportée à Rome, y demeurait exposée à cette tribune où sa voix avait si souvent retenti. Plus heureux, Marius, après avoir échappé, comme par miracle, à la mort et à la prison, allait rejoindre ses compagnons d'infortune en Afrique, où il errait d'asile en asile.

Bien que la plupart de ses ennemis lui eussent échappé,

l'audacieux Sylla n'en était pas moins tranquille. Prêt à convoquer les comices pour les élections consulaires, il donna l'exemple de la confiance dont il devait un jour faire preuve, en abdiquant la dictature : il renvoya son armée dans ses cantonnements de la Campanie.

Sa sécurité faillit lui devenir funeste. Une fois ses soldats éloignés, les ressentiments qu'il avait provoqués se hasardèrent, sinon à éclater au grand jour, du moins à se concerter dans l'ombre. Parmi tant d'ennemis cachés, les proches des proscrits, ceux des bannis auxquels la révocation des lois de Sulpicius fermait une patrie à peine ouverte pour eux, furent les premiers à s'entendre et à comploter. La mort de Sylla et celle de son collègue furent résolues[1]. On se cotisa pour obtenir, de la vénalité des comices, deux consuls appartenant au parti populaire. Nombre de matrones romaines, mères, femmes, filles de proscrits, d'exilés, s'empressèrent de concourir à l'œuvre commune, en payant leur part des assassinats et des votes[2].

L'étoile de Sylla le protégea contre le poignard, et son prestige imposa sans doute aux sicaires, comme, dans le même temps, le regard et la voix de Marius épouvantaient un bourreau. Mais un échec l'attendait au Forum. Il patronait la candidature de Nonius, son neveu, et d'un certain Servius. Ils échouèrent l'un et l'autre; et par une bizarrerie dont l'histoire de Rome offre plus d'un exemple, le peuple, agissant en même temps sous deux in-

1. Appien, *Guerres civiles*, I, 63.
2. *Id., Ibid.*

fluences opposées, choisit deux consuls, l'un appartenant à la noblesse, Octavius, esprit étroit, homme de guerre médiocre, mais cœur loyal et ferme; l'autre pris dans le camp populaire, Cinna, général dont la guerre sociale avait révélé les talents militaires.

Les largesses des deux partis opposés avaient-elles agi simultanément sur les centuries, et tandis que la plèbe, ou ceux qui complotaient en son nom, minaient sourdement leur vainqueur, une aristocratie soupçonneuse ne redoutait-elle pas un protecteur qui parlait en maître? Quoi qu'il en soit, il y avait là comme une protestation du droit contre la force, et Sylla comprit sans doute qu'il avait fait grâce à trop d'ennemis; mais il savait feindre et attendre. Il parut donc se résigner, et se déclara même, non sans une sorte d'ironie, satisfait de voir le peuple user aussi pleinement de sa liberté. Il exigea seulement, des consuls désignés, la promesse de respecter ses actes et de gouverner selon ses vues. Ils en prêtèrent entre ses mains le serment au Capitole, d'où Cinna descendit pour aller lui chercher un accusateur parmi les tribuns du peuple[1].

Cependant, Quintus Pompée avait eu vent des complots qui menaçaient sa vie, et, redoutant le séjour de Rome, s'était, d'accord avec Sylla, fait donner par le peuple le commandement des forces cantonnées en Italie, sous les ordres de Pompée Strabon. Il se rendit dans leurs quartiers. Strabon l'accueille avec déférence, résigne entre ses mains et part; mais selon toute vrai-

1. Plutarque, *Sylla*, 10.

semblance, il avait pris ses mesures. A peine il s'était éloigné, son successeur tombait frappé à mort dans un groupe. Il revient alors sur ses pas, reprend le commandement, et les coupables ne sont pas recherchés.

C'était un avertissement pour Sylla. La situation devenait critique en Orient. Il se hâte de quitter Rome, se dirige vers la Campanie et de là vers Brindes, où il s'embarque avec ses forces, et échappe ainsi aux assassins. Il avait foi dans son étoile. Quoi qu'il arrivât durant son absence, une fois débarrassé de Mithridate, il comptait avoir facilement raison de ses ennemis. Le point, à ses yeux, était de revenir à la tête d'une armée victorieuse. Dans ces conditions, les alliés ne pouvaient lui manquer en Italie. Il jugeait la société romaine arrivée à cette phase où la force constitue un titre et un principe.

III

CINNA AU POUVOIR

Sylla s'éloignait à peine que déjà l'on protestait contre ses actes. Les familles des proscrits, celles des bannis vainement amnistiés, font cause commune avec les nouveaux citoyens, exaspérés comme elles. Cinna représentait au consulat l'élément populaire. On négocie avec lui; on le gagne [1]. Il s'engage à présenter des lois reproduisant les dispositions de celles de Sulpicius. Aussitôt les Italiotes affluent à Rome, porteurs d'armes cachées et prêts à tout. Cinna convoque les comices; ses adhérents envahissent le Forum. Il présente ses lois; une lutte s'engage. Les poignards brillent. Les opposants et les tribuns, qui les soutiennent par leur veto,

1. Appien, *Guerres civiles*, I, 64.

sont assaillis, expulsés, et l'on se dispose à procéder au vote, quand tout à coup survient Octavius, à la tête de puissantes réserves armées par lui. Surpris, attaqués à leur tour, les clients de Cinna ont le dessous; leurs cadavres jonchent la place publique. Il tente un dernier effort, et fait appel aux esclaves, en leur promettant la liberté; il n'est point entendu, et s'échappe. Le sénat le destitue, et élève au consulat, à sa place, un vieillard, le pontife Lucius Mérula, qui décline en vain cet honneur et le payera de sa vie.

Cinna fuyait, mais accompagné de Sertorius; et, loin de perdre courage, il se hâtait de réunir des forces. On le voit alors, presque en même temps, à Tibur, à Préneste, dans tous les municipes les plus dévoués à la cause de l'émancipation italienne. L'argent, les hommes, tout est mis à sa disposition. Ses émissaires nouent des intelligences dans l'un des corps de l'armée cantonnée près de Nola sous les ordres d'Appius, corrompent les tribuns, les centurions. Puis, quand le moment de se montrer est venu, Cinna se présente aux troupes dans l'attitude d'un suppliant, se pose en victime de la haine des nobles, et n'épargne ni les protestations, ni les promesses. Appius n'exerçait pas sur son armée, comme Sylla, le prestige du génie et de la victoire. Elle acclame le consul populaire, et prête le serment militaire entre ses mains.

Concentrant alors ses forces, le général va droit à Rome. Une armée, appelée en toute hâte par le sénat, s'y était établie et la défendait. Il ne s'agissait plus, comme pour Sylla, d'un simple coup de main, mais d'un siége. C'était

la guerre, la guerre civile, avec toutes ses horreurs.

La ville une fois investie, ce n'est pas seulement aux armes, c'est à la famine, aux fléaux développés par elle que les assiégeants ont recours. Marius, averti, débarque en Étrurie à la tête d'exilés et de Numides; il délivre, il arme ces multitudes d'esclaves parquées dans les vastes domaines que l'avidité des spéculateurs romains exploitait sur une grande échelle ; assiége et prend, une à une, les villes du littoral ; livre au massacre et au pillage tout ce qui tente de résister, n'épargne pas même Ostie que la trahison lui ouvre; intercepte ainsi la navigation du Tibre, et coupe les vivres à la capitale où la peste ne tarde pas à éclater.

Une fois réunis, Marius et Cinna provoquent un soulèvement des esclaves de Rome. Ils négocient avec les Samnites, et pour gagner à leur cause ces éternels ennemis du nom romain, se soumettent aux conditions les plus humiliantes.

Rome résistait cependant, mais sans espoir. Une seule âme, celle d'Octavius, y demeurait inébranlable. Par malheur, ses talents militaires n'égalaient pas son courage. Le hasard avait voulu que, au moment ou l'on apprenait la marche de Cinna sur la capitale, la seule force à portée fût celle de Pompée Strabon. Le meurtre de Quintus, accompli dans ses rangs, et l'attitude de son général, étaient peu faits pour rassurer. Mais on n'avait pas le choix. Cette armée était du reste aguerrie; elle comptait une foule de vieux soldats éprouvés dans la guerre sociale ; et si leur chef eût attaqué sans retard, il eût eu raison d'un ennemi à peine organisé, dans les rangs duquel

dominaient les recrues. Mais Strabon se sentait nécessaire; et voulait réduire le sénat à lui payer son concours, par le consulat; il temporisait donc, au lieu d'agir. Un jour seulement, serré de trop près par Sertorius, il le culbutait, mais sans poursuivre ses avantages. Il lui convenait de prouver aux deux partis en présence, qu'on ne pouvait l'acheter trop cher.

Le temps s'écoulait cependant. La famine et la peste exerçaient leurs ravages. Appelé trop tard, Métellus, sur lequel on pouvait compter, conseillait une transaction; lorsqu'un événement inattendu vint hâter la crise: Strabon mourut tout à coup. Octavius n'inspirait aucune confiance au soldat: l'armée refuse alors de servir sous un autre que Métellus. C'était une infraction à la discipline. Le général n'en veut pas être complice. Les troupes se débandent. Une partie se disperse; le plus grand nombre passe à l'ennemi.

Tout était perdu. Métellus s'éloigne, et le sénat est réduit à céder Ses efforts pour obtenir la vie des vaincus n'obtiennent de Cinna qu'une réponse évasive. Marius se renferme dans un silence farouche. Entrés dans Rome, les assiégeants en ferment les portes, et l'œuvre d'extermination commence. Elle se prolonge pendant cinq jours, pour être reprise ensuite par intervalles. Les plus nobles victimes sont les premières atteintes. Pressé de fuir, Octavius s'y refuse et attend la mort avec calme. Son collègue Mérula dut mourir aussi. Cette victime appartenait de droit à Cinna. Quant à celles de Marius, comment les énumérer? Rien ne pouvait assouvir sa fureur. La soif du sang dominait dans cette âme insatiable

de vengeance. Des amis communs qui le suppliaient d'épargner au moins un vieux compagnon d'armes, Catulus, avec lequel il accablait les Teutons à Verceil, n'en obtinrent que cette réponse : « Il faut qu'il meure ! » On le vit serrer dans ses bras, avec transport, le misérable accouru pour lui révéler la retraite ou s'était réfugié le grand orateur Marcus Antonius. Après des flots de sang répandu, se défiant de sa mémoire, l'impitoyable vieillard donnait pour mot d'ordre, aux bourreaux dont il marchait entouré, de frapper à mort sur son passage tous ceux auxquels il ne rendrait pas le salut.

L'horreur qu'il inspirait avait fini par gagner jusqu'à l'âme de Cinna. Mais tenter de l'arrêter c'eût été se diviser, s'affaiblir; et l'on redoutait Sylla. Les massacres suivirent leurs cours. Cependant les victimes demeuraient sans sépulture. Leurs biens, confisqués, vendus au profit du trésor public, devenaient la proie d'une nuée de spéculateurs, gens de finance, ardents à exploiter les malheurs publics, en achetant à vil prix les domaines des plus nobles familles. Quant à Sylla, que les bourreaux ne pouvaient atteindre, dépouillé de tous ses biens et commandements, ses lois étaient révoquées, sa tête mise à prix, sa maison saccagée, ses amis, sa femme, ses enfants traqués, poursuivis avec fureur.

Cependant les esclaves de Rome, auxquels le parti populaire avait donné des armes, exerçaient aussi leurs vengeances. Ils assassinaient, pillaient leurs anciens maîtres. Leur brutalité n'épargnait personne, ni matrones, ni jeunes filles. Enfin saisi d'une fièvre ardente, au milieu des orgies par lesquelles il cherchait à s'étourdir, Marius, que

Cinna venait de se donner pour collègue au consulat, expira, poursuivi sur son lit de mort par des fantômes, des visions de guerre et de représailles.

Sa mort laissait Cinna seul maître dans Rome. Elle fut signalée par un étrange retour aux sentiments d'humanité. Il fallait un terme aux excès de ces esclaves enrégimentés par la guerre civile. Ils furent surpris, enveloppés et massacrés la nuit, dans leurs cantonnements, par une troupe de Gaulois aux ordres de Sertorius [1].

C'est ainsi qu'une insurrection, provoquée par les exécutions sanglantes de Sylla, les dépassait en atrocités. Son triomphe devait offrir une contradiction plus étrange : on la vit aboutir au pouvoir absolu, après avoir pris les armes au nom du progrès et de la liberté. L'histoire est presque muette sur ce qui suit. C'est à peine si la domination exercée par Cinna durant trois années, a laissé trace dans l'histoire. Mais cette sobriété de détails tient à l'uniformité du despotisme. Un point reconnu c'est que, pendant ce temps, le général régna sans opposition sur Rome et l'ensemble des provinces de la république. Des hommes tels que Sertorius furent des premiers à se soumettre. Les distributions de grains à la plèbe de la capitale, les jeux, les spectacles ne furent point sans doute épargnés. On s'occupa, dit-on, de réaliser sur le territoire de Capoue, dans l'intérêt des classes pauvres, un projet de colonisation emprunté à l'un des Gracques. Un de ces actes de bon plaisir que le despotisme sait, quand il lui plaît, revêtir des conditions extérieures de

1. Appien, *Guerres civiles*, I, 75 ; Plutarque, *Sertorius*, 5.

la légalité, réduisit des trois quarts le chiffre des créances sous le poids desquelles une partie du peuple était accablée. Mais toutes ces mesures n'avaient qu'un but, acheter, aux dépens des riches ou de l'État, la complicité de la partie la plus remuante comme la plus résolue de la population. Quant aux Italiotes récemment admis dans la grande famille romaine, ils obtinrent, il est vrai, pour prix de leurs sacrifices, la nomination d'une commission chargée de les répartir, selon leur cens, dans les diverses centuries; mais tel fut, en ce qui les concerne, le seul résultat de la révocation des actes de Sylla, du rétablissement des lois de Sulpicius.

A peine ces nouveaux citoyens eurent-ils à prendre possession de leurs droits politiques. Les comices demeurèrent étrangers à la nomination des premiers magistrats de la République. Entré au pouvoir à main armée, Cinna s'y perpétua en vertu du même principe, sous le titre de consul, et désigna seul ses collègues, Marius d'abord, puis Valérius Flaccus, puis enfin Carbon [1].

L'histoire de Rome n'avait jusque-là rien offert de semblable. Et cependant ni le sénat, ni le peuple, ni ses tribuns, si fougueux d'ordinaire, n'élevèrent la voix pour protester. Aucun soulèvement n'éclata dans la capitale ou dans les provinces. Une tentative d'insurrection, provoquée par Métellus en Afrique, fut comprimée facilement. La noblesse, les riches étaient humiliés, asservis, descendus par la compression au niveau de la plèbe ; et cette multitude, toujours jalouse des

1. Appien, *Guerres civiles*, I, 75 ; Tite Live, *Épitome*, 80.

hautes classes et plus avide encore d'égalité que de liberté, s'accommodait d'un régime qui donnait satisfaction à ses instincts envieux. Il semble que la fortune s'étudiât à prouver dès lors que le peuple romain était mûr pour la servitude.

Ce fut vers cette époque qu'un neveu de Marius, Caïus Julius César, à peine sorti de l'adolescence, rechercha l'alliance du maître et obtint la main de sa fille. Tel fut comme le premier pas du noble et ardent jeune homme dans la carrière politique. Son ambition naissante ne saluait-elle pas dès lors, dans le général auquel il s'unissait, l'idéal qu'on le vit réaliser plus tard, celui d'un chef militaire prenant en main la cause des libertés publiques pour s'élever au-dessus d'elles ? On ne saurait l'affirmer. Toutefois, l'histoire de l'un et celle de l'autre offrent, au début, de singuliers rapprochements ; car le patronage depuis accordé par César, encore simple questeur, aux aspirations politiques de la haute Italie, rappelle les moyens à l'aide desquels Cinna envahissait le pouvoir.

Si la grandeur du résultat pouvait éblouir une jeune âme, le présent, l'avenir offraient leurs côtés sinistres. La distinction entre le soldat et le citoyen devenait de plus en plus tranchée. Les armées commençaient à imposer leur volonté à l'État, et parfois, soulevées contre leurs chefs, présentaient déjà des traits de ressemblance avec ces prétoriens qu'on vit proclamer, déposer et massacrer tant d'empereurs.

Outre les exemples récemment donnés par celles d'Appius et de Pompée Strabon, deux d'entre elles

étaient alors en révolte ouverte, l'une contre l'ordre établi, l'autre contre les dépositaires du pouvoir et les actes de leur autorité. Une troisième allait massacrer Cinna que, trois années avant, elle élevait sur le pavois.

On a déjà vu à l'œuvre celle de Sylla. Sans convictions politiques, prête à se ruer également sur les envoyés des démagogues ou sur ceux du sénat, à piller comme à incendier Rome, elle obéissait par-dessus tout à ses instincts, et ne connaissait que son chef. Après lui avoir assuré la victoire sur les agitateurs populaires, elle le suit en Grèce et y porte la guerre au nom de l'autorité qu'elle a rétablie, en la bravant. Cependant la réaction triomphe en Italie. Cinna y règne en maître, au nom du peuple. Tout s'incline devant lui. Il destitue Sylla, confère son commandement à Valérius Flaccus que, après la mort de Marius, il s'était adjoint au consulat, et l'envoie en Grèce à la tête de quelques forces.

Après ce qui s'était passé à Rome, il croyait sans doute que, à l'exemple des armées d'Appius et de Pompée Strabon, celle de son ennemi, une fois en présence de Valérius, répudierait le drapeau de l'aristocratie pour arborer celui du peuple. C'était ne tenir compte ni de la révolution qui commençait à s'opérer dans l'esprit du soldat, ni du prestige exercé sur lui par un général constamment victorieux. Les choses devaient prendre un autre tour : Valérius faillit voir ses troupes passer à l'ennemi. Les deux armées une fois à portée et les avant-gardes en présence, une partie des forces de Valérius fraternise avec celles de Sylla et se donne à lui. Grâce à son lieutenant Fimbria, le nouveau général

maintient le reste dans le devoir; et, réduit à prévenir tout contact de ses légions avec celles à la tête desquelles il venait se placer, se hâte de gagner, par la Macédoine, Byzance et le Bosphore, puis la côte d'Asie, pour agir isolément contre Mithridate. La position se complique et offre un spectacle à la fois bizarre et grandiose, tel que Rome seule en pouvait donner au monde.

Sylla dispose d'une armée, en dépit du pouvoir reconnu en Italie et dans l'ensemble du monde romain. Ainsi l'a décidé le soldat. Le général n'a ni renforts, ni subsides à attendre. Par bonheur pour lui, son intérêt se confond avec celui de Rome. C'est en la servant, en accablant ses ennemis, qu'il triomphera de ceux qui l'attendent au retour. En révolte contre l'ordre établi, il a néanmoins cette bonne fortune de pouvoir faire résonner aux oreilles de ses légions les mots de gloire, de bien public et de patrie. Son audace, son génie font donc face à tout. Les contributions de guerre, les riches dépouilles, les trésors des temples les plus vénérés de la Grèce, ceux d'Olympie, de Delphes, d'Epidaure pourvoient à la solde de l'armée. Les arbres des bois sacrés, les ombrages séculaires de l'Académie lui fournissent ses machines de guerre. Sa popularité, ses munificences, le butin qu'il abandonne au soldat feront le reste. Ainsi triomphe-t-il des cités, des peuples de la Grèce que les généraux de Mithridate ont détournés de l'alliance de Rome; il emporte Athènes d'assaut, après une résistance opiniâtre; et, avec des forces s'élevant au plus à six légions et quelques auxiliaires, on le voit défaire complétement dans deux grandes batailles, à Chéronée, à

Orchomène, deux armées du roi de Pont, s'élevant chacune à près de 300,000 hommes [1].

Les atrocités commises à Rome, la terreur régnant dans ses murs, ajoutent, par le contraste, au prestige de l'heureux général. Nombre de sénateurs, de personnages considérables viennent chercher un asile dans son camp, et partager sa fortune. Mais s'ils y trouvent un refuge, c'est que le soldat l'a voulu; c'est que, dominant par deux fois la situation, il a, complice de l'insurrection provoquée par son chef, résolu la question selon ses instincts, ses passions, son intérêt.

Cet état de choses, sur les dangers duquel la gloire, le génie de Sylla, si l'on veut même de justes griefs, peuvent faire un moment illusion, n'en menaçait pas moins la société romaine. Pour lui, se concilier l'armée devenait une loi. En présence de l'ennemi, alors que le général est aussi nécessaire au soldat que le soldat au général, il ressaisissait tout son ascendant et la discipline sa rigueur. Mais hors de là, fermer les yeux sur les excès de ses subordonnés, tel est le parti que lui imposait la nécessité. Le vin, le jeu, les femmes, le maraudage, il leur passait tout par système [2].

Aussi rapportèrent-ils dans la patrie tous les vices de l'Orient, et quand vint à éclater la conjuration de Catilina, ce furent eux qui, réduits au dénûment par leurs débordements et leurs prodigalités, lui fournirent ses recrues les plus nombreuses comme les plus résolues.

1. Appien, *Mithridatica*.
2. Salluste, *Catilina*, II.

Les événements qui se déroulaient presque parallèlement dans le camp et parmi les troupes de Valérius, offrent un caractère encore plus prononcé. Les caprices de la force y dominent. Ils éclatent tour à tour par la révolte, la trahison, l'assassinat.

Pour contenir ses soldats, le général avait dû recourir à Fimbria, son lieutenant. L'accord ne pouvait être long entre ces deux hommes. Le chef était dur et avide. Brillant et intrépide officier, orateur puissant, en dépit de sa fougue désordonnée, Fimbria joignait à tous les vices du temps les passions d'un démagogue et l'âme d'un bourreau. A peine entré dans Rome avec Marius, il se constituait le ministre de ses vengeances et présidait aux massacres. Capricieux, bizarre, tuant par goût, par passe-temps, on l'avait, aux funérailles de ce dernier, alors que la soif du sang paraissait assouvie, vu se ruer, le fer en main, sur un vieillard inoffensif, le vénérable Scœvola qu'il poignardait publiquement. La blessure n'était pas mortelle; la victime se rétablit. Alors, sans s'expliquer autrement, Fimbria le menace d'une accusation en forme. Eh, pour quel crime? lui dit-on. — Pour n'avoir pas reçu le coup en pleine poitrine, répondait ce furieux[1].

Tel était l'homme. Une fois à Byzance, la discorde éclate entre son chef et lui. Valérius casse son lieutenant et le congédie. L'armée franchit le Bosphore. Fimbria fait en sorte de gagner secrètement la côte d'Asie, se glisse dans le camp et soulève le soldat. Des cris de mort sont proférés tout à coup contre le général. Il fuit

1. Cicéron, *Pro Rosscio*, 12; Valère Maxime, IX, chap. II, § 2.

et se cache. Découvert au fond d'un puits, on l'en tire. Fimbria lui tranche la tête, la jette à la mer, et prend le commandement aux acclamations de l'armée[1].

Il s'agissait maintenant de combattre et de vaincre. C'était la seule chance de salut pour le meurtrier, et Sylla venait de lui donner l'exemple. Il l'imite, mais selon son naturel. Alors, face à face avec ces Asiatiques qui dociles au mot d'ordre de Mithridate, s'étaient en un seul jour baignés dans le sang de plus de cent mille Romains, l'occasion de se montrer impitoyable était belle. Aussi, tout en guerroyant, l'assassin de Valérius porte-t-il partout la terreur et la mort. Prend-il une ville, aussitôt un grand nombre de croix est dressé par lui. Après une enquête sommaire, tout ce qu'elle accuse est livré aux bourreaux. Le chiffre des suspects est-il inférieur à celui des croix, on y cloue les premiers venus, pour que pas une ne demeure vacante. La cité est livrée au pillage. Les habitants ont, sous peine de mort, à déclarer et livrer tout ce qu'ils possèdent. Tel fut notamment le sort de Cyzique. Dans Ilion, tenue pour le berceau de Rome, toute la population est égorgée. La ville est détruite de fond en comble. Elle s'était placée sous la protection de Sylla; et Fimbria, la félicitant d'être en si bons termes avec la République, avait été admis à titre d'ami.

Il battait cependant les lieutenants de Mithridate. démoralisés par les revers de ce prince en Europe ; le forçait à évacuer Pitane qu'il occupait ; faillit le surprendre dans Pergame, et l'avait réduit à demander la paix. Mais

1. Appien, *Guerre contre Mithridate*, 52; Tite Live, *Épitome*, 82.

Sylla n'entendait pas laisser à un autre la gloire d'en finir avec l'éternel ennemi du nom romain. Il négociait de son côté. Vainqueur sur le sol de la Grèce, il traverse l'Hellespont, après une pointe dans la Thrace, et consent bientôt à traiter. Les événements l'appelaient en Italie. Il craignait même, assure-t-on, qu'un esprit aussi dangereux que Fimbria n'unît ses forces à celles du roi de Pont[1]. Il laisse donc la couronne à ce prince, au prix de deux mille talents, de quatre-vingts vaisseaux, de l'évacuation de l'Asie, et de l'abandon à Rome ou aux rois ses clients, de la Bithynie, de la Paphlagonie et de la Cappadoce; puis il s'occupe de Fimbria et s'établit à portée de son camp. Le traitant de rebelle, il le somme d'abdiquer le commandement qu'il a usurpé. Fimbria lui renvoie l'épithète, harangue, supplie les troupes sous ses ordres, fait tout pour les déterminer à la résistance. Il n'en peut rien obtenir. Elles passent à Sylla, abandonnant à son sort leur instigateur et leur complice. Il dut recourir au suicide. Une fois tranquille de ce côté, Sylla fait expier aux populations, par une accablante contribution de guerre, le sang romain qu'elles avaient répandu. Le soldat voyait de mauvais œil un traité qui lui enlevait le riche butin de l'Asie[2]: le général l'établit chez les habitants, l'autorise à y disposer en maître, à tenir table ouverte aux frais de ses hôtes, et en exiger chaque jour une haute paye. Cette satisfaction donnée à l'armée, et les troupes refaites de leurs fatigues, il s'embarque pour

1. Plutarque, *Sylla*, 24.
2. *Id.*, *Ibid.*, 24, 25.

la Grèce, puis se dirige, par la Thessalie et la Macédoine, vers Dyrrachium, dans l'intention de passer en Italie.

Cinna avait pris l'éveil. Préférant combattre son ennemi partout ailleurs qu'auprès de Rome, il s'était porté en force vers l'Adriatique, dans l'intention de gagner la Grèce. Il donne l'ordre de prendre la mer. On touchait à la saison des tempêtes. Ses troupes résistent. Il menace de sévir. Alors, un soulèvement éclate, et le tout-puissant général est égorgé.

IV

DICTATURE DE SYLLA

Ce fut au printemps de l'an 671 que Sylla débarqua dans le port de Brindes, avec cinq légions et quelques auxiliaires. Son étoile ne s'était point démentie : elle avait écarté la flotte ennemie; il trouvait le sud de l'Italie dégarni de troupes. Le succès n'était pas moins douteux. L'armée d'invasion comptait quarante mille hommes au plus et allait se trouver en face de deux cent mille; force redoutable que deux causes distinctes, la haine invétérée des masses pour la noblesse, et les craintes des nouveaux citoyens inquiets sur leurs droits politiques, mettaient à la disposition des meneurs populaires. La première de ces deux causes avait fait la puissance des Gracques et assuré une suite de consulats à Marius; l'une et l'autre avaient porté et soutenu, pen-

dant trois années, au pouvoir, un simple chef militaire, Cinna, expression la plus élevée des instincts d'un parti qui dominait en sa personne. Mais Sylla comptait sur de nombreuses défections, et ne s'abusait pas. Il avait affaire en effet non à un patriotisme intraitable, mais à des passions et des intérêts, au sentiment personnel, en un mot, qu'on peut intimider ou séduire. Et on le vit agir en conséquence. Il y avait du renard et du lion chez cet homme, et des deux, selon le mot de Carbon, le plus redoutable c'était le renard.

On put s'en convaincre tant qu'il douta de la victoire. Dociles au mot d'ordre, ses soldats firent trêve à leurs habitudes de violence et de maraudage, et traversèrent en amis le sud de la Péninsule. Il affectait lui-même un profond respect pour les priviléges des cités sur son passage. Aussi fut-il partout accueilli.

Cependant arrive, à marches forcées, l'armée de Norbanus, l'un des consuls, qui se dispose à l'attaquer. Avant de combattre, Sylla transmet au général ennemi des ouvertures pacifiques; on retient prisonniers ses parlementaires. Alors il donne le signal du combat, et le choc de ses vieux soldats est tel, que l'armée du consul culbutée prend la fuite, en laissant six mille hommes sur le champ de bataille. La perte des vainqueurs n'excédait pas soixante-dix [1].

L'effet fut immédiat. Les sénateurs affluèrent bientôt vers son camp, inquiets de leur docilité envers Cinna, et jaloux de la faire oublier. Il le leur ouvrit. On le vit

1. Appien, *Guerres civiles*, I, 85.

même admettre dans sa confiance le consulaire Philippe, qui s'était mis au service de la cause populaire; conférer des grades à plusieurs transfuges; et recevoir en grâce jusqu'à Céthégus, l'un des adversaires qu'il avait proscrits avec Marius. Il importait de ne pas décourager la trahison.

Norbanus recueillait à Capoue les débris de son armée, lorsque, hâtant sa marche, son collègue Scipion arrive et se trouve face à face avec Sylla. Le rusé général persévère dans son attitude conciliante; il entame des pourparlers. Ses ouvertures sont accueillies; une trêve est conclue. Des rapports s'établissent alors entre les deux camps. Ébranlées par la défaite de Norbanus, les levées de Scipion étaient peu jalouses de se heurter contre le vainqueur. Aussi déliés que leur chef, les légionnaires de Sylla multiplient les avances envers elles. Celui-ci traîne à dessein les négociations en longueur; et quand le consul, comprenant enfin le danger de ces rapprochements, prend le parti de dénoncer la trêve, ses troupes l'abandonnent, et passent avec armes et bagages dans le camp ennemi. Scipion est trop heureux de s'éloigner, avec son fils, sans être poursuivi.

Tout souriait à l'heureux Sylla. Sur ces entrefaites, un jeune homme, destiné à passer tour à tour d'un camp dans un autre, selon l'intérêt du moment, le fils de Strabon, Cnœus, depuis le grand Pompée, mécontent du parti populaire qui l'avait recherché à raison des exactions paternelles, soulevait le Picénum contre le pouvoir établi à Rome, recrutait dans cette province jusqu'à trois légions parmi la jeunesse, les vieux soldats et les clients

de son père; en prenait le commandement, et, battant ou éludant les corps d'armée envoyés à sa poursuite, amenait ce surcroît de forces au vainqueur de Norbanus.

L'équilibre se rétablissait donc entre les belligérants. Le rusé Sylla fit cependant une nouvelle tentative auprès du consul. Ses démonstrations pacifiques ne le servaient pas moins que la victoire. Déjà nombre de cités négociaient avec lui. Il était, vers la fin de cette campagne, en mesure de tenir tête à ses adversaires, au nord comme au sud de l'Italie.

L'exaspération devint d'autant plus vive parmi eux. Les élections consulaires en témoignèrent aussitôt : à Norbanus, à Scipion succédèrent les plus avancés du parti, Papirius Carbon et le jeune Marius à peine âgé de vingt ans. Ce choix était un défi porté aux lois, mais en même temps, un appel aux vieux soldats du vainqueur des Cimbres. Le recrutement fut partout poussé avec vigueur, et les contingents belliqueux de la haute Italie comblèrent les vides de l'armée. Les Samnites armèrent de leur côté. La démocratie les avait, on l'a vu, attirés à elle par les concessions les plus larges. Arrivés ainsi à une sorte d'indépendance, ils ne visaient plus seulement à la conserver; l'événement prouva bientôt que ces vieux ennemis de Rome entendaient profiter de ses dissensions pour l'anéantir.

Un des premiers actes des nouveaux consuls fut de proscrire tous les transfuges accueillis par Sylla. L'exemple ne fut pas perdu. La rigueur de la saison avait suspendu les hostilités. Elles sont reprises dès le printemps. Au

nord, Métellus, Crassus et Pompée opèrent contre Carbon et ses lieutenants. Sylla s'est réservé, au midi, le jeune Marius et les Samnites. Ils l'attaquent non loin de Préneste. L'action se prolonge avec acharnement; quand tout à coup plusieurs corps de l'armée populaire passent à l'ennemi. Elle est vaincue, réduite à fuir et poursuivie jusque sous les murs de Préneste, où elle s'enferme, laissant de nombreux prisonniers entre les mains de Sylla. Fidèle à son plan, il épargne les Romains. Le moment n'était pas venu de jeter le masque. Quant aux Samnites, ils sont égorgés de sang-froid.

Cette victoire ouvrait à Sylla le chemin de la capitale. Aussi, non moins féroce que son père, le jeune Marius transmet-il au prêteur Damasippus l'ordre de mettre à mort tout ce que la curie renferme de suspects. Le sénat est convoqué, et l'œuvre d'extermination s'accomplit.

Sylla précipite alors sa marche vers Rome, laissant son lieutenant, L. Ofella, devant Préneste, avec ordre de bloquer la place. Les meneurs populaires avaient quitté la capitale à son approche. Il reste campé sous ses murs, le temps nécessaire pour proscrire ces vieux ennemis et confisquer leurs biens; puis court, avec une partie de ses forces, appuyer les armées du nord, aux prises avec Carbon et ses lieutenants.

Inutile de s'étendre ici sur chacune des opérations de cette campagne : du sang, des actes de perfidie, tel en est le résumé. La guerre s'étendit jusqu'à la ligne du Pô. Le résultat fut la défaite de Carbon. Il avait éloigné Sertorius, dans lequel il voyait un censeur, et, malgré sa supériorité numérique, devait succomber

sous des généraux tels que Sylla, Métellus, Crassus et Pompée. La trahison leur vint en aide. Soit prestige du grand nom de Sylla, soit habileté de ses émissaires, caprice du soldat ou défaut de confiance dans ses chefs, la défection fut plus fréquente encore au nord qu'au sud de la Péninsule. Un jour, une partie de la cavalerie espagnole de Carbon passe à l'ennemi durant le combat. Un autre, des traîtres ouvrent une place à Métellus. Au combat de Faventia, six mille soldats du parti populaire se tournent contre leurs camarades. Les troupes recrutées dans la Cisalpine désertent et vont grossir le corps d'armée de Métellus. Toute une légion, sous les ordres d'Albinovanus, imite bientôt cet exemple. Il avait cherché à la retenir, et, pris de regrets en voyant le désarroi de l'armée, noue des intelligences avec Sylla. Impatient de se faire pardonner, voilà ce qu'il imagine : il invite Norbanus et tous ses officiers à un banquet. Le général ne put s'y rendre et cette circonstance le sauva ; car, à un signal donné par Albinovanus, tous les convives furent égorgés. A ce prix, le traître obtint son pardon[1].

Carbon découragé quittait bientôt l'Italie pour chercher un refuge en Afrique. Ses soldats désertaient ou passaient à l'ennemi. Des flots de sang devaient toutefois couler encore. Les Samnites et les Lucaniens, opérant de concert avec quelques corps détachés de l'armée du nord, avaient résolu de dégager le jeune Marius et les débris de ses forces bloqués dans Préneste. Mais les dé-

1. Appien, *Guerres civiles*, I, 90, 91.

filés donnant accès vers la place étaient occupés par l'ennemi. Impossible de les franchir. Leurs chefs exaspérés, le Samnite Pontius Télésinus, le Lucanien Lamponius, et quelques officiers de Carbon, marchent alors rapidement sur Rome, dans les vues les plus sinistres. Le moment est venu, criait-on parmi les Samnites, d'exterminer dans son repaire cette louve, le fléau de l'Italie! Sylla, de son côté, arrive à la tête de sa cavalerie. Ses légions suivent à marches forcées et sont bientôt en ligne. Malgré l'heure avancée et la fatigue des siens, l'audacieux général n'hésite pas à attaquer. L'action s'engage, une de ses ailes cède au choc des Samnites; mais celle commandée par Crassus avait culbuté l'ennemi; elle rétablit le combat. Il se prolonge jusque dans la nuit, avec des fortunes diverses. Suspendue par la fatigue, la lutte se ranime au point du jour. Bientôt, un corps de Samnites ou Lucaniens, compromis, offre de se rendre sous promesse de la vie. On la lui garantit, à la charge toutefois de tourner ses armes contre les siens. Il cède et assure la victoire à Sylla, qui ne le fera pas moins égorger[1]. Ainsi la noblesse l'emporta. Cinquante mille cadavres jonchaient le champ de bataille. Pontius Télésinus avait succombé en combattant. Sa tête, coupée par les vainqueurs, est, avec celles des lieutenants de Carbon, Marcius et Carrinas, aussitôt envoyée à Préneste. Elles annoncent au jeune Marius et au chef samnite, frère de Télésinus, le sort qui les attend. Ils cherchent à s'échapper de la place par un souterrain. L'issue en était gardée, la mort inévita-

1. Plutarque, *Sylla*, 30.

ble. Ils prennent le parti de s'entre-tuer et se ruent l'un sur l'autre, le fer en main. Télésinus tombe frappé à mort, et Marius obtient d'un esclave, compagnon de sa fuite, qu'il le délivre de la vie. Tout était perdu. La garnison et les habitants se rendent à discrétion. En attendant la décision de son chef, Ofella lui transmet la tête de Marius. Ces restes sanglants attestaient encore la jeunesse. Sylla sourit en les voyant. « Avant de prendre en main le gouvernail, il convient, dit-il, de manier plus longtemps la rame [1]. »

Après sa victoire, il s'était hâté de convoquer le sénat dans le temple de Bellone, en dehors des murs. Prêt à inonder de sang l'Italie, il affectait un scrupule, hésitant, comme général, à pénétrer dans Rome au mépris de la loi, et sollicite du sénat l'autorisation d'y entrer. On la lui accorde. Une fois admis, il débute par demander son rétablissement dans tous ses biens, titres et dignités. Les pères conscrits délibéraient, pour la forme, quand tout à coup une immense clameur, des cris déchirants, partis d'un hippodrome attenant à la curie, retentirent sous ses voûtes. C'étaient ceux de six mille prisonniers samnites et lucaniens qu'on passait au fil de l'épée. « Ne faites pas attention, dit Sylla froidement, ce sont de mauvais citoyens que je fais châtier [2]. » Le mot révélait tout un système.

Glacé d'effroi, le sénat fit droit à ses demandes.

Ce point obtenu, le général court à Préneste, présider

1. Appien, *Guerres civiles*, I, 94.
2. *Id.*, *Ibid.*, 93; Plutarque, *Sylla*, 30.

au massacre de la garnison et des habitants. Il épargne néanmoins les enfants et les femmes, et fait grâce aux Romains. Il se réservait de proscrire. Sur ces entrefaites, la trahison lui livre, durant la nuit, Norba, place voisine. Mais, avertis par le sort de Préneste, les habitants mettent le feu à leur ville et trouvent la mort dans les flammes.

En poursuivant son œuvre de destruction, Sylla ne perdait point Rome de vue. Des deux consuls, l'un était mort, l'autre en fuite. Il provoque la nomination d'un inter-roi. Valérius Flaccus, père du proconsul égorgé par Fimbria, est élu. Sylla écrit aussitôt au sénat qu'il consent à prendre en main la réforme de l'État. Le consentement était un ordre. Les vues des pères conscrits se confondaient, du reste, avec celles de leur impitoyable allié. Sous le coup de la terreur qu'entretenaient dans Rome les derniers massacres, est alors soumis au peuple, et de suite adopté, un projet de loi, conférant à leur auteur, avec la dictature, la disposition absolue des biens, de la liberté, de la vie de ses concitoyens, le droit enfin de modifier, d'abroger les lois de la République, pour leur substituer celles qu'il lui conviendra d'imposer.

Une fois établi au pouvoir, le dictateur s'explique : il frappera quiconque a, depuis la trêve conclue entre Scipion et lui, occupé un grade, exercé une magistrature dans le parti populaire. Tel n'est pas son dernier mot toutefois. Bientôt, de simples rapports de bienveillance ou d'affaires avec un suspect, quelques mots, une attitude, une physionomie tenus pour hostiles au régime

aristocratique, constituent autant de crimes, et la peine c'est la mort. La confiscation frappe, du même coup, la famille du coupable. Les rigueurs s'étendent d'une génération à l'autre. Exclus de toute participation à l'exercice des droits politiques, les fils des proscrits sont réduits à une sorte d'ilotisme. On confisque sur les enfants les biens que leur ont transmis leurs pères morts en combattant pour la cause du peuple. Tel est le régime qui pèse sur Rome et l'Italie.

Les listes fatales sont enfin publiées. L'une succède à l'autre. Elles désignent tour à tour aux poignards, de deux à quatre mille sept cents victimes, selon les uns; quinze mille, selon les autres[1]. Et ces variantes s'expliquent : les tables de proscriptions reçurent, après coup, une foule de noms, selon que l'exigeaient la haine et l'avidité des complaisants, des favoris du dictateur, ou la nécessité de ratifier les meurtres commis par eux.

A côté des proscriptions individuelles figurent bientôt les massacres, les confiscations en masse. Des provinces, des cités, des populations entières sont frappées à leur tour. Le Samnium est dévasté. La Campanie, l'Étrurie ont le même sort Les habitants sont traqués, dépouillés, exterminés sur une foule de points, réduits, pour la plupart, à la condition d'ilotes. Les municipes les plus florissants perdent tout, jusqu'à leur territoire. A Préneste il faut ajouter Spolète, Interamnium, Florentia. Sulmo est détruit de fond en comble; le massacre y est général.

1. Appien, *Guerres civiles*, I, 95; Florus, III, 21, Valère Maxime, IX, 2, 1; Orose, V, 22; Eutrope, V, 9.

Le dictateur a besoin de terres pour ses soldats[1]. Les rigueurs s'étendent hors de la Péninsule. Envoyé en Sicile, en Afrique, contre les débris du parti populaire, Pompée, vainqueur, y met froidement à mort ceux des chefs tombés entre ses mains. Il préside en personne au supplice de Carbon, naguère son protecteur[2].

Les atrocités des deux Marius offraient le caractère de la fureur. Plus sinistres, celles de Sylla sont l'application d'un système; chez lui la férocité procède avec calme, avec une sorte d'ironie. Elle a le rire sur les lèvres.

L'un de ses meilleurs officiers, Lucius Ofella, persévérait, en dépit d'une de ses lois, à briguer le consulat sans avoir passé par les dignités intermédiaires. On était sur la place publique. Les comices se réunissaient. Le dictateur voit son lieutenant solliciter les suffrages et donne à un centurion ordre de le tuer. Celui-ci obéit : l'opiniâtre candidat est égorgé ; la foule s'émeut, menace le centurion. Sylla monte à la tribune et dit froidement au peuple : « Ce sont mes ordres qu'on vient d'exécuter ; Ofella me désobéissait. » Puis il débite aux assistants consternés l'apologue que voici : « Un laboureur était, durant son travail, incommodé par les pous. Il retire à deux reprises sa tunique pour la secouer, mais inutilement. Il prend alors son parti et jette son vêtement au feu. Avis à ceux qui me réduiraient à sévir une troisième fois[3]. »

Rien n'étonne d'un tel naturel. On comprend que,

1. Florus, III, 21.
2. Plutarque, *Pompée*, 10; Appien, *Guerres civiles*, I, 96.
3. Appien, *Guerres civiles*, I, 101; Plutarque, *Sylla*, 33.

poursuivant ses ennemis jusque dans la tombe, il fit ouvrir celle de Marius pour tirer vengeance de ses restes. Ce n'était pas assez; le vainqueur des Cimbres laissait un parent, Marius Gratidianus. Il faut sa vie à Sylla; mais on ne se hâte point; la torture d'abord; les yeux lui ont arrachés, les membres brisés tour à tour. On prolonge à plaisir les tourments et l'agonie. La haine semble redouter que la mort ne vienne, encore cette fois, lui dérober sa victime [1].

Les bourreaux s'offraient en foule à ce génie impitoyable. On reconnaît ici le peuple avide de sang humain, jusque dans ses fêtes. Les uns tuent en vue de la prime accordée au meurtre, les autres par goût, par instinct de férocité; ceux-ci par ressentiment, ceux-là par convoitise; bon nombre devancent l'inscription sur les listes fatales, assurés de l'obtenir du dictateur, en achetant de ceux qui l'approchent ce moyen infaillible de se faire adjuger à vil prix les biens de la victime. Tous se portent au meurtre avec la même ardeur : dans Rome, les sicaires poussent plus d'une fois le zèle jusqu'à traîner des malheureux aux pieds de Sylla et les égorger devant lui. Les rues, les chemins, les places publiques ne sont pas seuls inondés de sang. Ni le foyer domestique, ni les temples des dieux ne garantissent du poignard. Les proscrits sont, à l'occasion, frappés jusque sous les yeux, dans les bras d'un père ou d'une mère, d'une épouse ou d'un fils. On en vit, dans le nombre, succomber sur le

1. Valère Maxime, IX, 2, 1.
2. Id., *ibid.*

seuil de leur propre maison que leur fermaient leur proches [1], tandis que des esclaves risquèrent parfois leu vie pour le salut de leurs maîtres.

Le petit nombre de traits isolés dont les document contemporains ont perpétué le souvenir, sont d'accor avec l'ensemble des faits généraux recueillis par l'his toire.

Rien ne peut étonner de Catilina. Le cœur ne se sou lève pas moins, en voyant ce rejeton d'une illustre famill se constituer le chef d'une bande d'égorgeurs, recevoi comme eux la prime du sang, et, devenu l'assassin de so beau-frère, se faire un titre de sa férocité pour obtenir d dictateur l'inscription de sa victime sur les listes fatales

Quant à Crassus, le futur triumvir, il se contentait d' ajouter subrepticement le nom d'un homme inoffensi dont il convoitait les riches domaines [2].

Une fois Sylla au pouvoir, un certain Oppianicus, d Téanum, assassin, empoisonneur émérite, et recherch dans son pays pour une foule de crimes, affecte tout coup le zèle le plus ardent pour la cause aristocratique Il fait ainsi proscrire les magistrats qui informent contr lui, puis les égorge de sa main, ainsi qu'un complic dont il redoute les révélations [3].

Deux Roscius d'Améria font assassiner leur paren Sextus, et s'abouchent avec Chrysogone, l'un des affran chis du dictateur. Ce familier obtient de lui l'inscriptio

1. Appien, *Guerres civiles*, I, 95.
2. Plutarque, *Crassus*, 6.
3. Cicéron, *Pro Cluentio*, § 8 et suiv.

de la victime au nombre des proscrits, se fait adjuger ses biens à vil prix et les partage avec les auteurs du meurtre. Sextus laissait un fils, c'est lui qu'on accuse du crime. Les notables d'Améria se rassemblent, chargent des délégués de réclamer près de Sylla au nom de toute la ville. Chrysogone fait en sorte de les éconduire. Ils ne sont point admis. Le jeune Cicéron plaide pour l'accusé et démontre son innocence ; mais malgré l'éclat de l'affaire et l'énergie déployée par le défenseur, l'affranchi et ses protégés conservent leur proie[1].

Combien de faits de même nature dont la trace nous échappe! Comment expliquer ces horreurs si ce n'est par l'état des mœurs, par l'exemple de Sylla qui les résume en sa personne? On le retrouve encore ici. Profondément personnel, sceptique et depuis longtemps sans illusions, il voit partout l'égoïsme et agit en conséquence. La crainte et l'intérêt, tels sont ses moyens d'action. Comprimer et acheter, intimider et séduire, voilà son système. Ses actes en font foi. Comme il extermine, on le sait. A une telle œuvre il faut des bourreaux : il paye chaque tête qu'on lui apporte. Exercée sur tout un peuple, la compression exige une force dévouée, organisée, prête à se réunir au premier signal : il s'assure d'elle, en donnant aux soldats les terres qu'il enlève à ses ennemis. En butte une première fois aux ressentiments, aux poignards, sa tête peut être encore menacée : il choisit, parmi les esclaves que la confiscation a dévolus au domaine public, dix mille des

1. Cicéron, *Pro Roscio Amerino*, 6 et suiv.

plus valides et des plus résolus, les affranchit, en fait des citoyens, les arme et leur accorde une paye. Il a ainsi sous la main une troupe irrévocablement attachée à sa fortune. Elle veillera sur ses jours, et obéira en aveugle. Quant à ses lieutenants, aux hommes politiques, autres instruments d'un ordre plus relevé, il leur donne les biens confisqués ou les leur adjuge à vil prix. C'est un moyen de les lier sans retour à sa cause. Il se fait lui-même une large part dans ces dépouilles. Ce sera une force de plus à sa disposition. Ici le calcul domine. La spoliation et le meurtre en constituent le fond. Combinaisons sinistres, sans doute; moins peut-être que les goûts, les passe-temps, les voluptés auxquels s'abandonne joyeusement l'impitoyable dictateur, au milieu des atrocités dont il donne le signal. On reconnaît ici l'absence complète du sens moral.

Voir dans cet homme étrange l'expression la plus élevée de la société romaine à cette époque, serait aller loin à coup sûr. Comment s'expliquer cependant sa toute-puissance, si ce n'est par la complicité d'un ensemble de naturels au niveau du sien? Un point avéré c'est que ce restaurateur de l'aristocratie, ce nouveau Lycurgue, investi de la plus haute mission, celle de donner des lois à un grand peuple, faisait, chaque jour, deux parts de son temps : le matin, un coup d'œil, sur la place publique, aux têtes sanglantes exposées à ses regards[1], puis les soins que réclame la politique, les audiences, l'attention accordée aux délateurs, la confection des listes

1. Valère Maxime, IX, 2, 1.

fatales, la comptabilité du meurtre, les ordres de sévir contre telles provinces, telles cités; le soir, le banquet, les rires, les joyeux propos, avec un cercle choisi d'affidés, de favoris pour la plupart histrions, baladins, comédiennes, joueuses de flûte, sans oublier certains complaisants des plus ignobles. Tel est le cercle intime au sein duquel Sylla se complaisait. Une fois dans cet indigne milieu, devenu inabordable, si ce n'est pour ces privilégiés, il oubliait tout, sa grandeur et les affaires. Qu'on ne s'étonne point ici : sa jeunesse avait été infâme. Issu d'une famille noble, mais ruinée, il devait le rétablissement de sa fortune à ses complaisances sans bornes pour une courtisane qui l'avait fait son héritier. Tels ont été ses premiers pas dans la vie [1].

C'est cependant de ce foyer de corruption que devait sortir la réforme. Après le bourreau vint le législateur. Sylla se mit à l'œuvre. Il échoua, et devait échouer ; mais la faute en est à son temps comme à lui. Que fonder avec une noblesse corrompue et corruptrice ; une plèbe, des comices, des juges toujours prêts à se vendre; des armées à la disposition du premier ambitieux sachant donner et vaincre? L'entreprise n'est pas moins curieuse. Elle atteste doublement la grandeur du mal, par la violence et par l'inefficacité du remède.

Le législateur tente ici de consommer par les lois l'œuvre inaugurée par les proscriptions. Étendre et consolider l'autorité du sénat, dont il comble les vides et porte le nombre à six cents; supprimer, dans l'intérêt de sa

1. Plutarque, *Sylla*, 2.

dignité, la censure qui l'humiliait en l'épurant; multiplier à Rome les magistrats, rendre ainsi leur action plus active, plus énergique; brider les tribuns, en leur enlevant l'initiative du pouvoir législatif ou, ce qui équivaut, la subordonnant à l'approbation préalable du sénat; refroidir les ambitions si ardentes à briguer le tribunat, en interdisant à quiconque aura exercé cette magistrature l'accès à toute autre dignité; dépouiller les chevaliers au profit du sénat de la juridiction exclusive dont ils avaient si scandaleusement abusé; rendre au collége des pontifes l'élection de leurs membres que la loi Domitia leur avait enlevée, pour l'attribuer aux comices: telles sont les plus saillantes des innovations par lesquelles il restreignit la souveraineté populaire.

Ses vues s'étendaient au delà. Déterminé à prémunir l'aristocratie contre elle-même, contre la pente des ambitions à envahir le pouvoir, et celle des grands talents à s'y perpétuer, il les réduisit à s'arrêter successivement à chacun des degrés d'une hiérarchie inflexible, et interdit toute réélection à la même dignité avant l'expiration de délais de rigueur. Celui entre deux consulats, notamment, dut s'étendre à dix années.

Puis vint une série de lois ajoutant aux rigueurs des peines prononcées par la législation en vigueur, contre le vol, l'homicide par le fer ou le poison, le faux en matière de testaments ou autres, l'altération ou la contrefaçon des monnaies, l'adultère, le péculat, les exactions de toutes sortes, les tentatives d'embauchage, de corruption sur les gens de guerre; nomenclature attestant ici à

quel point le nombre et la gravité des crimes s'étaient accrus durant les guerres civiles.

Cette partie de son œuvre lui survécut, et, chose remarquable, on appliqua longtemps encore, en Italie, les lois de cet homme de sang, aux assassins, aux grands criminels.

Il était réservé à deux de ses meilleurs lieutenants, Crassus et Pompée, de saper cet édifice par la base. Tels sont les caprices de la fortune. Il s'y attendait peu.

Absorbé, en effet, par d'ignobles spéculations sur les biens des proscrits, le premier ne songeait alors qu'à s'enrichir en les achetant à vil prix ou les envahissant. C'étaient autant de liens le rattachant à la cause de la noblesse. Comment soupçonner là une haute ambition?

Quant à Pompée, passé tour à tour d'un camp dans l'autre, ces revirements attestaient sans doute peu de constance, mais aussi peu de force d'âme. La vanité constituait le trait dominant de ce naturel compassé. C'était une faiblesse de plus. Pour s'allier au dictateur, il poussait la docilité jusqu'à répudier une jeune femme qui l'aimait. On l'avait vu enfin mettre à mort, sans pitié, la plupart des chefs populaires tombés entre ses mains. C'étaient autant de gages donnés à l'aristocratie.

Un seul des futurs triumvirs, César, avait éveillé l'attention du dictateur. Le lien qui le rattachait à Cinna l'eût à lui seul désigné au poignard. Mais deviner, dans ce jeune homme aux allures efféminées, le profond politique, le grand capitaine destiné à s'élever sur les ruines de l'aristocratie, la pénétration même de Sylla n'allait

pas si loin ; et, sur les premières démarches d'amis communs, il consentait à révoquer l'arrêt de mort, à une condition toutefois, la répudiation de la fille de Cinna. Ayant rencontré sur ce point une résistance qui contraste avec la souplesse de Pompée, ce fut alors qu'une illumination soudaine lui arracha un mot dont l'événement a depuis grossi l'importance. C'était vraisemblablement une conjecture, une boutade peut-être, une conviction aucunement. Le fait l'a prouvé : il se laissa fléchir, sans insister sur la condition qu'il avait imposée. Or, s'il eût, comme il le disait, vu plusieurs Marius dans le jeune proscrit, il ne l'eût point épargné. Son abdication attesterait à elle seule sa sécurité. Rome étonnée le vit un jour résigner le pouvoir à la tribune, s'y déclarer prêt à rendre compte de ses actes, congédier ses licteurs, et reprendre le chemin de sa maison avec quelques familiers. Parmi tout ce peuple, un jeune homme osa seul le poursuivre de ses invectives. Il les écouta tranquillement et se contenta de dire : « Ce jeune homme détournera quelque autre d'abdiquer un jour à mon exemple. » Il se retira bientôt dans ses biens de Putéolanum, au milieu du cercle d'intimes et de complaisants parmi lesquels il se complaisait ; écrivant là ses mémoires, se livrant aux plaisirs de la chasse, de la table, et à d'autres, il faut le dire, contrastant d'une façon hideuse avec sa gloire et ses années.

Tout lui avait souri jusque-là. Un amer désappointement était réservé à ce favori de la fortune. Du sein de sa retraite, ses yeux se tournaient vers Rome, que parfois il visitait. Aux élections consulaires pour 676, il y

appuyait deux candidats partageant ses vues. Un seul, L. Catulus, fut élu ; l'autre échoua. Les comices lui préférèrent Em. Lépidus, ancien officier de l'armée aristocratique, mais officier mécontent et s'en faisant un mérite devant le peuple. Or, ce choix était l'œuvre de Pompée. Il avait tenu à faire preuve d'influence sur la multitude en lui recommandant cet esprit inquiet et sans portée, qui ne tarda pas à se signaler à la tribune par ses sorties violentes contre son ancien général [1].

Sylla comptait assez sur lui-même et ses vétérans pour laisser passer ces injures. Mais ce concours prêté à un ennemi le blessa au cœur. Ses dernières volontés en témoignèrent. Elles contenaient de nombreuses dispositions au profit de parents, d'amis, de compagnons d'armes, de familiers et de serviteurs ; le testateur y nommait des tuteurs à ses enfants ; mais pas une libéralité, une marque d'affection, d'estime ou de confiance, pas un mot enfin à l'adresse de Pompée [2].

Le restaurateur du pouvoir aristocratique survécut peu de mois à cet incident. Il expirait vers sa soixantième année, atteint d'un mal qu'on attribue à ses désordres. La rupture d'un vaisseau dans la poitrine accéléra sa fin. Mourant comme il avait vécu, il s'était emporté à ce point de vouloir faire étrangler, sous ses yeux, un comptable inexact et récalcitrant [3].

La discorde éclata aussitôt entre les deux consuls. Ca-

1. Salluste, *Fragments*.
2. Plutarque, *Pompée*, 15.
3. Plutarque, *Sylla*, 37.

tulus insistait pour que ses obsèques eussent lieu à Rome aux frais du Trésor public. Lépidus s'y opposait avec violence. Un conflit semblait imminent. Pompée s'interposa et le prévint. Les restes du vainqueur du peuple, escortés par une foule de vieux soldats qui tenaient à rendre les derniers honneurs à leur général, furent transportés dans la capitale. Le jour de la cérémonie, des masses de parfums, deux mille couronnes d'or offertes à ce cadavre par des cités, des corps de l'armée, des compagnons d'armes, figurèrent parmi ces pompes de la mort On vit les plus jeunes et les plus valides des sénateurs se relayer pour le porter jusqu'au bûcher dressé dans le Champ de Mars, où Rome rendait jadis les derniers honneurs à ses rois. Venaient ensuite les pontifes, les vestales, les magistrats de la grande cité, les chevaliers, des corps d'élite étincelants d'armures de luxe. Les chants, les symphonies funèbres se succédaient. Sénat, prêtres, vestales, magistrats, légionnaires et peuple, en proie, les uns à la douleur, les autres à la crainte d'exaspérer, par leur silence, ces masses de vieux soldats au regard sombre et farouche, répondaient, à intervalles, par des sanglots, des gémissements. Puis une voix s'éleva pour louer officiellement l'auteur des proscriptions. On eût dit des sujets rendant les derniers honneurs à leur souverain. La fière république prenait déjà, d'elle-même, les allures de la monarchie.

V

L'ARISTOCRATIE ET L'OPINION

C'est la condition inévitable de toute restauration imposée par la violence, d'avoir à compter tôt ou tard avec des ennemis implacables. L'œuvre de Sylla ne pouvait y échapper. La haine du peuple contre les nobles se réveillait bientôt, plus profonde que jamais. Il avait accepté la domination de Cinna qui les abaissait, les humiliait. Maintenant il retrouvait, en les voyant au pouvoir, son vieil instinct de jalousie et d'opposition. Il s'indignait de sa nullité et de celle de ses tribuns. Les chevaliers amoindris aspiraient, de leur côté, à un changement qui leur rendît, avec la haute main dans les tribunaux, la prépondérance à laquelle ils devaient leurs richesses. Les fils des proscrits maudissaient un régime qui les réduisait à la misère et à l'ilotisme. La disposition était la

même chez les affranchis, et dans les villes, les contrées de l'Italie également dépouillées, déshéritées. On ne se déclarait pas cependant; car chez cette masse de mécontents épars, sans lien et sans chefs, le sentiment de la faiblesse égalait l'exaspération. L'expérience l'avait prouvé : sans un grand homme de guerre disposant d'une armée, il n'y avait rien à faire. Or, la plupart des sommités du parti des intérêts et des passions populaires, avaient péri par l'épée, le poignard ou la hache. Le seul qui survécût, Sertorius, était en Espagne, y organinisant, y perpétuant la résistance, mais sans action directe sur Rome.

Lépidus cependant s'agitait et se proposait d'agir. Aussi présomptueux qu'incapable, il se croyait appelé à rétablir la souveraineté populaire. Consul en exercice, il protestait et menaçait bientôt. Son collègue Catulus se préparait à la résistance, et la division régnait entre eux. Le sénat, de son côté, se sentait pris de peur; aussi se consumait-il en efforts pour rapprocher les consuls et exigeait d'eux, assez naïvement, le serment de vivre en paix; puis, après l'avoir obtenu, tentait de se concilier la plèbe, en rétablissant les distributions de blé supprimées par Sylla. C'était reculer dès les premiers pas. L'audace de Lépidus s'en accrut.

Il travaillait alors à s'assurer d'un allié plus populaire que lui. Caïus Julius César venait de rentrer à Rome. Les liens qui le rattachaient à Marius, à Cinna, les périls qu'il avait préférés à la honte d'indignes complaisances envers le dictateur, une couronne civique obtenue au siége de Mitylène, le signalaient à l'attention, à la fa-

veur du peuple. Lépidus comprenait à quel point il lui importait de le gagner. Il échoua. Avec ce bon sens qui tient lieu d'expérience, le jeune homme l'avait jugé. Il répondit par un refus.

Ancien lieutenant de Sylla, Lépidus était, il faut le dire, peu digne de confiance. On l'avait, à Rome, vu spéculer sur les biens des proscrits. Nommé gouverneur de la Sicile, il la pillait effrontément[1]. Le désordre de ses affaires était notoire, et le précipitait dans les hasards.

Le gouvernement de la Cisalpine lui échéait cependant à l'expiration de son consulat. Une insurrection venait d'éclater en Etrurie; c'était à lui de marcher contre les rebelles. Il part à la tête d'une armée, comme pour les combattre, et se joint à eux. Ainsi en force, il adresse son ultimatum au sénat qu'il somme, au nom du peuple, d'abroger tous les actes de Sylla, et au sien, de lui assurer le consulat pour l'année suivante. L'assemblée avait sous la main deux armées, deux généraux, Pompée et Catulus, et elle hésitait; elle inclinait à une transaction. Le consulaire Philippe, transfuge du parti populaire, et ayant tout à redouter de lui s'il l'emportait, dut recourir aux plus grands efforts pour inspirer quelque courage à cette noblesse ; elle résolut enfin de résister.

Lépidus marchait déjà sur Rome, tandis que l'un de ses lieutenants, M. Brutus, rassemblait de nouvelles forces dans la Cisalpine. Pompée et Catulus avaient pris position aux abords de la capitale; attaqués par le pro-

1. Cicéron, *C. Verrès*, Act., II, 3, 91.

consul rebelle, ils le défirent complétement. Il combattait au nom du peuple et aucun mouvement n'éclata dans Rome. La population put assister à la lutte du haut de ses collines; elle regarda; ce fut tout.

Pendant que Catulus poursuivait les vaincus, Pompée marchait contre Brutus. Aussi malheureux que son chef, le lieutenant est défait et réduit à se rendre. Pompée le reçoit à merci, attend trois jours, et le met à mort. Il avait réfléchi. Visant à un grand commandement militaire, il lui convenait de se montrer zélé et peut-être redoutable. Fait prisonnier comme Brutus, le fils de Lépidus est exécuté à son tour. Parvenu à gagner la Sardaigne, le père, de son côté, y mourait, après de nouveaux échecs.

Tout n'était pas fini cependant, et le sénat put comprendre que désormais, avec les généraux et les armées, le pouvoir allait de péril en péril. Pompée entendait imposer son concours à l'État. Il insinua qu'il convenait de l'envoyer en Espagne prêter assistance au vieux Métellus, qu'y déroutaient les mouvements rapides, les retours inattendus de Sertorius On chercha vainement à éluder, à obtenir qu'il licenciât son armée. Il demeura sourd et en armes sous les murs de Rome. Catulus n'était point un capitaine à lui opposer. Cette aristocratie, rétablie dans ses priviléges par un général et au prix de tant de sang, fut réduite à s'incliner devant un autre. Pompée partit investi du commandement qu'il exigeait.

L'événement le prouvait : la force résidait dans l'armée.

Réduit à lui-même, le peuple pouvait, au plus, conférer par ses votes les dignités ouvrant l'accès aux grands commandements militaires. Le temps n'en était pas encore arrivé pour le jeune César. Sonder, préparer le terrain lui appartenait toutefois. Résolu à laisser aux tribuns leur rôle d'agitateurs, exclu par son âge des hautes magistratures donnant les armées, il lui fallait suivre la route battue, se signaler, à l'exemple de toutes les jeunes ambitions, en se portant accusateur de quelque grand coupable. C'est le parti auquel il s'arrêtait. L'opinion était alors réactionnaire. Il dirigea donc ses attaques contre les créatures du dictateur, Cornélius Dolabella, Antonius Hybrida, et d'autres dont le nom ne nous est point parvenu. Or, telle était sa puissante organisation que, dès le début, il s'élevait au niveau des premiers orateurs de l'époque. Les coupables furent absous cependant, car l'élément sénatorial dominait dans les tribunaux. Mais ces injustices profitaient à l'ambitieux jeune homme, en soulevant et lui conciliant l'opinion.

Les tribuns, de leur côté, tenaient le peuple en haleine. Impatients de ressaisir leurs vieilles prérogatives, la violence de leurs discours atteste ses hésitations. Cependant, en 678, une émeute éclatait à Rome. Elle fut réprimée par le consul Scribonius Curion, et l'un des tribuns qui l'avait provoquée, L. Sicinius, périt dans la lutte [1].

César quittait l'Italie sur ces entrefaites. Il se dirigeait vers Rhodes pour y suivre, à l'exemple de Cicéron, les

1. Salluste, *Fragments*, III, 22.

cours d'un rhéteur célèbre, Apollonius Molon. Son génie clairvoyant savait attendre, et le temps était pour lui. Les causes qui, depuis plus d'un siècle, énervaient l'aristocratie romaine, loin de céder à la restauration violente qui l'avait rétablie au pouvoir, se développaient de plus en plus, et la force d'emprunt que lui avait prêtée Sylla, tendait au contraire à diminuer. Chaque année enlevait une partie de ces vieux soldats usés par les fatigues et les excès.

De loin comme de près, le jeune patricien populaire attirait du reste l'attention. Il naviguait vers Rhodes lorsqu'il fut surpris et capturé par des pirates. Ils lui demandent vingt talents pour prix de sa liberté ; lui, se prend à sourire et leur en promet cinquante. Il leur impose ainsi, et demeure quarante jours environ à la merci de ces flibustiers. C'était le temps nécessaire pour se procurer la somme. Dans l'intervalle, sa sérénité, sa liberté d'esprit ne se démentent pas un instant. Il lit, écrit, fait même des vers, et quand les querelles ou les chants de ces hommes grossiers l'importunent, il leur commande le silence. Les trouve-t-il insensibles au charme de ses compositions, il leur jette les noms de brutes et de barbares, et leur déclare en plaisantant que, une fois libre, il leur donnera la chasse, les prendra et les fera mettre en croix. Il riait, mais tint parole ; à peine délivré, il réunissait une flottille, surprenait les forbans, les capturait et leur infligeait la peine réservée aux pirates[1].

1. Plutarque, *César*, 2 ; Suétone, *César*, 4.

Cet acte de haute justice accompli, il se rend à Rhodes et s'y consacre à l'étude. Mais il apprend tout à coup que Mithridate a défait, près de Chalcédoine, le consul Aurélius Cotta. Les lieutenants du vainqueur envahissaient déjà la province d'Asie. Aussitôt l'ardent jeune homme laisse là Rhodes et l'étude. Il rassemble, il organise un corps de volontaires avec tout ce qu'il peut réunir d'hommes et d'argent, prend pied en Asie, attaque les généraux du roi de Pont, et, après une suite d'engagements heureux, les chasse des possessions romaines qu'il maintient ainsi dans l'obéissance; puis va reprendre le cours de ses études [1].

Il est, une fois de retour à Rome, nommé tribun militaire. C'était un premier pas, mais peu cependant pour lui. Il connaissait assez la guerre pour la comprendre et se juger. Servir en Asie sous Lucullus, l'élève et l'ami de Sylla, en Espagne contre Sertorius, en d'autres termes, contre son propre parti, lui répugnaient également. Il se fixe donc à Rome. C'était avec le peuple et par le peuple qu'il entendait se pousser, comptant obtenir ainsi, à son heure, les grands commandements militaires. Cette ambition, qui se cachait encore sous les dehors les plus séduisants, n'échappait pas à tous les yeux. Cicéron, si jaloux lui-même de s'élever, l'avait devinée et la signalait déjà [2].

Quel que dût être l'avenir, et soit que l'abaissement de la noblesse fût pour le jeune patricien le but ou le

1. Suétone, *César*, 4.
2. Plutarque, *César*, 3.

moyen, la timidité du sénat semblait prendre à tâche de le seconder. Ce grand corps démolissait, pièce à pièce, la plupart des défenses que la dictature avait multipliées autour de lui. Les tribuns lui faisaient peur : il se flatte de les désarmer par des concessions, et leur ouvre de nouveau l'accès à toutes les dignités. Ému des scandales offerts par la justice sénatoriale, le peuple réclame la réforme des tribunaux : les pères conscrits lui demandent, à titre de transaction, d'attendre au moins le retour de Pompée. On ne pouvait proclamer plus haut la prépondérance militaire[1].

Ces concessions, ces tâtonnements attestaient la décadence et la faiblesse. Placée entre une plèbe hostile et des armées recevant le mot d'ordre de leurs généraux, l'aristocratie n'eût pu conjurer le péril qu'en imposant aux masses, comme autrefois les patriciens, par un mélange de droiture et d'habileté, par l'ardeur du patriotisme et la sévérité des mœurs. Or la médiocrité, l'égoïsme, les mauvaises passions dominaient dans les régions du pouvoir. La corruption, si audacieuse déjà depuis près d'un siècle, et qui, chez les nobles, se manifestait surtout à l'origine par l'ambition, l'avidité, l'usurpation des terres conquises sur l'ennemi, avait, sans renoncer à ces traditions, pris un autre caractère, une physionomie nouvelle. Elle était devenue plus voluptueuse, plus élégante, plus raffinée, plus curieuse des splendeurs et des délicatesses du luxe. L'horizon s'était étendu pour elle, avec la puissance et la richesse de Rome. On

1. Salluste, *Fragments*, liv. III, 22.

y affichait un profond dédain pour ce petit peuple de la Grèce qu'on venait de subjuguer [1]. Sans pitié pour sa légèreté, sa souplesse, son esprit de mensonge et de ruse, son impudence à se parjurer, la haute société romaine affichait la plupart des vices de ces vaincus, sans oublier le scepticisme et l'impiété. Tout en se reflétant sur les esprits, les lettres grecques, alors à l'état de décadence, loin d'épurer, d'élever les âmes, concouraient à les énerver. Si quelques génies heureux commençaient à reproduire sur la scène, dans la poésie et l'éloquence, l'éclat des grands modèles appartenant au siècle de Périclès, ou qui l'avaient précédé; si un petit nombre de naturels privilégiés s'élevaient, sur les traces de Zénon, jusqu'aux austérités du stoïcisme, le reste s'attachait de préférence, dans les spéculations philosophiques, aux doctrines qui, prêchant le doute ou l'incrédulité, mettent les passions à l'aise et secondent l'élan de l'homme vers le plaisir. Épicure trouvait bientôt à Rome un brillant interprète dans Lucrétius Carus, ce poëte du matérialisme, destiné à couronner son œuvre par le suicide. Des théories, l'esprit positif des Romains avait aussitôt passé à l'application, à la pratique. On cite, à cette époque, tel grand ayant à ses gages jusqu'à cinq philosophes grecs, tous pris à la secte du plaisir, et dont l'office était de justifier les passions, de légitimer tous les voluptueux caprices de leur noble patron [2].

On conçoit quels scandales, quels débordements en-

1. Cicéron, *Pro Flacco*, 5.
2. Cic. *C. Pison*, 27, 38; *Post redit. in Sen.*, 6.

courageait cette consécration de tous les vices, déchaînés au nom de la sagesse. Nous reculons devant ce tableau, pour nous expliquer seulement sur les prodigalités, les extravagances du luxe. Il dépassait toutes les bornes. Le goût réel ou affecté des tableaux, des statues, des vases précieux, les plaisirs de la table, la magnificence des bâtiments, la richesse et l'étendue des villas, les masses d'esclaves voués aux satisfactions de tous les besoins factices d'une société raffinée, absorbaient chaque année des sommes immenses. Des pourvoyeurs se répandaient de tous côtés, pour le compte des gourmets devenus de plus en plus nombreux, et rapportaient, des points les plus éloignés, les oiseaux, les poissons, les coquillages que leur rareté recommandait à l'orgueil autant qu'à la sensualité. On était arrivé à enclore, aplanir ou percer des montagnes, à creuser des lacs dans les jardins [1]. Les domaines des riches envahissaient les mers, et les môles, sur lesquels s'élevaient leurs villas, enfermaient dans leur enceinte les viviers où les délicats de l'époque entretenaient des murènes, non loin des réserves où se multipliait le gibier destiné à leurs tables. Les maisons de ville n'étaient pas moins somptueuses : Lucius Crassus payait jusqu'à cent mille écus dix colonnes destinées à la façade de la sienne [2].

Aussi la poursuite des honneurs était-elle désormais un calcul, une spéculation, chez une foule de corrompus réduits à les enchérir pour avoir des provinces à piller,

1. Salluste, *Catilina*, 14.
2. Valère Maxime, IX, 1, 1.

des justiciables à rançonner. Acheter les comices, se concilier la plèbe par l'éclat des fêtes et des spectacles, puis se livrer aux pratiques les plus condamnables pour faire fructifier cette mise de fonds, tel était le cercle dans lequel on tournait incessamment. Il fallait de plus, vers cette époque, se concilier, assure-t-on, au prix de l'or, la maîtresse d'un certain Céthégus, grand artisan d'intrigues, et sans le concours duquel on n'obtenait rien à Rome; tant il exerçait d'influence sur les coteries dont il était l'âme [1].

Le jeu était dangereux, l'enjeu énorme; mais on rentrait, en général, dans ses avances, et, tout compte fait, le profit demeurait considérable, même après le prélèvement de la prime d'absolution à payer aux juges, en cas d'accusation et de poursuites.

Aussi ne saurait-on s'imaginer à quel niveau était descendue la conscience, même chez les plus considérables, à Rome. Voici un exemple commun à Crassus, depuis l'un des triumvirs, à Hortensius le grand orateur. Un misérable s'était mis en tête d'envahir une riche succession, celle de Minutius Basilus. Il fabrique un testament par lequel, en s'instituant héritier, il donne une partie des biens à ces deux grands personnages. La fausseté de l'acte était évidente. Ils acceptent cependant, et, grâce à leur crédit, l'acte est maintenu [2]. Hortensius était, on le voit, digne de défendre Verrès.

Ce Verrès est pour nous le type du proconsul. D'autres

1. Plutarque, *Lucullus*, 6.
2. Valère Maxime, IX, 4, 1.

l'ont précédé, l'ont suivi dans la même voie[1]. Ce sont eux que nous allons contempler en lui.

Il avait, dans la carrière des honneurs, débuté par des infamies. Elle ne lui fut point fermée. Le peuple l'élut à de plus hautes magistratures; et quand il eut dépassé la mesure de tous les crimes, la noblesse intervint pour le protéger.

D'abord questeur sous Carbon, il le trahit et s'approprie la caisse de l'armée[2]. Sylla le reçoit cependant à bras ouverts, et le gratifie de la dépouille de plusieurs proscrits. Bientôt lieutenant de Dolabella, gouverneur de la Cilicie, sa route vers cette province est signalée par une suite de vols et d'atrocités. Arrivé à Sicyone, il veut mettre à contribution l'un des principaux magistrats de la ville. Le Grec refuse. Il le fait enfermer alors dans un étroit réduit au milieu de sarments allumés, et part, l'y abandonnant[3].

En Achaïe, il fait main basse sur les tableaux qui le tentent; pille, à Athènes, les trésors du temple de Minerve; dépouille de toutes les images des dieux les sanctuaires de Délos, de Chio, d'Érythrée, de Samos et de Pergame[4].

A Lampsaque, il entreprend de faire enlever par ses esclaves et ses appariteurs une belle jeune fille, appartenant à l'un des notables de la ville. La famille résiste.

1. Tite Live, *Epitome*, liv. XLIII.
2. Cicéron, *C. Verrès*, act. II, liv. I, 14, 30.
3. Id., *ibid.*, 17.
4. Id., *ibid.*, 17, 23.

Une lutte s'engage. Un licteur y périt. Et telle est la justice romaine que le père et le frère de cette enfant, déclarés coupables de l'avoir défendue, sont condamnés à mort et exécutés [1].

Après l'éclat d'une telle affaire, revenu à Rome, enrichi par des rapines de toutes sortes, Verrès brigue la préture et y est élu. C'est alors que, sous les yeux du peuple romain, ce magistrat de son choix trafique de la justice, durant une année, soit par lui-même, soit par sa maîtresse Chélidoné, de moitié dans tous ses profits. Cicéron parle de plus de six cents jugements dont l'iniquité scandaleuse atteste la vénalité du préteur [2].

A l'expiration de sa magistrature, cet homme infâme est donné pour gouverneur à la Sicile. Alors il redouble d'audace. Vendre ses sentences au plus offrant; dépouiller les temples des dieux; enlever partout où il lui convient les tableaux, les statues, les objets d'art; pressurer les agriculteurs, sous prétexte de la dîme due par eux à l'État; user de violence et de ruse pour s'emparer de leurs grains, de leur argent, ce sont là jeux pour lui, les moindres de ses exactions. Tout vaisseau abordé en Sicile avec une riche cargaison est saisi par ses agents et confisqué. Accusés de piraterie ou d'intelligences avec Sertorius, le capitaine et l'équipage sont jetés dans les souterrains des Latomies [3].

Les fonds consacrés à l'entretien d'une marine pour

1. Cicéron, *C. Verrès*, act. II, I, 24, 33.
2. *Id.*, *Ibid.*, 40, 49, 50, 60 et suiv.
3. *Id.*, *Ibid.*, act. II, 2.

la défense de l'île sont détournés par le gouverneur. Hors d'état de tenir la mer, dépourvue des agrès et des équipages nécessaires, la flotte s'aventure un jour à quelque distance du port. Elle est attaquée par des pirates, réduite à se jeter à la côte, et incendiée sous les yeux des habitants. Aussitôt, pour se débarrasser d'accusateurs, en droit de lui attribuer ce désastre, Verrès livre à la hache des licteurs tous les capitaines, moins un, le mari de sa maîtresse [1]. Cependant une barque de pirates avait été surprise et capturée peu avant. Le peuple de Syracuse réclamait, à cette occasion, le supplice de l'équipage. Il se composait d'hommes jeunes et valides qu'on pouvait vendre avec avantage; le capitaine était riche et promettait une forte rançon : le gouverneur les épargne, et, se bornant à sévir sur quelques matelots, vieux ou difformes, substitue à leurs camarades un nombre égal de Romains incarcérés par lui, puis les livre aux bourreaux, la tête enveloppée de façon à les rendre méconnaissables [2].

Un trait eût manqué à ce tableau si, de retour à Rome, le fléau de la Sicile n'eût trouvé de nobles et ardents protecteurs. Ils ne lui firent point défaut. Des magistrats prirent publiquement en main la cause du magistrat prévaricateur. On en peut citer jusqu'à trois dans la seule famille des Métellus : Quintus, alors consul désigné; Marcus, revêtu de la préture urbaine, et Lucius, devenu gouverneur de la Sicile. Quintus poussa le dévouement

1. Cicéron, *C. Verrès*, V, 32, 52.
2. *Id.*, *Ibid.*, 28.

jusqu'à mander par devers lui les délégués de cette province, et tenta de les effrayer de son crédit comme premier magistrat de la République, de celui de Marcus auquel appartenait la direction du débat, du pouvoir enfin de Lucius sur eux et leur pays [1]. L'autre consul, Hortensius, avait accepté la défense du coupable.

Aussi Verrès allait il, répétant avec assurance qu'il était tranquille, ayant, grâce aux dieux, pris assez pour satisfaire tout le monde, ses juges, son défenseur et lui-même.

Aucun moyen n'était du reste négligé. Des marchés avaient été conclus avec ces agents de corruption, en faisant à Rome profession publique, sequestres, intermédiaires, répartiteurs (*sequestres*, *interpretes*, *divisores*). Des fonds étaient, selon l'usage, consignés entre les mains des premiers, comme garantie de l'exécution des engagements à prendre envers les juges.

L'éloquence, l'énergie de l'accusateur triomphèrent de toutes ces menées, en les dévoilant. Mais les moyens extrêmes auxquels dut recourir Cicéron, les vérités accablantes qu'il jette à la face du tribunal comme des nobles protecteurs du coupable, révèlent l'abjection de tous, et donnent la mesure du mal. Jamais corps de l'État, jamais magistrature ne se virent condamnés à entendre un pareil langage; et leur patience le justifie.

Pour aller jusqu'à leur conscience, l'orateur s'adresse en même temps à la pudeur, à l'intérêt, à la crainte.

« C'est, leur dit-il, une opinion accréditée, non-seule-

1. Cicéron, *C. Verrès*, act., I, § 9.

ment en Italie, mais chez tous les peuples, qu'obtenir la condamnation du riche coupable est chose impossible à Rome [1]. »

Il leur rappelle les acclamations de la foule en entendant Pompée s'élever à la tribune contre les exactions dévorant les provinces, et le scandale des acquittements qui répondent à leurs plaintes [2]. « Cette cause, s'écrie-t-il, est une occasion que le Ciel vous offre d'apaiser l'indignation soulevée par une suite de décisions iniques, et de rentrer ainsi en grâce auprès du peuple romain. Oui, voici le moment d'affranchir votre ordre de la réprobation, de la honte et de la haine encourues par lui. » Puis, les menaçant dans l'une des prérogatives auxquelles ils attachaient le plus de prix, il affirme que, en insistant sur le rétablissement de la puissance tribunitienne, Rome avait aspiré, avant tout, à la réforme des institutions judiciaires.

En affectant, enfin, de ne s'adresser qu'au coupable et à ses agents de corruption, ce sont en réalité ses protecteurs et les juges eux-mêmes qu'il interpelle, lorsqu'il recommande à ceux qui ont déposé, promis ou accepté de l'argent dans cette affaire, ou mis au service de l'accusé leur crédit et leur impudeur, de ne pas devenir ses complices par leurs actes ou par l'expression de leurs vœux [3].

On l'entend même s'écrier que les juges auraient beau

1. Cicéron, *C. Verrès*, I, § 1.
2. *Id.*, *Ibid.*, 15.
3. *Id.*, *Ibid.*, 15.

déclarer le coupable innocent, ils ne sauraient l'arracher des mains du peuple.

Il n'en fallait pas moins pour obtenir justice. Verrès, ses protecteurs et ses juges se sentirent vaincus. Le monstre s'exila. Tel fut son châtiment, hors de proportion sans doute avec ses crimes. Encore est-il à remarquer que le rétablissement des tribuns dans leurs antiques prérogatives ne fut point étranger à ce résultat.

Il faut ici nous reporter en arrière.

VI

RÉACTION

Pendant que le sénat faisait, à Rome, preuve de tant de corruption et de faiblesse, au dehors, la tactique et la discipline assuraient l'avantage aux armes de la République sur la plupart des points où elles avaient pénétré. Les barbares, toujours prêts à envahir les frontières de la Macédoine, étaient refoulés vers le nord; les pirates infestant les côtes d'Asie, poursuivis et frappés jusqu'en Cilicie, au fond de leurs repaires. Lucullus, avec cinq légions au plus et quelque cavalerie, détruisait, en Orient, l'armée de trois cent mille hommes que Mithridate avait concentrée devant Cyzique; accablait, dans deux batailles, les nouvelles forces réunies à la hâte par cet infatigable adversaire; le réduisait à fuir au fond de l'Arménie; puis parcourait en vainqueur le Pont et les pro-

vinces limitrophes. Il se préparait enfin à porter la guerre au cœur des États du roi des rois, Tigrane, chez lequel s'était réfugié l'éternel ennemi du nom romain. A l'occident, le vide opéré par une suite de campagnes dans les rangs des bannis formant, en Espagne, le noyau des forces de Sertorius; la lassitude et le découragement des indigènes, parmi lesquels il se recrutait; enfin, la mort de ce grand homme de guerre et l'incapacité de Perpenna, qui l'avait assassiné pour prendre sa place, secondaient les armes et rétablissaient l'autorité de Rome dans la Péninsule ibérique.

Un revers l'attendait toutefois dans les eaux de la Crète, dont elle tentait vainement de réprimer les pirateries. Sa flotte y était vaincue et capturée par les insulaires. Effrayés eux-mêmes de ce succès, les vainqueurs se hâtaient, il faut le dire, d'offrir satisfaction au sénat. Il demeurait, cette fois, fidèle à son vieux système d'exigence toujours croissante après un échec. Mais sa fermeté même devait prouver ici à quel point il avait conscience de sa propre corruption. Il ne trouvait qu'un moyen de se prémunir contre elle : interdire aux banquiers de la capitale toute avance de fonds aux envoyés de ce petit peuple. Singulier retour aux vertus des premiers âges[1] !

On en était loin à vrai dire : quelques gladiateurs, auxquels s'étaient successivement réunies des masses d'esclaves révoltés comme eux, répandaient la terreur en Italie, où, de progrès en progrès, ils étaient parvenus à s'organiser et à constituer, sous les ordres de Spartacus,

1. Dion, *Fragments*, III.

une force assez imposante pour tenir tête, durant trois années, à celles du peuple roi. Ses recrues tremblaient devant ces fugitifs; et Crassus, qu'on finit par leur opposer, en était, pour rendre la résolution à ses troupes, réduit à agir sur elles par la peur, en les décimant. Les excès, la confiance aveugle, l'insubordination de ses ennemis les perdirent enfin. Défaits dans deux batailles, Spartacus et les siens succombèrent; et Pompée, qui arrivait d'Espagne à marches forcées, accabla les débris de l'insurrection. Rome put respirer alors. La confiance n'y fut pas de longue durée.

Pompée s'avançait vers la capitale, à la tête de ses légions. Il n'était pas de ces hommes qui se dessinent franchement. Aussi, les bruits les plus contradictoires circulèrent aussitôt. Il allait, selon les uns, jouer le rôle et consolider l'œuvre de Sylla; d'autres lui prêtaient des vues favorables au peuple; et chacun se portait au-devant de lui, avec l'empressement qu'on met à saluer le pouvoir[1]. Cependant, Crassus et ses forces arrivaient. On savait les généraux désunis. L'inquiétude redoubla.

Au fond la noblesse seule était menacée. Pompée avait changé une fois de plus. Il inclinait vers le peuple, non par conviction; il n'en avait aucune. Il aspirait au consulat, contre la loi, avant l'âge, sans avoir passé par les dignités intermédiaires; il prétendait aux honneurs du triomphe, et voulait des terres pour ses soldats. Or, il n'avait rien à espérer de la noblesse. Sans tenir compte de son zèle compromettant, le sénat lui avait, après sa

1. Plutarque, *Pompée*, 21.

victoire sur Lépidus, intimé l'ordre de licencier ses forces ; et lui, de son côté, forçait la main au pouvoir pour en obtenir un grand commandement militaire. Des faits de cette nature ne sont pas de ceux qu'on oublie. La méfiance et l'aigreur étaient demeurées réciproques. On avait, pendant près de trois ans, laissé arriérer la solde de ses troupes, et (sa correspondance en fait foi) des menaces lui étaient échappées [1].

Enfin, le sénat pouvait se passer de lui : Lucullus venait de déployer en Orient les talents d'un grand capitaine, et son dévouement était acquis à la noblesse. Or, Pompée haïssait Lucullus, qui ne le goûtait pas [2]. Tout ceci concourait à sa défection. L'évolution semblait hasardeuse, après tant de services rendus aux ennemis du peuple, et de rigueur contre ses chefs. Mais les partis savent faire à leur intérêt le sacrifice de leurs rancunes ; et Pompée mettait à la disposition de ses nouveaux amis ce qui donnait tout alors, une popularité militaire, une épée constamment victorieuse. Le terrain était d'ailleurs préparé par lui. Il venait de livrer au bourreau Perpenna, l'assassin de Sertorius. Possesseur de la correspondance des meneurs populaires avec ce dernier, il la supprimait et se les conciliait ainsi [3]. Enfin, s'il avait besoin d'eux, il leur était nécessaire. On tomba donc d'accord ; et une fois sûr du concours de ses nouveaux alliés, il les étonna par sa résolution. On l'entendit, à la tribune,

1. Salluste, *Fragments*, III, 11.
2. Plutarque, *Lucullus*, 4.
3. Plutarque, *Pompée*, 20.

adhérer pleinement à leur programme, s'engager à rétablir la puissance tribunitienne, et s'élever contre la vénalité de la justice sénatoriale[1].

Quant à Crassus, il s'était d'abord tenu sur la réserve; car il en voulait à Pompée, qui s'attribuait l'honneur de la victoire sur les esclaves. Mais il visait lui-même au consulat, au triomphe; il ne lui convenait pas de se compromettre pour le sénat, en se constituant son défenseur, à la tête de troupes qu'il avait fallu décimer pour en obtenir quelque courage. C'était d'ailleurs, dit Plutarque, un de ces hommes toujours prêts à se tourner, selon l'intérêt du moment, contre tout ce qu'on les a vus défendre avec ardeur[2]. Il se déclara donc pour le peuple et se rapprocha de Pompée, dont il sollicita et obtint l'appui auprès des comices. Dès lors le régime inauguré par Sylla fut condamné, et la noblesse abandonnée à son impuissance. Éloigné du théâtre des événements, le vieux Métellus n'aspirait plus qu'au repos, et se disposait à licencier ses forces. Lucullus, sur lequel eût pu faire fond le parti aristocratique, guerroyait en Orient. Il fallut se résigner. Les dispenses nécessaires à Pompée lui furent accordées par le sénat, qui, de ses mains, ouvrit à son ennemi l'accès aux premières dignités de la République[3]. Le général obtint de plus les honneurs du triomphe. Crassus dut se contenter de l'ovation. C'était beaucoup pour une victoire sur des esclaves. Les vieux

1. Cicéron, *C. Verrès*, act. I, 15.
2. Plutarque. *Crassus*, 7.
3. Cic., *Sur la loi Manilia*, 21.

Romains eussent rougi de s'en glorifier; mais leur esprit était mort avec eux. Alors, les comices réunis élurent les deux généraux au consulat. L'un et l'autre avaient promis de licencier leurs forces. Ils les maintinrent sur pied aux abords de Rome; et c'est à portée, presque en vue de leurs camps que fut rétablie la puissance tribunitienne.

Réduit à un tiers dans les tribunaux, l'élément sénatorial dut y céder la prépondérance à la classe des chevaliers. La majorité était ainsi assurée au peuple. Il rétablit la censure, et le premier acte des nouveaux censeurs fut d'éliminer du sénat soixante quatre de ses membres, créatures de Sylla pour la plupart, et convaincus d'avoir vendu la justice[1]. Parmi ces derniers figurait C. Antonius, que la plèbe nomma presque aussitôt édile, avec cette tache au front. Elle attendait de lui des jeux magnifiques.

Une amnistie fut enfin prononcée en faveur de tous ceux qui avaient pris part aux guerres civiles. César appuya chaleureusement cette mesure à la tribune, comme les précédentes. Elle profitait à son beau-frère Cinna, compromis dans la folle entreprise de Lépidus.

Il est clair que son influence n'avait pas été étrangère au rapprochement opéré entre les deux généraux et son parti. Il devait leur faire accepter bientôt une alliance plus intime, une communauté de vues et d'intérêts qui se prolongea près de huit ans sous ses auspices. Il y fallait sa prodigieuse habileté, car ces deux hommes sem-

1. Cicéron, *Pro Cluentio*, 42.

blaient nés pour se haïr. A l'ambition près, qui divise d'ordinaire, ils différaient en tout point. Pompée, grave, compassé, enveloppé, plein de lui-même et de sa dignité, d'autant plus jaloux enfin de se pousser, de primer, de dominer, qu'il affectait en général l'indifférence et le désintéressement; Crassus, de son côté, plus avide qu'ambitieux, mêlé à une foule d'intrigues, de spéculations, et ne s'en cachant pas, peu soucieux de son renom ou de sa dignité, remuant, insinuant, familier, se faisant tout à tous, et, avec un amour immodéré de l'argent, officieux à ce point de prêter sans intérêts quand il y trouvait son compte.

L'un avait ébloui tout d'abord; l'autre gagnait chaque jour du terrain par ses richesses, ses manières, son obligeance à la disposition de tous et que n'arrêtait aucun scrupule.

Le premier s'effaroucha donc, et prit, un matin, le parti de descendre de ses hauteurs pour se montrer populaire. C'était l'époque où les chevaliers, à la classe desquels il appartenait d'origine, avaient à subir l'inspection du préteur et justifier de leurs services. Consul, à la tête d'une armée et deux fois admis aux honneurs du triomphe, Pompée n'avait aucune preuve à fournir : il n'appartenait pas à la cavalerie. On le vit cependant arriver, tenant son cheval par la bride, et, se mêlant sur un pied d'égalité aux chevaliers stupéfaits, se soumettre de lui-même et répondre aux questions d'usage. Interrogé sur ses campagnes, le naturel revint toutefois : « Je n'en ai fait aucune, si ce n'est sous mes ordres, répondit-il. »

N'importe, le mot fit fortune comme le reste. La vogue était à Pompée.

Crassus alors se pique au jeu, et donne un banquet auquel, convié par lui, le peuple prend place à dix mille tables somptueusement servies. Il fait en outre à la plèbe une distribution de grains pour trois mois[1].

La concurrence était odieuse à son collègue. Les consuls furent donc plus divisés que jamais. Leurs armées campaient aux portes de la ville. La multitude se prit de peur. Un jour qu'ils siégeaient au Forum, leur attitude épouvanta l'assistance. On peut comprendre ici à quel point la plèbe de Rome différait déjà des vieux citoyens qui constituaient la force et suffisaient au salut de la république : l'assemblée recourut, en cette circonstance, aux prières, aux larmes, aux sanglots pour que, abjurant toute haine, les deux généraux consentissent à congédier leurs forces. Crassus se laissa vaincre, et tendit la main à Pompée. Ils licencièrent tous deux leurs armées, et Rome se rassura[2].

Q. C. Métellus et Q. Hortensius leur succédèrent au consulat. L'un protecteur ardent, l'autre défenseur en titre de Verrès. Ils appartenaient tous deux au parti de la noblesse; et toutefois leur élection date de l'époque où la réaction populaire, au plus fort de son ardeur, préludait, par le rétablissement de la puissance tribunitienne, aux réformes qu'il inaugura. Le fait semble inexplicable. Il était dû à l'or de Verrès. Tenant à agir

1. Plutarque, *Crassus*, 12.
2. Appien, *Guerres civiles*, I, 121.

par l'intimidation sur ceux de ses juges qu'il ne pourrait suborner, le bourreau de la Sicile achetait des comices la nomination d'un préteur et de deux consuls à sa dévotion. Le peuple s'était vendu, au moment même où il s'élevait avec le plus de violence contre la vénalité des nobles[1].

Humiliée, amoindrie, l'aristocratie comptait donc encore deux consuls à elle. Eux et leurs successeurs n'ont transmis à l'histoire que le souvenir de leur inertie (685, 686).

Rome avait depuis deux ans un affront à venger sur le petit peuple de la Crète, et le temps s'écoulait sans qu'elle fût en mesure d'agir. Lucullus soutenait en Asie, avec des moyens dont l'insuffisance devait ressortir bientôt, une lutte gigantesque contre les deux plus grands monarques de l'Orient. Après avoir anéanti des armées dix fois plus nombreuses que la sienne et conquis les États de Mithridate, obligé d'y laisser une partie de ses forces, il s'était, à la tête de douze mille fantassins et de trois mille cavaliers au plus, audacieusement avancé au cœur des États de Tigrane; battait et mettait en fuite près de cent mille hommes que lui opposait ce prince, et s'emparait de sa capitale[2]. Mais les marches dans les déserts, dans les montagnes, sous un ciel tantôt brûlant, tantôt glacé, l'affaiblissaient plus que le fer de l'ennemi. Lors même que l'illustre capitaine n'eût point promis

1. Cicéron, *C. Verrès*, act. I, 87.
2. Plutarque, *Lucullus*, 24, 28; Appien, *Mithridatica*, 84, 85.

comme Sylla, dont il partageait les vues, un appui, un chef à la noblesse, c'était un devoir de le seconder. Son propre parti l'abandonna.

En dehors du sénat, c'était non plus seulement la tiédeur, mais la haine que rencontrait le vainqueur de Mithridate et de Tigrane. Les chevaliers, ces gens de finance devenus plus influents que jamais, avaient hâte de le réduire à quitter l'Orient, où sa présence faisait obstacle à leurs exactions. Par bon sens, comme par humanité, il y prenait la défense des populations que les publicains rançonnaient, torturaient sans pitié. Frappée par Sylla d'une amende accablante, la province d'Asie se trouvait, depuis lors, à leur discrétion. Il n'était atrocités auxquelles on ne les vît recourir. Ils saisissaient, enlevaient, vendaient tout, jusqu'aux enfants des tributaires arriérés. Domaines des cités, tableaux, statues ou vases décorant les monuments publics ou les temples des dieux, rien ne leur échappait. La prison, les chaînes, le chevalet, des raffinements inouïs de cruauté réduisaient les retardataires à se vendre, à se donner eux-mêmes en payement, pour échapper au supplice d'être exposés nus, l'été, à l'ardeur du soleil, l'hiver, aux rigueurs du froid. Il avait bien fallu mettre un terme à ces énormités, et la finance de Rome ne pouvait le pardonner à l'audacieux général[1]. Or elle avait ses alliés parmi les meneurs populaires. La gloire de Lucullus les effarouchait. Elle menaçait de lui attacher ses légions et de les gagner ainsi à la cause de la noblesse. Aussi, dans cette ville qui devait sa gran-

1. Plutarque, *Lucullus*, 7, 20.

deur à une suite non interrompue d'invasions et de conquêtes, le Forum retentit tout d'un coup de discours où, prêchant la modération et la justice, avec cette facilité des partis à se faire une morale au service de leurs passions, les tribuns du peuple ne cessaient de s'élever contre l'ambition d'un chef insatiable, selon eux, de hasards et d'aventures [1]. Tout cela faisait l'affaire de Pompée. De nouvelles perspectives allaient s'ouvrir devant lui. Il était demeuré dans la capitale et y ménageait son prestige, en se laissant à peine entrevoir. Il semble que, après sa victoire, le peuple s'effaçât comme lui.

L. Catulus inaugurait le temple de Jupiter au Capitole, et, à l'occasion des jeux qu'il donnait en même temps au peuple, faisait étendre pour la première fois, au-dessus du cirque un immense et magnifique tissu destiné à protéger l'assistance contre l'ardeur du soleil. César prononçait à la tribune l'éloge funèbre de sa jeune femme, puis celui de Julia, sa tante, veuve du vieux Marius. Tels sont les faits les plus saillants parmi ceux alors accomplis à Rome.

Le premier atteste le changement qui s'opérait dans les mœurs. Quant au double hommage rendu à la fille de Cinna, à la femme de Marius, les progrès de César dans l'opinion publique, et les craintes qu'ils inspiraient déjà, donnaient à l'expression de ses sympathies la portée d'un événement politique. En réveillant des souvenirs chers à la multitude, elle rappelait du même coup le lien étroit

1. Plut., *Crassus*, 33, 34.

rattachant le panégyriste aux deux plus illustres patrons du peuple. César saisissait cette occasion de faire figurer, parmi les images exhibées aux funérailles de Julia, celle de Marius, dont les statues, brisées par Sylla, demeuraient comme proscrites. Enfin on l'entendait faire, à la tribune, remonter l'origine des Césars aux antiques rois d'Albe et par l'un d'eux à Vénus. C'était, alors qu'il se posait en défenseur du peuple, appeler son attention sur des titres propres à justifier de plus hautes aspirations. Aussi le sénat, inquiet, pressait-il son départ pour l'Espagne, où l'appelait la questure.

Rendu bientôt à son poste, il s'y montrait dans le maniement des affaires ce qu'on l'avait vu sous les armes, au barreau, à la tribune, esprit au niveau de toute mission comme de toute épreuve, droit, actif et pénétrant, embrassant d'un coup d'œil les détails et l'ensemble. Il se faisait remarquer par la promptitude et la sûreté de son jugement. La questure n'était toutefois pour lui qu'une étape; et bientôt l'aspect d'une image d'Alexandre lui arrachait, à Gadès, des larmes amères : à son âge, le fils de Philippe était déjà dans tout l'éclat de sa gloire, et lui, n'avait encore rien fait pour la postérité !

Il quitte donc l'Espagne avant l'expiration de sa magistrature, et se dirige vers Rome par la Gaule et la Cisalpine. Chemin faisant, fidèle aux traditions qu'il a reçues de Cinna, il encourage les prétentions des Transpadanes à la plénitude des droits politiques dans la cité romaine ; et l'agitation qu'il excite parmi ces populations est telle que le sénat, intimidé, retient en Italie les forces destinées à l'Orient.

La situation était des plus critiques, à vrai dire. Le prix des denrées augmentait de jour en jour dans la capitale. La piraterie suspendait les arrivages de grains que l'Italie tirait de Sardaigne et de Sicile. Le peuple s'en prenait, comme toujours, à l'aristocratie, et non sans raison, car le mal datait de loin. Il tenait à l'incurie du sénat, aux exactions des proconsuls, au vice du système adopté pour la police des mers. Chaque province du littoral l'exerçait dans ses eaux, et devait, par suite, faire face à l'entretien d'une marine, en proportion avec son étendue et ses ressources. C'était disséminer, sur une foule de points, des forces sans unité de commandement et d'action, partant insuffisantes contre des agresseurs arrivés à s'entendre et à combiner leurs mouvements. Il appartenait à chaque gouverneur de fixer et de percevoir l'impôt destiné à subvenir à l'équipement, l'entretien de la flotte et la solde des équipages. Or, pour peu qu'il s'entendît avec son questeur, et c'était l'ordinaire, la plus grande partie de l'argent était détournée, pour grossir d'autant la somme des profits que, selon les idées reçues parmi la noblesse, tout gouvernement devait assurer à ses magistrats. On comprend à quel point cet état de choses était favorable à des flibustiers, dont le nombre s'était accru, dans les derniers temps, d'une foule de gens ruinés par des guerres sans fin, de tous les naturels audacieux auxquels leur résistance à la domination romaine, leur participation aux vengeances exercées en Orient sur les maîtres du monde, ne laissaient de refuge que les flots, de ressources, de protestations et de représailles possibles que la vie errante et les coups

de main des pirates. Cette masse d'hommes mis au ban de Rome se vengeait sur elle sans pitié. Elle sillonnait les mers non plus seulement de barques isolées, mais d'escadres et de flottes. Arrivée à constituer une sorte de puissance, elle entretenait des intelligences avec Sertorius et traitait avec Mithridate, avait ses repaires fortifiés, ses phares, ses arsenaux, ses chantiers de construction. Ne se bornant plus à donner la chasse aux vaisseaux marchands, ses flottes attaquaient les bâtiments de l'Etat, capturaient à l'occasion les gens de guerre, les fonctionnaires de passage sur les navires de la République. On voyait ces hardis corsaires hasarder des descentes sur le littoral, des pointes à l'intérieur, piller, rançonner ou enlever les habitants. Le nombre des villes envahies par eux ne s'élève pas à moins de quatre cents, et parmi elles figuraient des cités de l'importance de Clazomène, Samos, Cnide et Colophon. Les eaux, les ports, le sol même de l'Italie étaient menacés, infestés par eux. Un jour ces flibustiers pénètrent dans le port de Caïète; un autre, dans celui de Misène, et les livrent au pillage. Ils brûlent la flotte romaine dans celui d'Ostie. Ils poussent dans la Péninsule jusqu'à la voie Appienne, enlèvent tout ce qui leur tombe sous la main, de riches habitants, de grands personnages, des femmes mêmes, et parmi elles la fille d'un consul [1].

Le mal s'aggravait de jour en jour, et l'opinion publique réclamait des mesures vigoureuses. Cependant le

1. Dion, XXXVI, 20, 21, 22; Appien, *Mithridatica*, 92, 93: Cicéron, *Pro lege Manilia*, 32, 33, 34, 35.

sénat demeurait inerte. Les forces, les moyens ne manquaient pas; mais il eût fallu les mettre aux mains de Pompée que désignait le cri public. La noblesse ne pouvait s'y résigner.

Un homme décrié, aux expédients, le tribun A. Gabinius, prit l'initiative. Il appartenait à l'entourage de Pompée, sous lequel il avait servi. Impatient d'avancer, il entreprit de pousser lui-même son patron, en lui faisant donner par le peuple le commandement suprême des flottes et des armées de la République. Concentrer pendant plusieurs années, entre les mains d'un général à choisir par les comices, parmi les personnages consulaires, l'autorité la plus étendue, les moyens les plus puissants, avec mission d'agir sur les mers ouvertes à la navigation, depuis le détroit de Gadès jusqu'au Pont-Euxin et sur tout le littoral, dans un rayon de cinquante milles; lui subordonner ainsi les gouverneurs des provinces; mettre à sa disposition leurs ressources en hommes, en argent et matériel : tel fut le plan conçu par Gabinius. Il y portait à deux cents vaisseaux de guerre, indépendamment des transports, et à cent vingt mille hommes environ, les premières forces avec lesquelles l'élu du peuple devait ouvrir la campagne contre les pirates. Il plaçait enfin sous ses ordres quinze lieutenants dont il lui donnait le choix, et se mit en mesure de soumettre aux comices un projet de loi en ce sens. C'était transférer au peuple le pouvoir exécutif, tendre à dépouiller le sénat d'attributions que jusque-là les aspirations de la plèbe avaient respectées. L'émotion fut donc des plus vives parmi les pères conscrits. Et

Gabinius, s'étant aventuré au milieu d'eux, courut de sérieux dangers dans la curie. Il s'échappa et souleva la multitude, qui les eût massacrés s'ils ne se fussent esquivés au plus vite. L'un des consuls faillit être, à cette occasion, victime de l'effervescence populaire ; mais Gabinius, plus rassis, parvint à le préserver de violences qui pouvaient devenir un embarras.

Une ressource restait au sénat : acheter quelque tribun, expédient consacré par l'usage. Il y recourut : la proposition était à peine présentée, que l'un d'eux, Trébellius, opposait son veto. C'était son droit, et la loi le déclarait inviolable. Aussitôt, Gabinius propose au peuple de dépouiller, séance tenance, l'un de ses propres magistrats de ce privilége d'inviolabilité qu'il tenait des constitutions de l'État. On procède au vote, et dix-sept centuries s'étaient déjà prononcées pour la destitution de l'opposant, quand le cœur lui faillit. Il retire son veto. Alors la discussion s'ouvre sur le projet. Le sénat s'épuise en efforts pour obtenir au moins quelques modifications, mais le peuple de son côté ne voulait rien entendre.

Pompée s'était effacé jusque-là. Une fois assuré de la multitude, il intervint. La proposition ne le désignait pas, mais son nom était dans toutes les bouches. Le résultat paraissait infaillible. Aussi l'entendit-on à la tribune tenir le langage d'un homme dégagé de toute ambition, reculant devant les honneurs et n'aspirant qu'à la retraite. Il s'étendit sur ses fatigues, le besoin qu'il éprouvait du repos après ses nombreuses campagnes, les inimitiés que lui attirait la faveur du peuple; énuméra enfin toutes les difficultés que présentait l'expédition pro-

jetée, et s'abstint de conclure : s'expliquer nettement lui répugnait. Son but était de se faire forcer la main, et d'obtenir ainsi plus que n'eût osé demander Gabinius. Ce manége eut un plein succès. On le laissa libre de fixer lui-même l'importance des forces destinées à agir sous ses ordres; on éleva à cinq cents le nombre de ses vaisseaux, à vingt-quatre celui de ses lieutenants. Il eut non-seulement le droit de les choisir, mais de leur conférer l'autorité prétoriale. On mit enfin à sa disposition les caisses de l'État, nonobstant les embarras du trésor. C'est dans ces termes que fut votée la loi[1].

Quelle fut, en cette occurrence, l'attitude de César[2]? Il appuya la proposition de Gabinius. On le vit même, peu après, se joindre à Manilius pour faire accorder à Pompée, par le peuple, un surcroît de pouvoirs extraordinaires et le commandement des armées opérant en Asie contre Mithridate. Le précédent devait lui profiter un jour. Le côté faible de l'idole n'avait pu lui échapper. Il n'en redoutait rien et comptait obtenir à son tour de l'engouement populaire ce qu'il le voyait ainsi prodiguer[3].

1. Dion, XXXVI, 25, 37.
2. César, *Guerre civile*, I, 7.
3. Dion, XXXVI, 26.

VII

L'OPPOSITION A L'ŒUVRE

Le parti populaire gagnait chaque jour du terrain. Battue sur les questions de principe, la noblesse conservait néanmoins, avec le maniement des affaires publiques, les richesses, et partant l'avantage dans les élections. Peu jalouse de s'obérer pour des théories, elle ne reculait devant aucun sacrifice dès qu'il s'agissait de ces dignités, promettant une province, et par elle d'énormes gains. Aussi les consuls désignés à cette époque appartenaient-ils au parti aristocratique.

Tout en continuant à se vendre, le peuple, de son côté, gardait sa jalousie et ses rancunes. Disposé par instinct à humilier et amoindrir cette classe hautaine qui pesait sur lui depuis si longtemps, il avait à cœur de la dépouiller de ses prérogatives, et, malgré de récentes

expériences, ne comprenait pas que la chute du pouvoir aristocratique en dût inaugurer un autre, celui du sabre, naguère absolu sous les deux Marius, Cinna, Carbon et le terrible Sylla.

L'aristocratie prêtait le flanc à ces attaques. Depuis plus d'un siècle, elle avait pris à tâche de fausser les institutions, pour les exploiter à son profit. Les abus s'étaient multipliés à ce point d'offrir à ses ennemis un fonds inépuisable de protestations et de réformes. Aussi avaient-ils sur elle l'avantage de lui faire la guerre au nom du bien public. Il y avait là une force s'offrant comme d'elle-même. César excellait à se l'approprier, lui donner l'impulsion et la diriger. S'il ne pouvait, comme les tribuns, prendre officiellement l'initiative, son génie, sa popularité les dominaient. Les abandonnant à eux-mêmes quand leurs vues s'accordaient avec les siennes, il savait, selon le cas, les mettre en avant, les pousser ou les retenir; assez fort pour ne jamais marcher à la suite de la foule, assez habile pour se maintenir dans sa faveur sans basses complaisances.

La nouvelle campagne contre la noblesse fut, après le départ de Pompée, ouverte par le tribun Cornélius. La nécessité d'acheter du sénat la justice comme la faveur, avait, sans parler des impôts et des exactions, obéré au plus haut point les provinces. L'usure les dévorait. Cornélius proposa de déclarer nul, à l'avenir, tout prêt d'argent fait par les capitalistes de Rome à ses sujets ou alliés. Le sénat avait, on l'a vu, recouru déjà, sous la pression de l'opinion publique, à une mesure analogue. Il s'agissait alors uniquement des envoyés de

la Crète, et ce fait n'engageait en rien l'avenir. Généraliser le principe eût enlevé à la noblesse une partie notable de ses revenus. Le sénat prétendit donc que l'arrêté spécial aux Crétois avait pourvu à tout. La finance, les chevaliers l'appuyaient. La proposition fut écartée [1].

Sans se rebuter, Cornélius dirige alors ses attaques sur un autre point. L'office des préteurs, à Rome, était d'y rendre la justice. Or, la loi n'avait pas tout prévu. Ces magistrats publiaient donc, lors de leur entrée en fonctions, une sorte de déclaration de principes sur l'ensemble des points non réglés par la législation ; et néanmoins il leur arrivait fréquemment de s'écarter de leurs propres édits. Une loi que fit passer le tribun leur enjoignit de se conformer à la règle qu'ils s'étaient faite [2].

Le sénat donnait du reste l'exemple : il dispensait de l'observation de la loi. Ses arrêtés sur ce point n'étaient pas même délibérés et rendus à la majorité ; on les achetait de quelques meneurs prêts à tout vendre. Cornélius dénonça l'abus, et ne parvint qu'à le restreindre. Une loi décida que ces dispenses ne pourraient être accordées qu'à une majorité de deux cents voix, et réserva au peuple, sur ces actes de bon plaisir, un droit de révision que ne pourrait entraver le veto d'aucun tribun [3].

L'infatigable réformateur soumit enfin aux comices une loi contre la brigue. Il en existait plusieurs, mais également impuissantes. Aux peines qu'elles pronon-

1. Asconius sur Cicéron, *Pro Cornelio*.
2. Dion, XXXVI, 40; Asconius, *Id.*, *Ibid.*
3. *Id.*, *Ibid.*

çaient, Cornélius proposa d'ajouter l'exclusion du sénat, l'incapacité d'exercer certaines fonctions publiques, la préture, le consulat notamment. Des deux coupables on ne pouvait atteindre ici que le corrupteur. Comment obtenir, en effet, de cette multitude vénale une loi contre elle-même? Le tribun proposa de sévir au moins contre ces nombreux représentants des tribus, agents en titre de corruption, et en tenant bureau ouvert. Alors la peur s'empara de la noblesse. On la menaçait dans un de ses moyens d'action les plus puissants; et, malheureusement pour elle, le moment était favorable, car un scandale inouï préoccupait l'opinion. Récemment exclus du sénat par les censeurs, une foule de gens tarés enchérissaient publiquement, les uns sur les autres, les dignités ouvrant l'accès au conseil suprême. Dans de pareilles circonstances, gagner un tribun, acheter son vote ne parut pas possible. Le sénat cependant finit par se rassurer, en songeant que la rigueur même des peines détourne de les appliquer. Il prit donc le parti de s'approprier la proposition de Cornélius, en supprimant toutefois ce qui concernait les intermédiaires. Il comptait sur la plèbe et ne se trompait pas. Tout en laissant aux risques des acheteurs les conséquences des marchés qu'il leur convenait de souscrire, elle n'entendait pas décourager ses propres agents. Les consuls furent donc chargés de présenter une loi dans ces conditions. Elle fut adoptée, et prit son nom de Calpurnius, l'un d'eux; cet étrange réformateur venait d'échapper tout récemment, par la subornation, aux peines menaçant la brigue[1].

1. Dion, XXVI, 38.

La noblesse avait eu le dessus. Elle tint cependant à se venger. Cornélius fut accusé par elle de lèse-majesté. Son crime était d'avoir lu au peuple une de ses propositions, malgré le veto d'un collègue. Rien ne fut négligé pour le perdre. Cicéron le défendit, il fut acquitté. L'élément populaire dominait dans les tribunaux.

Cet échec fut le précurseur d'humiliations nouvelles. Gabinius rentra dans la lice. Refroidi envers Pompée, qui ne lui avait pas tenu compte de son zèle, il s'était approché de César, et, entrant à plein dans ses vues, fit voter coup sur coup par les comices deux lois atteignant les pères conscrits dans leur passion dominante, l'avarice. Pour mieux vendre leur faveur ou leur justice aux envoyés des rois, des petits États alliés ou dans la dépendance de Rome, ils les fatiguaient de lenteurs étudiées. L'une de ces lois prescrivit au sénat de consacrer toutes ses séances de février aux audiences qu'il leur faisait si longtemps attendre. L'autre, et le tribun fut ici plus heureux que Cornélius, frappait de nullité tout emprunt contracté à Rome par les délégués des provinces conquises et par ceux des puissances alliées au amies de Rome.

Il était difficile de proclamer plus hautement la vénalité aristocratique.

Cette suite d'hostilités tenait le parti populaire en haleine. César comprenait à quel point il importe aux favoris de la multitude de flatter constamment ses instincts, de se montrer toujours prêts à seconder ses élans. La force résidait dans l'armée ; or le peuple en pouvait donner le commandement, il disposait des dignités qui y

conduisent. Tout était là, et l'ambitieux jeune homme l'avait compris. Aussi, tandis que sa bonne grâce, une physionomie ouverte, un air de grandeur n'excluant ni l'abandon, ni la familiarité envers ceux qu'il lui importait de gagner à ses desseins, concouraient, avec son activité infatigable, à lui concilier l'opinion; le luxe de sa maison, l'éclat des fêtes, celui de l'hospitalité, l'argent répandu, le grain distribué à propos parmi les plus nécessiteux ou les plus remuants de la plèbe, jetaient sur tous ses actes un reflet de générosité qui rehaussait chez lui jusqu'à ces libéralités corruptrices, laissant loin derrière elles, dans les luttes des comices, les offres plus timides de ses concurrents [1]. C'est ainsi que, élu édile avec Bibulus, on le vit surpasser en magnificence les jeux, les spectacles, les pompes de toutes sortes auxquelles les élus du peuple l'avaient depuis longtemps habitué. Bibulus ne put se soustraire à l'ascendant de son brillant collègue. Il adopta le programme des fêtes organisées par celui dont il devint bientôt l'ennemi le plus acharné, et concourut aux dépenses qu'elles entraînaient. Des portiques improvisés s'élevèrent autour du Forum et sur d'autres points de la capitale. Là furent exposés aux regards tout le luxe de l'Orient, tous les raffinements de la civilisation grecque, les chefs-d'œuvre de ses arts, une multitude d'objets précieux, vases, candélabres, tableaux, statues tirés des maisons de plaisance, des jardins, des collections des deux édiles, empruntés même selon l'usage reçu, aux temples, aux monuments, aux places pu-

1. Plutarque, *César*, 4.

bliques des cités, des provinces dans leur clientèle ou jalouses de s'assurer leur protection. Le nombre des gladiateurs destinés à verser leur sang dans ces solennités excédait tout ce qu'on avait vu jusqu'alors. Le sénat, effrayé, s'empressa de déterminer un chiffre qu'il interdit de dépasser à l'avenir. Leurs armures, les cages des animaux féroces réunis à grands frais, pour figurer au même titre que les hommes dans ces boucheries officielles, étaient toutes d'argent massif. La foule reconnut César à tant de splendeur et ne voulut acclamer que lui [1].

La noblesse prenait, dit-on, plaisir à voir l'objet de ces ovations se ruiner ainsi. La source des emprunts et celle de l'influence devaient, selon elle, tarir en même temps [2]. Lui, de son côté, sentait sa force et jugeait son temps. En face d'une aristocratie déchue, d'une plèbe vénale, d'armées à la disposition du premier général heureux, il calculait ses chances, et, tout en répandant l'or à pleines mains, comptait bien redemander un jour à la fortune ces enjeux qu'il lui jetait si résolument.

Il ménageait une surprise à ses amis, comme à ses ennemis : c'était non plus seulement aux instincts frivoles du peuple, mais à ses passions les plus ardentes qu'il la réservait. En dépit de la férocité du vieux Marius, sa mémoire était restée chère à la multitude. Les partis glorifient jusqu'aux atrocités commises en leur nom. Outre l'enfant du peuple, le parvenu sept fois consul,

1. Suétone, *César*, 10.
2. Plutarque, *César*, 4.

elle honorait en lui l'ennemi le plus actif, le fléau le plus terrible de la noblesse. Aussi avait-elle déjà, aux obsèques de sa veuve, salué avec une émotion profonde son effigie exhibée parmi celle des Césars. Quel fut donc son enthousiasme lorsqu'un matin elle put contempler, au Capitole, les trophées du grand capitaine rétablis par une main audacieuse, à la place qu'ils occupaient avant la réaction aristocratique. Cette main, c'était celle de César. Il avait confié secrètement cette œuvre de restauration aux plus habiles artistes. L'or et l'ivoire y étaient prodigués. La protestation contre Sylla, contre le régime rétabli, consolidé par lui, se dressait là, éclatante et solennelle. Le monument attestait la victoire du peuple, comme celle du vieux guerrier dont il reproduisait l'image [1].

Le sénat se réunit aussitôt. César y fut l'objet des interpellations les plus vives. Il ne se bornait plus, s'écria Catulus, à miner les institutions, il les attaquait de front et au grand jour [2]. Le calme de son attitude, la mesure et la fermeté de ses réponses, sans doute aussi les acclamations du dehors, firent comprendre aux plus emportés le danger d'engager la lutte dans un pareil moment. Les trophées de Marius demeurèrent debout au Capitole.

Les pères conscrits reculaient. Le langage tenu dans la curie n'était pas moins un avertissement. L'aristocratie romaine n'oubliait rien, et savait attendre. Sans re-

1. Suétone, *César*, XI; Plutarque, *César*, 6.
2. *Id.*, *Ibid.*

monter plus haut, la fin tragique des Gracques, celle de Saturninus, prouvaient avec quelle patience elle épiait, avec quel à-propos elle savait saisir l'occasion d'accabler un adversaire. Le moment arrivé, elle enjoignait aux consuls de pourvoir à ce que la chose publique ne reçût aucune atteinte, et cette formule était un arrêt de mort contre l'ennemi qu'elle ne désignait même pas [1]. Une suite de précédents lui avaient donné force de loi. L'âme de César était à l'abri de la crainte ; mais il importait d'enlever à ses adversaires une arme aussi terrible [2].

Aller droit au but c'était trahir des appréhensions. Il prit une voie détournée. La terreur avait, vingt années avant, conféré à Sylla, dans les formes légales, droit de vie et de mort sur ses concitoyens. Revenir sur une loi semblable, l'annuler par le fait, en faisant prononcer contre les bourreaux des proscrits la peine réservée aux sicaires, tel fut l'expédient auquel César s'arrêta. Il trouvait ainsi moyen de faire ressortir, en même temps, l'illégalité des arrêts de mort prononcés par le sénat, en vertu de simples précédents.

Son parti pris, il agit aussitôt. Ses fonctions d'édile expiraient. Or, l'édilité constituait une sorte d'acheminement vers la préture. Les élus du peuple ayant franchi ce degré, étaient appelés à exercer, à titre de suppléants, les fonctions du préteur, en cas d'empêchement de ce magistrat ou pour la plus prompte expédition des affaires. Ils présidaient ainsi, à l'occasion,

1. Salluste, *Catilina*, 29.
2. Cicéron, *Pro Rabirio*, 1, 2.

comme juges du droit (*judices quæstionis*), cette sorte de jury saisi, par la loi, de la connaissance du fait. César obtint d'un de ses proches, Lucius, son homonyme, alors consul, la suppléance de celui des préteurs auquel était dévolue la juridiction criminelle. Sous son impulsion, des affidés traduisirent en justice deux des plus compromis parmi les exécuteurs des caprices sanguinaires de Sylla, L. Lucius et Q. Belliénus, oncle de Catilina[1]. Ces bourreaux une fois cités devant lui, il écarta, comme sans valeur, la loi de sang derrière laquelle ils cherchaient à s'abriter, et les frappa l'un et l'autre de la peine réservée aux sicaires.

Il pouvait dès lors attaquer de front l'autorité du précédent, si terrible entre les mains de l'aristocratie. Il détermine donc un tribun, T. Labiénus, à saisir l'antique juridiction des décemvirs d'une accusation contre C. Rabirius. Ce vieillard passait pour le meurtrier du fougueux Saturninus. Il l'avait, disait-on, frappé à mort dans la lutte suprême engagée entre ce tribun et les consuls, armés de la redoutable formule que le sénat tenait en réserve contre ses ennemis. On savait à Rome le moyen de s'entendre même avec le hasard. César fut donc appelé par le sort à prononcer, comme décemvir, sur l'accusation qu'il avait provoquée, et Rabirius déclaré coupable.

Sa seule ressource était l'appel au peuple. Il y recourut. César s'y attendait, et la chose entrait dans ses vues. Il était clair, en effet, qu'ici la plèbe allait être, comme

1. Dion, XXXVII, 10; Asconius, *sur Cic. in toga candida.*

lui, juge dans sa propre cause. Cicéron défendit l'accusé avec d'autant plus de chaleur que la lutte avec Catilina devenait imminente. Les dispositions de la foule n'épouvantèrent pas moins l'aristocratie. Elle coupa court au débat par un de ces expédients qu'elle tenait en réserve contre l'élan populaire. L'un des préteurs arbora, au sommet du Janicule, le signal qui, au temps où Rome avait encore à craindre les surprises d'un ennemi, suspendait le cours des affaires, en appelant aux armes tous les citoyens. La coutume survivait à sa raison d'être. La plèbe obéit néanmoins et se dispersa.

L'appel au peuple suspendait l'exécution de la sentence, mais ne la réformait pas. Le moyen dilatoire adopté par le sénat témoignait de son peu de confiance dans l'issue de la lutte. Ni lui, ni Rabirius n'osèrent l'engager de nouveau.

L'effet était produit, César attendit de son côté avec confiance [1]. D'autres intérêts le préoccupaient du reste : il aspirait à la dignité de premier pontife, et se disposait à briguer la préture.

Ce fut encore Labiénus qu'il mit en avant. Sur la proposition de ce tribun, une loi rendit au peuple le droit d'élire les pontifes. Bien jeune, et de mœurs fort légères, pour aspirer aux plus hautes fonctions du sacerdoce, César comptait parmi ses concurrents des notabilités telles que S. Sulpicius et L. Catulus. Les chances étaient néanmoins en sa faveur. Catulus ne s'y trompait pas. C'était, assure-t-on, le plus honnête homme de l'époque.

1. Dion, XXXVII. 26, 27, 28.

Il ne se fit pas scrupule toutefois d'offrir à son jeune compétiteur une somme énorme pour obtenir son désistement. César ne s'offensa point, et se contenta de répondre qu'il trouverait bien à emprunter au delà, et assurer son élection. Il disait vrai, l'événement le prouva. Grâce aux banquiers de Rome, il obtint plus de voix dans une seule des tribus que ses concurrents dans toutes.

Son étoile et sans doute aussi ce que, dans la plèbe, on appelait ses largesses, ne se démentirent point; car il était presque en même temps désigné préteur pour l'année suivante. C'était un grand pas vers l'accomplissement de ses desseins, une province, une armée en perspective. Aussi l'inquiétude gagnait-elle de plus en plus ses ennemis politiques, et nul bruit de complot ne venait à se répandre dans Rome qu'ils n'y vissent aussitôt sa main. L. Crassus s'était, il faut le dire, rapproché de lui par haine et par crainte de Pompée. Or, cet esprit remuant recourait alors aux menées les plus actives, pour faire face aux périls dont le menaçaient les progrès de plus en plus prononcés de son vieil ennemi; et cela s'explique.

Vainqueur de la piraterie dans l'espace de quelques mois, promu aussitôt par le peuple au commandement de toutes les forces romaines en Orient, Pompée n'avait pas seulement délivré Rome de son plus redoutable adversaire, l'infatigable Mithridate; il promenait ses armes et le prestige de son nom du Pont-Euxin à la Judée, ajoutant partout aux conquêtes, aux provinces de la République. Or, c'était de ces régions, dans des circonstances ana-

logues, que, environ vingt ans auparavant, Sylla faisait, avec une armée victorieuse, voile vers l'Italie; on sait dans quel but, et quels souvenirs avait laissés son retour.

Aussi, non content d'entretenir des intelligences avec tout ce que Rome contenait alors d'esprits dangereux, d'hommes que rien n'arrête, voit-on alors Crassus multiplier les tentatives, les intrigues, pour obtenir du sénat ou de la plèbe une force de nature à contre-balancer celle qu'il redoute.

Il pousse d'abord le sénat à accepter le legs que Ptolémée Alexandre avait fait au peuple romain de ses droits de souveraineté sur l'Égypte. La prise de possession exigeait une armée, et Crassus eût fait en sorte de la commander[1].

Il échoue, ne se décourage pas, renoue le fil de ses intrigues et parvient à faire donner à Pison, dont il se croit sûr, le gouvernement de l'Espagne avec les légions qui la tiennent en respect.

A peine dans sa province, Pison y est assassiné. La crainte et l'avidité inspirent alors à Crassus une combinaison gigantesque comme la puissance romaine, le projet de loi agraire auquel Rullus a prêté son nom. Il mérite qu'on s'y arrête. De tous les documents contemporains aucun peut-être ne jette plus de jour sur l'esprit et les mœurs du temps.

Concentrer entre ses mains et celles d'un homme à sa dévotion l'ensemble des ressources financières de la Ré-

1. Cicéron, *Fragm. de Rege Alexandrino*; Id., *De lege agraria*, I, 1; Plutarque, *Crassus*, 13.

publique ; réaliser, pour atteindre ce but, le domaine de l'État en Europe, en Afrique, en Asie, sur la plupart des points où Rome s'était substituée, par la conquête ou les traités, aux droits soit des souverains, soit des nations qu'elle avait vaincus [1]; acquérir en Italie, avec le produit de ces aliénations, des territoires assez vastes pour le mettre à même d'assigner des fonds de terre à la plèbe et aux armées; établir ainsi, à sa guise et selon ses vues, des colonies d'agriculteurs et de soldats qui tiendraient tout de lui : telles sont les mesures à l'aide desquelles Crassus entreprit de constituer une force au niveau de ses desseins, et d'enlever du même coup, à Pompée, son moyen d'influence le plus actif, en le réduisant à l'impossibilité de promettre à ses soldats des établissements au retour.

Il s'agissait de faire accepter par les comices une conception aussi audacieuse. Crassus gagna sans peine à ses vues les tribuns du peuple; car elle offrait à quiconque mettrait la main à l'œuvre la perspective de profits de toute sorte. L'un des plus audacieux, Rullus, fut, après avoir dévoré un riche patrimoine [2], chargé de présenter et de défendre une proposition qui mettait à la merci de ses amis politiques l'élément le plus stable, comme le plus important, de la fortune publique.

Une circonstance répondait de son dévouement : son beau-père Valgius s'était, comme Crassus, livré aux plus vastes spéculations sur les biens des proscrits [3]. Or, une

1. Cicéron, *De Lege agr.*, I, 2.
2. *Id.*, *Ibid.*
3. *Id.*, *Ibid.*, II, 26, III, 1.

disposition expresse, sorte de hors d'œuvre dans le projet de loi, y déclarait propriétaires légitimes de ces héritages, non-seulement leurs adjudicataires dans les formes légales, mais tout possesseur de fait, au jour de la promulgation de la loi. C'était consacrer, en quelques lignes, une foule d'usurpations ou de concessions faites au préjudice du trésor public. Crassus y trouvait son compte à double titre : il donnait, dans ses propres mains, une valeur considérable à des biens dépréciés, et intéressait au succès de son œuvre une classe influente, celle des riches spéculateurs.

Sa main n'est pas moins reconnaissable dans l'ensemble du projet. La crainte et l'avidité, l'ambitieux et l'homme d'affaires y marchent de front. Ainsi, le peuple est appelé à investir de ses pleins pouvoirs un certain nombre de délégués qu'éliraient, sous le titre de décemvirs, quelques tribus seulement, et ces tribus devaient être désignées par le sort, dans des conditions n'offrant aucune garantie contre la fraude[1]. L'absence de Rome excluait tout choix de leur part. C'était un moyen d'écarter Pompée, alors en Orient. Le projet mettait à la disposition des décemvirs les forces comme les finances de l'État, leur subordonnant ainsi les généraux, les armées comme les gouverneurs des provinces. Le but ressort ici de lui-même. Leur mission était de procéder durant cinq années, en tels lieux, tels temps, sous telles conditions qu'ils aviseraient, à la vente aux enchères des biens de l'État dans les trois parties du monde connu. Fonds

1. Cicéron, *De Lege agr.*, II, 12.

de terre, édifices, droits et valeurs de telle nature que ce fût, tout devait être aliéné, à peu d'exceptions près[1]. Maîtres de revendiquer partout et en toutes mains ce qui leur paraîtrait avoir fait partie du domaine public, ces représentants de la souveraineté populaire étaient, en même temps, constitués seuls juges du mérite des revendications exercées par eux. Il leur appartenait, sauf une exception destinée à ménager l'engouement dont Pompée était encore l'objet, de demander compte à tous les généraux du butin par eux fait sur l'ennemi[2].

Le produit des aliénations, les soldes de compte perçus devaient être appliqués par les décemvirs à l'acquisition, de gré à gré, en Italie, de territoires assez vastes pour y établir des colonies où et comme ils aviseraient.

Telles étaient, en somme, les dispositions les plus saillantes du projet. Son auteur avait trop présumé du prestige des lois agraires. La proposition ne put soutenir l'examen. Elle rencontra, il faut le dire, Cicéron pour adversaire, et fut attaquée avec une verve intarissable. Tout ce qu'elle offrait de menaçant pour la liberté, tout ce qu'elle cachait de piéges, encourageait de tripotages et d'exactions, fut mis à nu. On put voir, en cette occasion, combien était profonde chez les Romains la conscience de la dépravation générale. Sans une conviction bien arrêtée sur ce point, le peuple se fût, à coup sûr, soulevé avec indignation contre des prévisions injurieu-

1. Cicéron, *De Lege agr.*, II, 14, 15, 16, 21, 23.
2. *Id.*, *Ibid.*, I, 4, II, 22.

ses, des soupçons jetés non pas seulement à tel ou tel dont le passé les justifiait, mais à quiconque pouvait aspirer aux fonctions du décemvirat à Rome. Qu'on se reporte au discours du grand orateur : à l'entendre, les décemvirs recevront de toutes mains; des spéculateurs, pour leur faciliter les moyens d'acheter à vil prix les domaines aux enchères; des vendeurs, en traitant avec eux, aux conditions les plus onéreuses, des terres à acquérir en vue de la colonisation. On devait tout craindre d'eux, leur attitude menaçante vis-à vis des propriétaires légitimes, comme leur facilité envers les usurpateurs du domaine public. Ils trouveraient moyen de rançonner les uns et les autres. Or, le peuple se montra, il faut bien le croire, convaincu de toutes ces vérités, car son attitude fut telle que les auteurs de la proposition n'osèrent pas répondre [1].

A court d'arguments, ils ajournèrent le débat, et, pour le reprendre avec quelque avantage, tentèrent de perdre leur contradicteur dans l'esprit de la multitude. Il répandirent sous main que sa résistance n'avait qu'un but : sauvegarder les intérêts des favoris, des propriétaires illégitimes dont les libéralités de Sylla ou une suite d'usurpations constituaient le seul titre aux biens des proscrits. Or c'était, on l'a vu, le projet même qui tendait à consacrer ce résultat, et Cicéron l'avait signalé. Il lui suffit donc de convoquer le peuple, et de faire ressortir, par la lecture de la proposition, le mensonge de ses adversaires. Ils la retirèrent alors, et il n'en fut plus question [2].

1. Cicéron, *De Lege agr.*, I, 3, 5, II, 17, 24, 26.
2. *Id.*, *Ibid.*, III, 2.

Un éminent historien, M. Mommsen, a, de nos jours, tenté d'impliquer César dans cette suite de manœuvres si malencontreuses. Il est toutefois permis de douter. Des rapprochements ingénieux, l'affirmation par Suétone d'un fait qui n'a laissé aucune trace dans l'histoire, quelques insinuations de Cicéron, alors assez mal disposé contre l'homme influent qui venait de combattre sa candidature, ne constituent pas des preuves, et ne sauraient prévaloir contre l'ensemble et le caractère des faits. Or, il est clair que César ne partageait alors ni l'animosité ni les craintes de Crassus. Loin de là, il concourait avec Manilius à investir Pompée du commandement des forces romaines en Orient[1].

On le voit plus tard, à l'époque de la conjuration de Catilina, se réunir au tribun Métellus, qui propose au peuple de rappeler le général et son armée en Italie pour y rétablir l'ordre. Enfin, autant le génie avide et brouillon de Crassus se révèle dans la loi agraire de Rullus; autant cette conception malheureuse s'éloigne des vues de César, en consacrant l'un des plus grands scandales du régime de Sylla. Enfin, c'est dans des conditions tout autres que, consul, il présentait plus tard au peuple deux lois n'ayant guère de commun avec celle-ci que le titre.

1. Dion, XXXVI, 26, 43.

VIII

CONJURATIONS CATILINA

Sans l'opposition éloquente de Cicéron, la proposition de Rullus eût à peine laissé trace dans l'histoire, tant l'émotion qu'elle fit naître se confondit avec l'agitation qui régnait à Rome. Des passions indomptables y fermentaient.

Elles menaçaient les consuls, le sénat et les riches. Des bruits de complots circulaient journellement, accueillis avec effroi par les privilégiés, par la plèbe avec une joie maligne. Elle s'abstenait cependant et attendait. C'était surtout chez la noblesse ruinée que, avec une perversité plus profonde et plus audacieuse, on rencontrait des furieux prêts à tout détruire, pour s'élever sur des ruines.

Déclarés coupables de brigue; exclus, par suite, du

sénat et des hautes magistratures, les consuls désignés pour l'année 680, P. Sylla et P. Autronius, s'étaient, dès cette époque, rapprochés de Catilina. Ils se proposaient, de concert avec lui et l'impétueux Cnéus Pison, d'assassiner les consuls, de massacrer une partie du sénat, et de s'emparer du pouvoir. Catilina se trahit, en donnant trop tôt le signal de l'attaque, et le coup échoua. Le sénat averti crut faire face au danger par des concessions à l'ardeur inquiète de Pison, que Crassus parvint, on l'a vu, à faire nommer gouverneur de l'Espagne.

A croire les bruits du jour, Crassus et César lui-même n'étaient pas étrangers au complot ; les conjurés destinaient à l'un la dictature, à l'autre la dignité de maître de la cavalerie ; et comme aucun fait ne venait appuyer ces rumeurs, on se rabattit à prétendre que, au moment d'agir, le premier avait été pris de peur, et le second, désorienté, réduit à méditer un soulèvement de la Transpadane.

C'est du moins ce que rapporte Suétone, à titre de simples *on dit*, pris sans doute aux pamphlets de Bibulus et à cette chronique de Tanusius qualifiée de *cacata charta* par les contemporains[1].

Ce complot échoué, Catilina conspire bientôt de son chef. Il était digne de l'horrible célébrité qui s'attache à son nom.

Esprit faux et pervers, mais doué d'étendue, de souplesse et d'audace, un orgueil désordonné, une soif insatiable de jouissances, d'argent et de pouvoir le pous-

1. Suétone, *César*, 9; Catulle, 36.

saient aux desseins les plus vastes, sans que, dans cette voie, scrupules, pudeur ou crainte vinssent l'arrêter. Familiarisé de longue main avec le meurtre, soldat aussi intrépide qu'impitoyable bourreau; une âme indomptable dans un corps de fer, l'habitude de jouer avec le danger et la mort, lui assuraient une sorte de prestige chez un peuple guerrier, avide de sang jusque dans ses fêtes. Sa dissimulation profonde, un art inouï de tout feindre, même les instincts les plus généreux[1], mais, par-dessus tout, la dépravation du temps lui venaient en aide. Autrement, on ne comprendrait pas l'action qu'il exerçait autour de lui; car, sans parler de son acharnement contre les proscrits, meurtrier de son beau-frère, on le soupçonnait d'avoir tué jusqu'à son propre fils [2].

Tel est l'homme qui méditait une révolution. Quelles étaient ses vues politiques? On ne saurait le dire. Formé à l'école de Sylla, de quel droit se fût-il posé en défenseur des libertés publiques? Tout ce qu'on sait, le voici: ce qui le révoltait à Rome, c'était le contraste entre le crédit, les grands biens, les jouissances de certains hommes, et la détresse à laquelle ses désordres l'avaient réduit; c'était l'attitude menaçante de ses créanciers, les rigueurs que les lois et la justice mettaient à leur disposition contre tout débiteur en retard [3].

Voilà comment, embrassant la cause des insolvables, devenue la sienne, il méditait une réforme réclamée par ses besoins, ses convoitises et les leurs; en d'autres ter-

1. Cicéron, *Pro Cœlio*, 5.
2. Salluste, *Catilina*, 15; Plut., *Cic.*, X; Appien, *Guerres civiles*, II, 2.
3. Salluste, *Catilina*, 20.

mes, une quittance pour solde à donner par l'insurrection à cette foule de gens perdus de dettes comme lui, des proscriptions, enfin des confiscations qui leur transmettraient les biens des riches. En présence de conceptions aussi monstrueuses, on voudrait douter, mais vainement. Les deux Marius, Sylla, Antoine, Lépide, Octave, n'ont-ils pas vers la même époque proscrit, massacré, confisqué tour à tour, avec une férocité tantôt passionnée, tantôt froide et systématique, promené sur Rome, sur l'Italie, le meurtre et la spoliation? Le moyen d'attribuer à Catilina plus de scrupules qu'aux hommes marchant alors à la tête de la société romaine!

Loin de là, l'image de Marius, celle de Sylla, dominant par la hache et le poignard, obsédaient cette âme ardente et cruelle [1]. La situation de l'Italie, celle de la capitale concouraient à stimuler son audace. Les éléments de trouble abondaient à Rome. L'espoir de se soustraire, dans la foule, aux rigueurs des lois, les distributions de blé, les jeux, les spectacles, les profits qu'y promettait l'émeute, les largesses de l'ambition ou du vice, y attiraient la plupart des hommes dangereux, dissipateurs, ruinés, malfaiteurs poursuivis pour crimes, habitants des campagnes découragés par la concurrence des grandes exploitations agricoles et préférant tout à un travail ingrat. En dépit des lois de Sylla prescrivant la dissolution des confréries, des corps de métiers, une masse d'ouvriers qu'on vit bientôt maîtres de la rue, sous les ordres du tribun Clodius, promettait, à quiconque saurait exploiter

1. Salluste, *Catilina*, 5.

leurs passions, une force prête à se ruer sur la société. Les nombreux affranchis élevés au rang de citoyens, sans en exercer les droits, n'attendaient qu'un chef et un drapeau. Ils pouvaient compter sur le secours des esclaves. Déchues comme eux, certaines cités, des provinces mêmes de la péninsule italique avaient perdu leurs priviléges, une partie ou jusqu'à la totalité de leur territoire. Sur plusieurs points de l'Étrurie, par exemple, la misère des habitants ne leur laissait d'autre ressource que le brigandage [1].

Enfin, de tous les symptômes du malaise qui travaillait la société romaine, le plus menaçant peut-être, l'exaspération d'une foule de débiteurs sous le coup de poursuites impitoyables et n'ayant d'autre perspective que l'expropriation et la ruine, offrait à un chef identifié avec eux par sa détresse et ses ressentiments, une armée animée de tout le courage du désespoir. Le mal atteignait avant tout deux classes fières et énergiques, les vétérans de Sylla, une partie de la noblesse. Colonisés par leur chef, les premiers conservaient les habitudes de désordre et de prodigalité que les armées romaines avaient rapportées d'Orient ; ils s'étaient donc bientôt obérés par des emprunts. C'était néanmoins à l'aristocratie qu'il était réservé de fournir au grand conspirateur ses adeptes les plus ardents, ses instruments les plus dévoués.

On ne saurait se faire une idée du progrès qu'avaient fait, à Rome, le luxe et les prodigalités de toute sorte. L'ambition y était aussi ruineuse que le faste et le vice.

1. Salluste, *Catilina*, 28.

Les dépenses dans lesquelles précipitaient un homme politique la poursuite des honneurs, la brigue, les jeux, les spectacles à donner au peuple, et trop souvent la nécessité de corrompre un accusateur ou des juges, s'élevaient à des sommes incalculables. Or, comme les biens de la noblesse consistaient en fonds de terre peu productifs, il lui fallait recourir aux emprunts ; et l'usure était dévorante. Le taux le plus modéré de l'intérêt était d'un pour cent par mois. Encore le capitalisait-on chaque année, en cas de retard. Il s'élevait même à l'occasion jusqu'à huit pour cent par mois, lorsque le nombre des candidats, et partant des emprunteurs, donnait à la concurrence des proportions de nature à favoriser les exigences des capitalistes [1].

On peut sonder la profondeur de l'abîme pour les propriétaires engagés dans cette voie. Le danger était aussi menaçant pour les fils de famille réduits par les passions à escompter leur patrimoine. Leur ruine était certaine.

Ajoutons que l'avidité, la dureté des prêteurs d'argent n'avaient point d'égales ? Les hommes les mieux établis dans l'estime publique rivalisaient en ce point avec les usuriers de profession. Le dernier Brutus, par exemple, l'ennemi des tyrans, le meurtrier de César, prêtait à quatre pour cent par mois [2]. La contrainte par corps était abolie, il est vrai, mais, grâce au crédit des gens de finance, on la prononçait en justice et ils l'exerçaient sans pitié [3].

1. Cicéron, *Att.*, IV, 15.
2. *Id.*, *Ibid.*, V, 21 ; VI, 1, 2, 3.
3. Salluste, *Catilina*, 33.

Catilina étend donc le cercle de ses intrigues, et noue de tous côtés des intelligences avec les mécontents. C'était, depuis longtemps, autour de lui que tendaient à se grouper les grands coupables, les naturels pervers. Son exemple exerçait une action suivie sur eux, sur les prodigues, les débauchés de Rome, sur tout ce que la jeune noblesse comptait de plus ardent au plaisir. Il excellait à la corrompre, à favoriser ses désordres, éveiller, exalter ses passions, pour la précipiter ensuite du vice dans le crime [1]. Les femmes équivoques, les matrones avides des jouissances et du luxe que leur refusait le mariage, abondaient alors. Il abouchait avec elles, avec les usuriers non moins funestes, les jeunes gens, les adolescents qu'il attirait à lui par toutes les séductions ayant prise sur la fougue et l'inexpérience de cet âge. Puis, quand la débauche les avait pervertis à ce point d'étouffer la conscience, développant en eux ce germe de férocité inné chez les races italiques, il les familiarisait avec le sang, il les façonnait au meurtre, suivant que la haine, la colère ou la convoitise en offraient l'occasion, et, là même où ces passions ne le secondaient pas, trouvait encore moyen de pousser ses jeunes adeptes à l'assassinat, pour leur entretenir la main et disposer ainsi de poignards toujours aiguisés [2]. Il agissait en outre, par eux ou par lui-même, sur un certain nombre de grandes dames que leurs désordres mettaient à la discrétion de leurs amants. Il espérait ainsi gagner jusqu'aux maris à

1. Cicéron, *De Petitione consulatus*, 3; *Id.*, *Pro Cœlio*, 5, 6.
2. Salluste, *Catilina*, 14, 16.

ses desseins, ou s'en débarrasser par elles[1]. Il comptait enfin sur les plus riches d'entre elles pour soudoyer et soulever, au besoin, ces masses d'esclaves toujours prêtes à se ruer sur la société antique[2].

Il aspirait en même temps au consulat. Bouleverser l'État avec ses propres forces, tel était son but. Mais, poursuivi pour concussion, menacé de l'être comme assassin des proscrits, il lui fallait un acquittement avant tout. Il suborne d'abord son accusateur[3], puis manœuvre auprès de la noblesse. Verrès avait trouvé des protecteurs jusque dans l'illustre famille des Métellus. Il n'est pas moins heureux. Tous les consulaires se réunissent pour le recommander, l'assistent en justice et font son éloge. Il est acquitté.

Il brigue aussitôt le consulat, et, avec son audace habituelle, songe à solliciter l'appui de Crassus et de César. Ici l'effroi même qu'inspiraient ses menées ténébreuses lui vint en aide. Grâce aux bruits qui couraient dans Rome, nul parmi les capacités aristocratiques n'entendait s'exposer aux périls attendant les premiers magistrats de la République. Il importait donc de lui opposer un candidat à la fois populaire et dévoué au pouvoir. Cicéron était l'un et l'autre. Aussi le sénat avait-il pris le parti de l'appuyer[4]. C'était assez pour que César et Crassus combattissent sa candidature. Catilina agit en conséquence. Prenant un nouveau masque, et re-

1. Salluste, *Catilina*, 24. Appien, *Guerres civiles*, II, 2.
2. *Id.*, *Ibib.*
3. Cicéron, *De Harusp. Resp.*, 20.
4. Salluste, *Catilina*, 25.

niant son passé, il se pose en ami du peuple, et va s'offrir à eux. Étaient-ils dans le secret du complot, fondés ou non à le croire uniquement dirigé contre le pouvoir aristocratique, sans arrière pensées antisociales? Se sentaient-ils assez forts pour dominer, comprimer au besoin, le mouvement dirigé contre le pouvoir? Sur tous ces points nous en sommes réduits à des conjectures. En fait, Crassus cherchait partout des forces contre Pompée, et César, comme lui, ne demandait guère ses protégés que du savoir-faire et du courage; tous deux enfin tenaient à écarter Cicéron. Ils accueillent donc Catilina, et lui adjoignent C. Antonius, personnage équivoque, se produisant au même titre. On négocie comme d'usage avec les agents des tribus. Une réunion à laquelle assistent les deux candidats a lieu chez l'un de leurs illustres patrons. Là est débattu et fixé le prix du consulat[1]. Cicéron n'en fut pas moins élu. Antonius, qui réunit le plus de voix après lui, fut nommé son collègue.

C'était un échec pour le grand conspirateur. Il eut bientôt sa compensation. Poursuivi par E. Paulus comme bourreau des proscrits, Catilina fut acquitté. Rien n'était impossible à Rome. Son audace s'en accrut. Tout en briguant le consulat, il n'avait pas suspendu ses menées. Ses forces s'étaient donc grossies d'une foule d'adeptes. Vers les kalendes de juin (691), il en comptait dans le sénat, parmi les chevaliers, sur une foule de points en Italie. On touchait alors aux élections. Il convoquait ses com-

1. Cic., *in Toga candida*. Asconius, *Id.*

plices, leur recommandait d'appuyer sa candidature, et, pour stimuler leur zèle, développait devant eux son programme : massacre de la majorité du sénat, proscription des riches, confiscations et mise au néant de tout droit de créance, rien n'y manquait[1].

Après sa déconvenue, il se porte de nouveau candidat, et conspire avec plus d'activité que jamais. Ses intelligences s'étendent jusque dans les Gaules.

Le secret avait été religieusement gardé jusque-là, quand, vers l'époque où Cicéron prenait possession du consulat, la fortune de Rome voulut que les conjurés fussent trahis par Curius, l'un d'eux. Ce misérable, que ses désordres avaient fait chasser du sénat, en était sorti ruiné. Fulvie, sa maîtresse, se refroidissait donc. Comme ses emportements ne la ramenaient pas, il se prit à l'entretenir des dignités et des richesses sur le point de pleuvoir sur lui. Son assurance, rapprochée des bruits en circulation, fut pour cette femme un trait de lumière. Elle communiqua ses conjectures à quelques intimes. La chose vint aux oreilles de Cicéron. Il mande Fulvie, en obtient la vérité, et par son influence détermine Curius, intimidé, à lui livrer, jour par jour, le secret de ses complices. Apprenant alors que son collègue Antonius est engagé avec eux, il le prend à la fois par la peur et l'avarice, et s'assure ainsi de son concours.

Ce point obtenu, il garde son secret et se tient sur le qui-vive, face à face avec le danger, mais attendant.

Catilina, cependant, menait de front sa candidature

1. Salluste, *Catilina*, 21; Dion, XXXVII, 30; Florus, IV, 1.

et son complot. César et Crassus n'avaient plus intérêt à l'appuyer. Aussi, moins confiant dans le vote des comices, ce furieux se détermine-t-il à assassiner ses deux concurrents, Silanus et Muréna, Cicéron enfin, et les principaux du sénat[1].

Son audace ne connaissait plus de bornes. Menacé par Caton des sévérités de la loi, il lui dénonçait à son tour les plus terribles représailles. On l'entendait répéter que toutes les misères devaient se grouper autour de lui, qui les partageait, et ne rien attendre des riches. Il alla même jusqu'à dire en plein sénat que l'État comptait deux corps, l'un, surmonté d'une tête, mais vieux et cassé, l'autre sans tête, mais jeune et vigoureux, et qu'il entendait lui en donner une.

Les choses en étaient là, lorsque Crassus et quelques sénateurs viennent, la nuit, communiquer à Cicéron des lettres anonymes les invitant à quitter Rome s'ils tiennent à la vie. Le consul convoque aussitôt le sénat, qui, sur sa demande, ajourne les élections. Le jour venu, il signale, en présence de Catilina, l'imminence et la grandeur du danger. Tout en se posant en défenseur du peuple, le rusé conspirateur proteste de son innocence, et pour preuve, offre au sénat de se constituer prisonnier chez tel de ses membres qu'il désignera. Sans s'arrêter à ses protestations, l'assemblée prescrit alors au consul de pourvoir au salut de l'État.

L'impression fut profonde à Rome. Tandis que les femmes encombraient les temples des dieux, les inté-

1. Dion, XXXVII, 29.

rêts matériels menacés trouvaient dans leur exaspération une énergie qu'on eût pu confondre avec le patriotisme. Ces vieux antagonistes du sénat, les chevaliers, gens de finance, spéculateurs et publicains, se rapprochaient de lui, s'armaient à la voix de Cicéron, s'établissaient sur le Palatin, prêts à se porter partout où le danger les appellerait

Arrive le jour des élections. J. Silanus et L. Muréna sont désignés consuls. Protégés par de nombreux amis, comme Cicéron, qui laissait à dessein entrevoir une cuirasse sous sa toge, ils échappent, avec lui, aux poignards des conjurés. Tout se tournait contre Catilina. Les tentatives de ses affidés pour surprendre Préneste, soulever l'Apulie et le Picénum, échouaient coup sur coup. Il prend le parti de se mettre, sans plus tarder, à la tête des vétérans et des bandits que, par ses ordres, un centurion perdu de dettes, mais vaillant homme de guerre, Manlius, réunissait dans les gorges de l'Étrurie.

Il fallait se concerter, d'abord, avec ses complices, combiner les mouvements de l'insurrection à Rome et au dehors. Pour dérouter la surveillance, il va, sur le refus de Cicéron, peu jaloux d'abriter un pareil hôte, se constituer prisonnier chez l'un de ses adhérents, qu'il croit à l'abri de tout soupçon; il trouve ainsi moyen de se réunir, à deux reprises, avec les plus considérables des conspirateurs, Lentulus-Sura, C. Céthégus, P. Autronius, Cassius Longinus, L. Vargontéius, P. et L. Sylla, Q. Annius, L. Bestia, P. Lecca, Gabinius Cimber et Q. Statilius; le premier, prêteur en exercice, tous les autres, membres du Sénat, puis quelques chevaliers; Curius,

enfin, qui les trahissait tous. Là on se distribue les rôles et se concerte sur les moyens d'action ; on décide que le feu sera mis simultanément à plusieurs quartiers de Rome pour faciliter l'agression et le massacre par l'émotion et le désordre. Une exception à cette boucherie est admise cependant en faveur des enfants de Pompée. Ce sera autant d'otages [1]. Catilina se portera sur Rome, au jour convenu, pour couper la retraite aux fuyards et les exterminer [2].

Parmi les victimes vouées au poignard, il en était une dont le grand conspirateur tenait à se défaire avant de s'éloigner : Cicéron, son redoutable antagoniste. Deux chevaliers se chargent du coup et se présentent chez le consul au point du jour. Sa porte leur est fermée. Curius l'avait mis en garde contre eux, par l'entremise de Fulvie. Catilina vint cependant prendre place au sénat. On sait quelle indignation l'y attendait. Cicéron l'en accabla.

Évité avec horreur, salué par ses collègues du nom de parricide, il se hâte de quitter Rome, mais en déclarant qu'il s'exile à Marseille ; et, une fois parti, il écrit à Catulus pour lui recommander sa femme, sur le ton d'un homme réduit à s'expatrier. Puis, tout en gagnant l'Étrurie, recrute des forces et prend les insignes du consulat.

L'insurrection continuait à s'organiser dans la capitale, attendant que son chef fût en mesure de l'appuyer.

1. Plutarque, *Cicéron*, 18.

2. Cic., *Catilina*, I. 4; Tite Live, *Epitome*, 102; Florus, IV, 1; App., *Guerres civiles*, II, 2; Ampélius, 17.

Il y avait laissé pour lieutenants Lentulus Sura et C. Céthégus. Le choix parle de lui-même.

Le premier s'était signalé, comme questeur, par l'impudence de ses détournements. Poursuivi par deux fois, il subornait ses juges. Chassé du sénat, il s'obérait pour en forcer la porte par la préture, qu'il achetait de la plèbe. Ses désordres consommaient sa ruine. Il conspirait donc, assez aveugle pour viser au souverain pouvoir. Les devins le lui avaient promis, et Catilina se gardait de le détromper.

Quant à Céthégus, démocrate avec Marius, aristocrate sous Sylla, il était, à force d'intrigues, parvenu à jouer un rôle ; il vendait son crédit à Rome et au dehors[1]. Ce trafic avait longtemps subvenu à ses prodigalités ; mais tout s'use, et, après avoir commencé par Marius, pour se donner à son ennemi, il en était arrivé à Catilina. C'était, en dépit de son savoir-faire, un furieux comme lui. On l'avait, dans le cours d'une discussion, vu se ruer sur l'un des Métellus et le blesser. Son chef l'avait compris en le préposant au massacre.

Malgré son impatience et ses protestations, Lentulus et les plus influents des conjurés avaient ajourné la prise d'armes aux Saturnales. En attendant, ils recrutaient[2]. Cependant Lentulus, qui, avec ses folles idées, croyait ne pouvoir réunir assez de forces, tentait de gagner à ses desseins les envoyés des Allobroges. Récemment soumis par Rome, ce peuple, de race gauloise, sollici-

1. Plutarque, *Lucullus*, 6.
2. Salluste, *Catilina*, 39,

tait un allégement aux charges que lui avait imposées la conquête. Mais ses délégués n'avaient rencontré qu'indifférence. Ils accueillent donc les ouvertures de Lentulus et s'abouchent avec les chefs du complot. Ils réfléchissent, néanmoins, et prennent le parti d'en référer à Fabius Sanga, leur patron dans la capitale. Fabius les conduit aussitôt chez Cicéron, et, après des aveux complets de leur part, il est convenu avec le consul qu'ils feindront une adhésion sans réserve aux projets des conjurés, mais insisteront pour en obtenir des promesses, des garanties écrites qu'ils présenteront comme nécessaires pour entraîner leurs commettants. La chose s'exécute de point en point. Lentulus, Céthégus, Statilius et Cassius donnent de leur main les assurances demandées ; puis les Gaulois partent de nuit, sous la conduite de Vulturcius, l'un des conjurés, comme pour se rendre au camp de Catilina et de là en Gaule. Tout avait été concerté avec le consul ; une embuscade les attendait hors de Rome. Ils y donnent avec leur guide, sont pris et fouillés ; les messages qu'ils portent, découverts et saisis. Le tout est, la nuit même, à la disposition du consul, qui convoque le sénat pour le point du jour. Il mettait en même temps la main sur tous ceux des chefs du complot qui ne parvenaient pas à s'échapper, Lentulus, Céthégus, Statilius et Gabinius Cimber. Une perquisition chez l'un d'eux, Céthégus, y révélait l'existence de tout un arsenal.

Dès le matin, le sénat réuni interroge les coupables. Vulturcius fait des aveux. Ils sont confirmés par les Allobroges. Les lettres et documents saisis sont ouverts ;

les conjurés dont ils émanent reconnaissent leur main et leur sceau. Nier était impossible ; ils y renoncent. Ils sont alors consignés chacun chez un membre de l'assemblée : Lentulus chez son homonyme Lentulus Spinther, Statilius chez César, Gabinius Cimber chez Crassus. Puis on vote des actions de grâces aux dieux qui viennent de préserver Rome de l'incendie et du massacre, et l'on s'ajourne au lendemain[1].

Cependant, la multitude stationnait aux abords de la curie. Cicéron lui rend, du haut de la tribune, compte des découvertes de la nuit et de la journée. En apprenant les périls auxquels elle échappait, cette plèbe, d'ordinaire si favorable à toute menée dirigée contre la noblesse, rivalise aussitôt avec elle d'exaspération contre les conjurés.

Aussi les ennemis de César jugent-ils l'occasion favorable. Catulus et l'un des Pison insistent auprès de Cicéron pour qu'il l'implique dans le complot, en subornant les Allobroges. Ils lui offrent même, dit-on, une forte somme pour l'y aider. Le consul déclare avoir cherché des preuves, mais sans trouver prise contre lui. Il refuse donc[2]. Ils se hâtent alors de répandre sous main que César est l'âme de la conspiration, mais n'osent l'accuser.

Le lendemain, le sénat se réunissait dès le point du jour. Il y avait urgence : les agents, les esclaves des prisonniers organisaient un coup de main pour les enlever

1. Salluste, *Catilina*, 44, 45, 46; Cicéron, *Cat.*, III, 4, 5, 6.
2. Plutarque, *Cicéron*, 20.

de vive force. Mais alors se produisit un incident, ménagé peut-être pour diviser l'assemblée. On avait arrêté la nuit un homme aux allures suspectes et tenait de lui qu'il se rendait au camp des insurgés. Conduit devant le sénat, il s'y montre disposé à faire des aveux, et, sous promesse d'impunité, se déclare chargé par Crassus de presser Catilina de marcher sur Rome. On crie aussitôt à l'imposture. Cet homme est envoyé en prison comme faux témoin, et la délibération s'ouvre.

Le sénat ne constituait pas un corps judiciaire; loin de là, depuis la réaction, l'élément aristocratique se trouvait réduit au tiers dans les tribunaux. Les pères conscrits entendaient néanmoins prononcer ici. Il s'agissait par-dessus tout, à leurs yeux, d'une mesure d'urgence et de salut public. César lui-même admit le principe et se réunit à eux, tout en différant sur l'application.

Consulté le premier sur le parti à prendre contre les coupables, Silanus, consul désigné pour l'année suivante, opine pour la mort. Il entraîne ceux de ses collègues appelés à se prononcer après lui. Vint le tour de César. Sa parole était d'un grand poids, surtout au dehors. Il n'hésite point comme d'autres, absents par peur ou complicité, à flétrir Catilina et ses complices; il les qualifie de parricides. Aucun supplice, selon lui, ne pouvait égaler leurs crimes [1]. Mais concéder au sénat droit de vie ou de mort c'eût été se contredire. La loi subordonnait, en tout cas, l'application de la peine capitale à l'assentiment du peuple, et laissait en outre à l'accusé

1. Salluste, *Catilina*, 51.

la faculté d'y échapper par l'exil [1]. Il combat donc avec force l'opinion de Silanus, et opine pour la détention perpétuelle des coupables et la confiscation de leurs biens. L'impression fut telle que les préopinants, Silanus lui-même, revinrent sur leur vote. Ceux qui suivirent se prononcèrent contre la mort.

Cependant la défense est de droit naturel, et Rome était attaquée. Développé par Cicéron, mais avec quelque réserve et certaines préoccupations personnelles, ce point de vue n'entraînait pas. Catulus insista, mais en vain. Les honneurs de la séance étaient réservés à Caton. Sans avoir le génie de César ou l'éloquence de Cicéron, il domina l'assemblée. Sa force, sa passion à lui, c'était l'amour du bien, le dévouement à la patrie; bienveillant par naturel, il les poussait jusqu'à l'entêtement et la rudesse. Mais tel est l'ascendant d'un grand caractère que, alors l'un des plus jeunes parmi les pères conscrits, il imposait à tous ces hommes corrompus.

Ici, la grandeur du péril qui menaçait la République ajoutait à son âpreté. Il soupçonnait tout, jusqu'à la sérénité de César. S'il faut en croire Plutarque, un message arrivant avec un certain mystère au jeune chef de l'opposition, Caton crut à des intelligences avec les conspirateurs et ne s'en cacha pas. César lui passa la lettre : c'était un billet de Servilie, la propre sœur de l'ombrageux stoïcien.

L'incident n'était pas de nature à le calmer : aussi prend-il alors à partie le sénat lui-même; il s'indigne de sa mollesse; à ses yeux, il s'agit moins de juger et de

1. Salluste, *Catilina*, 51.

punir que de vaincre. Qu'importe une solution de juristes, si pendant qu'on tâtonne tout est perdu? L'ennemi est à portée de Rome, dans ses murs mêmes, et on délibère! Alors, avec une sanglante ironie, s'adressant à ses collègues, au nom de ce qu'ils prisent le plus, leurs villas, leurs statues, leurs tableaux, leurs élégantes superfluités, il les adjure, s'ils tiennent à les sauver, de prendre vigoureusement en main la cause de la patrie, et, invoquant les précédents, les coutumes de la vieille Rome, conclut à ce que, surpris en flagrant délit et convaincus par leurs propres aveux, les coupables soient mis à mort.

Un revirement complet s'opéra. Son avis fut adopté d'enthousiasme, et comme il est rare qu'on s'arrête dans l'entraînement, à la peine capitale l'assemblée ajouta la confiscation. César l'avait proposée, mais avec la détention. Réunie à la peine de mort, elle en menaçait quiconque avait assez de bien pour tenter la cupidité. Aussi prit-il de nouveau la parole pour s'y opposer. Le sort des condamnés était fixé. Quant à leurs biens, dévorés par l'usure et sous la main de leurs créanciers, l'intérêt était nul. La sûreté, la vie des citoyens se trouvaient seules en jeu. Combien de riches proscrits au temps de Sylla sans autre crime que leur fortune! Il s'agissait des principes et non des personnes. L'assemblée persévérait cependant; il fallut que, moins aveugle et moins passionné, Cicéron vînt appuyer l'orateur, et, grâce à lui, la confiscation fut écartée [1].

Il eut bientôt à le protéger contre des furieux. Les

1. Plutarque, *Cicéron*, 21.

bruits répandus par Catulus et Pison avaient circulé parmi les chevaliers en armes autour de la curie, et les avaient exaspérés contre César. A sa sortie, ils le menaçaient de leurs glaives, quand Cicéron et Curion intervinrent pour prévenir un crime qui pouvait soulever le peuple et le donner aux conjurés.

Telle fut cette mémorable séance du 5 décembre, où l'on vit aux prises les plus nobles esprits, les plus grands orateurs de l'époque. Sa corruption profonde n'en ressortit que mieux. L'occasion du débat, la vive sortie de Caton contre son propre parti n'en témoignent pas seuls. César, le premier pontife, le grand dignitaire religieux de Rome, y fit profession officielle de matérialisme. Il n'était ici, on le comprend à l'aisance de cet esprit si plein de tact, que l'expression la plus élevée de l'incrédulité, depuis lors en progrès chez les païens, malgré tous les efforts de la politique romaine [1].

La décision du sénat fut exécutée dès le soir. Cicéron alla lui-même extraire Lentulus de la demeure où l'avaient consigné ses juges et le conduisit, sous bonne escorte, à la prison Mamertine. Céthégus, Statilius et Gabinius Cimber y étaient également amenés. On les fit tous descendre dans un cachot souterrain, le Tullianum, où l'on enfermait les chefs et les rois vaincus. Là, les quatre conspirateurs furent étranglés. Au sortir de ce lieu lugubre, le consul, en traversant le Forum, jeta d'une voix éclatante, au peuple, ces mots sinistres : *Ils*

1. Voir les belles pages de M. Villemain sur le polythéisme, en tête de son *Tableau de l'éloquence chrétienne au IVe siècle.*

ont vécu! et fut escorté, jusqu'à sa maison, par une foule immense qui, à l'exemple de Caton, le salua du titre de Père de la patrie.

Parvenue au camp de Catilina, la nouvelle du coup frappé à Rome sur ses lieutenants répandit le découragement parmi ses troupes. La désertion les réduisit bientôt à quelques milliers d'hommes résolus. Ne se sentant plus en force, il cherche à gagner la Cisalpine par les sentiers des montagnes. Mais, de l'autre côté des Apennins, Q. Métellus campait avec trois légions et lui barrait le passage. Antonius s'avançait sur ses derrières avec d'autres forces. Les vivres allaient manquer aux insurgés. Un seul parti restait à leur chef : combattre et vaincre. Faisant alors face à Antonius, il l'attendit de pied ferme dans une position dont l'avantage compensait l'inégalité du nombre. Atteint de la goutte ou redoutant de se mesurer avec le complice qu'il avait trahi, l'ignoble collègue de Cicéron venait de remettre le commandement à Petréius, vaillant officier. Le combat fut acharné. Catilina et les vétérans sous ses ordres engagèrent l'action avec l'exaltation du désespoir. La victoire demeura néanmoins aux lois, à la société. Catilina fut, après des prodiges de valeur et d'habileté, trouvé expirant au milieu des cadavres de ses ennemis. Ses traits respiraient encore l'audace et le défi. Le courage militaire avait survécu chez les Romains aux vertus publiques; mais quelle distance entre l'acharnement de ces furieux et l'enthousiasme des nobles fils de Lacédémone se sacrifiant pour elle aux Thermopyles!

IX

ORIGINES DU TRIUMVIRAT

Si César avait, comme on l'a répété, sur la foi de ses ennemis, trempé dans la conjuration de Catilina, il eût follement compromis l'avenir de ses vastes desseins. A lui supposer seulement une sorte de complicité morale, l'espérance de s'élever au pouvoir par le désordre, le mécompte n'eût pas été moindre. Car, la victoire fût-elle demeurée indécise, une surprise l'eût-elle même donnée un moment aux anarchistes, on eût vu bientôt la société se jeter dans les bras du seul général disposant alors d'une armée, et, Pompée une fois dictateur, qui sait s'il eût abdiqué comme Sylla? César eût ainsi perdu tout le terrain qu'il avait gagné, et de nouveaux obstacles se fussent dressés devant lui. La découverte du complot avait suffi pour affaiblir le parti populaire, en

lui enlevant les chevaliers. C'était déjà trop. Un génie aussi pratique ne pouvait caresser des illusions aboutissant à de pareils résultats. Il touchait alors à l'époque où la préture, et par suite une province, un commandement militaire, allaient mettre à sa disposition un levier dont il sut tirer un si grand parti. Était-ce le moment de se lancer dans les hasards d'un complot?

Il n'avait pas moins que le sénat raison de s'élever contre ces menées subversives. Assurée, grâce à elles, du concours de la classe moyenne, l'aristocratie relevait la tête, se préparait à devenir agressive et à faire face au génie audacieux qui l'avait humiliée. César dut quelque temps s'abstenir de paraître dans la curie. La situation était critique. Mais les impressions s'effacent; les passions, les instincts demeurent. Or, la haine de la noblesse était invétérée chez la plèbe. Quant aux chevaliers, la jalousie, la lutte des intérêts, les avaient constamment aigris contre cette classe hautaine. Où d'autres eussent perdu courage, César se rassurait. Il mesurait ses chances, comptait sur son étoile, sur lui-même et les fautes de ses ennemis.

En attendant, il travaillait à se ménager, outre Crassus, un allié non moins précieux. Un lieutenant de Pompée, Métellus Népos, avait, peu auparavant, quitté l'Asie pour se faire tribun du peuple. Élu, et entré en fonctions, au moment où l'imprudence de Lentulus et des autres chefs du complot en amenait la découverte, Népos se hâtait d'émettre, au milieu de l'émotion générale, l'idée de rappeler en Italie Pompée et ses forces, à l'effet de

comprimer les anarchistes[1]. Or, il était son beau-frère, et, l'on n'en peut douter, d'accord en ce point avec lui. Jouant ici son jeu habituel, le vainqueur de Mithridate briguait, par intermédiaire, les honneurs qu'il affectait de décliner. Arrivé au terme de sa mission en Orient, il saisissait un prétexte de ne point licencier son armée, de s'établir avec elle au cœur même de l'Italie, et de faire ainsi un pas de plus vers ce pouvoir sur lequel il hésitait à porter la main. Il était clair que le sénat résisterait, car Pompée avait concouru à l'abaisser ; or, César devait, par cette raison même, entrer dans les vues de Népos. Le moindre avantage qu'il en pût tirer était de brouiller plus que jamais Pompée avec la noblesse et d'agir, au gré des siennes, sur une ambition qui se manifestait ici trop timidement pour lui porter ombrage. Un concurrent sollicitant, à la tête d'une armée victorieuse, la permission de s'avancer avec elle à la conquête du pouvoir, ne pouvait devenir bien redoutable. Le trait donnait la mesure de l'homme.

Tel était Pompée. Le temps et le succès avaient développé en lui le naturel cauteleux, un prodigieux amour-propre, et partant l'horreur de toute déconvenue. Il eût voulu à la fois envahir le pouvoir et sauver les apparences, se poser en ami des lois et s'élever au-dessus d'elles. Il avait toutefois l'énergie du champ de bataille, et, comme il s'était montré résolu à la suite des meneurs populaires, le sénat le considérait comme plus dangereux que César lui-même, car il disposait d'une armée.

1. Plutarque, *Caton*, 16.

L'opinion alors répandue était que, au retour, il saisirait d'autorité les rênes de l'État. On prononçait même le mot de monarchie[1]. Aussi Caton, cette sentinelle avancée des libertés publiques, était sur le qui-vive. A peine eut-il eu vent de la candidature de Népos, qu'il briguait, de son côté, le tribunat, pour l'arrêter par l'obstacle du veto; et une fois élu, lui déclarait que jamais, de son aveu, Pompée ne pénétrerait dans Rome avec une armée[2]. C'était faire les affaires de César, et mieux eût valu les diviser, comme on y songea lorsqu'il n'était plus temps; mais Pompée faisait peur, et l'on allait au plus pressé. Népos était violent, Caton absolu. Aussi, tout en se préparant à la lutte, le premier ne laissa passer aucune occasion de s'élever à la tribune contre l'exécution de Lentulus et autres chefs des conjurés.

Tout allait donc au gré de César; car le coup portait à plein sur le sénat qui, pris d'inquiétude, s'empressait d'interdire, sous les peines réservées aux ennemis de l'État, toute recherche, accusation et poursuite à raison des mesures de salut public prises par lui le 5 décembre[3]. De son côté, Cicéron transmettait, dans le même esprit, à Pompée, des explications sur les événements de ce grand jour C'était soumettre à son approbation les actes de l'autorité, tant l'élément mititaire avait acquis d'importance. Pompée ne répondit pas. Il lui répugnait, comme toujours, de se dessiner franchement[4].

1. Plutarque, *Pompée*, 43.
2. Plutarque, *Caton*, 26.
3. Dion, XXVII, 42.
4. Cicéron, *Ad div.*, V, 7.

Quant à Népos, il s'abstint d'agir contre le consul. C'eût été s'engager trop avant. Mais le jour où, à l'expiration de ses pouvoirs, Cicéron se présentait, selon la coutume, pour faire à la tribune l'exposé des actes de son consulat, le tribun lui fermait la bouche. L'homme, s'écriait-il, qui vient d'interdire à des accusés la parole devant le peuple, ne peut être reçu à l'y prendre lui-même. Il l'admit donc seulement au serment d'usage. C'est alors que, sans se déconcerter, Cicéron jurait à haute voix qu'il avait sauvé la patrie. Paroles qui furent, selon lui, accueillies par des acclamations unanimes[1].

Il se faisait peut-être illusion; car si la conjuration était étouffée, son esprit lui survivait. Les amis des conjurés travaillaient le peuple. On trouvait déjà des fleurs, des couronnes, sur les tombes des victimes de décembre, comme on commençait à les appeler. La plèbe ne tardait pas à témoigner de son vif intérêt pour l'orateur dont la voix s'était élevée contre la peine qui les menaçait. César se trouvant un jour attardé dans la curie, la multitude, qui l'attendait, l'y crut en danger, et, le redemandant par ses cris, ne se calma qu'à sa vue[2]. Le symptôme était peu rassurant. La noblesse eut peur, et Caton, l'intrépide Caton, recommanda lui-même d'abondantes distributions de blé à la plèbe, comme moyen de la ramener.

Le sénat s'était cru maître du terrain et commençait à douter. César prenait alors possession de la préture.

1. Cicéron, *Ad div.*, V, 2.
2. Plutarque, *César*, 8.

et, payant d'audace, exigeait de Catulus le compte des fonds à lui confiés pour la reconstruction du Capitole. Il l'accusait, à cette occasion, de détournements, et proposait au peuple d'effacer du monument le nom du comptable infidèle, puis de transférer sa mission à Pompée. Toute la noblesse prit fait et cause pour son défenseur le plus ferme après Caton. Ses efforts et les distributions de blé firent échouer la motion; mais le but était moins ici d'humilier un ennemi politique que de flatter les instincts populaires, et par-dessus tout l'amour-propre de Pompée, auquel César avait fait accorder déjà le droit de porter, dans les cérémonies publiques, la couronne de laurier et la robe triomphale[1]. On s'entendait du reste, et Népos agissait, de son côté, dans l'intérêt de son illustre patron.

Il était en mesure de soumettre au peuple la proposition de rappeler Pompée et ses légions en Italie. Le jour était fixé. Il avait, de concert avec César, arrêté son plan, organisé ses forces. Ses alliés, ses clients avaient le mot. Une bande d'émeutiers, de gladiateurs, devait les appuyer, et tout ce dont on disposait parmi la plèbe se réunir au Forum avec des armes cachées. La noblesse cependant ne demeurait pas inerte. On s'attendait à une lutte acharnée. La femme, les filles de Caton craignaient pour sa vie. Lui demeurait calme et attendait. La nuit, qui précéda la réunion des comices, il dormit d'un profond sommeil. Thermus, son collègue, résolu à partager ses périls, dut le réveiller pour se rendre au Forum. Ils

1. Dion, XXXVII, 21.

le trouvèrent envahi par les bandes de Népos; elles couvraient les degrés du temple de Castor et Pollux, sur lesquels il s'était établi près de César. Caton fendit la foule en se bornant à dire : « Beau courage de lâches qui réunissent tant de forces contre un homme désarmé ! » La multitude ne laissa passer que lui et Thermus, dont il ne quittait pas la main.

Ainsi isolé, il alla prendre place entre César et Népos. Et quand, nonobstant le veto formulé par lui, ce dernier exhiba et voulut lire au peuple son projet de loi, il le lui arracha des mains. Népos tenta de le débiter de mémoire, mais Thermus l'arrêta en lui fermant la bouche. C'était violence, mais violence au nom de la loi. A un signal donné, les bandes de Népos se précipitent alors sur les opposants. En butte aux pierres et aux coups, Caton dut la vie à Muréna, l'un des consuls, qui l'entraîna dans le temple.

La place une fois dégagée d'adversaires, Népos, avec le formalisme d'un vieux Romain, tint à procéder dans les règles : il congédia ses émeutiers. Ce scrupule perdit tout. Pendant qu'on se disposait à voter, la noblesse arrivait en force, et ce fut son tour de prendre l'offensive. Elle envahit le Forum, puis s'empara de la tribune. Le coup était manqué. Entraîné dans la fuite des siens, Népos perdit la tête et courut rendre, en Asie, compte de sa déconvenue à son illustre beau-frère. Quant à César, qui tenait, par-dessus tout, à faire preuve de bon vouloir envers Pompée, il avait réussi et put se retirer satisfait.

1. Dion, XXXVII, 44.

Le sénat venait de faire triompher la loi. La violant aussitôt, il suspendit de leurs fonctions César et Népos, deux magistrats tenant leurs pouvoirs du peuple. Le départ de Népos équivalait à une démission ; mais César demeurait et n'entendait pas céder. Il se rend donc au prétoire et y juge. Sur le point d'en être arraché par la force, il proteste, dépose ses insignes, congédie ses licteurs et se retire. L'aristocratie avait passé trop vite de l'inquiétude à la présomption : à deux jours de là, le peuple se réunissait tumultueusement, se portait en masse devant la maison du préteur si brutalement destitué, et, l'appelant à grands cris, se déclarait prêt à le réintégrer, par la force, dans ses fonctions.

Une fois déchaînée, la multitude ne s'arrête plus. La lancer contre le sénat, accabler la noblesse et s'établir au pouvoir, tout était possible dans cette conjoncture. Mais se rendre complice de furieux, se perdre dans l'opinion, compromettre un brillant avenir sur le point de se réaliser, et cela pour se trouver, le lendemain, en face d'une ambition comme celle de Pompée, sans autre force que les bandes indisciplinées de l'émeute, César n'était pas homme à commettre cette faute. Il prend donc le parti de haranguer la foule, la remercie, lui recommande l'ordre et la paix, puis la congédie. La surprise et la reconnaissance succédèrent à l'épouvante dans la curie. Le sénat manda aussitôt son judicieux adversaire, le combla d'éloges et le rétablit dans ses fonctions.

C'était, avec la préture, lui rendre du même coup une province, une armée, et partant, désappointer ses enne-

mis. Ils avaient compté le perdre et le voyaient sur un meilleur pied que jamais. Ils se mirent donc à l'œuvre. Gagnés par eux, Curius, qu'on connaît, et un certain Vettius, le dénoncèrent aussitôt comme complice de Catilina. Ils l'avaient été l'un et l'autre, et, devenus délateurs depuis la découverte du complot, désignaient nombre de coupables, sans parler de César. Il eut donc facilement raison de ces misérables. Pas un fait, pas une circonstance ne venaient à l'appui de leur déclaration. Curius citait uniquement un propos qu'il prêtait à Catilina, Vettius une lettre qu'il ne put produire. Cicéron déposa loyalement en faveur de l'accusé, dont il avait reçu d'utiles avis. Les deux révélateurs furent donc déclarés sans droit à la prime offerte par le sénat à la délation. Poursuivi pour faux témoignage, Vettius n'osa pas se présenter en justice. Il fut condamné, et la multitude, exaspérée contre lui, courut à sa maison, où elle brisa tout [1].

César avait obtenu satisfaction; mais un scandale, qui fut l'occasion d'une foule d'autres, venait bientôt le surprendre au cœur même de sa maison. Un soir, il l'avait quittée; car on y devait célébrer, durant la nuit, les mystères de la bonne déesse, et les hommes en étaient exclus. Or, on en découvrit un dans un coin de l'édifice où il s'était glissé sous des vêtements de femme. Signalé, poursuivi, il parvint à s'échapper avec l'aide d'une des suivantes de Pompéia, la maîtresse du logis. Mais on l'avait reconnu. C'était le jeune Clodius, épris de la dame et

1. Suétone, *César*, 17; Dion, XXXVII, 11.

qui, gêné comme elle par l'active surveillance d'Aurélia, mère de César, avait cherché à se ménager ainsi un rendez-vous avec sa maîtresse. Il ne l'eût point tenté sans son aveu : la chose était claire. Aussi l'indignation fut-elle profonde chez les matrones dont il avait failli profaner les mystères, et le fait devenait public dès le lendemain.

De tous les maris trompés, César était, à coup sûr, le moins à plaindre, car sans nommer toutes ses maîtresses, les premiers personnages de Rome, Sulpicius, Gabinius, Crassus même, et jusqu'à Pompée, eussent pu l'accuser d'avoir introduit l'adultère dans leur ménage[1]. Il s'abstint donc de tout éclat; répudia sa femme, il est vrai; mais, interrogé en justice sur le fait qui l'y avait déterminé, se contenta de répondre que la femme de César ne devait pas même être soupçonnée.

Dans l'état des mœurs, la chose eût médiocrement ému le sénat, sans le sacrilége qui l'aggravait; mais la religion était à Rome un moyen d'action politique, et les progrès du scepticisme exigeaient un exemple. Les pères conscrits prirent donc l'affaire en main; toutefois leur sévérité n'aboutit qu'à faire ressortir la corruption générale.

Accusé par le cri public d'inceste avec ses trois sœurs, Clodius ne devait inspirer que l'horreur et le dégoût[2]. Il rencontra de chaleureux dévouements. L'un des consuls, Pupius Pison, intrigua pour lui. Un tribun du

1. Suétone, *César*, 50.

2. Valère Max., IV, 2, 5; Cicéron, *Ad div.*, 1, 9; Id., *De harusp. resp.*, 18; Id., *Pro Cœlio*, 13, 15.

peuple, F. Calénus, se constitua son défenseur. Crassus alla plus loin, on va le voir. Le jour où, en exécution d'un sénatus-consulte, fut soumise au peuple la proposition de poursuivre le coupable, tous les ponts volants, sur lesquels les votants avaient à passer afin de déposer leurs bulletins, étaient envahis par des masses d'ouvriers payés par lui pour intimider les consciences. Gagnés comme eux, les agents des comices ne distribuaient que des bulletins négatifs. Enfin, tous les roués de la jeune noblesse, formés à l'école de Catilina, parcouraient la foule et l'exhortaient à rejeter la proposition. Hortensius prit vainement la parole pour répondre aux discours incendiaires de Clodius. Caton n'eut pas plus de succès. Il fallut dissoudre l'assemblée[1].

Le sénat se réunit et enjoignit aux consuls de recourir à tous les moyens pour obtenir du peuple l'autorisation de poursuivre. Grâce au temps qu'on gagna, aux influences qu'on mit en jeu, aux mesures qu'on adopta, elle fut accordée. la cause instruite et portée devant le prétoire; mais Clodius et ses amis n'étaient point à bout de ruses et d'intrigues.

Alors fut jouée une comédie de nature à dérouter les plus clairvoyants. Le tribunal affectait une attitude menaçante pour l'accusé. Dans tous les incidents soulevés de part et d'autre, Clodius avait constamment le dessous. Il plaida un alibi, et Cicéron, dont il invoquait le témoignage, lui ayant donné un démenti, fut de la part des juges l'objet d'une sorte d'ovation. Ils poussèrent l'as-

1. Cicéron, *A Att.*, I, 14.

tuce jusqu'à demander la protection d'une garde contre le menu peuple dévoué à l'accusé. Une condamnation semblait imminente. Il fut acquitté. Crassus, qui le protégeait, s'était mis à l'œuvre. Deux jours lui avaient suffi, et sur cinquante-six juges, trente et un s'étaient vendus. L'argent avait, comme d'habitude, agi sur la plupart. Quant aux autres, que dire et comment s'expliquer? Le noble patron s'était, pour achever de les séduire, constitué le pourvoyeur de leurs passions, de leurs vices, même les plus honteux : il avait sous la main, parmi les belles dames et la jeune noblesse de Rome, des dévouements tout disposés à lui venir en aide.

Ce tissu d'infamies n'encourut cependant d'autre flétrissure que celle d'un bon mot. Catulus rencontra l'un des juges et se contenta de lui dire : « Pourquoi donc nous demandiez-vous une garde? De peur apparemment qu'on ne vous prît l'argent que vous avez reçu [1]. » Une enquête fut ordonnée, mais sans résultat, tant Crassus était riche et Clodius redouté. En majorité dans le tribunal, les gens de finance avaient absous le coupable ; la mesure les indisposa; ce fut tout.

César était impatient de quitter l'Italie. L'attribution des provinces aux préteurs, dont les fonctions venaient d'expirer, avait été retardée par les préoccupations du moment, son départ entravé par un obstacle personnel. Ses créanciers s'y opposaient, quand Crassus intervint et se porta caution. Il savait l'Espagne assez riche pour

1. Cicéron, *A Att.*, I, 12, 13, 14, 16.

payer les millions empruntés à Rome. César put donc s'éloigner. Ce fut en se dirigeant, par les Alpes, vers sa province que, traversant une bourgade des montagnes, il laissa échapper ce mot célèbre : J'aimerais mieux être le premier dans ce village que le second dans Rome. L'Espagne l'avait vu, quelques années avant, répandre de nobles larmes à l'aspect d'une image d'Alexandre ; vers trente ans, il enviait la gloire ; à quarante ans, la puissance.

Aussi, à peine installé dans ses fonctions, son premier soin fut de mettre ses forces sur le pied de guerre. Il avait à sa disposition vingt cohortes. Il en lève aussitôt dix autres. Les motifs d'agression ne lui manquaient pas. A l'ouest de la péninsule ibérique s'étendait la Lusitanie, habitée, entre le Tage et le Douro, par une race belliqueuse. Défaites plutôt que soumises par Pompée, ses tribus, chez lesquelles s'était longtemps recruté Sertorius, n'avaient pas, après sa mort, accepté la suprématie de Rome. Les plus indomptables d'entre elles vivaient cantonnées dans les montagnes. Là, sur des cimes presque inaccessibles, s'élevaient, défendus par la nature et le travail de l'homme, des repaires dans lesquels les guerriers de ces peuplades venaient, après chaque expédition, déposer leur butin et se reposer au sein de la famille. C'est de ces sommités que, à certaines époques, ils se précipitaient comme des torrents et, entraînant la jeunesse des vallées, fondaient sur la province romaine pour s'emparer des récoltes et des troupeaux. César leur enjoint de détruire, d'abandonner ces nids d'aigles, et de s'établir dans la plaine. Il s'attendait à un

refus. Envahir leurs montagnes, prendre, raser leurs retraites, faire des prisonniers, du butin : c'est ce qu'il exécute avec la résolution, la rapidité, le bonheur qui signalèrent depuis toutes ses campagnes. Animées de sentiments hostiles, que la peur seule contenait, les populations des plaines s'étaient hâtées de quitter en masse le pays, pour échapper à la loi du vainqueur. Il fait main basse sur leurs cités, leurs bourgades, leurs habitations, livrant au soldat tout ce que les fugitifs n'ont pu enlever. Ces multitudes avaient cherché un refuge au delà du Douro; il se lance à leur poursuite. Ainsi traquées, elles recourent à leur tactique habituelle, les stratagèmes, les surprises, les embuscades. Il la déjoue par son coup d'œil, sa vigilance, la rapidité de ses mouvements; les réduit à combattre, et les défait dans toutes les rencontres. Acculées à l'Océan, elles n'ont bientôt d'autre ressource que de gagner, à marée basse, une île voisine. Une partie des vainqueurs, entraînée par son ardeur à leur poursuite, et surprise par le reflux, se trouve séparée des autres corps et compromise. C'est pour César l'occasion de faire venir de Gadès une flotte. Il pénètre dans l'île et détruit l'ennemi, déjà décimé par la faim. Puis, s'engageant sur une mer qui portait pour la première fois une armée romaine, longe et menace tout le littoral jusqu'à Brigantium (La Corogne), et prouve ainsi aux populations étonnées qu'on ne saurait échapper au bras de Rome. Quelques mois ont suffi pour compléter la conquête de l'Espagne [1].

1. Plutarque, *César*, 12; Dion, XXXVII, 53, 54.

Alors ses légions le saluent du titre d'impérator. Favori du peuple, il était devenu celui du soldat, et tout en faisant les affaires de Rome, avait avancé les siennes. La caution de Crassus fut dégagée, et depuis cette époque il n'est plus question des dettes de César.

Ces populations une fois soumises, il s'occupe des intérêts de sa province. L'usure y avait pénétré à la suite des armées romaines. On sait à quel point elle était dévorante. Là, comme ailleurs, une foule de propriétaires, réduits à des emprunts par les calamités inséparables des longues guerres et les charges que leur imposait la métropole, se trouvaient hors d'état de s'acquitter à l'échéance. Ils étaient pour la plupart l'objet de poursuites. L'irritation devenait vive parmi eux, la situation critique. César prend sur lui de se constituer arbitre suprême entre le prêteur et l'emprunteur, interdit toute voie d'exécution sur le fonds même des biens engagés, et restreint l'exercice des droits du créancier aux deux tiers du revenu, le surplus réservé au débiteur. C'était de l'arbitraire sans doute ; mais on ne pouvait réconcilier plus adroitement les masses avec les allures du despotisme. La mesure était appelée à un grand retentissement en Italie, parmi cette foule de gens obérés dont l'exaspération l'avait récemment menacée d'une révolution sociale [1].

Pendant que César grandissait ainsi dans l'opinion, Pompée, de retour à Rome, semblait prendre à tâche de s'y amoindrir, de compromettre son prestige, par

1. Plutarque, *César*, 12. Voir Pseudo-Hirtius, *Guerre d'Espagne*, 42.

son attitude équivoque, ses fluctuations, ses maladresses.

Ici, pour bien saisir la portée des faits, il convient de remonter à l'époque où Métellus Népos, ce confident intime derrière lequel il croyait se cacher, venait le rejoindre en Asie. Il rapportait à l'illustre général une fâcheuse nouvelle, celle de sa déconvenue. Malgré cet échec, Pompée n'en était pas moins dans la phase la plus belle où jamais aspirant au pouvoir se fût trouvé, sans excepter même Sylla, et s'il en eût eu le génie, la résolution, il eût agi sans retard. Il disposait d'une puissante armée, dévouée comme l'étaient alors les armées romaines à un chef constamment heureux. La guerre, le règlement des prétentions rivales d'une foule de cités, de petits peuples, de petits souverains, entre lesquels il s'était constitué juge, avaient fait affluer en ses mains d'immenses richesses. Sa popularité n'avait souffert en rien de son absence. Il était sûr de retrouver à Rome ce même peuple qu'on avait vu, sous Cinna, sacrifier si facilement ses libertés à ses rancunes contre la noblesse. Il était maître enfin de se poser, vis-à-vis des anarchistes, en protecteur de la société ; vis-à-vis du sénat, en défenseur des droits du peuple foulés aux pieds par des condamnations arbitraires, et par l'atteinte portée à l'inviolabilité de ses magistrats. C'est plus qu'il n'en fallut à César pour passer le Rubicon ; et Pompée ne lui cédait point en aspirations ambitieuses. La promptitude avec laquelle il adhérait, deux ans plus tard, au triumvirat, pour obtenir une part de despotisme, prouve que, si le cœur ne lui eût manqué, il eût agi seul et dans son unique inté-

rêt. Il n'osa pas. Telle est l'explication du licenciement de son armée à Brindes, acte porté aux nues alors et depuis, mais dont Caton ne fut point la dupe[1].

Aussi comprend-on les lenteurs de son retour. Comment et pourquoi se hâter, lorsqu'on recule devant le but? Il eût pu débarquer à Brindes dans le cours de l'hiver et n'y arrive qu'à la fin de l'automne suivant. D'Orient en Italie son attitude est celle d'un homme cherchant, à ce pouvoir suprême qu'il laisse échapper, une compensation dans ce que la grandeur a de plus vide, son clinquant et ses flatteurs. Il s'attarde successivement à Mitylène, à Rhodes, à Athènes, visitant les écoles des sophistes, assistant à des concours poétiques dont le sujet est la gloire de Pompée, et partout paye grassement à ces Grecs les flagorneries qu'ils lui prodiguent[2]. Enfin, il débarque à Brindes et licencie son armée.

Les populations se pressent sur son passage, lui prodiguent les ovations, et grossissent son escorte, résolues, selon Plutarque, à le seconder, quoi qu'il entreprit[3]. C'était flatter à la fois chez lui l'amour-propre et l'ambition. S'imagina-t-il alors que la société aspirait à lui déférer le pouvoir? Le fait c'est que Rome le voit, dans ce moment même, à la tribune, plus cauteleux, plus obscur et plus enveloppé que jamais. Or, c'était son attitude constante en face de toute dignité qu'il convoitait et se croyait en passe d'obtenir. Ici, dans cette grande

1. Plutarque, *Caton*, 30.
2. Id., *Pompée*, 52.
3. Id., *ibid*, 43.

cité où tant de partis et d'intérêts sont aux prises, il semble s'étudier à ménager toutes ses chances, en ne se prononçant contre aucun. On s'attendait à le voir se dessiner; il désappointe et refroidit tout le monde[1].

Il le comprend, et compte sur les magnificences de son triomphe pour éblouir et ramener le peuple. L'effet ne répond pas à son attente; il se tourne alors du côté du sénat. Il l'avait humilié pour devenir populaire; récemment encore il protestait, par la bouche de Népos, contre l'exécution de Lentulus et autres lieutenants de Catilina : il saisit la première occasion de louer hautement la fermeté des pères conscrits; il porte aux nues Cicéron et son consulat[2].

L'énergie, l'influence de Caton, naguère insulté, attaqué en son nom, lui font voir en lui un allié dont il faut s'assurer à tout prix : il demande à cet ennemi de la veille la main de sa nièce[3].

Le but de ces évolutions était visible. Si le pouvoir échappait à Pompée, il avait d'autant plus à cœur d'obtenir des terres pour ses soldats, la ratification de ses actes en Orient. Mais le sénat n'entendait pas faire les affaires d'un ennemi, et Caton accueillait sèchement par un refus le général, qui dut se résigner, et s'adresser une fois de plus au peuple.

Là du moins il avait chance de succès, car il pouvait payer les comices. Il prend donc le parti de les acheter, et pousse au consulat deux candidats de son choix. Il

1. Cicéron, *A Att.*, I, 14.
2. Id., *ibid.*, I, 14, 19.
3. Plutarque, *Pompée*, 44.

comptait peser par eux sur le sénat ; mais on ne pouvait avoir la main plus malheureuse. Il avait jeté les yeux sur Métellus Céler, dont il venait de répudier la sœur et qui épiait l'occasion de se venger ; puis sur une incapacité notoire, cet Afranius qui se laissait, plus tard, acculer en Espagne avec son armée, dans une position le réduisant à se rendre ou périr par la soif. La corruption n'avait, du reste, fait en aucun temps preuve de plus de maladresse et d'impudeur. Ce fut Pompée qu'on vit, dans ses jardins, compter lui-même aux agents des centuries le prix des marchés conclus avec elles[1]. Et ce scandale ne lui profita même pas : Métellus, loin de le seconder, fit cause commune avec ses ennemis; Afranius demeura sans influence; sur la motion de Lucullus, le sénat, au lieu de ratifier en masse les actes du général en Asie, soumit chacun d'eux à l'épreuve d'un examen spécial. Quant aux concessions de terres à l'armée, un refus eût été dangereux : l'assemblée admit le principe, mais en ajourna l'application, alléguant les embarras du trésor.

Pompée ne vit là qu'un prétexte. Impatient de satisfaire le soldat, il prit le parti de faire présenter au peuple, par le tribun L. Flavius, une nouvelle loi agraire. Sans menacer des dangers qu'offrait celle de Rullus, elle était cependant si mal conçue que, pour la soutenir, Cicéron, rapproché alors de Pompée par crainte de Clodius, dut en changer toute l'économie, et faire une part à la plèbe comme aux vétérans. Ces tâtonnements,

1. Cicéron, *A Att.*, I, 16; Plutarque, *Caton*, 30 ; Dion, XXXVII, 49.

la tiédeur des chefs populaires sensiblement refroidis envers leur cauteleux allié, l'insuffisance d'Afranius, et la résistance énergique de la noblesse, secondée par Métellus Céler, firent rejeter la loi. Vainement Flavius osa, dans la chaleur de la lutte, faire jeter le consul en prison. Ce fut encore un scandale en pure perte. Ainsi, depuis son arrivée à Rome, l'arbitre suprême de l'Asie avait succombé en tout et partout. C'est dans cette position que César le trouvait au retour de l'Espagne.

X

LES TRIUMVIRS

Le sénat avait humilié un ennemi; il reprenait confiance; mais de nouveaux embarras allaient bientôt surgir, et les choses changer de face. Les chevaliers ne tardaient pas à rompre avec la noblesse. Ces publicains s'étaient, dans leur intérêt propre, unis à elle contre les anarchistes. S'en faisant un mérite, ils réclamaient, en alliés qui se croient nécessaires, la réduction des engagements pris par eux envers l'État, comme fermiers de l'impôt en Asie. L'inflexible Caton s'opposa, et ils échouèrent. C'était justice, mais imprudence. La noblesse perdit une partie de ses forces, au moment d'engager la lutte contre César.

Arrivé à Rome, le vainqueur de la Lusitanie réclama les honneurs du triomphe. Il aspirait, en outre, au consulat. On sait dans quelles vues. Le succès venait à peine

de les favoriser en Espagne, que la Gaule lui ouvrait les plus vastes perspectives. De graves événements appelaient alors l'attention de ce côté. Arioviste et ses Germains venaient d'y prendre pied. Aspirant à s'étendre hors de l'Helvétie où elles se sentaient à l'étroit, ses tribus belliqueuses se disposaient à envahir en masse le midi de la Gaule.

L'Italie se voyait menacée, comme au temps des Cimbres et des Teutons [1]. L'occasion était unique ; il importait de la saisir. Un obstacle se présentait cependant. Il fallait briguer le consulat en personne, entrer dans Rome et s'y déclarer candidat, dans un temps donné. Or, admis au triomphe, César ne pouvait pénétrer dans la capitale. Il sollicitait une dispense, il est vrai; mais Caton s'opposait et gagnait du temps. Le délai allait expirer, quand sacrifiant le triomphe au consulat, le vainqueur de l'Espagne entra tout à coup dans Rome, et se mit en règle au dernier moment.

Restait à compter avec deux ambitions également sur le qui-vive, Crassus et Pompée. S'unir à l'un, c'était s'aliéner l'autre, car ils se haïssaient. César prit le parti de les réconcilier et de les associer provisoirement à sa fortune.

Quant à Crassus, là n'était pas la difficulté. Depuis longtemps il marchait dans les mêmes voies que l'ambitieux candidat. Avide par-dessus tout, une part de pouvoir quelle qu'elle fût lui promettait des avantages certains. Il n'était pas homme à les sacrifier pour une

1. Cicéron, *A Att.*, I, 19.

question d'amour-propre[1], et César le comprenait.

C'était donc sur Pompée que devait porter tout l'effort. Par bonheur il venait d'échouer au sénat, devant le peuple. Tant de mécomptes l'humiliaient. Il voulait à tout prix des terres pour ses soldats, la ratification de ses actes en Asie. Une combinaison qui l'élevait au pouvoir, sinon de droit au moins de fait, et lui promettait satisfaction sur les points qu'il avait le plus à cœur, devait être nécessairement accueillie.

Telles étaient les bases du traité à conclure. Il s'agissait, il est vrai, d'un pouvoir collectif, mais en pareil cas la valeur de l'homme détermine sa part, et Pompée était d'un naturel à compter sur la plus belle. Enfin le terrain était préparé. César avait constamment appuyé les résolutions conférant au vaniteux général des pouvoirs et des honneurs inusités. Les choses allèrent donc à souhait.

On reconnaît ici le prodigieux savoir-faire de César. A ce moment même l'honnête Cicéron se croyait plus avant que jamais dans la confiance de Pompée. Il se flattait de le soustraire à toute pernicieuse influence. Il espérait, disait-il, convertir César, et se disposait à l'accueillir en ami. Or, à ses côtés, presque sous ses regards, l'un et l'autre, sans qu'il s'en doutât, s'engageaient mutuellement, avec Crassus, à substituer dans la République l'action de la force à celle de la loi[2].

Cependant, César assurait son élection. Ses compétiteurs se bornaient à deux : Lucceïus et M. C. Bibulus,

1. Plutarque, *Crassus*, 12.
2. Cicéron, *A Att.*, I, 17, II, 1, 3.

qui tenta de le duper et de faire appuyer par lui sa candidature. Le piége était grossier; il fit rire à ses dépens[1]. César se rapprocha de Lucceïus, esprit élégant, écrivain distingué. Bibulus prit donc son parti. Il était d'accord avec la noblesse, et cessa de ruser. L'alarme était grande chez celle-ci. Désespérant de faire échouer son plus dangereux ennemi, il lui fallait au moins un consul à sa dévotion. Elle se résigna aux plus grands sacrifices. On se cotisa. Caton donna l'exemple[2]. César fut élu; on s'y attendait; mais Lucceïus échoua. Le peuple, avec la conscience dont il se targuait, en présence d'un marché conclu, éleva du même coup à la même dignité, le défenseur en titre des principes démocratiques et le champion avoué du privilége.

Ce double vote inaugurait la guerre. Elle éclata aussitôt. Réduit à subir César, le sénat se hâta de lui enlever l'expectative d'une armée. Un de ses premiers actes, avant l'entrée en fonctions des nouveaux consuls, fut de leur assigner pour mission, à l'expiration de leur magistrature, la police des forêts et des pacages de l'État[3]. Les bases du triumvirat étaient arrêtées. Le pacte fut conclu sans délai. Les coalisés prirent, les uns envers les autres, l'engagement de combattre toute mesure politique en opposition avec leurs intérêts. Les faits allaient bientôt déterminer le sens et la portée de ce programme.

1. Cicéron, *A Att.*, I, 17.
2. Suétone, *César*, 19.
3. Id., *ibid.*, 19.

La noblesse venait d'engager la lutte. Il importait de faire ressortir son mauvais vouloir. César s'adresse donc à Bibulus, proteste de ses bonnes dispositions. Il entend, dit-il, soumettre à son collègue et au sénat toutes les mesures que réclame l'intérêt public[1]. Accueilli sèchement, il communique bientôt à l'assemblée deux projets de lois agraires, l'un en vue du peuple, l'autre, de l'armée[2]. On y reconnaissait sa main. Pour désarmer la seule opposition, la seule parole qu'il redoutât, il s'y rattachait à une idée conçue, développée déjà par Cicéron, celle d'appliquer à l'acquisition des terres à répartir entre les colons, l'impôt, durant cinq ans, des provinces conquises par Pompée en Asie[3]. Il tentait, en même temps, de se concilier le grand orateur[4].

Les deux projets offraient, il faut le dire, peu de prise à une opposition sérieuse. Il s'agissait, dans l'un, de l'attribution à vingt mille familles pauvres, comptant chacune trois enfants au moins, de terres à Capoue; et sur des points rapprochés[5]. Aucun des lots n'excédait deux arpents; car telle était la fécondité du sol qu'il donnait quatre récoltes par année[6]. C'était débarrasser Rome de cent mille indigents, et peupler en même temps d'hommes libres des territoires alors occupés par des masses

1. Dion, XXXVIII, 1.
2. Tite-Live, *Epitome*, 103.
3. Cicéron, *A Att.*, I, 19.
4. Id., *ibid.*, II, 3.
5. Id., *ibid.*, II, 16; Velleius Paterculus, II, 44; Appien, *Guerres civiles*, II, 10.
6. Strabon, 243.

d'esclaves appartenant aux spéculateurs auxquels la République affermait le sol. La mesure diminuait sans doute le revenu de l'État; mais l'exonérait en même temps d'une lourde charge, celle des distributions de blé à une partie de la plèbe.

Quant au second projet, le principe en avait été admis par le sénat. Il s'agissait uniquement de l'appliquer, et la mesure dont l'initiative appartenait à Cicéron donnait satisfaction à tous les intérêts.

Le sénat une fois saisi des deux projets, César sollicite son approbation, et provoque l'examen, la discussion. Aucune objection n'est soulevée. Il y en avait une à vrai dire : le surcroît de force que leur adoption promettait à l'entreprenant législateur. On n'eut garde de la produire. Les pères conscrits rejetèrent sans s'expliquer. Il s'y attendait. Être réduit à en appeler au peuple entrait dans ses vues. Le terrain était de son choix[1]. Il avait à cœur d'y soulever une question les résumant toutes à ses yeux.

Il s'adresse donc aux comices, après s'être assuré de sept tribuns sur dix. A leur tête figurait Vatinius, homme auquel César lui-même rendait ce témoignage qu'on n'en obtenait rien qu'à prix d'argent[2]. Le mot était donné à la plèbe. Elle devait se munir de poignards sous ses vêtements. Les vieux soldats de Pompée avaient été convoqués en masse[3].

1. Dion, XXXVIII, 2, 3, 4; Plutarque, *César*, 14.
2. Cicéron, contre *Vatinius*, 16.
3. Plutarque, *Pompée*, 48.

De son côté, le sénat avait gagné trois des tribuns.

L'irritation était au comble parmi ses membres. Il convenait à César de la faire éclater : donner l'exemple de la violence, c'est l'autoriser. Une fois donc les comices réunis, il se tourne vers Bibulus et l'adjure, au nom du bien public, de concourir à l'adoption de mesures destinées à soulager le pauvre, à récompenser le soldat; puis n'obtenant rien, s'adresse à la multitude et la presse de se joindre à lui pour fléchir son collègue [1]. Le veto des tribuns payés par le sénat n'était en effet que le sien : chacun le comprenait. Sur ce, Bibulus, qui se piquait d'énergie, croit le moment venu d'en faire preuve, et s'écrie que jamais, lui consul, les lois proposées ne passeront. César, toujours maître de lui, invite alors Pompée et Crassus à s'expliquer. Ils n'avaient ici aucun caractère public ; mais les gens de guerre étaient devenus des puissances. Pompée se déclare pour les deux lois. Si on les attaque avec l'épée, il prendra, dit-il, pour les défendre, l'épée et le bouclier. Crassus l'appuie [2]. C'était trop pour l'irritable Bibulus. Aussi l'entend-on aussitôt menacer d'interdire toute assemblée des comices, en déclarant férié chaque jour de l'année durant son consulat [3]. Il ajoute enfin qu'il saura bien, comme augure, trouver, dans les signes du ciel, moyen d'annuler tout acte consommé au mépris de ses protestations. On ne pouvait mieux seconder César. Quant à lui, toujours calme, il ajourne les comices au lendemain.

1. Dion, XXXVIII, 4.
2. Dion, Ibid., 5; Plutarque, *César*, 14.
3. Dion, XXXVIII, 6.

Ils se réunirent en effet. On conçoit l'exaspération de la plèbe et des soldats. Bibulus avait pris à tâche de la provoquer. Il arrive entouré de sénateurs, suivi des tribuns opposants. La foule le laisse pénétrer jusqu'au temple de Castor et attend. Il réitère ses protestations et appuie le véto formulé par les tribuns dévoués au sénat.

Aussitôt la multitude en fureur gravit les marches du temple, se rue sur le consul, sa suite et ses licteurs, dont elle brise les faisceaux. Bibulus, insulté, frappé, souillé d'immondices, est précipité du haut des degrés. Il faut lui rendre cette justice, rien ne peut l'ébranler. En butte aux injures, aux projectiles, aux coups, il persévère et, se refusant à céder la place, répond à ces furieux que, s'il lui faut périr, il veut du moins que son sang retombe sur la tête de César.

Caton, de son côté, se joint à lui et, plus jeune, plus valide, cherche obstinément à se frayer un chemin jusqu'à la tribune. Repoussé à plusieurs reprises, ni menaces, ni dangers ne l'intimident. Enfin eux et leurs partisans sont poussés, entraînés, jetés hors du Forum. César alors ajoute à chacune de ses lois et fait voter avec elles deux dispositions : la première enjoignant à tout sénateur et magistrat d'y adhérer dans un bref délai, sous peine d'une amende énorme[1], d'autres disent de la vie[2]; la seconde imposant à tout candidat aux fonctions publiques le serment de ne provoquer aucune modification à ces actes de la souveraineté populaire.

1. Plutarque, *Caton*, 32; Dion, XXXVIII, 7.
2. Appien, *Guerres civiles*, II, 12.

Bibulus tenta néanmoins, avec son invincible opiniâtreté, de renouveler la lutte, en proposant dès le lendemain au sénat de les annuler. La motion ne fut point appuyée. Les bancs du parti aristocratique se dégarnirent à l'instant, et la proposition tomba d'elle-même. Un vieillard appartenant à la majorité en déroute, Considius, s'était, à ce qu'on rapporte, attardé dans la curie. César survint. Il est frappé du vide que la désertion y a laissé. Il eût volontiers imposé à l'obéissance les formes de la liberté. Il témoigne donc sa surprise au vieux sénateur. « On a peur de tes soldats, répond Considius. — Alors, comment demeures-tu? — Le peu de jours qui me restent valent-ils qu'on en ait tant de souci? » répond le vieillard[1]. Parole digne mais triste; aveu de décadence et de pusillanimité générale. La noblesse avait cru faire acte de courage en s'effaçant. C'était le seul qu'elle se sentît. Elle ne tarda pas à le démentir par une adhésion en forme aux lois qu'elle avait combattues.

Dès lors Bibulus se tint à l'écart. Enfermé dans sa maison, il y observe, dit-il, les signes du ciel; puis, chaque fois que son audacieux collègue prend l'initiative d'une mesure, il se met en règle, en lui dénonçant quelque obstacle d'en haut. De temps à autre et quand la contemplation augurale lui laisse quelque loisir, il élabore et fait placarder, sous forme d'édits, des pamphlets dans lesquels César, son ambition, sa vie publique ou privée, ses faiblesses et jusqu'aux scandales imaginaires ou réels de son adolescence sont mis au ban de l'opinion.

1. Plutarque, *César*, 14.

Voilà tout ce que l'aristocratie, reconstituée par Sylla, trouve à opposer au génie le plus dangereux qui l'eût menacée jusqu'alors. Lui, cependant, agit, gouverne, poursuit sa marche. Aussi les plaisants de Rome, supprimant Bibulus, à son exemple, désignent-ils les consuls en exercice sous les noms de Caïus et de Julius César.

Le sénat une fois convaincu d'impuissance, la ratification en masse des actes de Pompée en Orient revient à l'ordre du jour. Lucullus s'oppose de nouveau. On le menace d'une accusation pour détournement, durant ses campagnes d'Asie, d'une partie du butin et des trésors dont il doit compte à l'État. Il eût pu renvoyer la menace, mais il appartenait au parti vaincu, et dut, comme lui, s'incliner et se taire. Pompée obtint satisfaction[1].

Le moment de s'occuper des traitants était arrivé. Il importait de s'assurer d'eux; on leur avait fait des promesses. La proposition de leur accorder la remise qu'ils sollicitaient est donc soumise au sénat. Elle n'y rencontre d'autre résistance que celle de Caton, toujours opiniâtre, violent même parfois[2]. Sa tactique, dans les cas désespérés, était d'entraver toute délibération, en gardant la parole au mépris des injonctions de l'un ou l'autre des consuls. Il y recourut sans doute ici, et César ordonna, dit-on, à l'un de ses licteurs de le conduire en prison. Dans des circonstances analogues, les tribuns du peuple en usaient ainsi, au Forum, envers les consuls eux-mêmes, car l'autorité était dure comme le reste,

1. Suétone, *César*, 20.
2. Plutarque, *Caton*, 68.

dans ce pays où la loi donnait au père droit de vie ou de mort sur son enfant. Ce n'en fut pas moins pour l'assemblée l'occasion d'un mouvement généreux et habile.

Elle se leva, prête, disait-elle, à suivre l'orateur et à subir la prison avec lui, mais n'obtint pas cet avantage sur César. Il savait revenir à temps, et donna contre-ordre. Quant au sénat, satisfait, effrayé peut-être du courage dont il avait fait preuve, il jugea que c'était assez, et se montra docile. Les traitants l'emportèrent[1].

Ses engagements une fois remplis, César s'occupe de lui-même. Il achète le tribun Vatinius, sur la proposition duquel le peuple lui accorde pour cinq ans, malgré la résistance obstinée de Caton, un gouvernement, une armée : la Cisalpine, l'Illyrie, trois légions. C'était assez pour tenir l'Italie en respect; et la mesure avait, on n'en peut douter, été concertée avec les triumvirs, dans l'intérêt de leur pouvoir. Ce n'était qu'un acheminement pour César. Il aspirait à quelque chose de plus : ce qu'il voulait, c'était le vaste champ de bataille de la Gaule, par-delà les Alpes, le seul que l'univers lui offrît alors; la guerre, la victoire avec tout ce qu'elle donne, le dévouement du soldat, et par lui l'empire du monde. Aussi avait-il, sur ces entrefaites, offert à Pompée la main de sa fille. Belle, gracieuse, accomplie, Julia comptait à peine vingt-trois ans. L'époux qu'on lui offrait approchait de cinquante. Elle était fiancée au jeune S. Cæ-

1. Valère Max., II, ch. 10, 7; Fragment d'Ateïus Capito dans Aulu-Gelle, IV, 10; Suétone, *César*, 20.

pion; n'importe, l'affaire se conclut. Puis, une fois Pompée épris de sa jeune femme, César obtint du sénat, avec le concours de son gendre, le gouvernement de la Transalpine et de nouvelles forces[1].

Les pères conscrits craignirent en cette occurrence, on l'assure du moins, qu'un refus de leur part ne fût pour le peuple une occasion nouvelle d'empiéter sur leurs attributions[2]. Le fait est que, à l'exemple de Bibulus, les adversaires les plus ardents de César s'abstenaient de paraître dans la curie. Il y avait, du reste, ses partisans, et le nombre en augmentait avec son influence et ses ressources. Les consciences devenaient de plus en plus traitables autour de lui.

Son consulat offre ici de singuliers contrastes : des velléités de réforme, et des exactions de toutes sortes ; des aspirations vers le bien, et l'action irrésistible de la corruption contemporaine. Ainsi le voit-on soumettre le pouvoir au contrôle de l'opinion, en faisant publier ses actes jour par jour. Il fait adopter par le peuple diverses lois d'intérêt public, l'une applicable à l'administration des provinces, l'autre au crime de concussion. Toutes deux ont pour objet de venir en aide aux populations, de réprimer les exigences, l'avidité des gouverneurs. Or, à cette époque même, il use des deniers de l'État comme de sa chose propre[3] ; il enlève du Capitole trois mille livres pesant d'or, et, si l'on en croit Suétone, y substi-

1. Plutarque, *Pompée*, 48.
2. Suétone, *César*, 22.
3. Cicéron, *A Att.*, II, 17.

tue du bronze doré[1]. Il est difficile d'admettre ici l'ignoble expédient que lui prête son biographe. Il n'en vend pas moins, pour compte sans doute du triumvirat, sa protection, le titre d'ami ou d'allié du peuple romain. Il fait, pa r exemple, consacrer au prix de six mille talents les prétentions d'un Ptolémée à la couronne d'Égypte[2]. Les pères conscrits n'en usaient pas autrement, il faut le dire. En succédant à l'influence, les triumvirs succédaient aux profits. C'était changement de personnes, rien de plus. La plèbe trouvait, du reste, comme par le passé, son compte au maintien de précédents datant du règne de la noblesse. Ses successeurs prodiguaient à la multitude les jeux, les fêtes, les spectacles, les distributions de blé, cette monnaie courante qu'on lui jetait depuis si longtemps.

Ils eussent pu dire : l'État c'est nous. Ils s'étaient toutefois promis le secret en se coalisant. Mais les faits l'avaient trahi. Ils attestaient le rapprochement ménagé par César, et la révolution qui s'était opérée dans les régions du pouvoir. Les gens de guerre avaient décidément succédé à l'aristocratie. Là résidait, de fait, l'autorité. La noblesse se trouvait réduite au rôle de puissance déchue ; elle devenait opposition. Aussi tous les mécontents se tournèrent-ils de ce côté comme vers un allié naturel, en l'imitant néanmoins et sans agir. La résistance semblait impossible ; nul n'osait aller si loin. Un seul homme, Bibulus, s'en était constitué, sinon le

1. Suétone, *César*, 54.
2. *Ibid*, *Ibid.*

champion, au moins l'organe officiel. Affichés sous forme d'édits, ses pamphlets donnaient à cette foule de gens aigris, mais intimidés, la triste satisfaction de lire sur les murailles de Rome ce qu'ils se hasardaient à dire tout bas sans témoins. La jeune noblesse elle-même, plus ardente que les vétérans de l'aristocratie, se bornait à colporter chez des amis l'expression de son indignation et de sa colère[1]. Ces dispositions gagnaient jusqu'à la plèbe, qui se sentait débordée par le soldat et en avait peur. C'était au cirque, au théâtre, ces vastes points de réunion où chacun se trouve confondu, qu'elle témoignait de son humeur en toute sûreté. Là, les créatures des maîtres qu'on redoutait étaient sifflées, conspuées.

On ne s'aventurait pas si loin avec eux. Mais on y saisissait avidement toutes les allusions offensantes pour Pompée[2]. César lui-même était accueilli avec froideur. Quelques complaisants venaient-ils à l'applaudir, on protestait par le silence. Le jeune Curion, qui donnait le ton aux frondeurs de son âge, étant un jour survenu, fut l'objet de bravos chaleureux.

Qu'y avait-il ici de profond, de sérieux? A quelques années de là, Curion se vendait à César, la multitude courait sus à ses meurtriers.

Ces boutades de l'opinion publique indisposèrent toutefois les triumvirs. Il fut question entre eux de révoquer la loi Roscia. Elle réservait aux chevaliers une place d'honneur au Cirque, et ils y avaient applaudi Curion. Les

1. Cicéron, *A Att.*, II, 8, 13.
2. Id., *ibid.*, II, 19.

distributions de blé à la plèbe faillirent être suspendues; le bruit s'en répandit du moins.

Le plus ému des triumvirs, ce fut Pompée. Cette vieille idole de l'opinion n'y put tenir. Il eut l'idée de haranguer le peuple ; l'accueil qu'il en reçut le démonta. Jamais on n'avait vu, au Forum, orateur humble, abattu, embarrassé à ce point[1]. César ne fut pas plus heureux. Il entreprit d'exciter la multitude contre Bibulus : le silence fut accablant[2]. Vatinius voulut faire preuve de zèle à cette occasion. Il courut assiéger ce dernier dans sa maison, et se fût porté aux plus coupables excès sans l'intervention de ses collègues.

L'incident n'était pas de nature à relever le triumvirat. Pompée finit donc par s'abandonner au découragement le plus profond. Le succès eût tout justifié à ses yeux. La position devenait critique : il éprouvait des scrupules, et manifestait, dans l'intimité, le désir de revenir sur ses pas.

Son attitude fut telle que César s'alarma. Ici, il faut le dire à sa honte, l'homme de génie prêta la main à d'indignes manœuvres que vint couronner un meurtre. Et cela pour persuader à Pompée que la noblesse en voulait à sa vie.

Voici quels ressorts on fit jouer à cet effet.

Vatinius fut encore mis en avant.

Rien ne l'arrêtait. Il battait sa mère, s'il faut en croire Cicéron. Le tribun alla trouver Vettius, ce malencon-

1. Cicéron, *A Att.*, II, 21.
2. Id., *Ibid.*

treux dénonciateur de César. Le gagner était chose facile, le moyen connu. Ils tombèrent bientôt d'accord. Leur plan arrêté, Vettius s'insinue dans la familiarité du jeune Curion; il affecte de partager son exaspération contre les triumvirs, puis lui confie le projet qu'il a, dit-il, conçu de se défaire de Pompée. En réalité, il se proposait d'aborder le triumvir au Forum à la tête d'esclaves porteurs d'armes cachées; de se trahir par quelque maladresse; de se faire ainsi arrêter; puis d'entrer en apparence dans la voie des aveux, et d'accuser alors Curion et autres nobles de lui avoir armé la main. Par malheur pour lui, le jeune homme conçut des soupçons. Il s'en ouvrit à son père; celui-ci à Bibulus, et tous deux avertirent Pompée.

Vettius est donc arrêté. Conduit devant le sénat, il s'arme d'impudence, nie d'abord effrontément ses confidences au jeune Curion; puis, ressaisissant l'occasion qui semblait lui échapper, se déclare disposé à des révélations, sous promesse d'impunité. On la lui accorde. Il déclare alors qu'un certain nombre de jeunes nobles, Curion, E. Paulus, Cæpion et Lentulus entre autres, lui ont armé la main contre Pompée. Il dénonce jusqu'à Bibulus, dont il tient, dit-il, un poignard. Or, Bibulus avait prévenu Pompée. Paulus, qu'il accusait, séjournait comme questeur en Macédoine. Curion n'eut pas de peine à confondre le misérable. On l'envoya en prison.

Le lendemain Vatinius, on dit même César, produisent le prisonnier devant le peuple. Là, du haut de la tribune, Vettius reprend ses déclarations de la veille,

mais avec des variantes inexplicables. Il supprime certains noms et les remplace par d'autres. Un des Lucullus, Domitius, Cicéron figurent soit ouvertement, soit par voie d'insinuation, au nombre de ses instigateurs. A ces indications il finit par en ajouter de nouvelles, après s'être recordé avec Vatinius; le tout si maladroitement, que le concert entre le délateur et son complice devient manifeste. La ruse tourne donc contre ses auteurs. Vettius est reconduit en prison, où, la nuit même, il périssait de mort violente. Cicéron impute le meurtre à Vatinius. Aucune recherche n'eut lieu [1].

L'impression fut des plus fâcheuses. Par bonheur pour le triumvirat, l'armée n'était qu'à peu de marches de Rome. Personne n'y bougea. Mais tout pouvoir qui s'impose est ombrageux. L'inébranlable fermeté de Caton, l'éloquence de Cicéron et jusqu'à ses bons mots, les avaient désignés déjà comme dangereux. Le grand orateur ne se contentait pas de repousser les avances des hommes puissants qui cherchaient à le gagner; il lui arriva de s'élever, dans la chaleur de l'improvisation, contre le régime inauguré par eux. Ils se mirent en mesure de l'accabler, et de se débarrasser de Caton en l'éloignant. L'exécution de Lentulus et de ses complices ne pouvait se justifier que par la raison d'État. Un tribun du peuple avait déjà protesté au nom de la loi. Un ennemi personnel de Cicéron avait juré de le perdre. C'était ce Clodius surpris la nuit dans la maison de César. Es-

1. Cicéron, *A Att.*, II, 24; Id., *contre Vatinius*, 10, 11; Suétone, *César*, 20; Appien, *Guerres civiles*, II, 12.

prit désordonné mais opiniâtre, plein de ressources et doué de cette parole ardente qui entraîne les masses, cet homme, que, par une sorte d'instinct, César avait épargné, Crassus, soustrait à la justice, se trouvait là sous leur main. On ne pouvait opposer à Cicéron, à Caton, aux sommités du sénat, un plus dangereux adversaire.

Il avait à cœur de se venger, car ils l'avaient flétri, poursuivi, livré aux tribunaux; et dans ce but, il aspirait au tribunat. Les triumvirs lui viennent en aide. Né patricien, sa noble famille s'opposait à ce qu'il passât par adoption dans les rangs du peuple, et ce changement était la condition nécessaire de sa candidature. César et Pompée le font, en un tour de main, adopter contre les termes de la loi, par un certain Fonteïus, plus jeune que lui, marié et père de plusieurs enfants. Clodius est enfin tribun.

Il faut le reconnaître, avant de le mettre en œuvre, César renouvela ses avances au grand orateur; il tenta de se l'attacher par un commandement supérieur dans son armée. Mais, ce qu'on a peine à comprendre, Pompée intervint; il affirma sous main, à Cicéron, avec tous les dehors de la bienveillance, que Clodius ne tenterait rien contre lui. Les offres de César furent refusées. Le tribun put compter sur sa victime.

Par surcroît de précautions, les triumvirs poussaient en même temps au consulat deux hommes à eux, Gabinius et le beau-père de César, Calpurnius Pison. Tous deux furent élus. Des soldats, des esclaves, dans le sens propre ou figuré du mot, votèrent seuls, assure-t-on, en

cette occurrence. La masse des citoyens ne se présenta même pas. A quoi bon, en effet[1] ?

1. Cicéron, contre *Pison*, 24; Plutarque, *César*, 14; Id., *Pompée*, 48.

XI

CLODIUS

A peine le consulat de César venait-il d'expirer, que deux des préteurs, C. Memmius et L. Domitius, déféraient au sénat la connaissance de ses actes, et en provoquaient l'annulation. L'assemblée recula, la motion n'eut pas de suite. Un tribun, L. Antistius, se constituait en même temps son accusateur. Mais la loi interdisait toute poursuite contre un magistrat en exercice, et César était proconsul. Il invoque donc ce principe et prend lui-même l'offensive, sans se mettre en avant toutefois. Il avait Clodius sous la main. Les passions indomptables du tribun, sa haine contre Cicéron, Caton et le sénat, répondaient de lui. Il suffisait de l'abandonner à sa fougue naturelle. Les deux consuls avaient mission de le seconder : l'un, A. Gabinius, intrépide roué, formé à l'é-

cole de Catilina, et sans scrupules comme sans peur; l'autre, Calp. Pison, lourd et grossier épicurien, moins entreprenant, mais non moins pervers, et prêt à marcher de front avec son collègue dans la voie qu'on leur tracerait. Tous trois devaient suppléer à l'insuffisance, remédier aux défaillances de Pompée, le réconcilier avec sa conscience en prenant tout sur eux, et le rassurer en le dispensant de se compromettre.

Clodius ouvre donc les hostilités : il interdit la parole à Bibulus, qui se présentait au Forum pour s'étendre devant le peuple sur les actes de son consulat. Le tour de Caton, de Cicéron devait venir ensuite. César n'entendait quitter Rome qu'une fois ces deux grands suspects éloignés.

Le tribun avait derrière lui l'armée de César. Elle était prête à le soutenir, il le proclamait du moins. Il en recrute toutefois une autre. Outre les malfaiteurs, si nombreux à Rome, la grande cité renfermait des masses tumultueuses d'artisans, de gens de métiers. Leurs confréries avaient été dissoutes par Sylla, comme constituant un danger pour la paix publique. Clodius les rétablit, en organise de nouvelles. C'est par elles que, maître de la rue, il compte dominer la noblesse.

Cette force il la faut payer; le trésor public lui est ouvert par les consuls. Il contient une réserve destinée à l'achat de terres pour les pauvres, pour les soldats; on la met provisoirement à sa disposition. Des marchés de toutes sortes permettront bientôt de soudoyer le désordre. En même temps qu'il prodiguait les distributions de blé à la plèbe, le tribun trafiquait de son crédit à

Rome, dans ses provinces, chez ses alliés, chez les peuples aspirant à le devenir. États, couronnes, priviléges, immunités, titre d'ami ou d'allié de Rome : tout est pour lui occasion de battre monnaie. Il vend jusqu'à l'un des temples les plus vénérés et les plus riches de l'Asie, celui de la Bonne Déesse, à Pessinonte, avec tous ses accessoires, souveraineté pontificale, territoire, revenus et sujets[1].

Cette suite d'expédients financiers prit un tel développement que, à l'expiration de sa magistrature, et déduction faite de la solde de ses bandes tumultueuses, demeuré titulaire de nombreuses créances sur divers États ou souverains de l'Asie, il prenait le parti de s'y rendre pour en activer le recouvrement, et à cet effet sollicitait du sénat ce qu'on appelait à Rome une ambassade libre, c'est-à-dire un caractère officiel, à l'aide duquel on faisait alors ses affaires dans les provinces avec le prestige de l'autorité[2].

En même temps qu'il vendait tout ce qui trouvait acheteur à Rome et au dehors, le tribun déblayait le terrain devant lui, écartant les obstacles de nature à l'arrêter : c'est ainsi que, sur sa proposition, le peuple, ou la masse des stipendiés auxquels il donne ce nom, interdit aux magistrats de suspendre les opérations des comices sous prétexte de contemplation des signes célestes. Les lois prohibant toute action des pouvoirs législatifs durant les jours fériés sont l'objet d'un remaniement équivalant

1. Cicéron, *Pro Sextio*, 26, 30.
2. Id., *à Quintus*, II, 9.

à leur abrogation. Le droit de véto, ce privilége des tribuns, est restreint au cas de proposition de loi par tout autre qu'un collègue, et, par un retour de Clodius sur lui-même, l'autorité des censeurs limitée.

Tout ceci exécuté en un tour de main, le tribun s'occupe de Caton. Ce ferme esprit réduit à plier, à quitter Rome, Cicéron se sentira plus faible, le sénat sans courage. L'ironie la plus amère préside à la mesure adoptée contre le stoïcien. Le constituer l'agent officiel d'une spoliation scandaleuse était un raffinement digne de l'époque; aussi le charge-t-on de déposséder un monarque, l'ami, l'allié de Rome, Ptolémée, roi de Chypre; de s'emparer à la fois de ses États, de ses trésors, de son domaine public et privé. La vertu de Caton est, selon Clodius, seule à la hauteur d'une telle épreuve. C'est par ce sarcasme qu'on répond à ses refus. Vainement il proteste; une loi est rendue qui lui prescrit en même temps de réintégrer dans Byzance un certain nombre de brouillons qu'avait frappés d'exil le peuple de cette cité. Ils avaient gagné vraisemblablement le tribun. Caton exécutera le marché[1].

Vient ensuite le tour de Cicéron. Clodius formule et publie un projet de loi portant interdiction du feu et de l'eau à quiconque a frappé de mort un citoyen sans condamnation ratifiée par le peuple. Le nom du grand orateur n'y figurait pas, mais on ne pouvait s'y tromper. C'est lui qu'elle avait en vue. Le coup était rude après

1. Cicéron, *Pro domo*, 8, 9, 20; Id., *Pro Sextio*, 26, 29; Vell. Pat., II, 45; Plut., *Caton*, 34.

les protestations de Pompée. Cicéron prit le deuil et s'en est blâmé depuis. Quelle résistance opposer cependant? Ses amis les plus chauds n'osèrent rien de plus.

Les chevaliers prirent, les premiers, le deuil à son exemple. Le sénat se détermina bientôt à les imiter. Le résultat fut de précipiter la crise, et de les exposer avec lui aux insultes de la multitude soudoyée par le tribun.

Tout l'ordre équestre, la majorité du sénat, une partie de la jeune noblesse se rendent auprès des consuls, pour appeler leur intérêt sur Cicéron; Pison ferme sa porte; Gabinius les injurie.

Le jour où les sénateurs arrêtent qu'ils prendront le deuil, ce dernier convoque la plèbe, et là, du haut de la tribune, déclare que ceux-là sont bien simples auxquels impose ce corps suranné. Il menace en même temps les chevaliers de leur faire payer cher leur prise d'armes et le concours qu'ils ont prêté au pouvoir sénatorial contre Catilina et ses adhérents; puis prononce, de sa seule autorité, un arrêt de bannissement contre l'un d'eux, L. Lamia, qui se remuait en faveur de Cicéron. Enfin, son collègue et lui cassent le décret du sénat, et lui ordonnent de dépouiller ses vêtements de deuil[1].

Cependant Clodius, en mesure d'agir, convoque les comices hors de Rome, pour donner à César, auquel son commandement militaire en interdisait l'entrée, moyen d'assister à l'assemblée. Il avait eu soin d'y convier ceux

1. Cic., *Pro Sextio*, 11, 12, 13; Id., *Post. red. in sen.*, 5; Id., *Ad fam.*, II, 16.

des nobles les plus déclarés contre la proposition. C'était un guet-apens. A peine se montrent-ils qu'ils sont assaillis par ses émeutiers. Hortensius, l'un d'eux, est emporté sans connaissance; un autre, Vibiénus, tué sur place.

La loi est présentée. Pison et Gabinius en recommandent l'adoption; ils s'élèvent contre l'exécution des complices de Catilina. César en fait ressortir après eux l'illégalité, « tout en regrettant, dit-il, qu'on revienne sur un fait accompli. » La loi passe cependant, et il attend, pour s'éloigner, qu'elle ait porté ses fruits.

Le dénouement approchait. Une démarche des principaux du sénat auprès de Pompée est froidement accueillie. Vainement ils le conjurent en faveur d'un vieil ami. Le triumvir allègue qu'il est sans caractère pour intervenir, et renvoie aux consuls. Leurs dispositions n'étaient un secret pour personne. On s'adresse à eux cependant. Gabinius répond par l'insulte; Pison par l'ironie. Il ne tient, dit-il, qu'à Cicéron de sauver une seconde fois la patrie, en se résignant à l'exil. Il ajoute que son collègue, lui, ni César n'abandonneront Clodius[1].

Cicéron tente un dernier effort; il va trouver Pompée, qui se retranche sèchement derrière César, ou, selon d'autres, s'enfuit par une porte dérobée[2].

Restait un parti, résister; mais avec qui et comment? Depuis plus d'un an, tout tremblait devant les triumi-

1. Cicéron, *in Pisonem*, 31.
2. Plutarque, *Cicero*, 31.

virs. L'exil était le seul parti à prendre. Cicéron quitta Rome.

César s'éloigne alors. Clodius, de son côté, ne perd pas un moment. C'était au juge d'appliquer la loi que le tribun avait obtenue. Il trouve plus simple d'en provoquer une autre, pour faire condamner par elle son ennemi. Il était sûr de ce qu'il appelait le peuple. Un prétendu acte législatif, qui coupe court à tout débat, interdit l'eau et le feu au grand orateur, confisque ses biens, ordonne la démolition de sa maison, défend de lui donner asile et autorise à le tuer quiconque l'aura surpris à moins de quatre cents milles de Rome[1]. Puis, séance tenante, une loi accorde à Pison le gouvernement de la Macédoine, à Gabinius celui de la Syrie, deux des plus riches provinces de la République. C'était le prix de leur concours[2].

Le jour même, la maison de l'illustre condamné est envahie, livrée au pillage. Clodius y porte le fer et la flamme. Les deux consuls l'assistent; à chacun sa part de butin. Pison aura les belles colonnes de marbre qui décorent l'édifice ; Gabinius les maisons de campagne de l'exilé, les statues, les objets d'art et les plantes rares, les arbres de prix[3].

Le soir, ils fêtent tous trois leur victoire dans un banquet.

Ce n'était point assez pour le tribun. Il poursuit la femme de son ennemi. Elle se réfugie chez les vestales.

1. Cicéron, *Pro domo sua*, 18. 19, 20; Dion, XXXVIII. 17.
2. Id., *Pro Sextio*, 24.
3. Id., *Pro domo sua*, 24.

Il cherche alors à s'emparer de son fils. Le forcené tient à se venger sur cet enfant[1].

Enfin, après avoir rasé la maison de l'illustre exilé, pour couper court à toute chance de restitution du sol, il en consacre au culte la partie la plus importante et y élève un monument religieux. Il a sous la main la statue d'une courtisane grecque ; il en fait une déesse de la liberté, et l'installe dans le sanctuaire ; puis se fait adjuger le reste du terrain et y bâtit ; car il touchait à sa maison. Une fois en goût, il presse un voisin de lui céder la sienne. Celui-ci refuse, et déclare que nul ne lui succèdera de son vivant. A peu de jours de là il mourait empoisonné[2]. La succession s'ouvre, le bien est mis en vente, et Clodius l'achète.

Pompée assistait, et laissait faire. Il avait compté sur la haute main à Rome en l'absence de César. Mais, sans titre officiel, sans forces à sa disposition, ajoutons sans initiative et sans savoir-faire, il s'y sentait annulé. Clodius agissait et ne tenait aucun compte de sa personne ou de ses prétentions. Le triumvir témoigna-t-il du dépit? Voulut-il trancher du supérieur? On ne saurait dire. Mais à coup sûr ces naturels étaient faits pour se heurter. Entre les grands airs, la réserve guindée, étudiée, les dispositions cauteleuses de l'un, et l'impudence, la familiarié ironique, la fougue indomptable de l'autre, l'accord était impossible. Ils furent donc bientôt aux prises. Le tribun prit l'offensive. La discorde était son élément.

1. Cicéron, *Pro Sextio*, 24.
2. Id., *Pro domo sua*, 14.

Pompée avait ramené d'Asie un prisonnier de race princière, le jeune Tigrane, et l'y tenait sous la garde d'un affidé. Clodius fait en sorte de lui souffler le captif. Alors Pompée tente de s'en ressaisir par la force; mais la troupe qu'il avait recrutée à cet effet a le dessous. Son adversaire était passé maître dans ce genre de luttes[1].

La guerre ainsi déclarée, elle continue avec les mêmes armes, et, pour disputer le terrain aux bandes de l'émeute, l'illustre capitaine en est réduit à se recruter, comme son antagoniste, parmi les gens sans aveu, dans les tavernes et les mauvais lieux de Rome. Mais après tant de victoires, il est constamment vaincu. Enfin Clodius tente de l'assassiner. Un esclave du tribun est surpris aux abords du sénat, porteur d'un poignard caché sous ses vêtements. Saisi et interrogé, il avoue que son maître l'a posté là pour faire le coup[2]. L'instigateur était inviolable. Pompée renonce à une lutte inégale, s'enferme dans sa maison et s'y fortifie. Il y est bientôt assiégé par son ennemi. C'est alors seulement que l'un des consuls, Gabinius, pris de honte, livre bataille aux bandes de l'agresseur et les met en fuite. Quant à Pison, il avait pris parti pour Clodius. Les faisceaux de ses licteurs furent mis en pièces dans la mêlée[3].

Vaincu pour la première fois sur son propre terrain, le démagogue est alors pris d'une sorte de vertige. Pour

1. *Asconius in Milonem*, 14; Cicéron, *Pro domo sua*. 25; Plut., *Pompée*, 48; Dion, XXXVIII, 30.

2. Cic., *Pro Sextio*, 22; Id., *In Pisonem*, 12.

3. Cic., *In Pisonem*, 12.

se venger, il imagine de dépouiller Gabinius de tous ses biens, en les consacrant aux dieux infernaux, dans les formes de l'anathème; il convoque le peuple, et en sa présence prononce, la tête voilée, les mains étendues sur un brasier ardent, les imprécations du vieux rituel emprunté aux Étrusques[1].

Mais presque aussitôt ses propres biens sont consacrés dans les mêmes formes, aux mêmes divinités, par un plaisant, le tribun Ninius, dévoué à Cicéron.

Battu et parodié, c'était un double échec. Clodius parut dès lors moins redoutable; on respira. La société avait par-dessus tout soif de bien-être, de sécurité, de jouissances. Sans remonter plus haut, sans se préoccuper des causes, les intérêts matériels surent gré à Pompée d'avoir tenu tête à l'ennemi du repos public. A l'irritation contre le pouvoir militaire, avait succédé le besoin d'être protégé par lui. L'agitation de la rue, la suspension des affaires et des plaisirs, avaient opéré ce retour.

Les élections consulaires ne tardèrent pas à en témoigner. Les choix des comices n'eurent rien d'hostile au triumvirat. L'ancien lieutenant de Pompée, Métellus Népos, et Lentulus Spinther, obtinrent la majorité.

Les amis de Cicéron reprirent courage, et parlèrent alors de le rappeler. Pompée les accueillit. S'associer à cette grande réparation, enlever à Clodius sa victime, c'était à la fois se venger, se concilier l'opinion, gagner les chevaliers, attirer à soi le sénat frappé

1. Cicéron. *Pro domo sua*, 47, 48.

dans la personne de l'éloquent exilé; c'était enfin se ménager l'appui d'une parole puissante. Ici la haine et l'intérêt tinrent lieu au triumvir de conscience et d'habileté.

Toutefois, les idées ne se produisaient pas nettement chez ce naturel indécis, et la chose prit du temps. On tenait à l'adhésion de César, que, de son côté, le sénat redoutait. Les amis de Cicéron tâtonnaient eux-mêmes. Une première démarche fut tentée sans résultat. Enfin, César se sentit assez fort pour ne plus sévir; il consentit. Sa première campagne par-delà les monts, une suite de victoires sur deux des races les plus redoutables du Nord, les Helvètes et les Germains, l'élevaient assez haut pour dissiper en lui toute crainte.

Pendant que Pompée luttait péniblement dans la rue contre un insensé, il combinait, il exécutait avec l'aplomb, la vigueur, la rapidité, caractères de son génie, une série d'opérations promettant d'assurer désormais l'Italie contre l'invasion des barbares. Jamais Rome n'avait vu la guerre marcher d'un tel pas, unir tant de prudence à tant d'audace. Il ne nous appartient pas de nous étendre ici sur cette prodigieuse conquête de la Gaule. Quelques traits suffiront à faire comprendre l'impression produite par ces merveilles.

A peine arrivé dans la Cisalpine, César y lève deux légions nouvelles, et, pendant qu'elles s'organisent, se hâte de franchir les Alpes. Il venait d'apprendre que, réalisant ses projets d'invasion, la population entière des Helvètes se dirigeait vers la Gaule, par les bord du lac Léman, au nombre de trois cent quarante mille âmes,

comptant plus de 90,000 guerriers. La tête de ses longues colonnes était près d'atteindre Genève, ville frontière des Allobroges, sujets de Rome. César s'établit sur ce point. Là, les chefs des émigrants lui demandent le passage par la province romaine. Il n'avait qu'une légion à leur opposer. Il fait donc en sorte de gagner du temps, rompt le pont établi sur le Rhône; fait exécuter, sur la rive droite, entre le fleuve et la montagne, une suite d'ouvrages le mettant à même d'interdire, avec le peu de forces dont il dispose, l'accès à cette masse de barbares. Il la réduit ainsi à s'engager, avec la longue suite de ses bagages, sur les pentes et dans les gorges du Jura, au delà duquel ils devaient rencontrer la Saône. Il avait calculé le temps nécessaire à ces multitudes pour atteindre et franchir cette rivière. Il repasse alors les Alpes, avec sa rapidité habituelle, se rend dans la Cisalpine, y réunit à ses nouvelles levées trois légions aguerries qu'il tire d'Aquilée ; puis revient sur ses pas, à travers les montagnes, avec ces forces, en dépit de la saison et des naturels. Il arrive à point pour prendre, à la tête de 30,000 fantassins environ et de quelque cavalerie gauloise, position entre le Rhône et la Saône, non loin de leur confluent. Les Helvètes traversaient péniblement cette rivière à l'aide de radeaux et de quelques barques. Il attend en observation que les trois quarts de leurs forces l'aient franchie, court alors surprendre celles restées en arrière, les attaque et les détruit; puis traverse en vingt-quatre heures ce cours d'eau dont le passage avait pris vingt jours aux barbares; les suit à la piste, campant chaque jour à peu de distance de l'en-

nemi, et façonnant ses soldats à la guerre contre ces hommes redoutables, qui, fiers d'avoir constamment tenu tête aux Germains et fait passer sous le joug une armée romaine, aspiraient à la suprématie dans les Gaules. L'occasion se présente enfin de les attaquer avec avantage. Alors il livre bataille, les défait complétement et leur enjoint de retourner dans leurs montagnes pour en fermer la barrière aux invasions germaniques.

Vient ensuite le tour d'Arioviste et de ses cent vingt mille Germains. Appelés dans la Gaule par les Séquanes, alors en guerre avec les Éduens, ces barbares, après avoir assuré la victoire à leurs alliés, s'étaient emparé d'une partie de leur territoire et conviaient les populations d'outre Rhin à envahir le reste. Également opprimés par eux, Éduens et Séquanes suppliaient donc César de les sauver. L'occasion était belle et le vainqueur des Helvètes n'était pas homme à la laisser échapper. Protéger pour asservir, telle était la politique de Rome, et il importait de ne point laisser les Germains s'établir à portée de sa province. Les bruits accrédités sur la taille, la force et l'irrésistible impétuosité de ces hommes du Nord, avaient toutefois répandu l'épouvante dans l'armée romaine. César lui reproche ce moment de faiblesse, de défiance envers lui et elle-même, la rassure par sa sérénité, puis marche à l'ennemi et, après quelques engagements partiels, livre bataille à ces colosses. Grâce à ses habiles dispositions, il parvient à les enfoncer, malgré l'énorme disproportion du nombre, les culbute, les met en fuite et les poursuit jusqu'aux bords du Rhin où périssent la plupart de ceux échappés au fer du vainqueur.

Épouvantées alors, les masses de barbares qui se disposaient à passer le fleuve pour opérer leur jonction avec le chef Germain, se dispersent et regagnent leurs forêts.

César pouvait, on le comprend, compter désormais sur le soldat.

A peine son consentement au rappel de Cicéron est-il parvenu à Rome que Clodius entre en fureur. Sa haine change à l'instant d'objet. Avec sa violence habituelle, il jure et entreprend de perdre César, puis, dans ce but, tente d'exploiter les craintes et les rancunes du sénat. Après l'avoir insulté, humilié, il lui tend la main, il se déclare prêt non-seulement à rappeler, mais à rapporter, s'il le faut, Cicéron à Rome, sur ses épaules. Il s'élève en même temps contre les actes de César, en provoque l'annulation : il veut ainsi lui enlever sa province et son armée. A cet effet, il assemble le peuple, convoque devant lui les augures et Bibulus. Toute loi votée pendant qu'un des consuls observe les signes du ciel n'est-elle pas nulle de droit? demande-t-il aux premiers. Leur réponse est affirmative. Il s'adresse alors à Bibulus. Ne consultait-il pas le ciel au moment où l'on votait sur les propositions de son collègue? Bibulus reconnaît le fait. Toutefois, joué déjà par le tribun qui, à l'époque de son élection et pour l'assurer, affectait des dispositions hostiles aux triumvirs, il ajoute que sa déclaration s'applique notamment au plébiscite en vertu duquel Clodius était passé dans les rangs du peuple. C'était du même coup faire ressortir la nullité de l'adoption et de l'élection de ce dernier.

Repoussé par l'aristocratie, le tribun fait aussitôt volte-

face. La loi qui condamnait Cicéron à l'exil contenait interdiction expresse de revenir sur cette expression de la volonté du peuple. Il court afficher la disposition aux portes de la curie. Sans en tenir compte, un tribun, Sextius, reproduit la proposition qu'il avait déjà faite de rappeler l'illustre banni. Le tribunat de Clodius touchait alors à sa fin ; mais la crainte qu'inspirait ce furieux était telle qu'on s'ajourna. Enfin, les nouveaux consuls une fois en fonctions (697), Lentulus Spinther, l'un d'eux, met la proposition à l'ordre du jour. Un projet de loi est élaboré et jour pris pour le soumettre au peuple.

Clodius n'avait plus de caractère et d'autorité. L'émeute lui restait néanmoins. Il l'organise donc en grossissant ses bandes. On devait s'attendre à une lutte acharnée. Aussi, au jour indiqué, un des tribuns favorables à la proposition, Fabricius, se dirige-t-il avant l'aube vers le Forum, pour prendre possession de la tribune, et s'y maintenir à l'aide des forces qu'il a réunies. Clodius l'avait devancé, et sa troupe en armes se rue sur celle du tribun. Plus nombreuse, mieux exercée, elle a bientôt l'avantage. Tuant ou blessant tout ce qui lui résiste, elle culbute, chasse devant elle les nouveaux venus. Un des collègues de Fabricius accourait pour l'appuyer, à la tête d'un certain nombre d'amis. Ivres de sang, les hordes de l'émeute se précipitent sur eux, et le massacre recommence. Obéissant au mot d'ordre de leur chef, elles cherchaient surtout le frère de Cicéron, Quintus, que des serviteurs dévoués couvrirent de leur corps, et qui fut réduit à se tenir immobile parmi les cadavres. De son côté, l'auteur de la proposition, Sextius,

tombait percé de coups. Il contrefit le mort, ce qui le sauva.

Le Forum regorgeait de sang. Les cloaques de Rome étaient encombrés de cadavres. Clodius triomphait. La mort de Sextius, dont le bruit vint à courir, l'inquiétait cependant : il s'agissait d'un tribun inviolable. Pour se ménager une compensation, et imputer à ses adversaires un fait de même nature, il prend alors le parti de faire égorger l'un de ses propres adhérents, le tribun Q. Numérius. Mais celui-ci, averti à temps, lui épargna ce nouveau crime; il s'esquiva[1].

Pendant qu'on le cherchait de tous côtés, Clodius poursuivait ses avantages : il incendiait le temple des Nymphes. L'édifice contenait les archives du trésor public, et l'audacieux démagogue avait ses raisons pour les anéantir[2].

De là, ses bandes d'incendiaires allèrent avec lui assiéger dans leurs maisons le préteur Cœcilius et T. A. Milon, l'un des tribuns les plus dévoués à Cicéron ; mais de tous côtés on s'armait. Des secours arrivèrent; les assaillants furent repoussés. On s'empara même, parmi eux, de quelques gladiateurs : ils appartenaient à Clodius et reconnurent avoir agi par ses ordres.

Tant de crimes exigeaient un exemple; l'intérêt général le réclamait. Milon accuse le coupable. On peut se rendre compte ici de l'état des mœurs. Trois des premiers magistrats de la République, un consul, un préteur, un

1. Cicéron. *Pro Sextio*, 35, 38.

2. Cic., *Pro Milone*, 27; *Paradoxa*, 24; *De harusp. resp.*, 27.

tribun, s'unissent alors pour entraver la poursuite. Le consul Métellus Népos, mal disposé pour Cicéron, et le préteur Appius, frère de Clodius, interdisent, par leurs édits, de le citer en justice. Pendant ce temps, le tribun Serranus faisait évader les gladiateurs pris les armes à la main. Le but était de gagner le jour où le grand criminel, qui briguait l'édilité, se ferait élire à force d'argent, et échapperait ainsi à toute recherche.

Constamment menacé par lui, et hors d'état d'obtenir justice, Milon dut pourvoir à sa sûreté. Il n'avait qu'un moyen : opposer aux bandes de Clodius, des bandes recrutées comme elles parmi tout ce que Rome renfermait de plus dangereux. Pompée avait donné l'exemple : il le suivit, mais avec plus de vigueur. Riche, actif, intrépide, il fut bientôt en mesure de disputer avec avantage le pavé à son ennemi[1]. Guéri de ses blessures, Sextius prit le même parti. C'est là qu'en étaient alors réduits les honnêtes gens. L'autorité ne pouvait, le plus souvent, pour eux que les appeler à son secours.

Assuré d'un appui, le sénat fit alors preuve de résolution. La nullité de l'acte qui frappait Cicéron d'exil était évidente. Les pères conscrits se déterminent à le rappeler par un décret. Aussitôt Clodius redouble d'audace, et imprime à l'agitation de la rue un caractère plus effrayant que jamais. Il fallut en revenir à l'idée de soumettre une proposition aux comices. Un appel à tous les bons citoyens de la Péninsule fut jugé indispensable. Pompée dut parcourir les municipes, les colonies, pour

1. Cicéron, *De off.*, II, 17.

stimuler le zèle des amis de l'ordre et s'assurer du concours des vétérans que la loi de César avait établis aux alentours de Capoue. De son côté, le consul Lentulus annonçait des jeux, des spectacles, moyen le plus sûr d'attirer jusqu'aux tièdes à Rome. Il ne fallut pas moins au peuple-roi, pour avoir raison d'un misérable.

Ces mesures obtinrent un plein succès. Au jour indiqué, les comices se réunirent. Jamais le Champ de Mars n'avait vu pareille affluence. Elle était telle que Clodius dut s'abstenir de toute violence. Son effronterie ne se démentit pas toutefois. Il prit, mais en vain, la parole contre la proposition. Les centuries votèrent unanimement la loi. En rappelant Cicéron, elle le rétablissait dans tous ses biens et dignités. Il débarquait presque en même temps à Brindes. De cette ville à Rome, les populations se pressaient sur son passage. Le sénat vint en corps, le recevoir aux portes de la cité. Le peuple même l'acclamait.

Ce grand acte de réparation était une victoire de la société sur un odieux perturbateur. Elle voyait en perspective le rétablissement de l'ordre, la reprise des affaires, le retour du bien-être et des jouissances, et se livrait à la joie, sous le bon plaisir du triumvirat.

XII

LES HAINES ET LES PARTIS

Cicéron revoyait enfin la patrie. Sa joie était naturelle. Et cependant, mœurs, passions, intérêts, rien n'avait changé à Rome. En concourant à le rappeler, l'égoïsme, l'ambition et la haine avaient eu chacun leurs vues. Pompée comptait gagner un allié contre Clodius, un organe dans la curie, devant le peuple, et obtenir quelque grand commandement militaire ; car la gloire de César commençait à lui porter ombrage. Le sénat entendait opposer le grand orateur aux triumvirs, contre lesquels il aspirait à engager la lutte. Les démonstrations populaires l'y encourageaient, et toutefois il ne croyait pouvoir réunir trop de forces. Enfin, de part et d'autre, on prétendait à la reconnaissance de l'illustre réhabilité. Quant à lui, éprouvé par le malheur, il s'était promis

d'observer une prudente réserve, attitude difficile, dangereuse même, entre des partis absolus et exigeants. C'était se les mettre à dos l'un et l'autre, et se condamner à l'isolement. Or, il allait se trouver en face d'un ennemi implacable, Clodius, plus furieux que jamais. Telle était la situation ; elle ne tardait pas à se dessiner.

L'affluence que les derniers événements avaient attirée à Rome y faisait renchérir les denrées. Le bruit court que le blé manque. Le mot de disette est prononcé. Clodius saisit l'occasion : Cicéron est aussitôt signalé comme accapareur[1].

Des groupes d'enfants réunis, payés par les agents de son ennemi, se répandent de tous côtés et demandent du pain à grands cris. La multitude se joint à eux, s'agite et s'exalte. On célébrait des jeux; elle force l'entrée du cirque et porte l'effroi parmi les spectateurs. L'effervescence va toujours croissant. Les masses, excitées par les artisans de désordre, s'associent à leurs violences et se précipitent, sur leurs pas, vers le temple de la Concorde où le sénat se réunissait. Elles rencontrent, chemin faisant, l'un des consuls ; il est assailli, blessé, réduit à se réfugier au Capitole, où les pères conscrits se retirent, à son exemple, pour délibérer sans péril.

Cicéron intervient alors. Son nom, sa personne étaient en jeu. C'était le cas de calmer le peuple, de venir en aide au sénat, de s'acquitter envers Pompée, sans s'engager à la suite d'un parti. Il propose de lui confier la mission de pourvoir, pendant cinq ans, à l'approvision-

1. Cicéron, *Pro domo sua*, 5, 6.

nement de la capitale ; de lui ouvrir à cet effet le trésor public ; de lui conférer, enfin, toute autorité nécessaire en Italie et au dehors.

La discussion s'engage et déjà Clodius accuse l'orateur de servilité vis-à-vis du triumvirat, de trahison envers la noblesse, et ce langage trouve des échos dans les âmes.

Il y avait urgence cependant. La mesure est donc adoptée. Mais Pompée aspirait à obtenir plus : la suprématie sur les gouverneurs des provinces et des forces imposantes. Il ne fallait rien moins pour l'élever au niveau de César. Il n'eut garde cependant de s'en expliquer ; mais, dès le lendemain, un de ses affidés prenait l'initiative d'une proposition en ce sens. Le sénat n'était pas disposé à l'accueillir, et Cicéron s'abstint de l'appuyer.

Pompée recourut alors à son manége habituel, affecter le désintéressement et déclarer qu'il ne demandait rien. Ce jeu lui avait réussi devant le peuple, mais l'assemblée ne s'y laissa point surprendre. Le triumvir eut du moins le bon esprit de nommer Cicéron son lieutenant ; il se réservait ainsi l'avenir. L'élu qu'il honorait de son choix n'en désappointait pas moins, dès les premiers pas, ceux qu'il avait à cœur de satisfaire[1]. Aussi le dépit de la noblesse ne tarda pas à se faire jour. Elle eut bientôt à fixer l'indemnité due à l'orateur à raison des pertes énormes qu'il avait subies. La somme allouée fut hors de toute proportion avec elles.

Ce mauvais vouloir n'était rien auprès des fureurs de

1. Cicéron, *A Att.*, IV, 1.

Clodius. Cicéron faisait réédifier sa maison, rasée par son ennemi, quand ce forcené arrive avec ses émeutiers en armes, les lance sur les ouvriers qu'il met en fuite, et ne laisse pas pierre sur pierre ; il court ensuite au logis où Quintus avait recueilli son frère, les y assiége, en force l'entrée, y met le feu ; Ils ont peine à lui échapper[1].

A peu de jours de là, Cicéron descendait la Voie sacrée : Clodius, en embuscade avec ses serviteurs armés, fond sur lui, et l'égorgeait si un refuge ne se fût ouvert aussitôt[2].

Cependant, le sénat et ses meneurs laissaient faire. Clodius les secondait en ce point ; ils espéraient qu'effrayé de son isolement, le grand orateur se donnerait à eux sans réserve[3].

De son côté, l'homme souillé de tant de crimes briguait effrontément l'édilité et les chances étaient pour lui : ses exactions l'avait mis à même de dépasser les enchères de ses concurrents. La condamnation du grand coupable eût pu seule prévenir ce scandale. Milon la provoquait ; mais le pouvoir exécutif et l'autorité judiciaire, un consul, un préteur, s'entendaient pour paralyser la poursuite, et l'accusateur était assiégé dans sa maison par l'accusé, qui menaçait de l'y brûler[4].

La question était alors de savoir qui aurait le pas, du jugement provoqué contre Clodius ou de l'élection des édiles ; en d'autres termes, si un misérable serait con-

1. Cicéron, *Ad Att.*, IV, 3.
2. Id., *ibid.*
3. Id., *Ad div.*, I, 9.
4. Id., *ibid.*

damné ou élevé aux honneurs, et échapperait ainsi aux lois. Ses patrons, ses amis usaient de tous les moyens pour le soustraire à la justice. Milon, armé comme tribun de son droit d'obnunciation, était résolu à ne point laisser voter les comices qu'on n'eût statué sur sa poursuite. Clodius, furieux, menaçait d'un bouleversement si les tribus n'étaient à même de se réunir au plus tôt. Métellus et Appius, les deux magistrats qui le protégeaient, tenaient, comme lui, à la multitude les discours les plus incendiaires; ils convoquèrent les comices au Champ de Mars, espérant éluder Milon au moyen de quelque surprise ou rester maîtres du terrain par la violence; mais il n'avait pas attendu le lever du jour pour s'y établir en force; ils n'osèrent donc rien tenter.

Métellus prend alors le parti de recourir officiellement au mensonge. Premier magistrat de la République, il déclare à Milon qu'il entend convoquer les comices pour le lendemain au Forum, et lui indique l'heure afin de le mettre, dit-il, à même d'exercer, s'il lui convient, son droit d'obnunciation. Cela fait, il prend, dans la nuit, ses mesures, met sur pied tout ce qu'il peut réunir de gens sûrs et, le jour à peine arrivé, court avec eux au Champ de Mars, par des chemins détournés, pour y brusquer l'élection, pendant que Milon l'attend au Forum. Il s'y était rendu, en effet, avant l'aube et bien accompagné. Averti à temps, il rejoint Métellus, lui barre le passage et lui déclare qu'il entend observer les signes du ciel durant cette journée. Le consul est donc réduit à s'abstenir; le coup est manqué [1].

1. Cicéron, *Att.*, IV, 3.

De nouvelles tentatives échouèrent. Les élections étaient entravées, mais le procès ne marchait pas. L'attention publique se trouvait alors partagée. On se rappelle ce Ptolémée Aulétès qui achetait du triumvirat la reconnaissance de ses droits à la couronne d'Égypte. Chassé par ses sujets, qu'il accablait d'impôts pour s'acquitter, il était à Rome et demandait au sénat une armée, un général, seuls moyens possibles de ressaisir son pouvoir. Tout appelait sur lui les regards. Pompée lui avait ouvert sa maison. C'est de là que le monarque intriguait et faisait assassiner, entre Alexandrie et Rome, les nombreux délégués dépêchés par ses sujets pour exposer leurs griefs et plaider leur cause. L'avidité sénatoriale était en émoi. Les grands financiers, créanciers du prince dans la capitale, l'aidaient de leur crédit, de leur bourse : une restauration pouvant seule assurer le remboursement des avances qu'il en avait reçues pour payer un à-compte à ses tout-puissants patrons.

Les premiers personnages de la République aspiraient au commandement de l'expédition. Parmi eux figuraient Pompée, Crassus et Lentulus Spinther, qui se remuaient, ce dernier au grand jour, les deux autres dans l'ombre, mais se pénétrant et se haïssant plus que jamais, et tout cela faisait grand bruit à Rome.

De leur côté, les têtes ardentes du sénat se disposaient à engager la lutte avec le triumvirat. Le triste rôle joué depuis deux ans par Pompée, l'attitude de Crassus qui, par haine de ce dernier, se rapprochait publiquement de Clodius, concouraient à entretenir leurs illusions et les poussaient à une rupture. Ils commençaient à prendre

au sérieux l'exaspération du fougueux démagogue contre César. Les nouveaux consuls, M. Philippus et Lentulus Marcellinus (698), marchaient avec eux. Leur élection témoignait d'un revirement de l'esprit public. Clodius semblait moins redoutable; on ne sentait plus autant le besoin d'une force protectrice, et l'antipathie contre le régime militaire reprenait le dessus.

Aussi un tribun du peuple, Racilius Lupus, proposait-il au sénat de reviser les lois agraires de César. Le débat fut ajourné. Mais aussitôt Lupus, homme droit autant qu'énergique, insiste pour que justice soit faite de Clodius avant toute élection d'édiles. Cicéron l'appuie, et fait avec une telle verve d'indignation le tableau des crimes de son ennemi que Clodius, effrayé des dispositions éclatant autour de lui, prend à son tour la parole pour gagner du temps, en occupant le reste de la séance. Tout à coup retentissent des clameurs épouvantables : c'étaient celles des bandes disposées par lui aux abords de la curie; on les croit aux prises avec celles de Milon, également à portée, et l'assemblée se sépare dans le plus grand désordre[1].

Sur ces entrefaites arrivaient à Rome des dépêches de la Gaule; elles annonçaient des succès inouïs, des faits d'armes dépassant par l'éclat, le nombre et les résultats obtenus, tout ce qu'eût pu rêver l'imagination d'un peuple conquérant. Une coalition formidable accablée au nord de la Gaule, entre la Seine et la Meuse; les populations les plus belliqueuses de cette vaste Belgique

1. Cicéron, *A Quintus*, II, 1.

de l'antiquité, réunies en armes au nombre de trois cent mille, Bellovaques, Suessions, Ambiens, Atrébates, Morins, Veromanduois, Nerviens, Eburons et autres, dont les noms résonnaient pour la première fois aux oreilles romaines, défaits dans une foule de rencontres ; leurs villes emportées d'assaut ou réduites à ouvrir leurs portes au vainqueur ; tel est le résumé de cette seconde campagne, dans laquelle les forêts profondes de la Gaule, ses cours d'eau, ses marécages étaient, aussi bien que l'intrépidité fougueuse de ses habitants, demeurés impuissants à arrêter l'essor des aigles romaines. Ces brillants résultats n'avaient pas été obtenus sans de grands périls. Dans un combat acharné contre les Nerviens, César s'était vu réduit à payer de sa personne. Aussi vaillant soldat qu'habile capitaine, il avait dû, saisissant le bouclier d'un des siens qui fléchissaient, se jeter dans la mêlée, les entraîner par son exemple et arracher la victoire à un ennemi qu'on pouvait anéantir, mais non pas mettre en fuite. De soixante mille guerriers, cinq cents seulement avaient survécu à leur défaite. Devant tant de gloire, la haine, l'esprit de parti se sentirent eux-mêmes vaincus et réduits à s'associer à la joie publique. Quinze jours de fêtes, de supplications aux dieux sont votés par le sénat en l'honneur de César. Pendant ce temps, toutes les affaires, sont suspendues; la magistrature de Milon expire. Il ne peut plus entraver les opérations des comices. Clodius sera élu. Tels sont les caprices du sort : les victoires du grand capitaine sont arrivées à point pour assurer l'impunité à un misérable.

Les tribus sont convoquées, en effet. Parmi les édiles de leur choix figure Clodius, et les rôles changent aussitôt. D'accusé il devient accusateur; il appelle sur Milon les sévérités de la loi, et les crimes qu'il lui impute sont ceux dont il a le premier donné l'exemple, qu'il a provoqués en réduisant son ennemi à recruter des forces pour se défendre. Accuser en ces termes c'était se condamner, et cependant il trouvait faveur parmi la noblesse. Les exaltés du parti le protégeaient.

Le débat s'engage donc en justice. Il devait offrir un de ces scandales dont Rome seule pouvait donner le spectacle. L'usage admettait les parties à se présenter escortées de leurs patrons et amis. Ici, les bandes tumultueuses de l'accusateur et de l'accusé les avaient suivis au prétoire et l'entouraient. Pompée défendait Milon; Cicéron l'assistait. A peine le triumvir a-t-il pris la parole qu'il est interrompu par les vociférations des émeutiers de Clodius. Il tient bon cependant et poursuit sans se démonter. Clodius se lève pour répondre; il est, à son tour, interpellé, honni, conspué. Les cris de la bande opposée couvrent sa voix. Les propos, les refrains les plus obscènes lui jettent à la face ses infamies, ses incestes, tout ce que la chronique scandaleuse de Rome imputait à lui et à ses trois sœurs. Transporté de fureur, il écumait et, rendant insulte pour insulte, criait à ses émeutiers : Qui affame le peuple? Pompée! répondaient-ils d'une voix. Qui voudrait bien aller à Alexandrie? Et le nom de Pompée retentissait encore. Qui faut-il y envoyer? Crassus! criait-on cette fois. Or, Crassus était là, hostile à l'accusé et ne s'en cachant pas. Tout d'un coup

les gens de Clodius se prennent à cracher au visage de ceux de Milon. Un combat s'engage : ces derniers ont le dessus. Clodius est jeté hors du prétoire. Pendant ce temps, amis, défenseurs et juges, chacun s'était dispersé. On craignait que ce désordre ne fût, pour la bande de Clodius, l'occasion d'une suite d'assassinats[1].

Le sénat se réunit à ce sujet. Si les torts semblaient réciproques, la provocation était le fait de Clodius et des siens. Mais les plus avancés dans la curie poussaient à une rupture avec le pouvoir militaire. Ils tenaient à ménager Crassus, comme Clodius qu'ils protégeaient par haine de Pompée. Ce fut donc contre ce dernier que s'élevèrent, en cette occurrence, Bibulus, Curion, Favonius et autres marchant avec eux[2]. Un des tribuns, Caïus Caton, le prit à partie avec violence, lui reprochant, entre autres méfaits, sa perfidie envers Cicéron. Aux accusations contre le triumvir succéda l'éloge du grand orateur : on tenait à le gagner aux intérêts aristocratiques. Pompée, si réservé d'ordinaire, perdit cette fois patience ; donnant à entendre que cet acharnement contre lui était l'œuvre de Crassus, il ajouta qu'il ferait en sorte de mieux veiller sur sa vie que ne l'avait fait Scipion Émilien, assassiné par Carbon. Mais le sénat donna raison à ses ennemis, en déclarant attentatoires à l'ordre public les faits qui venaient de se produire en justice. Pompée n'était pas nommé ; l'attention bienveillante accordée à ses accusateurs ne laissait néanmoins aucun doute : c'était sur lui que tombait le blâme.

1. Cicéron, *A Quintus*, II, 3.
2. Cicéron, Id., *ibid.*

Il ne s'y trompait pas, et croyait ou affectait de croire sa vie menacée. Selon lui, Caïus Caton était mis en avant, Clodius soudoyé par Crassus, et chacun d'eux poussé par Bibulus, Curion, Favonius et autres chefs du parti nobiliaire. Sa position devenait critique; il avait à la fois contre lui, de son propre aveu, la plèbe, le sénat et la jeunesse. Aussi, tandis que Clodius travaillait, à Rome, la classe ouvrière, il se recrutait au dehors parmi les montagnards du Picénum et de la Cisalpine, pour être à même d'opposer la force aux propositions hostiles dont Caïus Caton menaçait de saisir le peuple[1].

Esprit remuant et fantasque, ce Caïus Caton se piquait d'originalité, de rudesse. C'était, à ses yeux, héritage de famille, droit attaché à son nom. Il n'avait encore ni titre, ni caractère officiel, qu'on le voyait un jour monter à la tribune, dans un accès d'indignation contre la corruption des pouvoirs publics, y proclamer la dictature et la décerner à Pompée, qu'il traitait depuis comme on l'a vu. Il tenait à jouer un rôle, et devenu tribun, tout en s'élevant contre les violences attribuées à Pompée, à Milon, aux bandes qu'ils opposaient à celles de Clodius, achetait de son côté des gladiateurs, et organisait une troupe d'émeutiers à la tête de laquelle il tint le haut du pavé dans Rome, jusqu'au jour où l'argent lui manqua pour les nourrir.

Avide de luttes et de bruit, pendant qu'il harcelait Pompée dans la curie, il provoquait au Forum la destitution de Lentulus Spinther, proconsul de Chypre et de

1. Cicéron. *A Quintus*, II, 3.

Cilicie, et s'opposait par tous les moyens au rétablissement de Ptolémée sur le trône. Il avait pris l'affaire à cœur, et exhibait tour à tour devant le peuple et le sénat un fragment des oracles sibyllins qui lui avait été signalé on ne sait par qui. Avec l'indépendance dont il se piquait, il lui arrivait, comme aux esprits médiocres, d'obéir, sans s'en douter, à l'impulsion de plus déliés que lui. Il marchait alors à la suite des meneurs aristocratiques. Le sérieux et l'ardeur dont il fit preuve en cette circonstance attestent sa bonne foi ; mais le conseil emprunté par lui à la Sibylle venait tellement à point pour tirer les pères conscrits d'embarras, qu'il constituait, à n'en pas douter, un expédient, un supplément de date récente aux prétendues inspirations de l'antique prophétesse. En effet, après tout l'argent répandu dans le sénat par le souverain expulsé ou par les créanciers intéressés à sa restauration[1], on ne pouvait l'éconduire sans les motifs les plus graves. D'un autre côté, on redoutait de mettre encore aux mains de quelque ambitieux une puissante armée, une position et des ressources formidables. Or, la Sibylle partageait ces craintes, on ne sait combien de siècles avant. Elle avait prévu le danger et recommandait au peuple romain de ne rétablir par les armes sur le trône aucun roi d'Égypte expulsé par son peuple. La recommandation mettait le sénat fort à l'aise. Aussi, malgré les progrès du scepticisme, fit-il preuve ici d'une foi vive aux oracles et s'y conforma.

C'était pour Pompée un échec après tant d'autres. Il

1. Cicéron. *A Quintus*, II, 2 ; Id., *A dir.*, I, 1.

avait tenté de sauvegarder son amour-propre en se cachant, comme toujours, derrière ses complaisants; mais personne ne s'y trompait. Le triumvir jugeait lui-même sa position. Il se trouvait dans l'une de ces passes difficiles où il s'était engagé déjà plus d'une fois. Le consul Marcellinus le prenait de haut avec lui[1]. Domitius Ahenobarbus, qui se disposait à briguer le consulat, manifestait la résolution de jeter le gant au triumvirat, en attaquant les actes de César. La noblesse l'y encourageait. Les chefs du parti cherchaient à entraîner Cicéron, tantôt en le flattant et s'étendant sur les indignes procédés des triumvirs à son égard, tantôt en s'étudiant à l'effrayer sur son isolement, par leurs avances à son ennemi Clodius.

Ainsi, presque en même temps, pour ressaisir le pouvoir, l'aristocratie courtisait, protégeait le misérable qui l'avait humiliée et tendait la main à l'ennemi dont il aspirait à se défaire.

Les triumvirs demeurés à Rome donnaient, de leur côté, l'exemple de la discorde, en se disputant une position qui les élevât au niveau de César.

Crassus, mal disposé pour la noblesse, faisait cependant cause commune avec Clodius, dont elle se rapprochait.

Pompée qu'elle combattait s'appuyait sur Cicéron, sur Milon, qui tous deux inclinaient pour la liberté.

De là des froissements, des chocs et des revirements de chaque jour. Le désordre régnait dans les esprits

1. Cicéron, *A Quintus*, II, 6.

comme au Forum, au prétoire et dans la rue. L'intérêt, la passion du moment dominaient.

C'est ainsi que, rentré à Rome avec le dessein arrêté de ne s'engager envers aucun parti, Cicéron lui-même subissait l'action du mouvement auquel rien n'échappait, et se sentait entraîné au delà de ses propres vues. En face de la noblesse qui le dédaignait comme homme nouveau, le jalousait comme puissance oratoire, lui en voulait d'avoir trompé son attente, et, le flattant dans des vues intéressées, se rapprochait en même temps de son ennemi; menacé enfin par ce furieux qui tentait de l'assassiner; il avait dû chercher une force inconciliable avec son isolement et l'avait trouvée en Pompée, en Milon à la tête de bandes armées qu'ils étaient réduits alors à opposer à celles du démagogue soutenu par les chefs de l'aristocratie. Il est tel cas où l'honnête homme n'a d'autre alternative que de succomber misérablement ou de saisir la première planche de salut. Une fois ainsi engagé et en présence des prodigieux résultats de la dernière campagne des Gaules, Cicéron n'avait point hésité à appuyer dans la curie l'allocation à César de nouveaux subsides destinés à la solde de légions levées par lui dans la Cisalpine sans autorisation du sénat; lorsqu'un incident vint tout à coup réveiller en lui des illusions qui l'avaient si cruellement déçu, l'abuser sur sa force, sur celle du parti qui se posait en défenseur de la liberté, sur l'avenir enfin de cette noble cause et de la patrie.

Sextius, l'un des amis qui avaient le plus concouru à le rappeler de l'exil, était, sur ces entrefaites, traduit

en justice pour attentat contre la paix publique. Il avait, à l'exemple de Milon, de Pompée, recruté dans Rome des forces qu'il opposait à la bande de Clodius, sous les coups de laquelle il avait failli succomber. Cicéron tint à honneur de le défendre. L'accusateur en titre était un certain Albinovanus, mais derrière lui se cachait Vatinius, l'un des plus décriés parmi les agents de César. Il vint déposer contre Sextius. Pressé de questions par l'éloquent défenseur, il s'oublie jusqu'à lui reprocher publiquement de basses complaisances envers César et sa fortune; aussi, dans un mouvement d'indignation, Cicéron répond il sans hésiter qu'au-dessus de tous les triomphes de César il place, quant à lui, la condition de Bibulus, objet du dédain de certaines gens. Puis, prenant un à un tous les actes du tribunat de Vatinius, il l'en accable, en faisant ressortir avec une verve impitoyable, ses infamies, sa vénalité, ses violences, son mépris des lois et de l'autorité consulaire en la personne de Bibulus, outragé, maltraité, assiégé par lui et ses suppôts. Il s'étend enfin sur cette déplorable affaire de Vettius, son complice et sa victime. Or, tout avait été accompli au service et sous les yeux de César. En dépit des précautions oratoires, c'était sur lui que portaient les coups, et l'auditoire applaudissait avec chaleur[1]. Sextius fut absous à l'unanimité.

Cicéron était passionné pour la gloire et tout ce qui semble la promettre. Il s'enivrait, à l'occasion, de sa brillante parole et de l'enthousiasme qui l'accueillait. Il

1. Cicéron, *Ad div.*, I, 9; Id., *Ad Quintus*, II, 4; Id., *C. Vatinius*.

put se croire encore au temps où sa voix était une puissance dans l'État. Le rêve de sa jeunesse avait été le gouvernement de la République par les supériorités intellectuelles, ou, comme il l'a exprimé en d'autres termes, la prépondérance de la pensée sur la force brutale. Ce rêve, il semble alors s'y être abandonné de nouveau. Les impressions de cette journée furent, on est autorisé à le croire, exploitées habilement par les chefs de l'aristocratie. Les partis ne négligent aucun de leurs avantages.

Or, à peu de temps de là il était question, dans la curie, de faire face aux embarras du trésor. Le fertile territoire de Capoue, confisqué par Rome au temps des guerres puniques, avait constitué longtemps l'un de ses plus beaux revenus. Les lois agraires de César en avaient tari la source. Cicéron, se rattachant à la motion déjà faite par Lupus, proposa de les réviser. C'était en provoquer l'annulation, et elle conduisait à celle de tous les actes du consulat de César, sans excepter le plébiscite dont il tenait son gouvernement et son armée; car tous avaient été votés dans des conditions identiques, à l'aide des moyens qu'on sait, au mépris enfin des protestations de Bibulus et pendant qu'il observait les signes du ciel. Avec les dispositions qu'affichait l'aristocratie, le résultat semblait certain. La proposition fut accueillie par des acclamations, et mise à l'ordre du jour, puis la discussion ajournée au mois suivant. Mais Cicéron avait trop présumé du sénat et de lui-même; abusé peut-être, il faut le dire, par l'attitude équivoque de Pompée qui jalousait César, et auquel il avait entendu exprimer le regret de

s'être uni à lui. Un point certain c'est que, avec sa dissimulation habituelle, Pompée ne manifestait alors à l'audacieux orateur aucun mécontentement de son langage soit au prétoire, soit dans la curie[1].

1. Cicéron, *Att.*, II, 23; Id., *Div.*, I, 9.

XIII

NOUVEAU PACTE ENTRE LES TRIUMVIRS

Pendant que Cicéron s'aventurait sur ce terrain brûlant, César était dans la Cisalpine. C'est de là que, l'hiver, après chaque campagne, il agissait sur Rome par ses affidés.

Pompée se hâta d'aller l'y joindre. Crassus l'avait devancé. Sous l'action du danger qui les menaçait, César eut bientôt rétabli l'accord entre les deux triumvirs. Il n'avaient à Rome ni caractère officiel, ni force qui leur fût propre. Aussi s'étaient-ils fait concurrence pour obtenir l'un et l'autre; et leurs divisions avaient, autant que leur état de faiblesse, failli compromettre le triumvirat. Il fut entendu que chacun d'eux briguerait le consulat pour l'année suivante. Une masse de soldats, détachée de l'armée des Gaules, devait assurer leur élection;

puis, ce point obtenu, une loi donner à Crassus le proconsulat de Syrie et une armée, à Pompée celui des Espagnes, avec quatre légions, dont deux resteraient, ainsi que leur chef, à portée de Rome pour la contenir. Quant à César, on convint de prolonger de cinq ans, par un plébiscite, son commandement des Gaules. C'était assez pour achever la conquête et gagner le soldat à ses desseins. Il recevait ainsi plus qu'il n'accordait, et n'avait rien à redouter : car il pouvait compter, au besoin, sur Crassus contre Pompée.

Tout concourait, du reste, à lui inspirer le sentiment de sa force : sans compter les ambitions ou les avidités en sous-ordre venant alors faire à Lucques, où il se trouvait, appel à son crédit ou à sa bourse, deux cents sénateurs environ, et parmi eux de hauts dignitaires, des gouverneurs de province, se pressaient autour de lui, impatients de saluer sa fortune, de se pousser dans sa faveur et de protester contre tout soupçon d'hostilité. Le nombre des licteurs se rencontrant tout à coup à cette distance de Rome s'éleva jusqu'à cent vingt[1].

Ce concours parlait assez haut; et néanmoins l'attitude de Cicéron inquiétait. Il importait d'obtenir que cette voix puissante ne prêtât plus sa force à la motion de Lupus. On agit sur l'orateur par Quintus, son frère, alors lieutenant de Pompée, et qu'il aimait tendrement[2]. L'affluence des pères conscrits à Lucques était de nature à seconder Quintus. Qu'attendre de pareils hom-

1. Appien, *Guerres civiles*, II, 17; Plutarque, *Pompée*, 51.
2. Cicéron, *Ad div.*, I, 9.

mes? Cicéron se laissa convaincre; et le jour auquel avait été ajourné le débat sur sa proposition, il s'abstint de paraître dans la curie.

C'était assez pour le triumvirat, mais non pour César, qui tenait à disposer du grand orateur. Aussi se mit-il à l'œuvre : il enlève d'abord Quintus à Pompée, l'accueille à bras ouverts et le nomme son lieutenant; puis prodigue les avances à Cicéron, le presse de disposer de son crédit et de sa bourse, et se plaint de sa réserve à user de l'un et de l'autre. Alors s'établit entre eux une correspondance, un commerce de coquetteries réciproques. Ces deux esprits d'élite avaient reçu les leçons du même maître, marché de front avec le peuple dès leur jeunesse; ils se sentaient également attirés vers les lettres et la gloire. Cicéron compose et veut adresser à César un petit poëme en son honneur. Tout en gouvernant et combattant, le conquérant de la Gaule écrit un Traité des analogies, et le dédie au grand orateur. Aussi, une fois sous le charme, dominé par tant de bienveillance, de grâce et de génie, Cicéron qui rencontre chez cet homme supérieur une sorte de franchise et d'abandon étrangers au froid et cauteleux Pompée, se sent désarmé, subit l'impulsion de ce nouvel ami, à ce point de se laisser entraîner à des complaisances, à des faiblesses dont on serait tenté de lui en vouloir, mais qu'on lui pardonne en songeant qu'il est mort pour la liberté. Il se les reprochait lui-même; et, tout en se prémunissant ainsi contre les dangers dont le menaçaient la haine et l'envie, gémissait, à l'occasion, de ne pouvoir se montrer digne sans se perdre, ou prudent sans

encourir le reproche de servilité. Telle est la condition à laquelle le réduisaient l'état de la société romaine et le conflit d'ambitions, de passions intraitables qui le revendiquaient de part et d'autre, se le disputaient et prétendaient s'imposer à lui. Tout en travaillant à se le concilier, César faisait sous main sa paix avec Clodius. Il lui importait de pouvoir opposer en même temps à ses adversaires une voix puissante dans la curie, un redoutable agitateur au forum.

Cependant le nouveau pacte conclu entre les triumvirs commençait à transpirer; et l'attitude de la noblesse, à cette nouvelle, justifiait le parti qu'avait pris Cicéron de s'abstenir. Personne n'osait, au sénat, s'emparer de sa proposition ou de celle de Lupus; et, après tant de bruit, la chose tombait d'elle-même. Plusieurs candidats s'étaient fait inscrire pour briguer le consulat; la peur et l'hésitation s'emparèrent d'eux.

La haine contre les triumvirs, les vieux instincts de l'aristocratie, sa constance, sa patience à épier, à attendre le moment d'accabler un ennemi, étaient néanmoins trop profondément enracinés chez elle pour se démentir. Ils eurent bientôt repris le dessus. Ici, tout se réduisait à une question de temps et d'à-propos. N'osant plus attaquer de front, la noblesse avait au moins cette ressource des faibles, de manifester en toute occasion ses rancunes, harceler ses adversaires, les discréditer, frapper leurs agents à défaut d'eux, et recruter ainsi des forces en agissant sur l'esprit public.

Aussi, des prodiges, ou ce qu'on tenait alors pour tel, étant venus tout à coup effrayer la multitude, les

fortes têtes du parti s'emparent de l'incident. Les aruspices sont consultés, et, selon eux, les dieux irrités donnent ces avertissements à Rome pour la mettre à même d'éviter que, à défaut d'entente entre les plus considérables dans l'État, ses provinces ne demeurent à la merci d'un seul, ses armées ne soient compromises, et les premières dignités ne tombent entre des mains indignes.

Il n'y avait point à s'y tromper. Ici, les plus considérables dans l'État, c'étaient les pères conscrits; un seul : César; les provinces : les Gaules, l'Espagne et la Syrie; les premières dignités : le consulat, les grands commandements militaires; les mains indignes : celles des triumvirs. Les aruspices se montraient d'aussi bonne composition que la sibylle. On s'était entendu de nouveau avec le ciel.

Sur ces entrefaites, on recevait de Gabinius des dépêches annonçant les victoires remportées par lui en Judée sur Aristobule. Le proconsul demandait au sénat de décréter, à cette occasion, des actions de grâces aux dieux. Cet honneur n'avait jamais été refusé à un général heureux. Mais Gabinius était l'une des créatures du triumvirat : on lui répondit par un refus, et l'opposition s'enhardit.

Aussi, le moment venu de s'occuper des provinces consulaires, les plus avancés du parti proposent-ils de retirer à César le gouvernement des deux Gaules, ou tout au moins celui de la Transalpine. Mais, pour appuyer la mesure, il eût fallu un général à la hauteur de César, des légions animées de l'esprit républicain; or,

réduit au seul prestige de son autorité, le sénat sentait sa faiblesse et reculait. Cicéron n'était donc, à tout prendre, que l'organe de l'assemblée, lorsque se fondant, au nom du bien public, sur la nécessité de laisser le grand capitaine achever l'œuvre si glorieusement commencée par lui, il combattait la proposition ; et cependant on dirait qu'à ce moment il eût besoin de faire preuve d'indépendance, tant, pour répondre aux protestations malveillantes de la minorité, il s'élève avec force non-seulement contre Gabinius, mais contre le beau-père de César, Calpurnius Pison, tous deux alors proconsuls, et insiste sur leur remplacement. Ce fut dans ces termes que l'opposition échoua.

Il lui fallut donc en revenir à la défensive. Sur ce terrain, elle pouvait tenir encore. Une circonstance particulière la secondait ici. Pour prétendre chacun à une province, une armée, comme pour être en position de provoquer la prolongation du proconsulat de César, Pompée et Crassus devaient préalablement briguer, enlever de haute main le consulat. Ainsi l'exigeait la nouvelle combinaison des trumvirs. Tout dépendait de ce point. Or, ni l'un ni l'autre n'avaient pu ou voulu faire inscrire leur candidature assez à temps pour se présenter aux comices en sextilis, époque habituelle des élections consulaires[1]. On serait tenté de croire que, redoutant de soulever tout à coup l'opinion, ils tenaient, comme la première fois, à ne pas trahir prématurément le secret de leurs arrangements avec leur collègue.

1. Dion, XXXIX.

Peut-être, redoutant l'influence et l'énergie du consul Lentulus Marcellinus, jugeaient-ils prudent d'ajourner, comme ils parvinrent à le faire, les élections jusqu'à l'expiration de sa magistrature, et de gagner l'époque à laquelle César, prenant ses quartiers d'hiver, serait à même de détacher de son armée cette masse de soldats destinée à peser sur le vote des comices. Un point reconnu c'est que, après la conférence de Lucques, il régnait encore une certaine incertitude sur les intentions des deux triumvirs, et qu'il leur répugnait de se prononcer; car Marcellinus les ayant sommés publiquement de déclarer s'ils entendaient ou non briguer le consulat, Pompée répondait assez brusquement qu'il le briguerait ou ne le briguerait pas, selon qu'il lui conviendrait, et Crassus éludait également.

Quoi qu'il en soit, ils n'étaient pas en mesure. Il y avait donc là pour l'aristocratie un motif de presser les élections, moyen presque assuré d'obtenir des consuls à elle, et de les opposer l'année suivante au triumvirat. C'était beaucoup. Quelque réduite que pût être désormais l'action des pouvoirs officiels, ils disposaient encore de nombreuses ressources à Rome, et l'on pouvait, grâce à elles, imprimer une direction utile, tant à l'esprit public qu'aux opérations des comices.

Rien de tout cela n'échappait aux triumvirs. Aussi leurs efforts tendaient-ils à entraver les élections consulaires, à les reculer enfin jusqu'au moment où, la république se trouvant sans consuls et placée sous l'autorité d'interrois, magistrats de quelques jours, sans racines et sans influence, ils seraient à même de faire jouer tous

les ressorts à l'aide desquels ils se proposaient d'envahir le consulat. Ils disposaient à cet effet de l'habile et infatigable Clodius, et par lui, de ce bizarre Caïus Caton qu'on venait de voir malmener Pompée si rudement, mais qui, sans peut-être s'en rendre compte, allait le seconder de toutes ses forces.

C'est sur ce terrain que ne tarda pas à s'engager la lutte. Marcellinus et les plus avancés du parti aristocratique usaient de tous les moyens pour activer les élections et travailler l'esprit public. Ils répandaient notamment que, sous l'influence de Clodius et de César, Caïus Caton se disposait à soumettre à la plèbe les propositions les plus subversives [1], et pour donner plus de consistance à ces bruits, le consul, armé de son autorité, intervenait et s'opposait toutes les fois qu'il arrivait à Caïus Caton de convoquer le peuple.

La résistance de Marcellinus secondait ici les vues des triumvirs. Car plus il persévérait à paralyser l'action de Caïus Caton sur le peuple, plus celui-ci s'obstinait à entraver les élections consulaires. On se tenait donc ainsi mutuellement en échec, et le temps s'écoulait. C'était une situation sans issue; pour mieux dire, elle en devait avoir une défavorable à l'aristocratie, l'expiration des fonctions des consuls, sans qu'il eût été possible de pourvoir à leur remplacement, ce qui assurait l'avantage aux ambitions qu'on redoutait.

Aussi le sénat, à bout d'expédients, eut-il alors l'idée de prendre le deuil, comme c'était sa coutume dans les

1. Cicéron, *A Quintus*, II, 6.

grandes calamités. Ne pouvant rien de plus, il tenait à produire une profonde impression sur le peuple. C'était toujours le même point de vue. Un sénatus-consulte consacra cette résolution ; et les pères conscrits s'y conformèrent, à l'exception d'un seul, Clodius, que rien n'intimidait, et auquel il convenait de protester. Avec son impudence habituelle, il se disposait à prendre place au sénat dans une tenue qui contrastait avec celle de ses collègues. Il faillit payer cher cette bravade ; car ils s'élançaient sur lui pour lui interdire l'entrée de la salle, et allaient le déchirer de leurs mains. Mais il marchait toujours escorté de ses bandes d'émeutiers. Établies aux abords de la curie, elles s'y précipitèrent à sa voix, et, menaçant d'y brûler vifs les pères conscrits s'ils ne s'abstenaient de toute violence, parvinrent à le dégager[1]. Tel fut le résultat le plus remarquable de la mesure sénatoriale. Le moyen commençait à s'user, et l'on ne voit pas qu'il ait en rien modifié l'état des choses.

La situation empirait de jour en jour, car l'expiration des fonctions des deux consuls approchait, et Caïus Caton s'opposait à ce qu'il fût pourvu à leur remplacement.

L'arrivée du vrai, de l'austère Caton, en Italie, vint à propos pour relever les courages dans l'opposition. Il avait rempli en Chypre une mission peu de son goût, on le sait, et s'en était tiré à son honneur, en dépit de Clodius qui, jaloux de compromettre une vertu si rigide,

1. Dion, XXXIX, 29.

avait fait en sorte de placer sous ses ordres deux des plus rusés fripons de Rome[1]. Or, il s'agissait de réaliser une fortune royale, d'encaisser des millions.

L'illustre comptable était donc attendu dans la capitale. On n'a pas oublié l'enthousiasme qu'excitait, deux années avant, le retour de Cicéron, et le parti que cherchait à en tirer la noblesse. Dans le désarroi où elle se trouvait, ses chefs conçurent l'idée d'une grande manifestation de nature, selon eux, à agir sur l'esprit public, et à rendre au sénat le prestige et la force qu'il avait perdus. Ils font alors appel à la curiosité comme à l'esprit d'opposition. Un cortége est organisé. Les consuls et les pères conscrits se rendent solennellement, au milieu d'un immense concours de clients et de spectateurs, sur la rive du Tibre, à un point de débarquement en dehors de la capitale. On comptait que la flottille commandée par le héros de cette fête improvisée suspendrait sa marche, et qu'il allait prendre terre pour répondre à la courtoisie de ses concitoyens; mais plus il approchait de la grande cité et plus, en cette âme austère, la méfiance prenait le dessus. Ne pouvant donc se résoudre à perdre de vue les trésors qu'il rapportait, il passe outre, remonte vers Rome, y aborde et ne se sépare de l'argent qu'après l'avoir mis en sûreté dans les caisses de l'Etat.

L'effet fut loin de répondre à l'attente des hommes politiques. L'attention du peuple fut absorbée par l'aspect des richesses qu'on débarqua. L'enthousiasme avait

1. Plutarque, *Caton*, 34.

attendu jusque-là pour éclater. La foule salua de ses applaudissements les portefaix courbés sous le poids de l'or. On l'eût dit l'unique objet de cette ovation[1].

Le sénat tint à donner d'autant plus de retentissement à la réception qu'il réservait à Caton dans la curie : il voulait lui conférer, par acclamation, la préture urbaine et le droit d'assister en robe de pourpre aux solennités publiques. Le stoïcien refusa : c'eût été violer la loi; au peuple seul appartenait d'élire à la préture. Caton insista par contre auprès des pères conscrits sur l'affranchissement d'un esclave dont le zèle et l'honnêteté l'avaient puissamment secondé dans son œuvre épineuse : c'était l'ancien intendant du monarque si injustement dépouillé. A ce propos et pour justifier sa proposition, il s'étendit sur la probité, le désintéressement de ce digne serviteur. Vanter les vertus de ce pauvre homme. et devant le sénat, c'était ironie amère. Mais le sévère Caton avait, comme son aïeul, une veine de satire. Tel fut à peu près le seul résultat de tout le bruit fait en cette occurrence.

Il eut cependant sa contre-partie; car il avait, tout le donne à croire, effarouché le triumvirat. On n'y doutait pas que Caton ne prît bientôt, avec son énergie ordinaire, part à la lutte sur le point de s'engager dans les élections consulaires. Il briguait même la préture. C'était de tous les adversaires le plus dangereux. La noblesse avait pris à tâche de le relever encore dans l'opinion ; les triumvirs crurent à propos de le diffamer. Une circonstance leur vint en aide. Durant une relâche qu'il

1. Plutarque, *Caton*, 39.

avait faite, l'hiver, à Corcyre, les feux allumés sur le rivage par ses matelots avaient gagné sa tente et dévoré ses pièces comptables. Clodius lui demanda donc des comptes et lui imputa des détournements; César, on l'assure du moins, dirigeait l'accusateur et lui transmettait ses instructions de la Cisalpine [1].

Pendant qu'on l'attaquait ainsi, Caton s'occupait de la République. La situation était menaçante, il faut le reconnaître. On comptait, il est vrai, sur le concours de la classe moyenne, assez mal disposée pour les triumvirs [2]. Tout leur avait réussi cependant. Les fonctions des consuls venaient d'expirer (699) sans qu'il eût été pourvu à leur remplacement, et la direction des affaires se trouvait abandonnée à des interrois. C'est dans ces circonstances qu'allait s'engager devant les comices la grande lutte des élections consulaires, et l'on pouvait s'attendre à tout : les masses de soldats destinées à appuyer la candidature de Pompée et de Crassus s'acheminaient déjà vers Rome. Leurs concurrents s'étaient retirés, et Domitius Ahénobarbus lui-même manifestait l'intention de s'abstenir, quand Caton lui fit honte et parvint à en obtenir quelque résolution. Étrange défenseur de la liberté que ce Domitius ! Il devait son immense fortune à de honteuses spéculations sur les biens des proscrits. Mais l'un des plus avancés de l'aristocratie, il affichait pour elle un dévouement sans bornes, et les partis ne demandent guère plus à qui fait profession de

1. Dion, XXXIX, 23.
2. Plutarque, *Caton*, 41.

les servir. Son beau-frère Caton se réservait d'ailleurs de le pousser, de le diriger et le maintenir.

Les comices furent bientôt appelés à élire des consuls, et chacun se mit en mesure. Soutenus par les gens de guerre, Pompée et Crassus avaient la force en main. Ils y recoururent. Le jour de l'élection, une bande en armes se rue sur Domitius, Caton et leur escorte, comme ils s'acheminaient, avant l'aube, vers le champ de Mars; l'esclave qui les précédait, porteur d'un flambeau, est frappé à mort, et leur suite dispersée. Caton, blessé, retient cependant Domitius et l'exhorte à persévérer, tant qu'il leur restera un souffle de vie; mais il se dégage pour se jeter dans la première maison qui s'ouvre à lui. C'est ainsi que, débarrassé de tout concurrent, les deux triumvirs furent proclamés consuls[1].

Cependant Caton persistait à briguer la préture, il menaçait d'une opposition vigoureuse. Les deux consuls arrachent au sénat une dérogation aux lois établies, en lui faisant décider que, une fois élus, les préteurs entreront de suite en fonctions, sans tenir compte des délais impartis pour attaquer l'élection. Ils avaient leurs raisons, comme on le vit; car, ce point obtenu, ils répandent l'or à pleines mains et poussent à la préture Vatinius, le plus décrié des agents de César. Caton faillit l'emporter cependant. La centurie appelée à se prononcer la première s'était déclarée pour lui, et son vote avait en général une influence décisive. Aussi Pompée, qui présidait les comices, affirme-t-il aussitôt qu'il vient

1. Plutarque, *Caton*, 41, 42; Appien, *Guerres civiles*, II, 17.

d'entendre un coup de tonnerre, et s'empresse de congédier les comices. On répand l'argent de plus belle. L'assemblée est de nouveau convoquée ; on en interdit violemment l'accès à quiconque ne s'est pas vendu, et c'est ainsi que le complice, l'assassin présumé de Vettius, est préféré à Caton[1].

Le moment arrivé d'assurer aux deux triumvirs élevés au consulat les provinces et les armées que César leur avait promises, le sénat est mis de côté. On s'adresse au peuple : tout était possible sur ce terrain. Un tribun, Trébonius, présente une loi qui donne à Pompée l'Espagne, à Crassus la Syrie, à chacun des armées, des subsides et toute liberté d'action. Caton et Favonius, son enthousiaste imitateur, se présentent pour s'opposer, escortés de deux tribuns et de quelques amis. On leur mesure le temps, et comme Caton dépassait l'heure, un licteur l'arrache violemment de la tribune. Il n'en poursuit pas moins, et la foule se presse autour de lui. Trébonius ordonne alors de le traîner en prison; mais il s'anime de plus en plus et le peuple persévère à le suivre, à ce point que le tribun, embarrassé, révoque son ordre, dissout l'assemblée et l'ajourne au lendemain.

Les comices se réunissent donc de nouveau. Des soldats barrent cette fois le passage à Caton, Favonius et leurs amis. Un tribun, Gallus, avait menacé de son veto, et pour prévenir toute surprise, passé la nuit à portée dans la curie; on l'y tient sous clef. Des récalcitrants protestent; on se précipite sur eux et les chasse, non

1. Plutarque, *Caton*, 52.

sans en avoir blessé, tué même un certain nombre. Mais c'était chose devenue commune. Ainsi passa la loi[1].

L'exemple devait profiter à César, qu'il s'agit ensuite de perpétuer dans son commandement. Chacun tremblait, Caton lui-même s'abstint : nul ne l'eût appuyé. Il se contenta de prédire à Pompée qu'il se repentirait un jour d'avoir ainsi travaillé pour un rival. Il ne fut point écouté. Une loi prolongea de cinq ans le proconsulat des Gaules[2].

Cela fait, Pompée jugea le moment venu de se concilier l'opinion, de se poser en réformateur, en grand citoyen. A croire Plutarque, le triumvirat avait ses partisans, et on le conçoit : pour les intérêts matériels, l'ordre passe avant la liberté; or l'armée constituait dans l'État à peu près la seule force encore debout. Il semblait donc naturel de s'y rattacher; mais les élections consulaires devaient prouver bientôt que ses chefs ne disposaient pas de la majorité. On comprend donc que Pompée voulût à toute force devenir populaire.

Aussi le voit-on bientôt inaugurer un cirque magnifique, un temple élevé par lui à grands frais. Les fêtes, les jeux, les spectacles se succèdent à cette occasion. Les seuls combats contre les bêtes féroces prirent cinq jours entiers : cinq cents lions, vingt éléphants jonchèrent l'arène. Mais le triumvir jouait de malheur. La plèbe, qui prenait tant de plaisir à voir les hommes s'égorger, eut pitié de ces pauvres éléphants; elle demanda

1. Plutarque, *Caton*, 43; Dion, XXXIX, 33, 34, 35.
2. Plutarque, *Caton*, 43.

grâce pour eux, et n'obtenant rien se répandit en imprécations contre le héros de la fête[1]. Puis les méchants s'avisèrent de faire à Démétrius, l'affranchi, le favori de l'illustre personnage, honneur de la construction du cirque et du temple. Ce n'était, selon eux, qu'un prélèvement sur les profits réalisés par le serviteur en trafiquant du crédit de son maître[2].

Pompée n'en tint que plus à se signaler par des réformes. De concert avec Crassus, il propose alors des lois somptuaires; mais tous deux rencontrent en Hortensius un perfide contradicteur. L'habile orateur les prend à partie, et faisant, avec une urbanité impitoyable, l'éloge du goût, de l'élégance, du luxe et des splendeurs dont leur vie et leur maison sont des premières à donner l'exemple, il réduit les législateurs à retirer leur proposition, au milieu des rires universels[3].

Sans perdre courage, Pompée présente une loi contre la brigue Il en existait bon nombre, on l'a pu voir, mais toutes sans effet. Celle ci les dépassait en sévérité. Son but était d'enlever à l'aristocratie ce qui lui restait d'influence, celle des richesses. Elle le comprit et s'en émut. Quant à la plèbe, tant de gens y vivaient du trafic des votes, qu'elle se sentit également menacée. La loi passa toutefois. Comment? il est difficile de le dire. On peut choisir ici entre la violence, une surprise ou même la corruption qu'on y attaquait; peut-être eut-on

1. Pline, VIII, 7; Dion, XXXIX, 38; Plutarque, *Pompée*, 53.
2. Dion, XXXIX, 38.
3. Id., *ibid.*

recours à chacun de ces moyens. Au demeurant, les choses continuèrent comme par le passé. Le résultat fut d'aigrir au lieu d'imposer.

Les deux triumvirs en poussèrent avec d'autant plus d'activité le recrutement destiné à compléter leurs forces. On cherchait alors de plus en plus à échapper au service militaire; ils interdirent donc à leurs agents toute concession, toute composition. Aussi le mécontentement fut-il des plus vifs. L'opposition était là, comme toujours, aux aguets ; ceux des tribuns qui marchaient avec elle tentèrent de suspendre les levées. Elles continuèrent. Le sénat fit cause commune avec eux, et recourant à son expédient habituel, prit le deuil à cette occasion ; et la mesure ne produisant aucun effet, les pères conscrits le quittèrent comme ils l'avaient pris[1].

L'animosité ne tarda pas à se faire jour dans les élections. Les comices y élevèrent au consulat, pour l'année suivante (700), Domitius Ahénobarbus, à la préture l'intrépide Caton, deux des adversaires les plus déclarés du pouvoir militaire.

Cependant, impatient d'engager la lutte contre les Parthes et d'exploiter l'Orient, Crassus se disposait à partir sans attendre l'expiration de son consulat. Mais les pères conscrits en étaient arrivés à redouter les victoires, autant que leurs devanciers une défaite. C'était déjà trop de la gloire de César et de son action sur le soldat. Il ne leur convenait pas de laisser Crassus entreprendre une grande guerre. On manœuvra donc en con-

1. Dion, XXXIX, 39.

séquence. Tout proconsul avait à sacrifier aux dieux avant son départ pour sa province. Ce cérémonial, Crassus dut s'y conformer. Or les sacrificateurs signalèrent à cette occasion des présages sinistres dans les entrailles des victimes; les augures, dans le ciel. Le triumvir n'en tenait aucun compte : un des tribuns, d'intelligence avec la noblesse, Atéius Capito, le menace de la prison. Arrêté par le veto d'un de ses collègues, le tribun recourt alors à l'épouvantail de l'anathème; et le jour où le consul s'acheminait vers l'une des portes de Rome pour gagner le littoral et de là sa province, il l'attend, et lui barrant le passage, le salue des imprécations que depuis des siècles la religion tenait chez le peuple-roi à la disposition de l'autorité. Rien n'y manquait, ni le voile de deuil, ni le trépied traditionnel, ni les feux sinistres des dieux infernaux, ni la formule de rigueur, reproduite mot pour mot dans ce vieux langage auquel le progrès du temps et des lettres n'avait rien fait perdre de sa rudesse[1]. Par malheur, le faible de Crassus n'était pas la superstition. Il le prouvait bientôt en pillant les temples les plus vénérés de l'Asie[2]. Aussi ne s'émut-il point et passa outre.

La noblesse en était réduite à des expédients de ce genre. Que faire, en effet? Le triumvirat disposait des armées, et l'on n'avait à lui opposer aucune force, aucune popularité, aucune gloire militaire.

1. Plutarque, *Crassus*, 16.
2. Id., *Crassus*, 17.

XIV

VICTOIRES — SCANDALES

Pompée et Crassus n'avaient, durant ces deux dernières années, fait, en agissant à Rome dans leur intérêt propre, que se conformer aux vues de César : on sait comment et par quelles voies. Quant à lui, plus heureux, plus habile, il s'était réservé par delà les Alpes tout ce qui, en éblouissant l'opinion, assure du même coup la gloire et la puissance. C'est en étendant les conquêtes de Rome qu'il marchait à celle du monde. La Gaule lui offrait un fonds inépuisable d'occasions et de ressources. Elle aguerrissait, elle lui attachait ses légions ; et chaque campagne faisait affluer dans ses mains les richesses, ce prix courant des consciences et des dévouements en Italie.

Les Gaulois ne pouvaient se résigner au joug sans ten-

ter encore la fortune. Aussi, dès l'hiver de 698, de nouvelles coalitions s'organisaient-elles contre les Romains, en Aquitaine, dans l'Armorique, depuis la Loire jusqu'à la Meuse. César et ses lieutenants avaient dû reprendre, sur tous ces points, l'œuvre de la conquête. Après avoir dirigé le jeune Crassus sur l'Aquitaine, T. Sabinus vers les contrées connues aujourd'hui sous les dénominations de Côtes-du-Nord et Calvados, Labiénus jusqu'à Trèves pour y tenir sur son passage les populations en respect et s'opposer à toute invasion des Germains, il se portait de sa personne chez les Vénètes (Morbihan), races de hardis marins, qu'il attaquait sur terre et sur mer. Partout ses armes et celles de ses lieutenants triomphaient. Il ne restait plus à soumettre que les seuls Ménapes (ouest et nord de la Belgique actuelle), protégés par leurs forêts et leurs marécages. Ces obstacles étaient eux-mêmes vaincus; et quand les intempéries mirent fin à cette campagne, les insurgés, défaits dans toutes les rencontres, avaient vu sur une foule de points leurs forêts abattues, leurs troupeaux enlevés, leurs repaires détruits, livrés aux flammes.

Au printemps de 699, le général romain anéantissait aux abords de la Meuse une masse de cent quatre-vingt mille Germains, Teuchtères et Usipètes, qui, franchissant le Rhin durant l'hiver, avaient pris pied sur la rive gauche ; puis jetait un pont sur ce fleuve, le franchissait et s'avançait au sein de la Germanie contre les Suèves, l'un de ses peuples réputé invincible, et dont l'attitude envahissante provoquait une répression énergique. Loin d'accepter le combat, ces barbares se retirant devant

lui, il ravageait le pays, détruisait leurs récoltes, incendiait leurs habitations, et ne revenait sur ses pas qu'après les avoir frappés de terreur, puis noué des relations avec celles des tribus menacées par eux et heureuses de se placer sous sa protection.

C'était enlever à la Gaule toute chance d'appui de ce côté. Cependant les Bretons avaient, de leur île, envoyé des secours aux insurgés de l'Armorique : César se détermine à leur faire sentir le bras de Rome. Il marche du Rhin vers le détroit qui les séparait du continent. Une flotte y avait été réunie par ses ordres. Il le franchit, aborde dans l'île, triomphe de la résistance des naturels, leur impose ses conditions, et en reçoit des otages. Cependant les tempêtes brisent une partie de ses vaisseaux. Tandis qu'il les remet en état, les insulaires reprennent courage, se réunissent et l'attaquent. Il les bat, les met en fuite, et promène le fer et la flamme sur le littoral. Supplié par eux de leur accorder la paix, il exige de nouveaux otages; et pour ne pas exposer sa flotte aux coups de vent de l'équinoxe, met à la voile, avec la pensée de reprendre et poursuivre son œuvre au printemps.

Cette suite de victoires, une pointe si audacieuse au milieu de ces Teutons qui, cinquante années avant, détruisaient l'une après l'autre les armées de la république; l'invasion enfin de cette Bretagne mystérieuse, considérée jusqu'alors comme isolée du reste du monde, avaient certes de quoi flatter l'orgueil de Rome. Aussi, pour ne pas heurter l'opinion, le sénat, quelles que fussent les dispositions hostiles de bon nombre de ses membres,

décrétait en l'honneur du grand capitaine des supplications, des actions de grâces aux dieux durant l'espace de vingt jours.

L'opposition s'était cependant, à cette occasion, élevée contre lui dans la curie. Le sévère Caton l'accusait de perfidie, de violation du droit des gens envers les chefs des Teuchtères et des Usipètes. Invoquant les précédents de la vieille Rome, il insistait même pour qu'on le livrât à l'ennemi. César n'avait pourtant, il l'affirme, fait qu'user de représailles en prenant ces barbares dans le piége qu'ils lui tendaient [1].

Quoi qu'il en soit, la motion indiquait l'esprit et les desseins de l'opposition. On touchait à la fin du consulat de Crassus et de Pompée, Domitius et Appius les remplacèrent. Le premier menaçait depuis longtemps, on le sait, de provoquer l'annulation de tous les actes de César. Il était soutenu, stimulé par Caton, enfin élevé à la préture. Les têtes ardentes de la noblesse voulaient en finir; plus elle avait perdu de terrain, plus une réaction lui semblait nécessaire. Sans compter le rétablissement de la puissance tribunitienne, l'aristocratie avait, en moins de vingt années, vu son influence dans les tribunaux presque anéantie, et la disposition des grands commandements militaires qui tendaient de plus en plus à amoindrir l'autorité du consulat, passer des mains des pères conscrits dans celles du peuple. Ils décidaient autrefois de la paix et de la guerre, et maintenant les généraux en étaient arrivés à porter les armes où il leur

1. César, *Guerre des Gaules*, IV, 12-14.

convenait, sans même consulter le sénat. C'est ainsi que César venait d'envahir successivement la Germanie et la Bretagne, dans le cours de la même année. Crassus se préparait à attaquer les Parthes, malgré les protestations appuyées par les tribuns. Ils avaient recouru vainement à l'épouvantail de l'anathème; mais cette mise en scène et les imprécations d'Atéius avaient produit une profonde impression sur la multitude. Ce fut sur ce point que porta l'effort de Domitius. Pour sonder le terrain, en même temps qu'il engageait la lutte, le consul s'adresse d'abord à Crassus; il propose au sénat de le rappeler de Syrie, en d'autres termes d'annuler le plébiscite qui lui conférait le gouvernement de cette province. Si la motion eût passé, le précédent devenait une arme contre César qu'on hésitait à attaquer de front. Elle fut rejetée. En s'avançant ainsi, le consul et les impatients de l'opposition n'avaient pas tenu compte de la tiédeur et des craintes de la majorité. Elle partageait leurs vues, mais redoutait une rupture. Domitius tenta d'obtenir au moins que le sénat interdît à Crassus tout acte d'agression contre les Parthes. Il échoua. Restait à la noblesse une dernière ressource, celle à l'usage du faible : inquiéter, harceler l'ennemi devant lequel on recule, le décrier, le mettre au ban de l'opinion en le poursuivant, l'atteignant au moins dans ses affidés.

C'est l'expédient auquel avaient recours, quelque vingt années avant, contre l'aristocratie, César et la plupart des meneurs populaires. Les procès intentés à Dolabella, Verrès et autres grands concussionnaires n'avaient guère alors d'autre objet. Le moyen était identi-

que, les rôles se trouvaient intervertis, c'était tout; à cette différence près, que le sénat ne pouvait s'appuyer ici sur l'armée comme l'avaient fait et le faisaient encore ses ennemis.

L'opposition aristocratique n'en cherchait pas moins à tirer parti de ses avantages, et, à dire vrai, les mœurs étaient telles, que les occasions de scandale s'offraient d'elles-mêmes. Seulement, à force de les exploiter, le moyen s'usait. Rien ne surprenait, n'indignait plus. Cependant Vatinius, Messius, Gabinius et un certain Rabirius furent coup sur coup accusés.

De tous ces procès les plus remarquables sont ceux intentés à Gabinius. Les faits à sa charge constituaient à à la fois cession, à prix d'argent, des forces que lui avait confiées la république, violation des lois, mépris des décisions du sénat et des avertissements célestes.

On sait comment les triumvirs avaient, sous le consulat de César, vendu à l'un des Ptolémées la reconnaissance de ses droits à la couronne d'Egypte; dans quelles circonstances ce prince était venu supplier le sénat de le rétablir par la force sur son trône, et par quel refus les pères conscrits lui répondaient au nom du ciel. Or, nonobstant tout ceci, Gabinius, d'accord en ce point avec le triumvirat, venait de vendre, moyennant dix mille talents (environ 50,000,000 de notre monnaie) l'appui des légions romaines au monarque dépossédé, et le rétablissait par les armes dans ses Etats.

Ces nouvelles parvenaient à Rome vers le printemps. Gabinius y arrivait en juin; aussitôt de nombreux concurrents se présentaient pour l'accuser, et tout était mis

en œuvre à l'effet de le perdre. L'affaire était grave, il faut le dire.

Pendant qu'il guerroyait pour le compte de Ptolémée, les pirates pillaient le littoral de sa province : on prit en main la cause des populations. Il s'était signalé par ses rigueurs envers les publicains, dont les exactions faisaient concurrence aux siennes : on fit cause commune avec eux. Vers cette époque enfin, un débordement du Tibre avait jeté la désolation dans les bas quartiers de Rome, occupés par le menu peuple; nombre de maisons s'étaient écroulées sur leurs habitants : on attribua ce désastre au courroux des dieux. C'était, on le proclama, Gabinius qui l'avait appelé sur Rome, en ne tenant aucun compte de leurs oracles et la rendant complice d'un sacrilége. Le coupable n'en fut pas moins acquitté. Il avait assez reçu, assez pris pour faire la part de ses juges.

La plèbe était furieuse, et proférait contre eux des menaces de mort. Les accusateurs revinrent donc à la charge. En dehors de l'expédition d'Égypte, les exactions, les prévarications du proconsul fournissaient matière à nouvelles poursuites. Il fut traduit une seconde fois en justice. César et Pompée prirent sa cause en main. Réconcilié avec lui par leur influence, Cicéron consentit à le défendre : sa confiance s'en accrut. Il fut cette fois plus ménager de son argent[1]. Puis Caton dirigeait les débats. Gabinius fut déclaré coupable, et condamné à d'énormes restitutions.

1. Dion, XXXIX, 58.

La justice semblait satisfaite. La haine ne l'était pas. Ainsi mise en goût, l'opposition s'attaque aussitôt à un pauvre homme étranger aux luttes des partis, Rabirius, longtemps, pour son malheur, en rapports suivis avec le roi d'Égypte, les triumvirs et Gabinius. Il est poursuivi comme complice de ce dernier. Le fait est que, riche et ardent au gain comme tant de banquiers à Rome, il avait, par des prêts successifs, mis Ptolémée à même de se concilier le triumvirat, puis de tenter les pères conscrits, d'acheter enfin Gabinius et son armée. Pour vaincre ses hésitations, le roi banni lui promettait alors la haute main sur les finances de l'Égypte; et lui, prenant la chose au sérieux, avait, son débiteur une fois rétabli dans ses États, manifesté la prétention de se payer sur les impôts à encaisser. Aussi, menacé par le monarque de la prison, on dit même de la mort, il avait dû reprendre au plus tôt le chemin de Rome, heureux de sauver sa tête, mais complétement ruiné. Il n'y vivait plus que des secours de César, ce qui n'empêchait pas de lui réclamer en justice le payement de toutes les condamnations prononcées contre Gabinius; car l'occasion était belle de décrier les triumvirs, d'appeler l'attention sur la protection vendue par eux à un prince, bourreau en Égypte, assassin en Italie. La maison de Pompée avait été le centre des intrigues de cet étranger à Rome. Là s'étaient conclus, avaient été signés les emprunts destinés à l'achat des consciences, et le procès ravivait tous ces souvenirs. Défendu par Cicéron, Rabirius fut acquitté; mais on avait au moins traîné le triumvirat dans la boue.

L'effet ne répondit pas toutefois à l'attente du parti; l'attention se trouvait partagée. Un des premiers magistrats de la république, un tribun du peuple, Procilius, était à ce moment même condamné pour crime d'assassinat; deux de ses collègues avaient à répondre de leur côté aux accusations les plus graves sans doute, car leur acquittement faisait dire à un contemporain : « Il est avéré maintenant que la brigue, les crimes de lèse-majesté et autres sont peccadilles, et qu'à moins d'égorger un homme, dans sa propre maison, on est sûr d'être absous [1]. » Les accusations se multipliaient vers cette époque [2] sans autre action sur les mœurs que de contribuer à les corrompre par la publicité donnée au crime et à l'impunité.

Il ne s'agissait pas uniquement ici de ces actes de perversité qui se produisent isolés et de distance en distance. Pendant que l'aristocratie s'attachait à décrier le triumvirat, le scandale éclatait partout. Les consuls, les notabilités aspirant à le devenir, en donnaient l'exemple; jamais la brigue n'avait été plus ardente. On ne l'avait vue en aucun temps lever le front et lutter avec tant d'impudeur. Nul des candidats ne se présentait au peuple qu'espèces en main. Aussi les emprunts, les demandes d'argent se multipliaient à tel point chez les banquiers de la capitale, que l'intérêt avait monté de quatre à huit pour cent par mois. Tout cela se passait au grand jour. Messala et Domitius Longinus, les deux candidats réu-

1. Cicéron, *A Att.*, IV, 15, 16.
2. Id., *ibid.*

nissant le plus de chances, répandaient l'argent parmi le peuple au vu et su de tous[1]. Scaurus, leur plus ardent compétiteur, faisait en sorte de renchérir sur eux. C'est dans sa propre maison et de ses mains que les électeurs ou leurs représentants recevaient, sans aucun mystère, le prix mis par eux à leurs votes[2].

Un homme cependant s'indignait, protestait : c'était Caton. Il propose donc au sénat de soumettre d'office à une enquête, à l'épreuve d'un jugement, les menées des candidats, sans attendre l'initiative individuelle des ennemis et des concurrents. Cette vertu sévère imposait à ce point que ce parti est adopté. Un sénatus-consulte l'accueille; il interdit même toute réunion des comices avant l'information et le résultat de l'examen. Il n'avait toutefois d'autre valeur que celle d'une proposition au peuple. Une loi était nécessaire; un projet est rédigé. On charge les consuls de le présenter, de l'appuyer; ce qu'ils font mollement et à contre-cœur. Mais Caton était présent; il soutient la proposition avec sa vigueur habituelle. Alors éclate un tumulte effroyable : c'était, chez la multitude, un débordement d'imprécations et de menaces. Des projectiles faillirent même atteindre l'intrépide stoïcien. Tout ce qui vivait à Rome du trafic des consciences, depuis les agents dont il constituait l'industrie jusqu'à la plèbe qui se vendait, était pris de peur et de colère. La loi ne tendait à rien moins qu'à leur enle-

1. Cicéron, *A Att.*, IV, 16.
2. *Id.*, *Ibid.*

ver le plus clair de leur revenu. L'entourage de Caton prit la fuite : il demeura seul à la tribune, où son regard imposa, dit-on, à ces furieux[1]. Un fait certain, c'est qu'un tribun gagné, on ne sait par qui, des consuls ou des candidats, intervint alors et notifia son veto : il fallut en référer au sénat. Caton tomba malade sur ces entrefaites. Il n'était plus là; les pères conscrits revinrent sur leur arrêté, et levèrent l'interdit mis par eux à la réunion des comices. Ainsi fut enterrée la proposition. Restait, il est vrai, l'épouvantail des accusations individuelles; mais il y avait moyen de s'entendre avec tout le monde : aussi prédit-on dès lors qu'aucun des candidats ne serait condamné[2].

L'achat des voix continua donc, et à ce point que, dans les élections des tribuns, l'excès du mal en devint, cette fois au moins, le remède. C'était le seul possible, il faut le croire. Payer devenait une condition rigoureuse du succès devant les comices, pour quiconque ne pouvait, comme les triumvirs, y jeter des masses de soldats. La généralité des candidats la subissait; mais comme les agents des tribus recevaient de toutes mains, on n'osait plus faire fond sur rien, pas même la vénalité. Ce qui le prouve, c'est qu'alors tous les aspirants au tribunat convinrent de renoncer à cette guerre d'argent et ce rôle de dupes; puis, pour assurer par une clause pénale l'exécution de l'engagement pris par eux, ils dépo-

1. Plutarque, *Caton*, 44.
2. Cicéron, *A Att.*, IV, 16.

sèrent chacun entre les mains de Caton des garanties de nature à assurer le payement d'une forte amende, qu'ils l'autorisèrent à prononcer contre tout contrevenant, au profit de ceux des contractants demeurés fidèles à leurs promesses[1]. Grâce à la précaution, le pacte fut exécuté, mais sans engager l'avenir.

C'était assez de scandales, à coup sûr, pour atténuer ceux exploités contre les triumvirs. A qui appartenait-il alors de se montrer sévère? Pas plus au peuple qu'au sénat. Rome n'en fit pas moins preuve à cette époque même d'une susceptibilité si étrange que l'histoire en a pris note. Voici le fait : L'inflexible Caton se piquait d'imiter les sages de la Grèce. Aussi marchait-il volontiers sans chaussures, à la façon de Socrate. Or, cette année, la chaleur était accablante. Il se produisit donc, en public, pieds nus et sans tunique sous sa toge. Il était préteur, et jugea dans cette tenue. La chose révolta. On répandit même, à ce propos, le bruit que le stoïcien buvait jusqu'à s'enivrer.

La corruption a naturellement ses accès d'humeur contre la vertu. Elle réserve son indulgence pour soi et les siens. C'est ce qui ressortit bientôt, et voici la révélation que reçut le sénat : Les deux consuls en exercice, Domitius Ahénobarbus et Appius, s'étaient obligés envers Domitius Calvinus et C. Memmius à les faire élire au consulat, et ceux-ci, de leur côté, avaient pris l'engagement d'assurer à chacun des premiers une province à leur convenance ou de payer un énorme dédit. Il s'agissait tout

1. Plutarque, *Caton*, 44; Cicéron, *A Quintus*, II, 15.

simplement d'exciper, pour réussir, d'une loi curiate qui n'avait jamais été rendue; et voici l'expédient sur lequel on était tombé d'accord : les deux candidats devaient, une fois consuls, acheter trois augures prêts à déclarer, avec serment, que la loi avait été votée en leur présence, et se procurer en outre, à leurs frais, deux personnages consulaires disposés à affirmer avoir concouru à un sénatus-consulte accordant aux deux proconsuls ainsi improvisés les forces et les subsides d'usage. Les choses étaient au mieux, et l'on ne doutait pas de trouver dans l'aristocratie romaine cinq parjures dignes de foi, quand Memmius se ravisa. Comptant sur la protection de César et, par suite, sur le concours d'une masse de soldats assez imposante pour lui assurer la majorité, il revint sur sa parole. De l'avis de Pompée, qui saisit cette occasion de rendre au parti aristocratique scandale pour scandale, il trouva bon de dévoiler en plein sénat tout ce qui s'était passé entre les consuls, son compétiteur et lui. Il produisit même la convention en forme et signée de tous les contractants[1]. Révélation surprenante à coup sûr. Le résultat fut plus étrange, s'il se peut : à quelque temps de là, Domitius Calvinus était élu consul, Appius proclamé censeur; Ahénobarbus devenait plus tard l'un des lieutenants de Pompée. Le révélateur paya seul pour tout le monde : César lui retira son appui.

De pareils républicains ne pouvaient, on le conçoit, inquiéter sérieusement une ambition disposant du soldat

1. Cicéron, *A Att.*, IV, 18.

et des ressources que la victoire mettait chaque jour aux mains d'un général avisé.

La poésie marchait, il faut le reconnaître, à la suite des mécontents. Elle florissait alors ; mais son action était bornée. Elle ne s'adressait point aux masses; la presse ne lui prêtait pas la puissance d'expansion, de rapidité, d'ubiquité qu'en reçoivent aujourd'hui les lettres. Elle était d'ailleurs, à en juger par ses plus grands modèles, l'expression des mœurs de l'époque. Le magnifique poëme de Lucrèce n'est qu'une éclatante profession de matérialisme et d'incrédulité. Catulle figurait au nombre des amants de la sœur de Clodius, cette Lesbie immortalisée par ses vers, et que Cicéron vouait à l'infamie. Qu'attendre de pareils Tyrtées ?

César répondait aux iambes, aux épigrammes, par des victoires, par l'or qu'il répandait dans Rome, par les immenses travaux qu'il y faisait exécuter, à la satisfaction des artistes, des industries, des ouvriers de tous genres[1].

Dans le cours même de cette année (700), il passait de nouveau le détroit pour aborder en Bretagne, traversait la Tamise sous les yeux de l'ennemi, pénétrait au cœur de l'île, battait, dans une foule de rencontres, les naturels réunis en force sous la conduite de Cassivellaunus, un des plus intrépides de leurs chefs ; les soumettait, en recevait des otages et leur imposait un tribut. Puis, repassant en Gaule, y quittait tout à coup ses quartiers de Samarobriva pour étouffer, au nord, une nouvelle insur-

1. Cicéron, *A Att.*, IV, 16.

rection de ses peuples les plus belliqueux. Parvenus à attirer par ruse et à détruire cinq cohortes romaines dans une embuscade, ils assiégeaient alors, sur un autre point, Q. Cicéron dans son camp et le menaçaient du même sort, quand César arrive à marches forcées, suivi de deux légions et de quelque cavalerie. Les assaillants, qui comptaient quatre-vingt mille guerriers nerviens, éburons et autres des vallées de la Lys et de la Sambre, vont alors au-devant de lui, impatients de l'écraser. Il ne disposait que de sept mille hommes environ. Il fait en sorte d'inspirer aux Gaulois, par son attitude, une confiance aveugle, et se tient dans son camp comme paralysé par la crainte. Puis, quand ces masses impétueuses se ruent en désordre vers ses retranchements, il se précipite sur elles, les rompt, les culbute et les contraint à regagner leurs forêts, après des pertes énormes. Répandue avec la rapidité de l'éclair, cette victoire arrête partout l'élan insurrectionnel; et Labiénus, que son chef avait détaché contre les Trévires, les réduisait aussitôt.

La campagne avait donc été glorieuse. Mais pendant que le grand capitaine soumettait la Bretagne, sa fille Julie expirait à Rome. L'enfant qu'elle venait de donner à Pompée la suivait de près. Les funérailles de la mère furent signalées par une démonstration dont le caractère ressort de lui-même. Le peuple y persévérait, malgré les protestations du consul Ahénobarbus, à dresser le bûcher dans le champ de Mars où l'on rendait jadis aux rois les mêmes honneurs. C'est là que le corps était transporté au milieu d'un concours immense, là qu'un

tombeau fut élevé, moins, s'il faut en croire Plutarque, à la compagne de Pompée qu'à la fille de César. Voilà où devait aboutir tout le bruit fait durant l'an ée autour du triumvirat [1].

1. Plutarque, *Pompée*, 53.

XV

DISSOLUTION DU TRIUMVIRAT

Les fonctions d'Ahénobarbus et d'Appius expiraient. L'année 701 s'ouvrit, et la République était sans consuls. Les tribuns s'opposaient à toute élection et persévérèrent près de huit mois. Ils le faisaient au nom du bien public, alléguant les scandales de toute sorte que provoquait alors l'antagonisme des diverses candidatures. En réalité, ils aspiraient à substituer au consulat une magistrature plus accessible et de nature à satisfaire à la fois un plus grand nombre d'ambitions, le tribunat militaire, dont Rome faisait l'essai près de quatre siècles avant. On fut donc réduit à recourir à des interrois, se succédant de cinq jours en cinq jours. C'était presque l'anarchie. Cet état de choses convenait à Pompée, qui

visait à la dictature et s'en défendait comme toujours [1]. Le désordre lui profitait en effrayant les riches; et il y poussait sous main [2]. Le sénat prit enfin le parti de sévir contre le plus opiniâtre des tribuns, et les élections eurent lieu. V. Messala et Domitius Calvinus furent proclamés consuls.

A peine entraient-ils en fonctions, qu'on apprenait la défaite et la mort de Crassus. Ses légions avaient succombé sous les flèches des Parthes, dans les plaines brûlantes de la Mésopotamie, et lui-même y périssait assassiné.

On ne se méprit point à Rome sur les conséquences de ce désastre, si rapproché de la perte de Julie. La classe moyenne entrevit la guerre civile; l'aristocratie la possibilité d'annuler le parti militaire en le divisant. Quant à Pompée, il se sentit plus à l'aise. Depuis longtemps la gloire de César lui portait ombrage; il aspirait à ressaisir la première place dans l'opinion comme dans l'État. La mort de Crassus le débarrassait à propos d'un ennemi qui se fût déclaré pour son rival.

Rien de tout ceci n'échappait à César; mais la Gaule n'était point encore façonnée à l'obéissance. Loin de là, une vaste insurrection s'organisait alors des bouches du Rhin à l'Aquitaine. La conquête était compromise si la guerre éclatait entre lui et Pompée. Subordonnant donc ses affections à ses vues, il tentait de renouer les liens de famille que la mort venait de briser, et faisait offrir

1. Cicéron, *A Quintus*, III, 8; Plutarque, *Pompée*, 54.
2. Plutarque, *César*, 28; Appien, *Guerres civiles*, 19; Dion, XL, 45.

à cet allié suspect la main de sa petite-nièce Octavie. Elle était alors femme de C. Cl. Marcellus et mère d'un fils à la mamelle, ce jeune Marcellus qu'ont immortalisé les plus beaux vers de Virgile. Un divorce, un déchirement fût devenu nécessaire; mais ces considérations n'arrêtent pas, en politique. César offrait même de répudier Calpurnie pour épouser une fille de Pompée[1]; aucune de ces ouvertures ne fut accueillie. Pompée s'était déjà mis à l'œuvre, et, pour s'assurer de Cicéron, lui offrait la lieutenance de l'armée d'Espagne.

César, de son côté, jugeait prudent de persévérer dans son attitude de confiance et d'abandon. Il affectait donc de n'accorder aucun crédit aux rapports lui arrivant de Rome sur les sourdes menées de son vieil ami politique[2]. Mais il détournait, en même temps, Cicéron d'accepter la lieutenance à lui offerte. Il agissait sans bruit, par l'or, sur le sénat, sur tout ce que la république comptait de prodigues et d'obérés, parmi les plus résolus et les plus habiles; donnant sans mesure ou prêtant au taux le plus bas; gagnant jusqu'aux affranchis, aux esclaves de ceux sur lesquels il lui importait d'agir; nouant même des intelligences avec les alentours de Pompée. Ses libéralités s'étendaient, assure-t-on, non-seulement à l'Italie, mais, dans l'occasion, à la Grèce, l'Espagne, l'Asie et l'Afrique. Monarques, peuples, cités de quelque importance, rien n'échappait à son regard. Il gratifiait ceux-ci de milliers de captifs sur le

1. Suétone, *César*, 17.
2. Appien, *Guerres civiles*, II, 26.

butin de la Gaule ou de la Bretagne, accordait à ceux-là des secours d'hommes et d'argent sans consulter le sénat, et dotait certaines grandes villes de somptueux édifices[1].

Tout semblait cependant seconder les vues de Pompée. A peine Messala et Calvinus entraient-ils en fonctions, que la lutte engagée entre les candidats au consulat pour 702 ensanglantait déjà Rome. Titus Annius Milon, Plautius Hypsæus et Q. Métellus Scipion s'étaient mis sur les rangs. Toutes les chances semblaient se réunir en faveur du premier. L'énergie dont il avait fait preuve en repoussant les bandes ameutées par Clodius, tantôt contre Pompée, tantôt contre Cicéron; l'éclat des jeux, des spectacles dont il gratifiait la multitude; l'argent répandu par lui à profusion, lui promettaient l'avantage sur ses concurrents. Ses amis étaient puissants, nombreux, dévoués. Cicéron se distinguait entre tous par l'ardeur de son prosélytisme. Mais Milon comptait deux ennemis dangereux : Clodius qu'il avait combattu, et qui, briguant alors la préture, redoutait de l'exercer sous un consul assez vigoureux pour le comprimer; puis enfin Pompée, qu'il avait servi, mais avec trop d'énergie et d'indépendance pour ne pas le menacer d'un concurrent[2]. Tous deux, ligués contre lui, agissaient chacun selon son naturel, l'un par la violence, l'autre en affectant de s'effacer, mais en retardant sous main l'élection, à l'aide des tribuns dont il disposait[3].

1. Suétone, *César*, 27, 28.
2. Cicéron, *A Quintus*, III, 8.
3. Appien, *Guerres civiles*, I, 20.

Aussi les choses arrivèrent-elles à ce point que les concurrents ne se bornaient plus à acheter la plèbe. Deux partis en armes : d'un côté, les bandes mises par Clodius à la disposition des candidats que Pompée semblait soutenir, Hypsæus et Scipion; de l'autre, celles organisées par Milon, s'attaquaient, s'égorgeaient dans Rome[1]. Cette agitation profitait à l'ancien triumvir Clodius, rentré en grâce auprès de lui, le servait ici doublement. Il combattait un homme qu'ils redoutaient l'un et l'autre, et réduisait, du même coup, les intérêts effrayés à se prononcer pour la dictature. Au dire d'une foule de gens, il n'y avait désormais de gouvernement possible à Rome que celui d'un seul. Les uns mettaient en avant le nom de Pompée; les autres celui de César. Et le premier, qui faisait, comme d'ordinaire, profession de désintéressement, allait, pour se concilier jusqu'à ceux qu'effarouchait la dictature, répétant à qui voulait l'entendre que, quant à lui, les honneurs étaient venus constamment le surprendre, et que de son côté il avait chaque fois surpris Rome en les résignant[2].

Ces aspirations vers l'unité du pouvoir se manifestaient surtout en dehors de la noblesse. Son point de vue s'en rapprochait cependant. L'anarchie l'effrayait, mais César par-dessus tout. Là, pour elle, était le péril, l'irréconciliable ennemi. Devant cet épouvantail, Pompée, qu'elle avait tant haï, devenait acceptable à ses

1. Plutarque, *M. Caton*, 47; Dion, XL, 48.

2. Appien, *Guerres civiles*, II, 20; Plutarque, *César*, 28; Id., *Pompée*, 54.

yeux. L'attitude qu'il venait de prendre, la jalousie qu'il laissait percer, les appréhensions qu'elle trahissait à l'encontre de son invincible allié, commençaient à constituer des titres à la sympathie, à la confiance de l'opposition. L'intérêt devenait commun; il avait besoin d'elle, comme elle avait besoin de lui. On ne pouvait plus se le dissimuler : dans ce naufrage de toutes les vertus publiques, une seule force restait debout, l'armée. Or un rapprochement avec un grand homme de guerre offrait la seule chance de s'approprier le soldat. Cette combinaison à laquelle le sénat s'arrêtait dix années plus tard, en opposant alors à Antoine l'héritier de César et le prestige attaché à ce grand nom, s'offrait ici d'elle-même. Resterait sans doute à compter après la victoire; mais, capitaine habile et heureux, Pompée avait été jusque-là des plus malencontreux en politique. On l'avait du reste vu licencier deux fois ses armées, au moment même où le pouvoir était comme dans sa main. Une guerre entreprise au nom de la liberté pouvait former, révéler de grands capitaines animés de sentiments républicains; enfin, à moins d'abdication complète, une alliance avec lui était le seul parti à prendre; et la promptitude avec laquelle on l'adoptait bientôt prouve à quel point il répondait à la situation. On délibérait encore, lorsqu'un événement inattendu vint précipiter les résolutions.

L'année 702 s'était ouverte comme la précédente. Rome demeurait sans consuls; toutefois, l'élection de Milon semblait assurée. Aussi les tribuns, dévoués les uns à ses concurrents, les autres à Pompée, Q. Pom-

péius Rufus et par-dessus tout Manutius Plancus Bursa, persévéraient dans leur opposition à la convocation des comices. Clodius parlait même d'assassiner Milon [1].

On en était là, quand, vers le commencement de janvier, ce dernier dut se rendre à Lanuvium pour présider à une cérémonie religieuse. Il quitta Rome et suivit la voie Appienne; sa femme et un ami étaient à ses côtés, dans une voiture de voyage. Une longue suite d'esclaves de luxe, musiciens, choristes, et cette multitude de femmes au service d'une grande dame romaine, suivaient immédiatement; une escorte nombreuse de gladiateurs, de serviteurs armés fermait la marche. D'un autre côté, Clodius revenait à Rome d'une de ses maisons de plaisance, accompagné d'une trentaine d'esclaves à cheval et en armes comme lui : c'est en cet état que les deux troupes se croisèrent. On échangea des regards furieux, mais ce fut tout. Cependant quelques gladiateurs de l'escorte de Milon étaient demeurés en arrière. Provoqués par celle de Clodius, ils se prirent de paroles avec elle, et l'on se défiait, quand celui ci, revenant sur ses pas comme pour se précipiter, avec sa fougue habituelle, sur les serviteurs de son ennemi, fut blessé par l'un d'eux à l'épaule. Un engagement général s'ensuivit, et deux blessures nouvelles réduisirent Clodius à se réfugier dans une taverne à portée. Les choses arrivées à ce point, Milon, échauffé par la lutte et jugeant que sa position ne pouvait devenir plus difficile par la mort de son ennemi, ordonna de l'achever. La

1. Cicéron, *Pro Milone*, 16.

maison fut donc forcée, et bientôt le blessé, percé de coups, était jeté expirant sur la route où douze de ses esclaves avaient eux-mêmes succombé. Cela fait, Milon se hâta d'affranchir ceux des siens qui avaient pris part au combat : c'était un moyen de les soustraire à la question ; puis il attendit l'événement.

Clodius gisait là, sur le grand chemin, à quelques pas d'un temple élevé à cette bonne déesse dont il avait, quelques années avant, profané les mystères. Un sénateur vint à passer ; il fit relever le cadavre. On le transporta à Rome, où la veuve de la victime, Fulvie, se hâta, dans sa fureur, d'exposer ces restes sanglants aux regards de la multitude. Aussi, dès le lendemain, la foule exaspérée venait s'emparer du corps, le portait tumultueusement au forum, et l'y déposait devant la tribune aux harangues, du haut de laquelle le tribun Plancus, assisté de deux de ses collègues, excitait le peuple à se faire justice. Ce fut alors qu'on vit ces masses, dirigées par lui, se saisir du mort, le transporter dans la curie, comme pour défier le sénat; et là, improvisant un bûcher avec tout ce qui leur tombait sous la main, tables, bancs, siéges des pères conscrits, objets enlevés aux boutiques les plus voisines, y mettre le feu et brûler, avec le cadavre, l'édifice qui l'avait reçu, une basilique et nombre de maisons y attenant. Ainsi mise en goût, la plèbe courait à la demeure des deux concurrents de Milon, pour les acclamer [1].

Neuf jours à peine s'étaient écoulés et les décombres

1. Asconius, sur le *Pro Milone*; Dion, XL. 50.

des édifices incendiés fumaient encore, lorsque les troubles se renouvelèrent à l'occasion du repas funèbre. La multitude se précipitait en fureur vers la demeure de Milon et tentait de l'incendier. Repoussés à coups de flèches, les assaillants couraient de là vers celle de l'interroi Lépidus, qu'on lui supposait favorable, et cherchaient à la forcer. Dans leur course tumultueuse, ces masses désordonnées faisaient retentir, les unes le nom de Pompée qu'elles réclamaient pour dictateur, les autres celui de César en le saluant du titre de consul. Les partis avaient là leurs chefs de file, toujours prêts à exploiter le désordre au profit des ambitions qui les payaient [1].

Milon avait fait d'abord en sorte de s'effacer. Les excès des perturbateurs et l'indignation qu'on manifestait contre eux dans la curie, l'enhardirent. Il osa se montrer, déclara persévérer dans sa candidature, répandit de nouveau l'argent, et obtint de Cœlius, l'un des tribuns dévoués à ses intérêts, qu'il le présentât au peuple. Il espérait ramener l'opinion.

De leur côté, Hypsæus et Scipion, qui s'étaient crus délivrés d'un concurrent dangereux et le voyaient reparaître si résolu, manœuvraient en conséquence. Les bandes de Clodius étaient là ; sa mort ne les avait point dissoutes. Ils recoururent à elles, en les renforçant de leur mieux. C'est ainsi qu'un coup de main fut organisé.

Le jour donc où, sous les auspices de Cœlius, Milon, entouré de ses nombreux amis, s'établit à la tribune et

1. Dion, XL, 50.

prit la parole pour démontrer que Clodius avait succombé dans un guet-apens imputable à lui seul, tout à coup une multitude en armes envahissait la place publique et se précipitait sur l'entourage de l'orateur pour arriver jusqu'à lui. Réduits à s'envelopper de manteaux d'esclaves, Milon et Cœlius échappèrent aux poignards par la fuite. Exposés au premier choc, leurs adhérents furent moins heureux, et l'assemblée se dispersa sous le coup de la terreur. Alors, quittes envers Hypsæus et Scipion, les sicaires agirent pour leur propre compte. Tous ceux que signalait à leur avidité la richesse des anneaux ou des vêtements, se virent à leur tour frappés et dépouillés. Nombre de maisons furent, plusieurs jours durant, envahies, fouillées, pillées, comme soupçonnées d'abriter Milon et ses amis[1].

A toutes ces horreurs, le sénat, dominé par le sentiment de son impuissance, n'avait à opposer que ses décrets. Dans ce décri des lois, des autorités, il fallait quelque chose de plus, un homme, un prestige, une force. L'opinion avait déjà posé la question en ces termes : La dictature, César ou Pompée. Or, avec les dispositions de la noblesse, le choix ne pouvait être douteux entre le vainqueur de la Gaule et le grand homme de guerre qui le jalousait trop pour ne pas le haïr. L'un était pour elle un irréconciliable ennemi ; l'autre promettait un auxiliaire. Dans des circonstances semblables, on est d'accord avant même de s'expliquer. On s'était compris ; la chose est claire. Ce ne fut donc point par

1. Appien, *Guerres civiles*, 22; Dion, XL, 50.

une inspiration soudaine et dans l'unique but de comprimer le désordre, que, en cette occurrence, Bibulus proposa Pompée au sénat, comme le seul homme à la hauteur de la situation. Il ne fut question que d'anarchie; mais on s'entendait à demi-mot. Il n'y avait pas à s'y tromper : l'auteur de la motion était le plus ardent ennemi de César; Caton, qui l'appuya, son plus constant adversaire. Ils comptaient, eux et leurs adhérents, gagner Pompée à la cause de l'aristocratie[1], et il leur donna raison par l'empressement avec lequel il accueillit ces avances. A peine accepté par le sénat sous le titre de consul unique, il tendait la main à Caton, lui témoignait sa gratitude et lui promettait de se conformer en tout à ses avis[2].

Ce fut dans ces conjonctures que l'interroi Sulpicius proclama Pompée consul unique pour l'année 702. Au peuple seul appartenait d'élire ses consuls, et l'autorité devait résider sur la tête non d'un, mais de deux. L'arbitraire se trouvait ici substitué à la loi, et par ceux-là mêmes qui faisaient profession de la défendre. Caton répétait, des premiers, que tout est préférable à l'anarchie[3].

On reculait devant la dictature, et on voulait vraisemblablement tenter une épreuve avant de se livrer en aveugles à l'ancien triumvir. La célèbre formule : « *Caveant consules*, » ne lui conférait pas moins des pouvoirs

1. Appien, *Guerres civiles*, 22; Dion, XL, 50.
2. Plutarque, *Pompée*, 54; Id., *M. Caton*, 48.
3. Id., *M. Caton*, 47.

extraordinaires. Il était autorisé à recruter des forces dans toute l'Italie et à s'adjoindre, après un laps de deux mois au moins, un collègue de son choix. Purement facultatif, ce choix ne pouvait, on le comprend, être déterminé que par un dévouement absolu à l'ambition mise à même de se recruter ainsi. C'était un pas de plus vers la concentration du pouvoir dans une seule main. En vain se roidissait-on contre la pente ; elle entraînait.

Voilà comment après avoir, pendant plus d'une année, favorisé le désordre dans des vues toutes personnelles, Pompée, officiellement chargé d'étouffer l'anarchie, se mit à l'œuvre avec le ferme propos d'abattre un vieil allié à l'élévation duquel il avait concouru, par aveuglement d'ambition et d'amour-propre.

Aussitôt installé au pouvoir, il réunit des forces dans la capitale ; il en recrute au dehors. Les affaires à l'ordre du jour étaient celles de Milon, le procès des anarchistes. Le nouveau consul élabore de suite deux projets de loi : l'un attribuait à une commission la connaissance de l'attentat sur la personne de Clodius, et commettait pour l'instruction ce Domitius Ahénobarbus, l'un des signataires du pacte infâme dénoncé au sénat moins de deux ans avant. L'autre changeait les formes, abrégeait les délais et précipitait la décision, en matière criminelle, avec l'absolutisme et les habitudes du commandement militaire. Quelle que fût la complication de l'affaire, trois audiences seulement consacrées à l'audition des témoins, une seule aux plaidoiries et au délibéré, et, dans cette dernière, deux heures seulement à

l'accusation, trois au plus à la défense : telle était l'économie de la proposition. Elle inaugurait toutefois une réforme utile : jusque-là les accusés se présentaient en justice escortés de tout ce qu'ils avaient pu réunir de personnages influents, admis par l'usage à les recommander en s'étendant sur leurs mérites. C'était une pression exercée sur le juge, et des acquittements scandaleux s'ensuivaient : une disposition du projet coupait court à cet abus. Au fond cependant, on put le voir bientôt, il s'agissait moins ici des principes que des personnes ; en ce point, comme en tout, le but était de perdre Milon : la noblesse fût venue l'appuyer[1], on lui fermait ainsi la bouche.

L'accusé et son ami Cœlius ne s'y trompaient pas. Le tribun combattit le projet et se préparait à opposer son veto, quand Pompée menaça du recours aux armes[2]. C'était juste le langage tenu par lui, huit années avant, dans l'intérêt du triumvirat. Cœlius dut courber la tête. Pompée avait pour lui ses soldats et la multitude : ses deux lois passèrent.

L'instruction se poursuivit donc et la vérité se fit jour. Elle était, il faut le dire, peu favorable à l'accusé ; on n'en multipliait pas moins les manœuvres pour le perdre. C'est que la noblesse aspirait à le sauver : Caton avait déclaré, en plein sénat, que le meurtre d'un boute-feu comme Clodius était acte légitime, et, chose remarquable, le jeune M. Brutus, celui qui, depuis, poignardait

1. Cicéron, *Pro Milone*, 23.
2. Dion, XL, 51 ; Asconius, sur le *Pro Milone*.

César, développait alors cette thèse dans un écrit qu'il publia [1]; Cicéron enfin devait présenter la défense.

Pour nous servir d'un mot de lui, Pompée jouait encore ici un jeu double [2]. Jaloux de se maintenir au mieux avec la noblesse, mais résolu à accabler Milon, il y travaillait dans l'ombre. Les bruits les plus alarmants étaient donc propagés : un jour, c'était une vaste conspiration dont l'accusé était l'âme, des dépôts d'armes établis par lui sur plusieurs points de la capitale; un autre, c'était un assassinat qu'il tramait contre Pompée; et le grand homme de guerre qui savait à quoi s'en tenir affectait, selon son usage, de se dire en péril, multipliait les postes aux abords de sa maison, provoquait enfin les témoignages de misérables payés pour accréditer ces fables [3].

Les débats s'ouvrirent, et touchaient à leur terme, quand, la veille des plaidoiries, l'un des plus ardents adversaires de Milon, le tribun Plancus, convoque la plèbe et l'exhorte à ne point laisser ignorer aux juges quel verdict elle attend de leur sévérité. Ce langage était clair.

Le lendemain, Pompée disposait des forces imposantes aux alentours du forum ; elles couvraient les degrés, occupaient les portiques des édifices qui le dominaient. Il s'établit au milieu d'elles, sur un point élevé,

1. Asconius, sur le *Pro Milone*.

2. « Nihil simplex, nihil ἐν τοῖς πολιτικοῖς honestum. » Cicéron, *A Att.*, I, 13.

3. Cicéron, *Pro Milone*, 24.

dans l'attitude du commandement militaire : c'était, en apparence au moins, une satisfaction accordée à la noblesse effrayée, pour l'accusé, de la pression qu'on menaçait d'exercer sur la justice. Calculé ou non, l'effet n'en fut pas moins une impression de crainte chez le barreau[1]. Le consul avait prescrit aux soldats de se borner, en cas de troubles, à frapper du plat de la lame. Or ce qu'il prévoyait arriva : la multitude, soulevée par Planeus, ne tarda pas à éclater; la patience de ces gens de guerre fut bientôt à bout et le sang coula. Les cris de douleur et d'effroi dominèrent alors, et l'émotion gagna le défenseur, Cicéron se troubla; sa parole s'en ressentit. Il remplit toutefois sa tâche avec dévouement, mais fut, on l'assure, au-dessous de lui-même. Déclaré coupable, Milon dut s'exiler à Marseille. Caton, qui faisait partie de la commission, avait cependant opiné pour l'acquittement; mais il se fit que sa voix fut recueillie l'une des dernières, et son exemple fut sans influence sur ses collègues[2].

En procédant ainsi contre Milon, Pompée écartait un concurrent dangereux, dont l'audace et la vigueur semblaient promettre un chef à l'aristocratie ; mais une rivalité plus dangereuse le préoccupait : c'est sur ce point que se concentrent désormais ses efforts. Ici le concours de la noblesse lui était assuré. Il agit néanmoins avec autant de circonspection que de suite; car c'était César qu'il fallait atteindre, entreprise hasardeuse et devant laquelle on le croirait parfois prêt à reculer.

1. Cicéron, *Pro Milone*, I.

2. Asconius, sur le *Pro Milone*; Velléius Paterculus, 24, II, 47.

Il commence donc par épouser la fille de Métellus Scipion, l'un des plus avancés du parti aristocratique. C'était un gage offert à ses nouveaux alliés, une force de plus dans sa main.

Il en cherche une autre dans les lois qu'il se dispose à faire passer, et entreprend de se concilier la classe moyenne par l'ordre, le bien-être, la sécurité ; puis de désarmer, du même coup, la plupart des ambitions que pourrait éblouir le spectacle de sa fortune.

Dans ce but, il propose et parvient à faire passer deux lois nouvelles : l'une sur les attentats contre la paix publique, l'autre sur la brigue. Il se ménageait, à un autre point de vue, des armes contre le rival qui lui faisait ombrage. Il imprime à chacune de ces lois un effet rétroactif; des dispositions spéciales les déclarent applicables aux faits accomplis durant les vingt années précédentes. Sa pensée se trahissait ici d'elle-même; les amis de César protestèrent donc. Pompée répondit que César était à l'abri de toute accusation, qu'en tout cas ces lois l'atteindraient lui-même. Pour ne pas rompre de suite, on dut se contenter de cette réponse.

Par une autre disposition d'une égale portée, il accordait remise entière des peines prononcées par ces lois à quiconque, convaincu de faits tombant sous leur application, poursuivrait et parviendrait à faire condamner deux coupables du même crime. C'était vouloir trouver des accusés à tout prix, et faire ainsi ressortir à la fois, par le nombre et la publicité des débats, les périls suspendus sur la société, les mérites du législateur et la nécessité de se rattacher à l'homme dont la sévérité

contrastait avec l'indulgence de César pour cette foule d'esprits dangereux dont il s'entourait.

Pompée continuait à exploiter ainsi tous les désordres auxquels il s'était prêté pour atteindre à la dictature[1]; il affectait à tout propos de protéger la justice par un grand déploiement de forces; ses soldats étaient partout. Les procès, les condamnations se multipliaient[2]; combinaison destinée à effrayer tout en rassurant.

L'effet dépassa toutefois ses prévisions; car des condamnés pour brigue et attentat à la paix publique tentèrent d'échapper aux peines prononcées contre eux, en accusant Métellus Scipion, son beau-père, Hypsæus, son ancien questeur, et, ce qui devait le placer dans une position des plus difficiles, Plancus Bursa, son confident intime, le tribun qui l'avait si chaudement servi en s'opposant aux élections consulaires et en soulevant les masses tumultueuses, coupables de tant d'excès après la mort de Clodius.

Il lui suffit toutefois ici de ne pas prendre au sérieux ses propres lois.

Scipion et Plancus ne pouvaient, pas plus qu'Hypsæus, nier les attentats qu'on leur imputait, et Pompée avait, on le sait, interdit toute pression sur la conscience des magistrats. Son beau-père une fois accusé, il prend le deuil, mande les juges par devers lui et les presse de l'acquitter. Il fallait ici fermer les yeux à l'évidence : ils

1. Plutarque, *Caton*, 45.

2. Dion, XL, 53, 54; Appien, *Guerres civiles*, II, 24; Cicéron, *A div.*, VII, 2.

promirent tout ce qu'on voulut, et, pour se montrer gens de parole, escortèrent honorifiquement l'inculpé jusqu'au seuil de sa maison. La foule et l'accusateur les virent traverser ainsi le forum. Ce dernier n'avait plus qu'à se désister, c'est ce qu'il fit. Qu'attendre en effet de pareils hommes[1] ?

Vint le tour d'Hypsæus ; il devait payer pour Scipion. Ancien questeur de Pompée, il comptait sur lui ; ce qui venait de se passer l'y autorisait. Il fut longtemps sans pouvoir pénétrer jusqu'à son patron : on l'éludait. Il fit cependant en sorte de le surprendre un jour au passage, comme il revenait du bain pour se mettre à table. Il se jette alors aux pieds du consul, le presse, le supplie ; mais l'homme qui pouvait tout, pris d'un accès d'humeur, le repousse durement. « Tout ce bruit, lui dit-il, n'aura qu'un effet : celui de retarder mon repas[2]. » Il tenait à ménager son crédit pour Plancus. Des trois, c'était à coup sûr le plus coupable, et il n'est qu'un moyen de s'expliquer l'attitude de Pompée en cette occurrence : cet homme était son agent. C'est pour le servir qu'il avait poussé à la dictature par le désordre, sans reculer devant le meurtre et l'incendie. Voilà pourquoi, dans l'impossibilité de se présenter pour lui en justice, le consul écrivait l'apologie de l'ancien tribun, y sollicitait son acquittement et la faisait lire à ses juges séance tenante[3]. Mais Caton était du nombre, et, quoique ré-

1. Plutarque, *Pompée*, 55, Appien, *Guerres civiles*, II, 24.
2. Valère Maxime, IX, 5, 3.
3. Cicéron, *A div.*, VII, 2; Dion, XL, 55.

cusé, il semble leur avoir communiqué son énergie : Plancus fut condamné; Pompée lui avait toutefois fermé la bouche. Là, pour lui, était le point.

Ainsi tout était au mieux; les intérêts matériels s'accommodaient volontiers du grand déploiement de forces concourant, avec les lois nouvelles, au rétablissement de l'ordre. Outre ce résultat, celle sur la brigue en promettait à son auteur de plus remarquables encore, et ceci grâce à une combinaison vraiment ingénieuse. L'idée ne lui appartenait pas, il faut le dire; il se l'était appropriée cependant, comprenant d'instinct le parti à en tirer.

On sait comment procédait alors la généralité des candidats. Pour se concilier les comices, ils empruntaient à quatre, parfois même à huit pour cent par mois. Le consulat ou la préture leur assurait, au bout d'un an, une province à gouverner, et, cette province d'énormes profits, les mettant à même de rembourser capital et intérêts à l'expiration de leurs fonctions, puis de corrompre, au besoin, accusateurs et juges, tout en conservant par devers eux de quoi gratifier leur défenseur et satisfaire à tous les caprices du luxe et des goûts les plus dispendieux. Or la loi nouvelle déroutait ce calcul, en ajournant à cinq années, pour les élus du peuple, l'attribution, la prise de possession de la province à gouverner; car attendre ce surcroît de délai, sous le poids d'intérêts aussi dévorants et qui se capitalisaient de droit à la fin de chaque année, c'était la ruine. Par là, le nombre des ambitions aspirant aux honneurs devait singulièrement décroître; le consulat ou la préture

n'offrant plus qu'une perspective éloignée de gouvernement et de commandement militaire, l'ardeur à poursuivre ce but allait nécessairement se refroidir.

Ajoutons que, à dater de la loi nouvelle, cinq années devaient s'écouler durant lesquelles le sénat était autorisé à choisir les gouverneurs des provinces parmi les personnages consulaires. Or, dans les termes où se trouvait Pompée avec le sénat, dont la majorité appartenait à la noblesse, on ne pouvait douter que ce grand corps ne dût confier les gouvernements, et partant l'ensemble des forces disséminées sur la plupart des pays conquis, à des hommes sur lesquels ils pussent compter l'un et l'autre. On enlevait ainsi au peuple la disposition des commandements militaires, et partant, des armées. On comprend la portée de cette disposition, et quel favori de la multitude la loi se proposait d'atteindre.

Pour que Pompée pût en profiter pleinement, il importait qu'il ne fût pas sous le coup de sa propre loi. Aussi, avant de la proposer, avait-il eu soin d'en faire adopter une qui prolongeait de cinq années la durée de son proconsulat d'Espagne : elle se trouvait ainsi portée à dix[1], et comme son point de départ remontait aux premiers jours de 700, elle n'expirait qu'en 710. Or les dix ans du proconsulat de César expirant en 705, il devait nécessairement demeurer alors sans caractère officiel comme sans armée, en présence d'un rival disposant d'une force imposante et s'appuyant sur l'aristocratie.

1. Tite Live, *Epitome*, CV ; Dion, XL, 56.

C'était assez pour inspirer une sorte de confiance à un naturel aussi indécis que celui de Pompée. Il se croyait impénétrable; mais, du fond de la Gaule, César avait les yeux fixés sur Rome, attentif à tout ce qui s'y accomplissait et en mesurant la portée. Il ne lui convenait pas toutefois de rompre. Aussi, sans manifester d'aigreur et comme si rien n'eût altéré la bonne harmonie entre lui et le nouvel allié de la noblesse, se bornait-il à charger ses amis, à Rome, de solliciter en son nom, des comices, la faculté de briguer le consulat pour 706 sans se rendre dans la capitale. C'était la conséquence des arrangements intervenus à Lucques entre les triumvirs; il s'adressait donc en même temps à Pompée, affectant de compter sur lui. Ce point obtenu, sûr du peuple comme du soldat, il pourrait braver ses ennemis.

La position devenait critique pour Pompée, qui ne se croyait pas en mesure d'engager la lutte et n'osait se déclarer. Il n'éleva aucune objection et parut même accéder au désir de César. Au fond, l'aristocratie était là, sur la résistance de laquelle il avait droit de compter. Une proposition fut donc soumise au peuple, à l'effet d'obtenir la dispense demandée; et un plébiscite l'accueillit, malgré l'opposition énergique de Caton et de son parti.

C'était un mécompte non-seulement pour la noblesse qui combattait la proposition, mais pour l'ancien triumvir qui semblait y adhérer. Ceci ressortit bientôt; car il

1. César, *Guerre civile*, I, 32.

ne tardait pas à glisser, dans une loi qu'il fit voter sur les magistratures électives, une disposition imposant d'une manière absolue à tous les candidats, sans exception, l'obligation de les briguer en personne. Il avait fait en sorte de prendre les amis de César au dépourvu : ils réclamèrent avec d'autant plus d'énergie. Ici la bonne foi du législateur était plus que suspecte : sa seule ressource fut d'alléguer un oubli ; il offrit de le réparer, et prit tout simplement le parti de falsifier sa loi. Elle était déjà gravée sur l'airain au Capitole : il y fit inscrire, après coup et par interpolation, une exception en faveur de tout candidat pouvant justifier d'une dispense. On feignit de croire à sa sincérité, car il importait d'admettre que la loi avait été rendue en ces termes; il n'en fut donc plus question. César et ses amis ne pouvaient s'y tromper cependant. Quant à Pompée, habitué à faire bon marché de ses propres lois, il était fondé à se dire qu'une de plus ou de moins tirait peu à conséquence sur une question que le fer trancherait infailliblement. Le point était de l'emporter par la force ou la ruse, et il s'y préparait[1].

Il se donnait donc bientôt pour collègue au consulat son beau-père Métellus Scipion, et le mettait en avant à l'effet de rendre aux censeurs, par une loi, un droit que leur avait enlevé Clodius, celui de noter d'infamie et d'exclure du sénat ou de la classe des chevaliers tous ceux qu'il leur conviendrait de déclarer indignes.

1. Appien, *Guerres civiles*, II, 25; Cicéron, *A Att.*, VII, 3; Suétone, *César*, 28; Florus, IV, 2; Tite Live, *Epitome*, CVII; Dion, XL, 51, 56.

La mesure avait moins pour objet de ramener à la sévérité des vieilles mœurs que d'éliminer du sénat tout ce qui pouvait y porter ombrage au parti aristocratique. On fut bientôt à même de le comprendre; car non-seulement l'un des censeurs désignés fut cet Appius Claudius, signataire du pacte infâme dénoncé par Memmius, mais, sur ces entrefaites, Rome apprenait un matin que Scipion, le sévère législateur, le restaurateur de la censure, venait de figurer, avec certains grands personnages, dans une orgie des plus scandaleuses[1].

1. Valère Maxime, IX, 1, 8.

XVI

LES AMBITIONS AUX PRISES

Tandis que la mort de Julie et celle de Crassus modifiaient à Rome les éléments, l'attitude et la marche des partis, César, sans s'écarter de sa voie, poursuivait au delà des Alpes l'œuvre de la conquête; il s'établissait de plus en plus dans la faveur du soldat par la victoire et tout ce qu'elle donne. Les condamnés, les réfugiés politiques affluaient à son quartier général, y apportant la haine de l'aristocratie et le besoin de se venger d'elle.

Concentrant ses forces, dès le printemps de 701, pour comprimer le mouvement insurrectionnel qui, du nord, commençait à gagner le centre de la Gaule, le grand capitaine apparaissait presque en même temps chez les

Sénones, chez les Carnutes, et les contenait par son attitude. Rassuré de ce côté, il se tournait contre les Ménapes, battait tout le pays entre l'Escaut et les bouches du Rhin. et réduisait les populations à demander merci. Laissant alors Labiénus chez les Trévires, que ce lieutenant tenait en respect, il se dirigeait vers le Rhin, le traversait de nouveau et pénétrait dans la Germanie, chassant devant lui les barbares qui n'osèrent lui résister. L'impression y fut telle, que les uns renoncèrent à venir en aide aux Gaulois, les autres ne tardèrent pas à prendre du service dans l'armée romaine.

La campagne terminée, et César parti pour la Cisalpine, les populations de la Gaule centrale se liguent derechef (702), résolues à secouer le joug de Rome. Elles se lient les unes envers les autres par des serments solennels, se donnent réciproquement des otages, et se préparent à combattre. Les Carnutes prennent l'initiative, se portent en force sur Genabum (Orléans), y pénètrent et massacrent tous les Romains. A cette nouvelle, Vercingétorix soulève les Arvernes, entraîne dans le mouvement les peuplades voisines. Le commandement suprême lui est déféré, et la guerre s'organise.

César l'apprend, et franchit les Alpes au cœur de l'hiver. Il atteint les bords du Rhône. La province romaine était menacée; il pourvoit à la défense du territoire. Puis, réunissant des forces, il passe les Cévennes à travers six pieds de neige, et pénètre dans le pays des Arvernes, où il attire le chef gaulois, qui l'avait quitté pour propager l'insurrection parmi les Bituriges. Cet ennemi ainsi ramené en arrière, il l'élude, parcourt ra-

pidement tous les points de la Gaule centrale où ses troupes étaient disséminées, les rallie, rappelle à lui celles de ses légions cantonnées au nord, et concentre la masse de ses forces à Agendicum (Sens).

Instruit enfin de ces mouvements, Vercingétorix avait quitté ses montagnes, et cherchait à se rendre maître de Gorgobine (la Gergovie des Boïens), place située, dit-on, vers l'embouchure de l'Allier. César se dirige de ce côté, prend en passant Vellaunodunum (Vullaine) et Genabum qu'il punit en la livrant au pillage, rencontre devant Noviodunum (Nevers) la cavalerie ennemie, la culbute, s'empare de la ville et marche vers Avendicum (Bourges), dégageant ainsi Gorgobine que Vercingétorix abandonne pour surveiller les mouvements de son adversaire.

Convaincu de la supériorité des armes romaines, le chef gaulois se détermine alors à faire le vide autour de l'ennemi, à l'affamer en interceptant ses convois et brûlant tout sur son passage. Il recommande et fait adopter ce parti. Les villes des Bituriges, leurs bourgs, leurs habitations sont livrés aux flammes. Avendicum, qui se flatte de résister à toutes les attaques, est seule épargnée. César l'investit, l'assiége et la prend sous les yeux de Vercingétorix.

La saison devenue meilleure, il détache Labiénus contre les Parisiens insurgés, et s'avance contre les Arvernes. Il traverse l'Allier, dont l'ennemi lui dispute vainement le passage, et gagne Gergovie, place que Vercingétorix se prépare à défendre avec de nombreux contingents. Située à peu de distance de l'emplacement

actuel de Clermont, la ville couronnait les hauteurs d'une montagne escarpée. Ici la bravoure et l'art de la guerre vinrent se briser contre les obstacles naturels et la vigueur de la défense. César essuya un échec. Il s'était flatté, un moment, d'emporter la place par surprise. Ses soldats firent des prodiges, mais furent précipités du haut des remparts qu'ils escaladaient.

Tenant à sauvegarder l'honneur de ses armes avant de lever le siége, il offrit, par deux fois, la bataille à l'ennemi. La cavalerie gauloise osa seule s'aventurer dans la plaine; elle y fut culbutée et réduite à fuir. Alors César se retira sans être inquiété.

Pendant que de l'Allier il se portait vers la Loire, ses anciens alliés, les Eduens, se soulevaient à leur tour, massacraient les Romains cantonnés à Noviodunum, et s'emparaient de leurs approvisionnements. Ils se préparaient en même temps à leur couper les vivres et la retraite. Cette tentative et une crue de la Loire ne purent arrêter César. Il poursuivit sa marche vers Agendicum et l'atteignit, renforcé par Labiénus qui venait de comprimer l'insurrection sur les bords de la Seine. Il manœuvrait ensuite pour se rapprocher de la province romaine, lorsque, à peu de distance d'Andomatunum (Langres), Vercingétorix survient à la tête de 80,000 combattants, et prend position pour lui barrer le passage. Il engage le combat en chargeant son avant-garde. César s'arrête, se déploie en ordre de bataille, et bientôt la cavalerie gauloise repoussée, se replie, laissant la plaine jonchée de ses morts. Alors l'ennemi démoralisé gagne Alésia, et s'y renferme.

Comme Gergovie, la place couronnait le sommet d'une montagne. Arrivé au pied, César se détermine à l'investir et commence aussitôt une double circonvallation, œuvre gigantesque destinée à couper la retraite aux assiégés, et préserver les assiégeants des surprises du dehors. Le chef gaulois multiplie vainement les attaques contre les travaux. Constamment repoussé, il se hâte de faire échapper, avant leur achèvement, les débris de sa cavalerie, avec ordre à chacun des divers contingents de se rendre au sein de sa peuplade, d'y provoquer une levée en masse, et de revenir le dégager au plus tôt. Ses ordres sont exécutés, et, pendant que César met la dernière main aux ouvrages contre lesquels viendra se briser le courage impétueux de l'ennemi, deux cent quarante mille guerriers, choisis parmi les plus braves et les plus aguerris des Gaulois, accourent et prennent position sur les collines s'élevant en amphithéâtre à portée du camp romain. Les nouveaux venus offrent, sans tarder, la bataille aux assiégeants. Du haut des remparts d'Alésia, leurs compatriotes les animent par leurs cris, puis se précipitent hors de la place et attaquent avec fureur les retranchements qui leur ferment toute issue. On combat à la fois dans la plaine et au pied de la ville. Après une lutte opiniâtre, l'armée de secours est repoussée. Celle bloquée dans Alésia n'est pas plus heureuse; et s'y réfugie. Un nouvel effort est tenté, la nuit du lendemain, par l'une et l'autre, avec le courage du désespoir. Il échoue encore, grâce au sang-froid, aux heureuses dispositions du général romain, au dévouement et à l'ardeur de ses soldats. L'armée de secours

prend un jour pour se refaire, et dirige, avec impétuosité, une troisième attaque sur le point le plus faible des quartiers ennemis. La lutte se prolonge et s'étend, avec des chances diverses. Les assaillants se croient près de l'emporter; quand sortant tout à coup de ses retranchements, César aborde l'ennemi à la tête de quarante et une cohortes et d'une partie de sa cavalerie. L'autre a reçu de lui l'ordre de déboucher du camp sur un autre point, et de se porter sur les derrières des Gaulois. L'ordre est exécuté, et pendant que l'armée de secours résiste avec peine au choc inattendu des masses qui l'attaquent de front, elle est tout à coup chargée en queue par la cavalerie romaine. Epuisé par tant d'efforts, ce qui survit à cette lutte de trois jours lâche pied alors, et, massacré dans la plaine, la jonche de ses cadavres. De leur côté, les assiégés avaient tenté une diversion, mais sans succès. Les vivres allaient manquer: la Gaule se sentait vaincue. Vercingétorix prend donc le parti de se dévouer pour tous. Il sort le lendemain d'Alésia, sur son cheval de bataille, et revêtu de ses plus belles armes, va droit au camp romain et jette son épée aux pieds de César, avec une grandeur digne d'une autre fortune [1].

Telle fut l'issue de cette immortelle campagne. Les Bellovaques, qui s'étaient tenus à l'écart, demeuraient cependant en armes, et la résistance s'organisait sur plusieurs points : César ne put donc s'éloigner du théâtre de la guerre et se rendre dans la Cisalpine, pour se rap-

1. César, *Guerre des Gaules*, VII, 89; Florus, III, 10; Plutarque, *César*, 27.

procher de Rome, où ses ennemis politiques se disposaient à prendre l'offensive contre lui.

Tout ce que la noblesse y comptait d'énergique et de passionné avait repris confiance. L'attitude de Pompée l'encourageait. Se croyant désormais en mesure de disposer de lui et de ses légions, les impatients du parti aristocratique jugeaient le moment venu d'agir contre César. Ils avaient donc poussé au consulat, pour 703, deux de ses adversaires déclarés, Caton et M. Cl. Marcellus, orateur puissant, esprit résolu. Ce dernier seul était élu, il est vrai, et voici comme on l'explique : L'austère Caton s'était obstiné à ne point solliciter les suffrages, et dispensé de courtiser le peuple ; de là chez la multitude un dépit dont César avait habilement profité pour faire échouer sa candidature, et, ce qu'on croirait à peine si l'histoire ne l'attestait, Pompée avait agi sous main dans le même sens, par ses affidés[1]. Les deux ambitions rivales s'étaient rencontrées ici. L'intraitable républicain ne convenait pas plus à l'une qu'à l'autre ; et c'est ainsi que le jurisconsulte S. Sulpicius, inclinant, dit-on, pour César, avait été adjoint à Marcellus. Il était, il faut le dire, trop modéré pour arrêter longtemps l'élan des passions aristocratiques.

Aussi, à peine établi au consulat, Marcellus manifestait l'intention de donner avant le temps un successeur au vainqueur de la Gaule. Il se conformait en ce point au mot d'ordre des chefs de son parti, tous déterminés comme lui à engager la lutte ; ceux-ci, tels que Caton,

1. Dion, XL, 58.

Favonius et quelques autres, par amour de la liberté ; ceux-là par égoïsme aristocratique, dévouement au régime du privilége, besoin d'exploiter seuls, à leur profit, les peuples soumis à Rome. Il fallait compter néanmoins avec la masse des tièdes, des timides, partageant leurs vues, mais dominés par la crainte de compromettre ce qui leur restait de crédit et de richesses, d'attirer enfin sur leur tête les représailles terribles que la guerre civile réservait alors aux vaincus.

Marcellus devait donc rencontrer des obstacles dès le premier pas. Son collègue s'opposait, et trouvait un point d'appui non-seulement dans les amis de César, mais parmi ses ennemis mêmes. L'opinion protestait, de son côté, contre l'acte de rigueur dont on menaçait un grand homme de guerre ayant bien mérité de la patrie. Enfin quelques tribuns du peuple se joignirent à Sulpicius[1]. Marcellus dut ajourner sa motion aux calendes de juin.

Pendant que cette grande question préoccupait les esprits, Pompée faisait, comme d'ordinaire, en sorte de s'effacer. Non qu'il eût perdu toute influence en déposant le consulat : un général en renom exerçait alors sur les affaires une action plus puissante que celle des consuls. Les pères conscrits professaient la déférence la plus grande pour l'ancien triumvir ; et comme l'impérium ou commandement militaire, qu'il cumulait en Italie avec son gouvernement d'Espagne, lui interdisait l'entrée de la capitale, ils siégeaient fréquemment hors

1. Dion, XL, 59.

des murs, pour le mettre à même de prendre part à leurs délibérations. Mais Pompée n'avait pas changé. C'était toujours l'homme qui, aspirant au commandement de l'expédition contre les pirates, affectait de se tenir à l'écart, puis intervenait au dernier moment pour décliner la haute mission que le peuple lui destinait, et obtenir ainsi au delà de ce que ses complaisants demandaient pour lui. Il avait ici les mêmes raisons de s'abstenir; car il s'agissait de ce qu'il avait le plus à cœur: désarmer une ambition qui lui faisait concurrence. Il pouvait du reste faire fond sur les passions de l'aristocratie, plus ardentes que tous les dévouements subalternes: il suffisait de les abandonner à elles-mêmes. Ici son abstention, son absence devaient le servir, en faisant comprendre à ses nouveaux alliés combien il leur était nécessaire.

Voilà comment il s'éloignait, à l'instant même où la situation commençait à se dessiner. C'était le moyen de ne pas s'expliquer avant l'heure. Les concessions récentes auxquelles il s'était vu réduit envers César, on sait dans quelles circonstances, lui interdisaient pour le moment toute attitude en contradiction avec elles. Il prétextait donc un voyage en Espagne[1] et s'acheminait vers le sud de l'Italie.

Il y avait là une occasion de visiter ses vieux soldats établis aux environs de Capoue, de se mettre en contact avec les populations qui l'avaient si chaleureusement accueilli après ses campagnes d'Asie; de réchauffer

1. Dion, XL, 59.

enfin ces souvenirs par sa présence au sein des riches municipes de la Péninsule, trop fréquemment ébranlés par le contre-coup des agitations de Rome pour ne pas saluer avec enthousiasme le restaurateur de l'ordre, l'homme qui se posait en défenseur de la société menacée. Or c'est ainsi que Pompée se présentait alors. Ce voyage a laissé des traces : elles révèlent le dessein arrêté d'agir sur l'opinion. L'explosion de joie que provoquait à un an de là, dans ces parages, le rétablissement de sa santé, n'est point ici l'unique trait de lumière. On peut juger de l'effet qu'il s'étudiait à produire, par l'impression sous laquelle le quittait alors Cicéron, son commensal durant plusieurs jours, à Tarente. L'éloquent consulaire avait plus d'une fois jugé sévèrement l'ancien triumvir. Il le déclare, en cette occasion, un grand citoyen [1].

C'est ainsi que Pompée gagnait du terrain, en affectant de s'effacer à Rome. Elle tournait les yeux vers lui, et les affaires subissaient encore l'impulsion qu'il leur avait donnée durant son consulat. Les accusations, les condamnations se multipliaient. Parmi les plus illustres inculpés figure d'abord Messala, consul deux années avant. Poursuivi pour brigue, il est acquitté. On lui impute aussitôt d'avoir corrompu ses juges, et le condamne. Puis vient le tour de Servius, tribun désigné : il est convaincu de brigue et frappé des peines prononcées par la loi. Calidius est traduit en justice par les deux Gallus ; C. Sempronius Rufus condamné pour fait d'accusation calomnieuse. Il avait actionné Tuccius, et

1. Cicéron, *A Att.*, V, 5, 6.

celui-ci le poursuivait de son côté. M. Servilius est recherché par Pilius comme concussionnaire. Le crime était notoire; une condamnation imminente. Un fils d'Appius, jaloux, comme la plupart des jeunes nobles, de se révéler par une affaire d'éclat, veut avoir sa part du succès. Il impute alors à Servilius de s'être vendu dans l'exercice de ses fonctions, Or, qui l'avait suborné en cette circonstance? Le père de l'accusateur, Appius Claudius, bientôt censeur, et qui, venant en aide à son fils, a l'audace de se présenter en justice pour attester le fait. Cet Appius Claudius était alors lui-même sous le coup d'une triple accusation : gouverneur de la Cilicie, il l'avait impitoyablement pressurée; les deux Servilius, Dolabella et un certain Titius le poursuivaient, les premiers pour concussion, ce dernier pour violences. Mais il était un des plus considérables du parti de la noblesse et, de plus, beau-père d'un fils de Pompée. Il fut acquitté [1].

Voilà ce dont s'occupait Rome; et la situation devenait de plus en plus menaçante. Les calendes de juin approchaient. C'était l'époque à laquelle Marcellus avait ajourné sa motion, et les sénateurs n'arrivaient point en nombre. Résolu à les enhardir par un coup d'audace, le fougueux consul fit alors battre de verges un des notables de Novum Comum, ville de la Transpadane, aux habitants de laquelle César avait conféré le titre de citoyen romain. Il mettait à l'abri de ce traitement ignominieux, et par cette raison même Marcellus recommandait ironi-

1. Cicéron, *A div.*, VIII, 2, 8.

quement au supplicié d'aller montrer ses épaules à César, afin de lui faire comprendre quel cas on faisait, à Rome, des citoyens de sa façon [1].

C'était un défi en forme ; et vers cette époque les bruits les plus alarmants étaient propagés dans le même esprit: César avait, disait-on, perdu sa cavalerie; sa septième légion ne tenait pas devant les Gaulois; coupé du reste de ses forces, le proconsul était enveloppé par les Bellovaques [2].

C'est sous cette influence qu'avaient lieu les élections consulaires pour 704. C. Cl. Marcellus, neveu de l'un des consuls en exercice, et L. Emilius Paulus, étaient désignés pour leur succéder. Allié de César, le premier était cependant son ennemi. On prêtait au second les mêmes sentiments [3].

Le sénat se trouva bientôt au complet. La proposition de Marcellus ne lui fut pas soumise néanmoins. On tenait vraisemblablement à le sonder, à rassurer les timides, en affaiblissant l'ennemi qu'ils redoutaient. Or, voici le biais qu'on prit : Pompée avait, depuis la conférence de Lucques, mis une de ses légions à la disposition de César. On protesta contre cette concession. Ceci rentrait dans les vues de Pompée; aussi tenait-il à ce qu'on lui forçât la main. Il se posa donc en homme offensé. Il lui convenait, dit-il, de reprendre sa légion à son heure, et non sous la pression de la malveillance.

1. Suétone, *César*, 28; Appien, *Guerres civiles*, II, 26.
2. Cicéron, *A div.*, VIII, 1.
3. Dion, XL, 59.

Après tout ce bruit, il finit néanmoins par se radoucir et déclarer que la volonté du sénat devait s'accomplir en toute chose[1]. Il fut entendu qu'il reprendrait sa légion.

C'était un premier pas vers le but. Il fallut s'arrêter néanmoins. Avant de se dessiner, Pompée tenait à inspecter celles de ses forces cantonnées à Ariminum, sur les confins de la Cisalpine; à se rendre ainsi compte de l'esprit du soldat, et, selon toute vraisemblance, de celui des populations. On s'ajourna au commencement d'octobre.

Dans l'intervalle, un choix hostile à César et qu'on explique, comme celui du second Marcellus, par l'influence de Pompée[2], complétait les élections des tribuns. Servius, élu par le peuple, venait, on l'a vu, d'être condamné pour brigue; Curion lui fut substitué. Il se présentait sous les auspices de la noblesse[3]. C'est lui qu'on avait, au début du triumvirat, vu l'un des plus résolus de la jeunesse opposante. Ceci s'expliquait alors par l'ardeur de son âge et l'exemple de son père. Ces dispositions s'étaient développées avec le temps, mais par d'autres causes. César qui achetait jusqu'aux dévouements subalternes, n'avait pas même marchandé le sien[4]. Or Curion était accablé de dettes. Aussi prodigue que dissolu, sans conscience comme sans pudeur, l'é-

1. Cicéron, *Ad div.* VIII, 4.
2. Dion, XL, 59.
3. Cicéron, *Ad div.*, VIII, 4.
4. Id., *ibid.*, VIII, 4.

clat, la souplesse de son esprit, son audace, son éloquence promettaient, selon le cas, un allié précieux ou un redoutable adversaire[1]. Mais César se tenait sur la réserve; et, par dépit comme par calcul, le tribun désigné affichait d'autant plus de chaleur pour la cause de la noblesse. Il avait, entre autres engagements, pris celui de faire répartir au plus tôt, entre les citoyens pauvres et les vétérans, la portion encore disponible du domaine de l'État dans la Campanie. C'eût été combattre César avec ses propres armes, et lui enlever un de ses plus puissants moyens d'action sur le peuple et sur le soldat[2].

C'est dans ces circonstances qu'on eut à délibérer, en octobre, sur la proposition de Marcellus. Pompée s'y associait pleinement, et ceci explique ses objections. Il déclara donc s'opposer, s'il s'agissait de prendre dès lors un parti. L'équité voulait, à l'entendre, qu'on attendît au moins les calendes de mars 704. Ceci impliquait, il convient de le remarquer, que, dans son opinion, on pouvait désigner en toute justice un successeur à César, pour la même époque de 705, l'usage étant de pourvoir à ces remplacements un an à l'avance. Or c'était assez pour livrer le vainqueur de la Gaule à ses ennemis de Rome, car il ne pouvait briguer le consulat que pour 706. Restait donc un intervalle de neuf mois au moins, plus que suffisant pour l'accuser, le poursuivre et le condamner. La noblesse n'entendant, on le verra, tenir

1. Velléius Paterculus, II, 48.
2. Cicéron, *A div.*, VIII, 10.

aucun compte de la loi qui le dispensait de briguer en personne le consulat, il eût été à sa disposition, et le sort qu'on lui réservait était inévitable. Le biais adopté par Pompée n'en était pas moins adroit, car il n'offrait, au premier aspect, rien de menaçant, et dispensait les timides de se prononcer de suite, ce qui atténuait leurs craintes.

Cependant l'un d'eux fit pressentir le veto de quelque tribun. Le grave Pompée ne put se contenir alors, et, comme un homme qu'on irrite en l'inquiétant, repartit avec humeur que résistance de César ou obstacles suscités par lui, il n'y voyait aucune différence. « Mais s'il persiste, dit un autre, à briguer le consulat en restant à la tête de son armée ? » C'était toucher le vif de la question. Aussi, sans se préoccuper de la loi qu'il avait lui-même provoquée pour faire accorder à César cette faculté, reprenait-il aussitôt : « Eh quoi ! si mon fils venait à lever sur moi le bâton[1] ? » Tout en s'attachant à demeurer obscur, il se trahissait ici. Mais cette double figure qu'il prenait, agissait à la fois sur les impatients et sur les circonspects. Elle encourageait les uns et rassurait les autres, au point de les faire souscrire à des mesures auxquelles ils n'eussent point adhéré sans l'espoir d'une transaction.

Telles sont les circonstances dans lesquelles le sénat prescrivait aux consuls désignés pour l'année suivante (704) de mettre à l'ordre du jour des calendes de mars la question des provinces consulaires. C'était en appa-

1. Cicéron, *A div.*, VIII, 8.

rence la laisser entière. L'esprit de la fraction la plus remuante de l'assemblée perçait toutefois dans cette mesure d'ordre qui semblait ne rien préjuger; car le sénat enjoignait aux consuls non-seulement d'engager le débat au jour indiqué, mais de lui assurer la priorité sur tout autre. A cet effet, il devait siéger même les jours comiciaux, durant lesquels il ne se réunissait pas d'ordinaire. Comme s'il eût craint de n'être pas alors en nombre pour délibérer, il autorisait à reprendre aux tribunaux six de ses membres parmi ceux appelés à en faire partie. Dans la prévision du veto de quelque tribun, il interdisait à tout magistrat investi par la loi du droit d'intercession, la faculté d'en user et de porter obstacle soit à la délibération, soit à l'exécution de la décision à intervenir; allant même jusqu'à déclarer attentatoire à la sûreté de l'État tout acte de cette nature. Enfin, ce qui ne laisse aucun doute sur le sens et le but de ces dispositions inusitées, celle qui les complétait, offrait aux soldats des légions de la Gaule, arrivés au terme de leur service ou à même d'invoquer toute autre cause de dispense, le moyen d'obtenir leur congé en s'adressant au sénat. C'était, à peu de chose près, l'expédient à l'aide duquel les meneurs populaires désorganisaient, quinze années avant, l'armée victorieuse de Lucullus. On espérait enlever ainsi à César les plus aguerris de ses soldats[1].

1. Cicéron, *A div.*, VIII, 8.

XVII

LA CRISE

Comment Pompée entendait-il assigner pour terme au proconsulat de César les premiers jours de mars 705? On a quelque peine à le comprendre. Car la loi Vatinia et la décision sénatoriale qui la complétait, en l'étendant à la Transalpine, fixaient à cinq ans la durée de ses fonctions. La loi Trébonia l'augmentait plus tard de cinq autres. C'était dix années au total, dont le point de départ semble être tout naturellement l'expiration de son consulat; les fonctions de consul et de proconsul ne comportant pas, leur titre même l'indique, un exercice simultané. Or César avait rempli les premières depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 695, et comme ni la loi présentée par Vatinius, ni le décret du sénat se confondant avec elle ne paraissent avoir déterminé le

point de départ des secondes, ce qui eût prévenu toute difficulté, la nature même des choses le plaçait au 1er janvier 696.

C'était, on l'assure cependant, du 1er mars que datait, en général, la prise de possession du proconsulat, conférant l'impérium ou commandement militaire : Pompée se rattachait sans doute à cette coutume pour faire remonter celui de César au commencement de mars 695. Mais il en existait une autre : les proconsuls étaient généralement designés un an, si ce n'est dix-huit mois à l'avance. Elle reposait même sur une loi, celle Sempronia. C'eût donc été, ce semble, de mars 96 et non 95 qu'on eût, dans cet ordre d'idées, dû faire partir le proconsulat de César, entré, du reste, en fonctions vers cette époque seulement. Il convient de le remarquer au surplus : après avoir mis en avant cette date de mars, Pompée se rabattait sur une autre, celle de novembre; ce qui n'indique pas une confiance absolue dans son système [1].

C'était toutefois alors une opinion répandue, non-seulement parmi la noblesse hostile au vainqueur de la Gaule, mais dans cette contrée, que son commandement devait prendre fin avant le printemps de 705, et ceci se conçoit : l'aristocratie avait ses émissaires au delà des Alpes. C'est par eux que, dès 696, elle sollicitait Arioviste de la défaire de César [2].

On peut, nous devons ici le reconnaître, induire de

1. Cicéron, *Adv.*, VIII, 11.
2. César, *Guerre des Gaules*, I, 39.

quelques faits, exhumés par les érudits, que certains consuls devançaient parfois l'époque fixée pour la prise de possession de leur proconsulat; qu'il était même arrivé de compter à divers gouverneurs, pour un an de magistrature, quelques mois soit de la première, soit de la dernière année de leur exercice [1]. Pompée enfin cumulait, durant son troisième consulat, le gouvernement de la république avec celui de l'Espagne dont il était proconsul, lorque le sénat, se substituant aux comices, lui confiait les rênes de l'État, au mépris de ses constitutions. Mais cet exemple même prouve à quel point l'arbitraire, le caprice et les hautes influences dominaient alors dans les régions du pouvoir; et il est difficile d'assigner à ces faits un autre caractère que celui de simples exceptions.

Ajoutons que César invoquait subsidiairement un plébiscite, celui qui le dispensait de briguer en personne le consulat pour 706. Cet acte impliquait la nécessité de sa présence en Gaule, et eût en tout cas équivalu à la prolongation de son proconsulat jusqu'à cette époque. Cicéron l'entendait ainsi, tout en inclinant pour le parti de la noblesse [2], et cette opinion avait de nombreux partisans [3].

Tel était l'état de la question. C'est ainsi du moins, ou à peu de chose près, que d'éminents écrivains en ont résumé les éléments. Ils ne sont point d'accord entre eux.

1. Cicéron, *C. Verrès*, disc. III, 90, 211; Orose, V, 23; Eutrope, VI, 3; Cicéron, *C. Pison*, 35, 36, 40, 97.

2. Cicéron, *A Att.*, VII, 7.

3. Tite Live, *Epitome*, CVIII.

Comment les partis opposés eussent-ils pu l'être? Cicéron, si honnête et si hésitant, la déclare quelque peu obscure. Tout ceci mettait, on le comprend, les passions, les ambitions fort à l'aise. Chacun visait au pouvoir et invoquait le droit, sauf à recourir aux armes.

Il faut ici nous reporter à l'époque où, retenu dans sa province par la nécessité d'en finir avec l'insurrection, César avait à faire, d'un côté des Alpes, face aux entreprises des Gaulois, de l'autre, à celles de ses ennemis de Rome.

Redoublant alors d'activité, il réduisait tour à tour, dès le printemps de 703, ceux des peuples de la Gaule qui persévéraient à tenter isolément la fortune des armes; battait les Carnutes et les Bituriges au centre; puis, vers le nord, les Bellovaques, auxquels s'étaient réunis les Atrébates et divers contingents belges; au nord-est, les Eburons, contre lesquels il détachait une partie de ses forces sous les ordres de Labiénus; à l'ouest, des masses d'insurgés qui, sous la conduite de Dumnacus, assiégeaient dans Lémonum (Poitiers) le roi des Pictons, ami de Rome. La prise d'Uxellodunum, cité couronnant, sur les bords du Lot, des rochers inaccessibles, terminait cette campagne. Il fallut la priver d'eau pour la réduire. C'est là que, après avoir tenté vainement un coup de main sur la province romaine, deux intrépides chef de partisans, Drapès et Eucterius, et les braves déterminés comme eux à ne pas accepter le joug de Rome, avaient fait en sorte de communiquer leur énergie aux habitants, et défiaient tous les efforts des lieutenants de César. A lui seul était réservé de

vaincre. Mais faut-il le dire? Ici, en laissant la vie à ses prisonniers, il leur faisait trancher les mains, pour épouvanter chez les vaincus tout élan de patriotisme[1]. On l'avait vu déjà livrer en masse à la hache de ses licteurs le sénat des Vénètes[2]. La mort attendait l'héroïque Vercingétorix. Tel était, dans l'antiquité, le droit du vainqueur. Ces atrocités y semblaient naturelles; et sous l'empire des idées reçues, César en donnait l'exemple, sans émotion comme sans scrupule. Mais cette mutilation des derniers défenseurs de la Gaule était certes plus cruelle que la mort même, et l'on se demande si la clémence de celui qui n'a pas reculé devant un tel acte était plus qu'un simple calcul de la politique.

On ne l'en voit pas moins s'étudier aussitôt à réconcilier les populations avec la suprématie romaine. Et telle était la souplesse, l'activité de ce génie prodigieux, que le peu de temps à sa disposition jusqu'à la guerre civile devait suffire à cette œuvre. Les volontaires de la Gaule ne tardèrent pas à grossir ses légions.

Il s'occupait en même temps de Rome, et, dans la prévision d'un conflit imminent, ordonnait de nombreuses levées dans sa province. Mais avant de recourir à la force, il fallait invoquer le droit, ne fût-ce que pour agir sur l'opinion; disputer pied à pied le terrain à ses ennemis, et s'il ne pouvait l'emporter au sénat, tirer au moins, comme il l'avait fait contre Bibulus, tout le parti possible de leur acharnement et de leurs fautes, en s'au-

1. Hirtius, *Guerre des Gaules*, VIII, 44.
2. César, *Guerre des Gaules*, III, 16.

torisant de leurs violences pour les imiter. A la distance où il se trouvait, la tâche exigeait des auxiliaires d'un ordre plus relevé que les dévouements subalternes alors à sa disposition, des intelligences assez hautes pour se pénétrer de sa pensée et suffire à toutes les éventualités de cette grande lutte : il eut bientôt gagné un consul, un tribun du peuple. Le premier, Em. Paulus, se ruinait alors à doter Rome d'un de ses plus beaux édifices. Une somme au niveau de ses besoins et de sa position triompha de ses scrupules [1]. Quant au tribun Scribonius Curion, ses dettes le mettaient à la merci de quiconque serait en mesure de l'acheter. Elles s'élevaient, assure-t-on, à plus de douze millions de notre monnaie. Le prix fut en proportion. Il n'excédait ni la valeur de l'homme, ni la grandeur du but [2].

L'année 704 venait à s'ouvrir sur ces entrefaites. Préoccupés de la lutte ajournée aux calendes de mars, le sénat, les consuls semblaient absorbés par cette pensée. Pendant que, embrassant du regard les Gaules et l'Italie, César pourvoyait des deux côtés des Alpes au présent et à l'avenir, les affaires se trouvaient comme suspendues dans la capitale. On eût dit le calme sinistre précurseur de la tempête. Les Parthes menaçaient les provinces d'Orient, et Cicéron, alors gouverneur de la Cilicie, avait à peine assez de forces pour défendre un défilé. Le proconsul de la province voisine, Bibulus,

1. Plutarque, *César*, 29; Appien, *Guerres civiles*, II, 27.

2. Plutarque, *César*, 29; Appien, *Guerres civiles*, II, 27; Dion, XL, 60.

n'osait s'aventurer hors de son camp, dès qu'il ne voyait plus l'Euphrate entre lui et l'ennemi[1] : il importait de les renforcer. Vainement l'opinion réclamait, et, avec cette pente de plus en plus prononcée à se rattacher exclusivement à quelque célébrité militaire, insistait, selon ses sympathies, pour que Pompée ou César prît le commandement contre les vainqueurs de Crassus. L'aristocratie répugnait à éloigner l'un et à dégarnir ainsi l'Italie; mais, par-dessus tout, à se mettre à la discrétion de l'autre. On ne prenait donc aucune résolution. Par bonheur, la fortune de Rome voulut que l'ennemi ne tentât rien de sérieux. Cicéron fit bonne contenance : il battit même une masse de montagnards de la Cilicie, sorte de brigands qui le harcelaient, les assiégea dans leurs repaires, les réduisit à se rendre, et ses soldats le saluèrent du titre d'impérator.

On put donc respirer. C'est en Italie que devait éclater la guerre; et cependant, malgré les préoccupations générales, les consuls, le second M. Cl. Marcellus et L. Em. Paulus se tenaient sur l'expectative. Curion, dont on attendait de si violentes sorties contre César, étonnait surtout par sa tiédeur et son inertie[2].

Sa position était difficile, à vrai dire. Comment passer tout à coup d'un camp dans l'autre? Se déclarer inopinément pour le parti qu'il avait combattu jusque là, c'était perdre toute autorité, tout moyen de le servir. Il fit en sorte de rompre d'abord avec l'aristocratie : tribun et pon-

1. Cicéron, *A div.*, VIII, 5.
2. Id., *ibid.*, VIII, 6.

tife à la fois, il propose donc au sénat l'intercalation d'un mois entre les premiers de l'année. La mesure n'était pas sans précédent. Adoptée, elle prolongeait l'intervalle entre sa profession de foi et sa rétractation; repoussée, elle justifiait son humeur contre la noblesse. Elle n'est point accueillie. Il propose d'ajouter l'approvisionnement de la capitale aux attributions des édiles, puis de soumettre à des droits de péage la circulation des voitures sur la voie publique. La première de ces innovations enlevait au sénat le droit de disposer de fonctions recherchées à plus d'un titre. La seconde créait un impôt atteignant avant tout les riches et partant l'aristocratie. On pouvait s'attendre à un rejet : il eut lieu. Curion avait atteint son but : il était désormais autorisé à briser avec son parti.

Le mois de mars s'ouvre alors, et la proposition de Cl. Marcellus tendant au remplacement de César, en Gaule, est soumise enfin au sénat. Elle est développée, appuyée par lui et son homonyme, devenu son successeur. Pompée se joint à eux, mais avec ses détours habituels. A l'entendre, rassasié de gloire et fatigué par neuf campagnes successives, César n'aspire qu'au repos. Il conclut donc à ce qu'un successeur lui soit donné. Il ajoute, il est vrai, qu'il convient de ne pas l'astreindre à briguer en personne le consulat, mais se rend à la première objection qu'on lui oppose sur ce point [1]. Au fond, il n'entendait le laisser à aucun prix briguer le consulat en gardant son armée. Enlever l'une,

1. Plutarque, *Pompée*, 56.

interdire l'autre à son redoutable adversaire, tel était son but. S'il dissimulait en public, il l'avouait à ses intimes [1].

Le moment était venu pour Curion d'élever la voix : il le fit en tacticien consommé. Dévoué à César, et recevant de lui l'impulsion, il abonde dans le sens de Marcellus. Il se pose en adversaire de ces génies dangereux aspirant à dominer dans l'Etat. Puis le terrain ainsi préparé, ces méfiances du républicain, sa parole ardente les pousse jusqu'à leurs dernières conséquences. Selon lui, se prémunir contre César ne suffit pas ; il faut se garder en même temps de Pompée. Tous deux doivent résigner à la fois. Leur antagonisme peut profiter à la liberté ; mais désarmer l'un seulement, c'est livrer la république à l'autre. L'impression fut profonde. Il y avait néanmoins à ceci une objection : la force manquait au sénat pour faire acte d'autorité contre les deux généraux et leurs armées. Une seule chose était praticable, ne rien décider et ne rien faire ; ce qui convenait à bien des gens dans l'assemblée et par-dessus tout à César, dont Curion jouait le jeu [2].

Pompée n'en éprouva que plus de dépit, et, perdant tout sang-froid, traita l'orateur d'agent de discorde. Le reproche était étrange dans sa bouche, et c'était donner un surcroît d'avantage à son redoutable adversaire. Aussi, prenant un à un tous les actes du second consulat de l'ancien triumvir, le tribun lui jetait à la face, et sa

1. Cicéron, *A div.*, VIII, 11 ; Id., *A Att.*, V, 11, 8.
2. Appien, *Guerres civiles*, II, 27 ; Dion, LX, 62.

docilité envers César, et les manœuvres et les violences à l'aide desquelles il s'était fait alors attribuer une province, une armée, des subsides [1].

Rassemblée autour de la curie, la foule suivait avec anxiété les phases de ce grand débat. Tenue au courant de tout, elle accueillit Curion à sa sortie par des applaudissements unanimes. L'enthousiasme populaire lui prodiguait les fleurs sur son passage. C'était, chez quelques-uns, amour de la liberté ; chez d'autres, illusion, espoir d'échapper par l'énergie du tribun aux horreurs de la guerre civile; chez beaucoup enfin, joie de voir Pompée ainsi marqué au front. Cette plèbe ne lui pardonnait pas d'avoir tari la source de ses profits par la sévérité des mesures et des condamnations qu'il avait provoquées contre la brigue [2].

De leur côté, les pères conscrits se sentaient ébranlés. Nombre d'entre eux semblaient disposés à admettre la candidature de César, sans exiger qu'il résignât son commandement ou se séparât de son armée [3].

Alors Pompée démonté, dérouté, en revint à sa tactique habituelle, s'effacer, se tenir à l'écart, affecter le désintéressement et l'indifférence. Il s'éloigna de Rome et se dirigea vers Capoue. Il emportait avec lui la pensée qui l'obsédait. On la vit percer bientôt dans une lettre qu'il adressait au sénat. Pesée, méditée, pleine d'artifice, sinon d'adresse, la missive trahissait sous le masque de

1. Cicéron, *A div.*, VIII, 11.
2. Appien, *Guerres civiles*, II, 27.
3. Cicéron, *A Att.*, VII, 6.

la modération et du patriotisme, l'ardeur d'une ambition impatiente d'agir en se cachant. L'adversaire de César y protestait d'abord de sa déférence envers son rival; puis se hâtait de déclarer que, dans ces dernières années, consulat, province et commandement militaire, il n'avait, quant à lui, rien désiré, rien demandé, se bornant à tout accepter, à tout subir dans l'intérêt de ses concitoyens. Il était donc prêt, disait-il, à résigner avant le temps, s'ils le jugeaient convenable [1]. L'offre n'était pas sérieuse, l'événement l'a prouvé. Le contraste qu'elle tendait à établir entre son concurrent et lui n'avait qu'un but : agir sur le sénat et l'entraîner. La chose était claire; aussi l'effet fut-il médiocre. Curion n'était pas homme à s'y laisser prendre. Si ce langage était sincère, Pompée, selon lui, en devait la preuve : donner l'exemple à César, ou résigner en même temps, était la seule possible. Cette observation détourna le coup. Pompée tombait malade sur ces entrefaites, et les pères conscrits, qui n'entendaient pas se compromettre en se prononçant sur une question que la mort pouvait trancher tout à coup, s'abstinrent prudemment de prendre un parti.

On désespéra un moment de l'illustre malade. Il se rétablit cependant. Naples, où ce mal l'avait surpris au milieu de ses aspirations ambitieuses, prit l'initiative des actions de grâces, des sacrifices et des fêtes. Encore sous les impressions de l'année précédente, les cités voisines l'imitèrent, et, une fois le convalescent en état de re-

1. Appien, *Guerres civiles*, II, 28.

gagner Rome, les manifestations d'allégresse éclatèrent partout sur son passage [1].

Qu'y avait-il au fond de tout ce bruit ? Vraisemblablement la joie d'échapper au désordre, à l'anarchie, dont menaçait la mort de l'homme qui venait de les comprimer. Le dévouement à sa personne, à sa cause, ou celle de la noblesse, était étranger à cette sorte d'enthousiasme. La répugnance de ces populations, dès qu'il s'agit de s'armer pour défendre l'une et l'autre, en offrirent bientôt la preuve. Pompée et l'aristocratie l'envisagèrent autrement : ils s'exagérèrent leur force. Cet aveuglement précipita la crise et les perdit.

Le premier, avec sa lenteur et ses tâtonnements habituels, avait différé jusque-là de redemander à César la légion par lui mise à sa disposition sous le régime du triumvirat. Devenu confiant et résolu, il agit aussitôt, et ce fut, non plus un, mais deux de ces corps qu'il fit en sorte de lui enlever. La défaite de Crassus avait affaibli les armées d'Orient. C'était un prétexte ; on s'en empara. Le sénat prescrivit de détacher deux légions, l'une des forces appartenant à l'Espagne, et désigna celle prêtée par Pompée à César, l'autre de celles sous les ordres de ce dernier ; et le jeune Appius Claudius fut dépêché vers lui pour les recevoir. Le but était évident. César obéit toutefois, et livra les deux légions, mais non sans agir sur le soldat par ses libéralités. On cherchait à le désarmer : il prit ses mesures à Rome pour assurer l'élection de deux de ses partisans les plus résolus.

1. Plutarque, *Pompée*, 57.

Antoine, son questeur, et Q. Cassius Longinus briguaient l'un et l'autre la première magistrature populaire : tous deux furent élus tribuns pour 705.

Pendant que le jeune Appius remplissait au delà des Alpes une mission hostile à César, son père, devenu censeur, éliminait du sénat, dans le même esprit, ceux de ses membres tenus pour les plus opposés aux tendances aristocratiques. On ne peut s'expliquer autrement l'excès de sévérité dont faisait alors profession contre le luxe, les vices et les scandales de l'époque, un homme toujours des premiers à en donner l'exemple. Il s'adressait à Curion entre autres, puis aux descendants des affranchis peu zélés, on le comprend, pour la cause du privilége [1].

Cet acte d'agression fut pour le premier l'occasion d'un triomphe. Le collègue d'Appius, Calpurnius Pison, beau-père de César, et le consul Em. Paulus, acheté par lui, s'opposèrent à toute mesure contre Curion. Ils objectaient son inviolabilité comme tribun. Appius fut donc réduit à céder, mais tint à formuler en plein sénat un blâme contre celui qu'il ne pouvait en exclure. Il espérait entraîner la majorité et imprimer un caractère officiel à cette manifestation de rancune politique. Marcellus, l'un des consuls, l'appuyait et mit la motion à l'ordre du jour. Il voulait atteindre César en frappant Curion ; mais entre eux et le tribun la lutte n'était point égale. Sa vigueur fit échouer ces combinaisons. Il protesta d'abord avec énergie : jouant au naturel l'indignation

1. Cicéron, *Att.*, VIII, 14 ; Dion, XL, 63.

de l'honnête homme outragé, on le vit déchirer sa toge, au milieu des pères conscrits, avec cette exaltation théâtrale manquant rarement son effet sur les races du monde antique. Puis, une fois sûr de l'assemblée, il se déclara prêt à accepter le débat et s'en remettre à sa justice. Sa cause se confondait ici avec celle à laquelle il s'était vendu. Aussi fit-il ressortir, avec une nouvelle force, le danger de livrer la république à Pompée, en le débarrassant d'un rival. On eût dit que, en se vouant au triomphe de cette idée, il s'inspirât de l'amour du bien et de la patrie. Réduite à ces termes, la thèse le défendait pleinement. Il sortit victorieux de l'épreuve. C'était un nouvel échec pour Pompée et son parti [1].

Le jeune Appius rentrait à Rome sur ces entrefaites. Il avait quitté le quartier général de César avec les idées les plus fausses, ou le dessein arrêté de flatter les passions aristocratiques. A l'entendre, le mécontentement régnait dans l'armée des Gaules; aigris par une suite incessante de dangers et de fatigues, les soldats y avaient pris leur chef en haine, et n'attendaient que le moment de se donner à Pompée [2]. Accueillis avec joie, ces rapports aveuglèrent jusqu'au grave général. Sa présomption n'eut plus de bornes. Sur le point d'engager la lutte avec le plus grand comme le plus heureux capitaine de son siècle, il n'eut pas même l'idée de se mettre en mesure. A ceux de son parti qui s'étonnaient, il répondait avec

1. Dion, XL, 63, 65.
2. Appien, *Guerres civiles*, II, 30.

une imperturbable assurance : « Soyez tranquilles, je n'ai qu'à frapper la terre du pied, il en sortira des légions [1]. »

Il n'admettait pas que son adversaire osât l'attaquer; et toutefois la guerre lui semblait inévitable. Il ne voulait, disait-il, à aucun prix d'une paix trompeuse. Un nouveau consulat de César serait un désastre pour Rome. Il fallait en finir ; et il était sûr de l'accabler. Tel était son langage avec ses intimes [2].

Cependant le consulat de C. Cl. Marcellus touchait à sa fin. Impatient d'entraîner les pères conscrits encore sous l'impression des rapports d'Appius, le consul réunit le sénat, et la discussion s'engage de nouveau sur la grande question du rappel de César. Curion insistait avec la même énergie pour que Pompée résignât aussi son commandement. Le débat menaçait donc de tourner sans fin dans le même cercle ; quand, pour couper court, Marcellus met aux voix cette question : Un successeur doit-il être donné à César? La majorité se prononce pour l'affirmative. Pompée doit-il résigner son commandement? demande-t-il ensuite. La réponse est négative. Alors, sans se déconcerter, Curion, reproduisant avec une nouvelle force, les considérations qu'il avait déjà développées, résume les deux questions en ces termes : César et Pompée doivent-ils résigner tous deux? A la stupéfaction de Marcellus et des exaltés de son parti, trois cent quatre-vingt-dix voix contre vingt-deux se pronon-

1. Plutarque, *Pompée*, 57.
2. Cicéron, *A Att.*, VII, 8.

cent pour l'affirmative [1]. Sur quoi, le consul exaspéré se précipite hors de la curie, en s'écriant : « Vous voulez un maître ; vous l'aurez ! » Son collègue Lentulus et Scipion le suivent, en ajoutant que ce sont des armes et non des votes qu'il faut opposer à un brigand comme César [2] ; et la séance est levée sans que rien constate la résolution du sénat.

Aussitôt les bruits les plus alarmants circulent dans Rome : César a, dit-on, franchi les Alpes ; il marche sur la capitale. Pompée déconcerté s'éloignait déjà ; Marcellus le rappelle et mande en toute hâte les forces cantonnées aux environs de Capoue. Curion proteste vainement contre ces rumeurs propagées à dessein. Le consul persiste. « Si l'autorité du sénat me fait défaut, répond-il, je pourvoirai seul au salut de la république. » Puis il sort de la ville, entraînant avec lui les consuls désignés pour l'année suivante, l'un des Marcellus et L. Lentulus Crus, va droit à Pompée, et, lui présentant un glaive : « Prends, dit-il, et cours défendre la patrie contre César. Nous mettons à ta disposition les légions de la Campanie et t'autorisons à en lever autant que besoin sera. » Le général, de son côté, se déclare prêt à obéir, mais en ajoutant : « S'il ne se présente toutefois rien de mieux à faire. » C'était un besoin pour lui de dissimuler [3].

Cependant Curion réitère ses protestations, s'adresse au peuple, et tente ainsi d'arrêter les levées. Mais son

1. Plutarque, *Pompée*, 58 ; Appien, *Guerres civiles*, II, 30.
2. Appien, *Guerres civiles*, II, 30 ; Plutarque, *César*, 30.
3. Appien, *Guerres civiles*, II, 31 ; Plutarque, *Pompée*, 59.

autorité ne dépassait pas les murs de la grande cité, et ses fonctions expiraient. Il se rend donc en toute hâte auprès de César, alors dans la Cisalpine, et le presse de marcher sur Rome. César tient toutefois, comme Pompée, à faire de son côté preuve de dispositions pacifiques. Curion reprend donc le chemin de la capitale, porteur d'instructions du proconsul à ses amis et d'une lettre portant l'adresse du sénat, mais à celle de l'opinion

De retour, Curion remet la lettre aux consuls en plein sénat (705), de peur qu'ils ne prissent sur eux de la supprimer. Il a peine à en obtenir la lecture. C'était la contre-partie de celle de Pompée aux pères conscrits. César y offrait de résigner son commandement, mais en même temps que ce dernier, pour ne conserver l'un et l'autre sur leurs concitoyens d'autre influence que celle des services rendus à l'État. Cl. Marcellus et Lentulus, son collègue, refusent de s'y arrêter, d'ouvrir le débat sur son contenu et de réduire ainsi Pompée à s'expliquer. On délibère uniquement sur les mesures à prendre pour sauver la République, en d'autres termes pour enlever à César son commandement, son armée.

La proposition remontait aux premiers jours de 703. Discutée dans le cours de l'année et de la suivante, la question se trouvait encore sans solution, malgré le vote récent d'une majorité imposante. Cette fois, un changement s'opère. Les résolutions sont précipitées avec l'ardeur de la passion et la docilité de la crainte. Vainement les amis de César insistent pour qu'on lui laisse au moins la Cisalpine, l'Illyrie, et deux légions seulement.

Ils invoquent sans plus de succès la loi qui le dispense de briguer en personne le consulat. En quelques heures tout est consommé : on lui enjoint de licencier ses forces. Deux tribuns, Antoine et Cassius Longinus, opposent leur veto : on les menace de sévir. On recourt enfin à la formule célèbre qui, en prescrivant aux consuls de pourvoir au salut de la république, les arme du pouvoir le plus terrible.

Un mois ne s'était pas écoulé, cependant, depuis qu'une majorité de 368 voix enjoignait à Pompée de résigner en même temps que son illustre adversaire; et à cette époque même Cicéron écrivait : « Je ne vois ici personne qui n'incline pour des concessions à César[1]. » On ne peut donc expliquer ce revirement que par l'action des têtes ardentes sur les timides, constituant la majorité. Depuis le vote de décembre était intervenu, sous l'influence de Marcellus, de Lentulus et des plus avancés du parti, un fait considérable, la prise d'armes de Pompée, l'agglomération de forces menaçantes aux abords de la capitale. La guerre civile s'organisait déjà. Or, le souvenir des atrocités commises par Marius et Sylla leur avait survécu. Le temps n'était pas loin où, tour à tour maîtres dans Rome, ils y débutaient en exterminant leurs ennemis. Ici les légions de César se trouvaient à distance, les forces de Pompée sous les murs de la capitale. On pouvait tout craindre de lui et de ceux sur lesquels il s'appuyait. L'irritation du parti aristocratique était extrême. Ses menaces de proscrip-

1. Cicéron, *A Att.*, VII, 6.

tion à quiconque demeurerait neutre entre les belligérants, sa férocité envers les ennemis tombés entre ses mains, en donnèrent bientôt la mesure. Pompée en était arrivé à ce point de mander, par devers lui, les membres du sénat, et de leur distribuer, en arbitre suprême, les encouragements ou les reproches. Il remplissait Rome de centurions, de vieux soldats dévoués à sa cause. Comment, dans de telles circonstances, oublier le sang-froid sinistre avec lequel il avait, dès sa jeunesse, fait exécuter jusque sous ses yeux les chefs du parti populaire[1]?

L'attitude de certains amis de César était, il faut le dire, de nature à exaspérer ses adversaires, à lui en susciter de nouveaux. Elle contrastait avec celle de leur chef. Le mot si connu d'un de ses centurions atteste l'esprit animant alors le parti militaire. Apprenant, aux portes de la curie, les refus opposés aux demandes de son général, cet officier s'écriait, en portant la main sur son épée : « Voilà qui saura bien y faire droit[2] ! » Quant à Antoine, cédant à sa fougue naturelle, il se répandait, devant le peuple, en invectives contre Pompée. Il insistait, sans mesure, pour que les deux légions enlevées à l'armée des Gaules fussent dirigées de suite sur l'Orient. C'était trahir le besoin de surprendre l'Italie sans défense.

Curion avait, durant toute une année, tenu l'aristocratie en échec, avec un tact, une adresse admirables. An-

1. Valère Maxime, V, 3, 5; Cicéron *Al div.*, IX, 21.
2. Plutarque, *César*, 29.

toine laissait, au contraire, percer brutalement l'espoir de dominer le sénat par la peur, en le menaçant, à tout propos, des proscriptions, des confiscations que la guerre civile appellerait sur les vaincus. Il répondait par l'anathème à l'injonction que lui adressait Lentulus de quitter la curie. L'exaltation allait ainsi croissant de part et d'autre; et déjà, dit on, les soldats de Pompée arrivaient pour couper la retraite à Antoine, Q. Cassius et Curion. Un fait avéré c'est que les deux tribuns et lui s'affublèrent à la hâte de vêtements d'esclaves pour quitter Rome et se rendre auprès de César[1].

Le sénat, de son côté, avait pris le deuil et déclaré la patrie en danger. Il couronna ces mesures en livrant à Pompée, avec le pouvoir, les forces et les ressources de l'État. Il ordonnait en même temps une levée de cent trente mille hommes en Italie.

Ainsi se réalisaient les menaces proférées contre César, dès l'expiration de son premier consulat. Depuis dix ans, le sort des Gracques était suspendu sur sa tête : c'était toujours, à la vigueur et l'habileté près, l'esprit de la vieille aristocratie romaine. Elle avait pris, autrefois, son temps contre les redoutables novateurs, attendant, pour les renverser, qu'ils chancelassent déjà. Mais il n'en était pas ainsi du vainqueur des Gaules, alors dans la plénitude de sa force. Outre son génie, son armée, des points d'appui dans la Cisalpine et même au delà des monts, il avait pour lui, au dire de plus d'un contempo-

1. Appien, *Guerres civiles*, II, 33; Dion, XLI, 3; Plutarque, *Antoine*, 5.

rain, la plèbe, la jeunesse, les publicains, les condamnés politiques, la masse des insolvables et tous les esprits avides de nouveautés ; ajoutons enfin de tous les ennemis le plus dangereux pour la liberté : la corruption générale[1].

Qu'eût-il pu manquer à César? Un prétexte, un motif plausible d'agression. Ses ennemis les lui offraient, en violant la loi dans sa personne et celle des tribuns. Il en avait sans doute tenu lui-même peu de compte en certaines occurrences; mais le peuple n'y regarde pas de si près avec ceux qui lui parlent de ses droits, et il y a toujours profit à se poser en défenseur des libertés publiques, ne fût-ce que pour les supprimer.

Tout semblait, du reste, tendre à cette fin. La plèbe avait à peine donné signe de vie, durant le grand débat qui s'agitait devant elle. Écouter aux portes, applaudir ou s'effrayer, selon le cas, tel avait été son rôle. Ses tribuns, jadis si indépendants et si redoutables, marchaient maintenant à la suite soit de l'aristocratie, soit des chefs militaires aspirant à s'élever sur ses ruines. Le peuple semblait avoir abdiqué et, de toutes ses prérogatives, n'en regrettait plus guère qu'une seule : celle de se vendre; il allait assister à la lutte entre les prétendants, sans exercer la moindre action sur le résultat, se borner, en un mot, à regarder, attendre et subir la loi du vainqueur.

1. Cicéron, *A Att.*, VII, 7 ; Id., *A div.*, VIII, 14.

XVIII

LA GUERRE CIVILE. — PHARSALE

César était à Ravenne, n'ayant sous la main qu'une légion, la treizième ; les autres campaient au delà des Alpes, quand Curion, Antoine et Cassius arrivent et lui exposent la situation. Aussitôt il réunit ses soldats; produit devant eux l'ancien et les nouveaux tribuns, sous leurs vêtements d'esclaves; s'élève avec force contre l'injustice et l'acharnement de ses ennemis; reproche au sénat la violation flagrante des droits et de la personne inviolable des magistrats du peuple, le mépris de la loi qui l'autorisait à briguer le consulat sans quitter sa province et ses quartiers; et termine en exhortant tous ces gens de guerre à défendre la dignité du chef sous lequel ils ont constamment vaincu depuis neuf années.

Des acclamations unanimes lui répondent; les soldats se déclarent prêts à défendre la cause de leur général et des tribuns du peuple[1].

Il dirige alors secrètement vers Ariminum, première place frontière, des centurions, des hommes d'élite, avec ordre de s'y introduire par petits groupes, sans autre arme que le glaive; sa cavalerie doit les appuyer. Lui-même prend cette direction en secret, durant la nuit, et franchit le Rubicon, malgré l'anathème dénoncé à tout général qui passerait en armes ce cours d'eau. La tradition nous le montre hésitant sur la rive, puis se portant au delà en s'écriant : « Le sort en est jeté ! » Le fait est que toutes ses mesures étaient prises pour s'emparer d'Ariminum; dès le matin la ville était à lui.

Il transmet aussitôt à ses légions, par delà les Alpes, l'ordre de venir le joindre, et imprime une activité nouvelle aux levées qu'il a prescrites dans la Cisalpine.

Il était encore à Ariminum, et ses lieutenants prenaient déjà des villes, quand lui arrivent de Pompée de bonnes paroles, des explications, des exhortations à la concorde, le tout assaisonné de graves conseils. Le but était d'arrêter sa marche, en nouant des pourparlers[2].

Arrivée dans la capitale, la nouvelle de sa prise d'armes y avait répandu la terreur : c'était, parmi la noblesse, un sauve-qui-peut général. Les consuls donnaient l'exemple, se hâtant d'aller joindre Pompée, parti la veille, et laissant les deniers publics à la merci du pre-

1. César, *Guerre civile*, I, 7 : Appien, *Guerres civiles*, II, 33.
2. César, *Guerre civile*, I, 8.

mier qui hasarderait une pointe jusqu'à Rome. Quant au présomptueux général, il était déconcerté, stupéfait[1]. Les légions de la Gaule hivernaient d'habitude au delà des Alpes, la mauvaise saison était peu avancée; aussi s'était-il cru à même de prendre son adversaire entre deux armées : celle qu'il comptait organiser en Italie et ses légions d'Espagne. La rapidité de César déroutait tous ces calculs : de là ces tentatives de conciliation dont le but se trahissait de lui-même.

Sans récriminer, César fait aussitôt ses conditions : départ immédiat de Pompée pour l'Espagne, licenciement des forces respectives, interruption des levées en Italie, renonciation au système de compression suivi depuis deux ans ; indépendance absolue laissée aux comices, au peuple, au sénat. Il se posait ainsi en défenseur de la liberté[2].

Pendant que les envoyés de Pompée reprenaient le chemin de Capoue, César avançait. Arretium, Pisaurum, Fanum, Ancona, Ignuvium, Auximum tombaient en son pouvoir[3]. Les prisonniers, les transfuges grossissaient chaque jour son armée.

Cependant les levées prescrites par les consuls s'exécutaient avec peine, au sud de l'Italie. Les vieux soldats de Pompée, colonisés dans la Campanie, témoignaient peu d'ardeur : aussi la noblesse exaspérée éclatait-elle en reproches contre le chef qu'elle s'était donné.

1. Cicéron, *A Att.*, VII, 10.

2. César, *Guerre civile*, I, 9.

3. Cicéron, *A Att.*, VII, 11, 14, 17 ; Appien, *Guerres civiles*, II, 35 ; Dion, XLI, 4.

« Frappe donc la terre du pied, » lui disait rudement Favonius. L'arrivée de Labiénus qui, du camp de son général, passait tout à coup dans celui de l'aristocratie, rendit un moment du cœur aux fugitifs. Il affectait de rabaisser César et ses forces ; mais l'événement venait chaque jour le contredire, et le transfuge eut bientôt perdu son prestige. Vainement Pompée, adoptant le langage et les allures de Sylla, menaçait-il de traiter en ennemi quiconque ne s'armerait pas pour sa cause. Pressés par lui de retourner à Rome pour se saisir des deniers publics, les consuls n'en faisaient rien et lui recommandaient ironiquement d'aller d'abord prendre position entre la capitale et l'ennemi. La crainte avait repris le dessus. Les Marcellus, les Appius étaient, comme Lentulus, au regret d'avoir poussé les choses aussi loin. Caton lui-même, le sévère Caton, déclarait tout préférable à la guerre civile[1].

Telle était la disposition des esprits, lorsque arrive la réponse de César. On se déclare disposé à accueillir ses propositions, mais à une condition : l'abandon préalable par lui des places en son pouvoir. De son côté, César exige avant tout le départ de Pompée. La méfiance était réciproque : on ne s'entendit pas et l'on ne pouvait s'entendre. L'entourage de César n'avait pas, du reste, pris ces pourparlers au sérieux; il en riait ainsi que des porteurs de paroles et faisait comme son chef, qui ne s'arrêtait pas[2].

1. Cicéron, *A Att.*, VII, 15 ; Appien, *Guerres civiles*, II, 36.
2. César, *Guerre civile*, I, 10, 11; Cicéron, *A Att.*, VII, 17 ; *Ibid.*, 19.

Cependant Domitius Ahénobarbus était parvenu à recruter environ quinze mille hommes, partie dans le Samnium, partie chez les Pelignes et les Marses, races les plus belliqueuses de l'Italie. Il concentre ces forces à Corfinium et presse Pompée de se joindre à lui pour accabler l'ennemi commun. César approchait, renforcé par la douzième légion, récemment arrivée. Au premier choc, les cohortes auxquelles Domitius avait confié la défense d'un pont, en avant de Corfinium, sont enfoncées et se réfugient dans la ville; leur général s'y renferme et envoie message sur message à Pompée. César investit la place et Pompée demeure sourd. Ainsi abandonné, Domitius forme le projet de s'évader avec quelques intimes, mais son agitation le trahit. Ses soldats se soulèvent, et livrent la ville, leur chef et son noble entourage. César épargne ses prisonniers, leur laisse la liberté, leur bagage et jusqu'aux deniers publics en leur possession, les protége enfin contre toute violence[1], puis incorpore toutes ces recrues dans son armée.

Tant de modération lui valut plus qu'une victoire : aussitôt les intérêts matériels se rassurent; chacun retourne à ses travaux, à ses affaires; on songe moins que jamais à s'armer pour les lois et la liberté. Bon nombre de sénateurs rentrent à Rome; les préteurs y rendent la justice; les édiles y organisent des fêtes[2]. Quant aux exaltés de l'aristocratie et son chef, leur dernière ressource est d'émigrer; ils s'y préparent, et chez eux

1. César, *Guerre civile*, I, 19, 23.
2. Cicéron, *A Att.*, VIII, 13, IX, 2.

l'exaspération croît avec la peur. Le parti n'a que menaces, représailles et vengeances à la bouche : maître de la mer, il se promet d'affamer l'Italie[1].

De son côté, César, dont les forces augmentent de jour en jour, se porte rapidement vers Brindes où son illustre adversaire se proposait de s'embarquer pour l'Épire. Il arrive, quand la moitié des forces ennemies prenait déjà la mer : il investit la place, cherche à obstruer l'entrée du port, afin de réduire Pompée à se rendre avec ce qui lui reste d'hommes. Une lutte s'engage; elle se prolonge. La flotte aristocratique est bientôt de retour; les assiégés parviennent à s'échapper et gagnent le sol de la Grèce. César n'a plus qu'un parti à prendre : tout en se hâtant de pourvoir à la construction de flottes qui lui manquent et à l'approvisionnement de l'Italie, il se dirige vers Rome pour y faire reconnaître, y organiser, s'il se peut, son pouvoir à l'aide des magistrats et des sénateurs qui n'ont pas répondu à l'appel de ses adversaires; rallier ainsi à sa cause les éléments, les forces de la société et agir sur elle par le prestige attaché à la personne du chef de l'État. Il avait espéré un moment acheter Lentulus, l'un des consuls. Le naturel, les dettes énormes de l'homme semblaient garantir le succès d'une négociation entamée dans ce but ; restait seulement à fixer le prix; mais Pompée était sur le qui-vive; il se hâta de faire embarquer pour la Grèce ce personnage suspect.

César tint d'autant plus à s'assurer de Cicéron. Le

1. Cicéron, *A Att.*, IX, 7.

grand orateur n'était pas de ceux qu'on achète, mais il comptait des familiers, des amis dans le parti militaire, et c'est par eux qu'on fit en sorte de l'aborder. Le terrain était, on l'a vu, depuis longtemps préparé. Récemment encore, et à mesure que la crise approchait, César rivalisait, avec Pompée, de prévenances envers l'éloquent consulaire. Il le poussait à réclamer les honneurs du triomphe, et lui promettait de l'appuyer : il affectait de s'indigner de la tiédeur et du mauvais vouloir de Caton en cette occurrence[1].

L'objet de ces empressements les avait accueillis avec quelque réserve ; maintenant il n'aspirait qu'à s'y soustraire. Malgré les instances de Dolabella, son gendre, celles de Cœlius, de Balbus et autres intimes, Cicéron se tenait à l'écart. Il désespérait, il est vrai, de la liberté ; mais tout en s'élevant contre l'imprévoyance et la fuite de Pompée, sa cause lui semblait la plus honnête, et succomber avec elle, préférable à la victoire avec l'envahisseur et son cortége d'hommes dangereux. Les intermédiaires n'obtenant rien, César se détermine à écrire, puis à une démarche personnelle, et se détourne à cet effet, tout en cheminant vers Rome. Face à face avec son hôte, il le presse de prendre place au sénat, de se constituer médiateur entre lui et Pompée. « Si je m'y rends, lui dit Cicéron, serai-je libre de m'opposer, dans la curie, à tout acte d'agression en Grèce ou en Espagne ? — Je n'entends pas, reprend son interlocuteur, qu'on y tienne un pareil langage. — Je m'en doutais, et c'est

1. Cicéron, *A Att.*, VII, 1.

pour cela que je n'entends pas m'y rendre. » Tel fut le dernier mot du grand orateur[1]. On se sépare dans ces termes, et César poursuit sa route, accueilli, acclamé sur son passage par les populations. Plus on l'avait redouté, plus on lui tenait compte de sa modération, lui sachant gré de tout le mal qu'il ne faisait pas[2]. Les sénateurs demeurés à Rome vinrent d'eux-mêmes à sa rencontre : chacun éprouvait cette sorte d'aise et de joie qui succède à la peur dans une âme rassurée.

Une fois au milieu d'eux, il les exhorte à prendre la direction des affaires, ajoutant que, si la crainte les arrête, il consent, pour sa part, à gouverner. C'est, à peu de chose près, le langage qu'avait tenu Sylla, quelque trente années avant. Aussi le nouvel arbitre des destins de Rome se hâte-t-il de déclarer qu'il n'entend suivre en aucun point l'exemple de l'impitoyable dictateur, et considère comme pour lui quiconque n'est pas contre lui ; puis engage les pères conscrits à s'interposer entre les belligérants, et provoque la nomination d'une commission à cet effet. Mais, le principe admis, l'exécution fut l'écueil : on avait peur de Pompée. Se présenter, au nom de son ennemi, n'était pas sans péril ; on se trouvait plus à l'aise avec César en le voyant si bien disposé : il ne put trouver de médiateurs.

Il se réservait, toutefois, d'effrayer au besoin. L'occasion ne tarda pas à se présenter. La guerre coûte ; et, résolu à la porter en Espagne pour enlever à Pompée

1. Cicéron, *A Att.*, IX, 18.
2. Cicéron, *A Att.*, VIII, 16.

ses meilleurs soldats, l'argent lui manquait. Heureusement le temple de Saturne renfermait des trésors : il prend le parti de s'en emparer. Y puiser était interdit, hors le cas d'invasion par les Gaulois ; rien ne l'arrête. Un tribun, Métellus, s'oppose : « Le danger, lui répond-il, n'existe plus ; la prohibition est levée. » Et comme ce magistrat lui barrait le passage, il menace de le faire tuer. « Jeune homme, ajoute-t-il, sache-le bien : la chose m'est plus facile à faire qu'à dire. » Le tribun se retire alors. La porte du temple est brisée à coups de hache et le trésor enlevé[1].

Le fait ne laissa pas que de surprendre ; la plèbe elle-même fut mécontente et le fit voir. César s'en émut, quel que fût son sang-froid habituel, et l'idée lui vint de haranguer la foule, de s'expliquer à la tribune. Il n'osa pas[2], et on le comprend. Qu'avait-il, en effet, invoqué devant ses soldats pour les entraîner ? Les prérogatives, l'inviolabilité des tribuns du peuple foulées aux pieds par la noblesse. Si on le lui rappelait, que répondre ? Il était donc impatient de se rendre en Espagne, d'y trouver un champ de bataille : là, on n'avait pas à compter avec l'opinion.

Aussi, après avoir prescrit de nombreuses levées, pressé la construction des flottes destinées l'une à l'Adriatique, l'autre à opérer dans les eaux de l'Ouest, promis au peuple des distributions d'argent, confiait-il

1. Appien, *Guerres civiles*, II, 41 ; Cicéron, *A Att.*, X, 4 ; Dion, XLI, 37.

2. Cicéron, *A Att.*, X, 4.

à Lépide, alors préteur, le gouvernement de Rome, à Antoine la mission de défendre, de contenir l'Italie, d'arrêter, d'empêcher enfin l'émigration des suspects; puis se mettait en marche pour l'Espagne, à travers les Gaules. Son plan de campagne était arrêté : « Allons, disait-il, battre une armée sans général; nous irons ensuite battre un général sans armée. »

Arrivé à la hauteur de Marseille, il y demande admission; les portes lui en sont fermées : « Les habitants n'entendent pas, disent-ils, se constituer juges entre lui et son adversaire; » au fond, ils inclinaient pour Pompée. César se détermine aussitôt à assiéger la ville. Il fait construire des vaisseaux à Arles, et, tout en prenant ses dispositions, dirige une partie de ses forces vers les Pyrénées. Fabius, son lieutenant, en force les défilés, les franchit et s'établit sur le versant méridional, en face d'Ilerda, que couvrent, avec cinq légions, deux lieutenants de Pompée, Petréius et Afranius. César survient; il a quitté la cité phocéenne : deux officiers formés à son école, Trébonius et Décimus Brutus, ont mission de la réduire.

Renforcé par de nombreux contingents de la Gaule, le grand capitaine agit de suite; mais les éléments se déclarent contre lui : le débordement des cours d'eau paralyse ses mouvements, retarde ses convois, interrompt ses communications, isole et menace de compromettre plusieurs corps de son armée. L'ennemi saisit l'occasion de les attaquer, tente de les détruire en détail, et dépêche déjà des courriers pour répandre le bruit de sa victoire. Ces nouvelles parviennent en Italie, où tout

aussitôt nombre d'hommes politiques se hâtent d'émigrer en Grèce pour se donner à Pompée[1]; mais ses lieutenants rencontrent une résistance obstinée. Inépuisable en ressources, César fait construire à la hâte de nombreuses barques. Il peut se porter partout où sa présence est nécessaire. Les eaux baissent enfin, les ponts sont rétablis ; il prend l'offensive, et réduit bientôt l'ennemi à abandonner la position d'Ilerda, pour se retirer au delà de l'Èbre.

C'est alors qu'il le suit pied à pied, le harcèle, le contraint à gagner les crêtes des montagnes pour se dérober à ses attaques, et par une suite de manœuvres destinées à faire, dix-sept cents ans plus tard, l'admiration du grand Condé, isole Pétréius et Afranius des cours d'eau, les plaçant ainsi dans l'alternative de se rendre ou de succomber à la soif.

Cependant les deux armées campaient à portée l'une de l'autre : des rapprochements, des rapports s'établissent entre elles; compatriotes pour la plupart, les soldats en arrivent à se visiter mutuellement. On est sur le point de s'entendre, quand Pétréius fait fermer son camp et massacrer tous les intrus qu'on ne parvient pas à lui soustraire. Il croyait inspirer aux siens le courage du désespoir, en leur enlevant toute chance d'obtenir merci. César, de son côté, renvoyait libres les légionnaires ennemis attardés dans ses campements. C'était noblement déjouer un calcul atroce : bientôt Pétréius et Afranius étaient réduits à se rendre sans conditions. Le

1. César, *Guerre civile*, I, 53.

vainqueur les épargne, en leur prescrivant de licencier leurs forces. Une partie prend du service dans son armée; le reste met bas les armes; il est dirigé par détachements jusqu'à la ligne du Var. Des deux armées de Pompée en Espagne, la plus puissante n'existait plus; celle commandée, au midi, par Varron, ne tardait pas à se soumettre.

Libre enfin, César court vers Rome; sa présence devenait nécessaire au delà des Alpes : les légions cantonnées dans la haute Italie étaient en pleine révolte; la querelle, incessamment renaissante, entre les débiteurs et les créanciers, menaçait Rome d'une crise sociale; Antoine semblait avoir pris à tâche d'avilir le pouvoir qu'il représentait. Commis à la garde de l'Italie, il la parcourait sur un char traîné par des lions. Sa maîtresse, la comédienne Cythéris, était à ses côtés; sa femme, d'autres disent sa mère, venait ensuite. Tout un sérail : danseuses, joueuses de flûte et pis encore, fermaient la marche dans sept voitures [1].

Par bonheur, nonobstant les revers éprouvés par trois de ses lieutenants, Curion, C. Antonius et Dolabella, en Afrique, en Illyrie, et sur l'Adriatique, les succès obtenus en Espagne portaient leurs fruits à Rome. Proclamé dictateur, César avait conquis un titre, l'autorité, le prestige qui s'y attachent. Il reçoit, en passant, la soumission de Marseille; arrivé dans la haute Italie, sa présence impose aux révoltés : maître de les décimer, il se

1. Cicéron, *Philip.*, II, 24; Id., *A Att.*, X, 10; Plutarque, VIII, 26; Id., *Antoine*, 9.

borne à sévir contre les plus mutins. Un centurion désigne parmi eux un innocent : César fait prendre sa place à l'accusateur, et trouve, en punissant, moyen de faire éclater sa sollicitude pour le soldat [1].

A Rome, il se constitue arbitre entre les créanciers et leurs débiteurs. Sourd aux sollicitations de son entourage, il persévère à maintenir les titres et les droits, et décide que le prêteur recevra en payement les biens de l'emprunteur, pour leur valeur avant la guerre civile.

C'était désappointer bien des dévouements. Il fait donc présenter aussitôt, par les tribuns à ses ordres, une loi portant remise de toutes les peines prononcées pour brigue, et rend aux descendants des proscrits l'exercice des droits politiques. Il rappelle enfin les bannis, sauf une exception toutefois : le remuant et audacieux Milon.

Il se fait alors nommer consul par les comices, qui lui donnent pour collègue P. Servilius, et abdique la dictature [2]. Tout ceci n'avait pris que onze jours. Il se rend ensuite à Brindes, résolu à franchir l'Adriatique dans la saison des tempêtes : on touchait au milieu de l'automne.

De son côté, Pompée avait mis le temps à profit, l'Orient à contribution : la Grèce, ses îles, le Pont, la Bithynie, la Syrie, la Phénicie et l'Égypte avaient fourni leurs contingents à ses flottes; la Thessalie, la Béotie,

1. Appien, *Guerres civiles*, II, 47.
2. César, *Guerre civile*, III, 1.

l'Épire, la Laconie, la Thrace et les provinces d'Asie, à son armée; sa cavalerie comptait jusqu'à des Germains.

Ses forces n'étaient point concentrées toutefois. Il ne soupçonnait pas son adversaire capable d'affronter la mer en cette saison. Ce fut cependant alors que César, à défaut de bâtiments assez nombreux pour transporter d'un coup toutes ses forces, s'embarquait avec la moitié : quinze mille hommes environ. La flotte ennemie était au port, à Corcyre : Bibulus, qui la commandait, avait compté sur les tempêtes. C'est ainsi que, parti de Brindes, le convoi put atteindre sans obstacle la côte de l'Épire, près d'un bourg dont le nom semble ici un présage : il portait celui de Pharsale.

Lorsque Bibulus eut reçu l'éveil, le débarquement était opéré; le convoi retournait à Brindes. Il se mit aussitôt à sa poursuite et parvint à s'emparer d'environ trente bâtiments, qu'il livra aux flammes avec tous leurs équipages[2]. Quant à Pompée, il était dans les montagnes, en Macédoine ; c'est là que lui parvenait la nouvelle du débarquement. Aussitôt, et tandis que César, avec sa rapidité habituelle, agissait en Épire, prenait Oricum, Apollonie et autres cités, il se porte lui-même, à marches forcées, sur Dyrrachium, sa place d'armes. Encore peu aguerries, la plupart de ses recrues tremblaient à la pensée d'un choc avec les vainqueurs des Gaules et des Espagnes. La désertion se mit dans les rangs. Une fois à Dyrrachium, on dut recourir à la solennité du ser-

1. César, *Guerre civile*, III, 8.

ment militaire ; le transfuge Labiénus en prit l'initiative : s'avançant devant le front de l'armée, il fit, entre les mains de son nouveau chef, serment de ne jamais l'abandonner. Tribuns, centurions, légionnaires, chacun dut suivre l'exemple.

Le soldat était loin cependant de partager l'exaspération de la noblesse ; on en eut bientôt la preuve. Pompée n'osait attaquer; César attendait le reste de ses forces. Séparées seulement par un cours d'eau, l'Apsus, les deux armées campaient à peu de distance. Les oisifs, les maraudeurs de l'une et de l'autre se rencontraient, s'abordaient sans animosité. Des rapports s'établirent entre elles, et tandis que, se révoltant à l'idée de rentrer en Italie du consentement et comme sous le bon plaisir de son adversaire, Pompée repoussait toutes les ouvertures, leurs subordonnés échangeaient entre eux des paroles de paix. César entretenait cette disposition des esprits : c'était un moyen de se concilier l'opinion. Le désarmement réciproque qu'il persistait à proposer eût enlevé à son antagoniste des forces sans lien, sans cohésion entre elles ; et il était, quant à lui, sûr de son armée : licenciés, ses soldats obéiraient encore à sa voix ; ils se réuniraient au premier signal. Quel que fût donc le résultat, cette attitude conciliatrice devait lui profiter. Aussi Balbus et Vatinius, ses affidés, s'associaient-ils aux pourparlers. Jour est pris alors pour s'entendre ; on se réunit en nombre, quand survient Labiénus. Il prend part à la conférence, discute et s'emporte. Tout à coup des projectiles sont lancés sur le groupe des négociateurs, et Labiénus s'écrie : « Qu'on nous apporte la tête

de César ; à ce prix nous traiterons ! » C'est ainsi qu'on se sépare[2].

Cette exaspération était à l'ordre du jour parmi la noblesse : dans l'armée, sur la flotte, les chefs rivalisaient de férocité.

Un bâtiment de transport quitte un jour le port de Brindes ; il appartenait au patron. La croisière aristocratique s'en empare. Quel était son chargement ? Des bagages, des vivres peut-être. Esclaves ou hommes libres, tout l'équipage est égorgé[2].

Deux vaisseaux, séparés de la flotte d'Antoine par la violence du vent, sont un soir poussés en vue de Lissus, alors au pouvoir de Pompée, et jettent l'ancre : ils portent l'un deux cents recrues, l'autre même nombre de vétérans. On les aperçoit du port ; aussitôt réunies, une multitude de barques armées les entourent ; on les somme de se rendre, sous promesse de la vie. Déterminés à ne pas subir ces conditions, les vieux soldats traînent les pourparlers en longueur, puis, la nuit venue, obtiennent de leur pilote qu'il les jette à la côte, et prennent terre. Attaqués dès le point du jour par de nombreux cavaliers, ils résistent vaillamment, en tuent un certain nombre et gagnent ainsi les campements de César. Malades de la mer et moins résolues, les recrues finissent par adhérer aux conditions offertes : elles livrent leurs armes ; on les massacre contre la foi jurée[3].

1. César, *Guerre civile*, III, 19.
2. César, *Guerre civile*, III, 14.
3. César, *Guerre civile*, III, 28.

Ces atrocités, Bibulus en avait donné l'exemple ; au moins périssait-il victime des passions qu'il partageait. Ennemi personnel de César, désespéré de lui avoir livré passage, il jurait alors de ne plus se laisser surprendre, et tenait parole. C'était, à la haine près, le sentiment du devoir. Croisant jour et nuit dans ces parages, il avait affaire à un ennemi qui ne lui permettait pas d'aborder pour renouveler ses vivres et son eau ; il dépendait, sur ce point, d'envois qu'il attendait de Corcyre et que suspendait fréquemment l'état de la mer. Souffrant, épuisé par les veilles, les privations aggravaient son mal ; il persévérait avec la constance d'un vieux Romain, et mourut enfin à son bord. Mais il avait rendu à sa cause un service signalé, en donnant à Pompée le temps de former des soldats, et paralysant l'action de son adversaire.

On rapporte à ce propos que, inquiet, impatient, résolu à hâter le passage du reste des siens, en allant les embarquer lui-même à Brindes, César se serait confié la nuit, par un gros temps, à une simple barque de pêcheur. Si le fait est vrai, la mer le rejeta dans le port, en dépit du mot ambitieux que lui prête la tradition et qui jure avec la simplicité sublime des *Commentaires*.

La mort de Bibulus permit enfin au dernier convoi de franchir l'Adriatique. Il faut ici rendre justice à l'intelligente audace d'Antoine : Libon, l'un des commandants des flottes ennemies, étant venu croiser jusqu'en vue de Brindes, le lieutenant de César arme de nombreuses barques, y dispose des hommes d'élite et fait en sorte d'attirer l'ennemi à portée du port ; alors ces braves font force de rames, atteignent, abordent le vaisseau qui te-

nait la tête de l'escadre et s'en emparent aux yeux de Libon, qui se retire stupéfait. Peu après, Antoine prenait la mer et la traversait avec ses forces. Le convoi approchait de la côte, lorsque la flotte ennemie se montre, arrivant à pleines voiles ; mais le vent tourna tout à coup. La fortune de César ne se démentit pas, et, sauf deux vaisseaux égarés, tout le reste gagna le port.

Pompée avait, ainsi que César, aperçu de loin le convoi. Tous deux s'ébranlèrent, l'un pour opérer sa jonction avec Antoine, l'autre pour l'accabler avant. Elle n'eut pas moins lieu. César, dérobant alors une marche à son adversaire, se portait rapidement sur Dyrrachium, près duquel il s'établissait, se plaçant ainsi entre l'ennemi et sa place d'armes; Pompée se hâtait, de son côté, de gagner les hauteurs à portée de la ville et de s'y établir.

C'est alors que le vainqueur de Vercingétorix prit une résolution sans doute inspirée par les souvenirs d'Alésia: celle de bloquer, d'enfermer une armée double de la sienne. Il voulait ainsi réduire son adversaire à livrer bataille ou lui enlever son prestige, en le convainquant d'impuissance [1]. Le sien était à ce prix. Jusqu'alors les résultats de cette campagne étaient nuls; et il avait tellement habitué les esprits à la rapidité, à l'action décisive de ses coups d'audace, que, en le voyant ainsi tenu comme en échec, on se prenait à douter de sa fortune.

Une tentative de réaction venait d'éclater en Italie. Un éloquent et intrépide roué, ancien amant de Clodia, la

1. César, *Guerre civile*, III, 43.

fameuse Lesbie, celui-là même que Cicéron défendit contre elle avec une verve de raillerie si impitoyable, Cœlius, était à la tête du mouvement. Il avait, dès le début de la guerre civile, fait profession d'un dévouement enthousiaste pour César, et combattu sous ses ordres en Espagne; maintenant, il conspirait contre lui. Un désappointement, une blessure d'amour-propre et sans doute aussi le désordre de ses affaires avaient déterminé ce changement. Sur les rangs pour la préture urbaine, Trébonius, son concurrent, lui avait été préféré par le dispensateur des dignités à Rome; réduit à se contenter d'une autre de moindre importance, il épiait et saisissait bientôt l'occasion de se venger. Il s'agissait alors d'appliquer aux créanciers, aux débiteurs, la transaction que César leur avait imposée. Comme préteur urbain, Trébonius était saisi des difficultés qu'elle soulevait, et les tranchait au Forum; quand Cœlius vient y siéger à peu de distance. Il promet, par un édit, de réduire à moitié le capital de chaque créance et de déduire de ce chiffre, aux termes d'une vieille loi qu'il exhume, tous les intérêts payés par le débiteur. C'était souffler la discorde et faire appel à des passions en fermentation depuis des années. On hésitait cependant à se pourvoir devant lui. Il rend alors un nouvel édit portant libération de tous les loyers arriérés ; un autre le suit, par lequel il annule tous les titres de créance. Tant d'audace porte enfin ses fruits, et comme Trébonius proteste et consacre par ses décisions les droits des créanciers, son prétoire est envahi, sa vie menacée. Le consul Servilius, le sénat, tous les magistrats interviennent et compri-

ment le désordre. Alors Cœlius quitte Rome comme pour en référer à César. Il était en correspondance avec Milon, qui se disposait à seconder le mouvement : l'audacieux banni quitte Marseille, aborde en Italie, se met à la tête d'esclaves, de gladiateurs, débris de sa fortune dissipée ; fait appel, avec leur concours, aux farouches et robustes pasteurs des montagnes ; délivre et soulève sur son passage ces masses d'esclaves parquées dans les grandes exploitations agricoles, les organise, les arme, tente un coup de main sur Cosa, dans le Bruttium, et périt devant cette place. Cœlius est tué de son côté, en cherchant à embaucher des cavaliers gaulois et espagnols au service de Rome [1].

Ainsi avortait cette tentative ; elle ne pouvait avoir d'autre résultat en Italie. On n'y voulait pas plus du désordre que de l'aristocratie : l'un et l'autre compromettaient la liberté, en cherchant à l'exploiter à leur profit. Aussi sa cause y était-elle perdue. La Grèce, l'Afrique, l'Espagne, tels étaient les seuls champs de bataille où la noblesse pût prolonger la lutte, grâce aux secours du dehors.

Cependant César poursuivait l'exécution de son plan audacieux. S'emparant de toutes les hauteurs, de toutes les positions favorables à portée du camp ennemi, il s'y établissait, les fortifiait, puis les reliait entre elles par des fossés, des talus, des palissades. Pompée, de son côté, multipliait les défenses autour de ses quartiers, et en étendait l'enceinte à ce point d'y renfermer jusqu'à des pâtures pour sa cavalerie. La chose lui était facile,

1. César, *Guerre civile*, III, 21, 22 ; Dion, XLII, 22, 25.

car il avait moins à faire et disposait de plus de bras. Il comptait dans son armée une multitude d'archers, de frondeurs, et les projectiles de ses troupes légères harcelaient les travailleurs ennemis. Parfois même, sans hasarder un engagement général qu'il redoutait, il dirigeait contre eux des attaques partielles pour leur disputer le terrain. Quand, après les fatigues de la journée, ces braves descendaient vers leur camp, profitant alors de l'avantage de sa position, il lançait sur eux des troupes fraîches, des forces supérieures ; or, telle était l'énergie de ces hommes de fer, qu'on les vit à l'occasion remonter les pentes, prendre l'offensive et repousser les assaillants. Ils avaient, toutefois, à lutter contre un autre ennemi : le bétail de l'Épire était à leur disposition, mais le blé manquait ; ils n'avaient, pour y suppléer, que la racine d'une plante commune dans ces parages ; ils la pétrissaient et en faisaient une sorte de pain. Rien ne les rebutait ; ils avaient juré de manger l'écorce des arbres plutôt que de laisser échapper l'ennemi, et, pour qu'il ne comptât pas sur la faim comme auxiliaire, ils jetaient de ces pains dans son camp. En les voyant, Pompée demeura stupéfait : « A quelles bêtes sauvages avons-nous affaire ! s'écriait-il. »

Sa position commençait à devenir critique : la circonvallation touchait à son achèvement. L'eau menaçait de manquer à son armée, car l'ennemi avait détourné, obstrué par des digues les cours d'eau à portée ; le fourrage manquait ; les maladies se répandaient dans son camp. Il se demandait comment échapper à l'étreinte de son adversaire, quand le hasard lui vint en aide.

Deux officiers allobroges, convaincus de détournement des fonds destinés aux soldats, s'échappaient du camp de César pour passer dans le sien. Ils lui signalent les côtés faibles des travaux, des quartiers de l'assiégeant : un espace de six cents pieds environ restait ouvert à proximité de la mer. Ainsi renseigné, il se hâte de diriger ses attaques sur ce point, et s'y porte en force dès le jour. Surpris, ébranlés, les travailleurs et le corps qui les protége résistent néanmoins; quand débarque tout à coup sur leur flanc une masse de nouveaux ennemis qui les accable de projectiles; un autre corps paraît sur leurs derrières et menace de les envelopper : ils cèdent et se retirent en désordre. Antoine survient alors et arrête les assaillants. César s'ébranlait de son côté; il arrive, prend l'offensive et force le camp ennemi. Mais, à l'aile droite, la colonne d'attaque s'égare. Pompée avait depuis peu transféré son quartier général vers cette partie de ses campements : la colonne va se heurter contre des forces supérieures, bientôt appuyées de puissantes réserves ; elle est reçue avec vigueur ; sa cavalerie craint d'être coupée et tourne bride. A cette vue, le découragement s'empare de l'infanterie, perdue et séparée de son chef au milieu d'un dédale de talus, de fossés, de palissades où l'unité de commandement et d'action est impossible. Elle lâche pied elle-même ; César accourt, se jette au-devant des fuyards et tente de les arrêter. La panique est plus puissante que lui, et l'aile gauche suit à son tour le mouvement; elle se retire. Cette journée coûta au grand capitaine un millier d'hommes, la plupart étouffés dans les fossés où ils se précipitaient les uns sur les autres,

trente-deux enseignes et une partie des ouvrages achevés au prix de tant d'efforts.

Si Pompée eût saisi le moment et poursuivi ses avantages, la victoire était dans sa main : il s'arrêta, soupçonnant quelque stratagème. On reconnaît ici la fortune de César ; ce succès n'eut pour l'aristocratie qu'un résultat : hâter sa défaite, en l'aveuglant. Toute cette noblesse se croyait sûre de l'emporter ; elle était impatiente d'en finir avec son ennemi, et préludait à son triomphe par le massacre. Labiénus réunissait aussitôt tous les prisonniers, les insultait et les faisait égorger [1].

Quant à César, rentré dans son camp, il harangnait ses troupes avec sa sérénité ordinaire, relevait leur courage et les réconciliait avec elles-mêmes. Elles se reprochaient leur faiblesse et réclamaient de nouveaux dangers, prêtes à accepter les travaux les plus durs. Il se contenta de dégrader quelques enseignes. Son plan était arrêté : s'éloigner, attirer Pompée au cœur de la Grèce, l'isoler ainsi de sa flotte, ajouter à sa confiance par une retraite précipitée, et l'amener à livrer bataille.

Il se met donc en marche vers Apollonie, y dépose ses blessés, puis se dirige vers la Thessalie. L'ennemi avait dépêché des courriers de tous côtés, pour annoncer sa victoire. La première ville devant laquelle se présente l'armée, lui ferme ses portes. César la prend d'assaut et la livre au pillage. Dès ce jour, il est partout accueilli. Arrivé en Thessalie, il s'arrête, dans les plaines de Pharsale, pour attendre son adversaire.

1. César, *Guerre civile*, 71.

Pompée arrive enfin. Son armée avait rallié en route celle de Scipion, son beau-père, arrivé d'Asie à la tête de quelques légions. Durant plusieurs jours, César lui offre la bataille. Il demeure immobile. Son plan était de gagner du temps, de vaincre par la faim, les maladies, un ennemi sans magasins, sans approvisionnements et réduit à vivre au jour le jour [1].

On le pressait, on s'indignait dans son camp, et, le traitant de roi des rois, on l'accusait de se perpétuer ainsi dans son commandement. Selon toute cette noblesse, attaquer suffirait pour vaincre. Pompée comptait, en effet, plus de cinquante mille hommes sous ses ordres; César à peine vingt-deux. Aussi, le tenant déjà pour détruit, on se disputait ses dignités et se préoccupait moins des moyens de vaincre que du parti à tirer de la victoire. Chacun se faisait sa part des dépouilles des vaincus; on se disposait à proscrire, on dressait des listes, on établissait entre eux des catégories [2].

Désespérant d'amener son adversaire à livrer bataille, César allait se mettre en marche dans le but de harasser une armée moins rompue aux fatigues que la sienne. L'ordre de départ était donné; lorsque, au mouvement qu'il remarque dans les quartiers ennemis, il comprend qu'on s'y prépare au combat, et prend aussitôt ses dispositions. Pompée cédait, en effet, à la pression exercée sur lui; et bientôt ses lignes se développèrent. Confiant dans la supériorité de sa cavalerie, son plan était de tour-

1. Plutarque, *Pompée*, 67; Appien, *Guerres civiles*, II, 66, 67.
2. César, *Guerre civile*, III, 83; Cicéron, *A Att.*, XI, 6.

ner, de prendre à dos l'ennemi. Ce dessein arrêté, il range son armée en bataille, confie le centre à Scipion, la gauche à Domitius Ahénobarbus, masse ses meilleurs soldats à droite, et s'y place lui-même. Il avait en ligne quarante mille hommes d'infanterie et sept mille cavaliers.

César ne comptait guère que vingt mille combattants, dont mille au plus de cavalerie; le reste gardait son camp. Il arrête son ordre de bataille. Antoine commande la droite, C. Domitius le centre. Lui-même prend place à gauche, en face de Pompée, avec la dixième légion et la cavalerie.

L'immense supériorité de celle de l'ennemi et le danger dont elle menaçait ne lui avaient point échappé. Il place donc en réserve, sur ce point, deux mille hommes d'élite avec ordre de se précipiter sur elle, la pointe dirigée vers le visage, dans le cas où elle tenterait de les déborder. Ceci fait, il donne le signal de l'attaque. Son infanterie aborde l'ennemi et le combat s'engage. Comme il l'avait prévu, la cavalerie de Pompée charge la sienne et la force à se replier, puis commence à opérer son mouvement tournant. Mais, lui barrant aussitôt le passage les vieux soldats placés en réserve courent intrépidement au-devant d'elle. Leur impétuosité, la sûreté de leurs coups sont telles, que, épouvantée de tant d'audace, cette masse de cavaliers tourne bride et s'enfuit vers les montagnes. Ses vainqueurs se jettent alors sur l'infanterie légère de Pompée et l'écrasent, puis tournent ses légions, aux prises avec leurs campagnons d'armes. Assaillies de front, en flanc et à dos, elles sont

rompues et lâchent pied. Pompée lui-même perd tout son sang-froid, quitte le champ de bataille, et, tandis que son glorieux adversaire parcourt déjà les rangs, en criant d'épargner les Romains, il se retire dans son camp, et croit pourvoir à tout, en recommandant à ses réserves de le défendre. Mais ses quartiers sont bientôt envahis. Sa seule ressource est de se dépouiller de ses insignes, de se jeter sur un cheval et de fuir à toute bride, vers Larisse, avec une faible escorte. Il ne s'y arrête pas, mais, cheminant de jour et de nuit, gagne la mer, trouve un bâtiment de transport, s'y réfugie et prend le large.

Cependant son camp était forcé. Tout y respirait le luxe, la mollesse, la confiance. Des gazons, des fleurs, des salles de verdure, des tables dressées, une riche argenterie attestaient qu'on s'y était, dès le matin, disposé à fêter une victoire tenue pour infaillible.

Maintenant la plupart des nobles hôtes de ces tentes se cachaient dans la montagne avec tout ce qui avait pu s'échapper. Ils avaient affaire à un capitaine que n'endormait pas la victoire. Le jour tombait, mais, malgré la fatigue du combat, César courait tourner, envelopper ces masses de fuyards, et les réduisait à se rendre. Ainsi toute l'infanterie ennemie était ou détruite ou en son pouvoir.

Ce résultat obtenu, il incorpore les soldats dans son armée. Quant aux chefs, aux nobles, il accorda, dit Plutarque, la vie à la plupart. On comprend quel fut le sort des autres. Dion est plus explicite : selon lui, César fit mettre à mort les sénateurs et les chevaliers pris une pre-

mière fois les armes à la main et épargnés par lui au début de la lutte[1]. Leurs biens furent confisqués, avec ceux de leurs compagnons d'armes restés sur le champ de de bataille. C'est ainsi que les vainqueurs battaient monnaie, à Rome, depuis les guerres civiles.

1. Plutarque, *César*, 46; Dion, XLI, 62.

XIX

ALEXANDRIE, THAPSUS, MUNDA

Cependant Pompée s'éloignait. Il était maître de la mer. Il lui restait, à Dyrrachium, une place d'armes, un corps d'armée. Il en avait un autre, en Afrique, sous les ordres d'Attius Varus. Juba et ses Numides étaient à lui, et c'est en Orient, chez des populations façonnées de longue main à la servitude, qu'il allait chercher un point d'appui. des défenseurs à la liberté. Au fond, il redoutait l'accueil de son parti, et fuyait devant les humiliations, comme il avait fui devant sa défaite.

Il se rend donc à Lesbos, y prend sa femme et son fils Sextus, puis se dirige vers la Cilicie, où il délibère, avec ses intimes, sur le choix d'un allié. Il inclinait pour les

Parthes. On l'en détourne : sa jeune femme ne serait pas à l'abri des témérités de ces barbares. Il cède donc et arrête son choix sur l'Égypte. Il avait, on le sait, concouru à asseoir, puis à rétablir Ptolémée Aulétès sur le trône, et, jaloux d'assurer un appui à ses enfants, ce prince l'avait nommé leur tuteur. De tels précédents semblaient promettre quelque gratitude.

Ce parti pris, l'illustre fugitif met à la voile. Près d'aborder, il aperçoit une armée campée sur le littoral. La discorde avait éclaté entre les successeurs du monarque, le jeune Ptolémée et Cléopâtre, à la fois sa sœur et sa femme. Chassée par son frère, la reine avait réuni des forces et menaçait de rentrer à main armée. Le jeune roi, ou plutôt ses favoris, l'eunuque Pothin, le chef de mercenaires Achillas et le rhéteur Théodote avaient pris position non loin de Pélouse, pour barrer le passage à leur ennemie qui campait à peu de distance.

Pompée charge un affidé d'annoncer son arrivée au prince et d'en réclamer l'hospitalité, à titre d'hôte et d'ami de son père. Quelques heures s'écoulent. Alors seulement il voit une simple chaloupe prendre la mer et se diriger vers son bord. Elle porte, non le monarque, mais Pothin et Achillas, escortés d'un tribun et d'un centurion, mercenaires romains au service de l'Égypte. Ils abordent et invitent le fugitif à s'embarquer avec eux, l'assurant des bonnes dispositions de leur maître. Pompée hésite, puis s'y détermine et descend dans la chaloupe. Cependant il a reconnu, dans le tribun, Septime, qui a servi sous ses ordres. Il lui adressait la parole, quand celui-ci passe brusquement derrière lui, dégaine et le

perce de son épée ; puis le centurion l'achève. Le meurtre avait été résolu en conseil, de l'assentiment du jeune prince : Pompée menaçait d'appeler la guerre sur l'Égypte et portait ombrage aux favoris.

Après deux jours donnés aux sacrifices, César avait lui-même quitté Pharsale, pour se lancer à la poursuite du vaincu. Arrivé au bord de l'Hellespont, il le traversait sur de simples barques, lorsque surviennent dix bâtiments de guerre de la flotte aristocratique. Sans s'émouvoir, il va droit au navire de Cassius qui les commande et le somme de se rendre. Par un hasard heureux, indisposé contre la noblesse, Cassius avait résolu de ne pas prolonger la lutte au-delà d'une première épreuve [1]. Instruit de la défaite de Pompée, il se soumet et livre ses forces [2].

César débarque aussitôt en Asie, où, jaloux de se concilier les populations, et tranchant déjà du maître, il leur remet un tiers des impôts qui les accablaient, et prescrit des mesures contre l'avidité tracassière des publicains. Puis, renseigné sur l'itinéraire de Pompée, il fait voile vers l'Égypte en touchant à Rhodes, où ses forces s'accroissent de quelques vaisseaux montés par les intrépides marins de l'île.

Il arrive. Il aborde près d'Alexandrie. On l'accueille en lui présentant la tête de son ennemi. A cet aspect, il ne put, assure-t-on, retenir ses larmes, et, accordant les honneurs de la sépulture à ces tristes restes, ordonna

1. Suétone, *César*, 63.
2. Cicéron, *Ad div.*, V, 15.

l'érection, sur le lieu même, d'un temple à Némésis. C'était une menace : les meurtriers le comprirent. Ils l'installèrent dans le palais des rois et complotèrent contre lui. Tandis que, tout en se tenant sur ses gardes, il parcourait la ville, visitait ses monuments, ses écoles de rhéteurs, ils travaillaient à soulever le peuple. C'était chose facile ; car cette plèbe subtile et remuante d'Alexandrie avait son orgueil. Mélange de plusieurs races, ces métis se tenaient pour les conquérants de l'Égypte, et vivaient sur les souvenirs du grand Alexandre. Les airs de maîtres qu'affectaient partout les Romains, ces licteurs stationnant aux abords du palais, les blessaient profondément. César concourut à les exaspérer. Demeuré créancier du feu roi, on sait à quel titre, il réclamait son payement avec insistance ; car il était à la foi généreux et avide, sachant, comme il le disait, que l'or donne le soldat, et le soldat le pouvoir [1]. Or, exploitant avec habileté l'orgueil et l'exaltation religieuse de la foule, les conseillers du jeune roi prenaient le parti de faire vendre publiquement, pour satisfaire ce créancier en armes, les joyaux, l'argenterie de la couronne, les vases sacrés, les objets de prix ornant les temples des dieux.

Imbu des traditions de Rome, et prenant, à son exemple, la haute main dans les affaires d'un peuple allié, César intervenait, en même temps, dans le débat qui divisait le monarque et sa sœur. Cléopâtre avait compris la nécessité de se concilier le vainqueur de Pharsale.

1. Dion, XLII, 49.

Elle se hâtait d'arriver, et s'emparait de lui comme par surprise. Pour échapper aux périls qui l'avaient réduite à fuir, cette jeune femme s'introduisait, un soir, dans la résidence royale, au sein d'un rouleau d'étoffes et sur les épaules d'un des ses affidés, le rhéteur Apollodore[1]. C'est ainsi que, déposée aux pieds de César, et se dégageant des voiles qui la cachaient, elle se révélait à lui dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté. Tant d'à-propos et de résolution, la grâce, l'allure vive et piquante de son esprit agissent sur le grand homme. Il est ébloui, fasciné. Ses faiblesses vont prendre désormais un caractère public, officiel.

Dès le lendemain, il fait mander devant lui le monarque adolescent, pour lui prêcher la paix et le réconcilier avec sa sœur. A peine le jeune prince l'a-t-il aperçue que, se croyant livré à son ennemie, il fait retentir de ses cris la demeure royale. Ses favoris saisissent l'occasion, soulèvent le peuple et l'armée. Ramas d'aventuriers avec lesquels avaient fini par se confondre les soldats romains vendus au feu roi par Gabinius, elle constituait une force bien supérieure en nombre à celle de César; et, par un caprice du sort, c'était avec ces mercenaires, la populace d'Alexandrie, l'aventurier Achillas et l'eunuque Pothin, que, mêlé aux intrigues de la cour d'Egypte, le vainqueur de Vercingétorix et de Pompée allait se mesurer, quelque temps à armes égales, parfois à son désavantage.

Concentrer ses forces, se fortifier dans la demeure

1. Dion, XLII, 34, 35; Plutarque, *César*, 49.

royale, s'assurer de la personne du jeune prince, de celle de l'eunuque Pothin, qu'il livre bientôt à la hache de ses licteurs, c'est ce qu'on le vit exécuter, avec sa rapidité habituelle.

Sur ces entrefaites, l'une des sœurs du monarque prisonnier est, en remplacement de Cléopâtre, proclamée reine par la multitude, à l'instigation de Ganimède, l'un des eunuques, et des affidés de la jeune princesse, Arsinoé. Pour dominer sans partage, cet ignoble favori fait assassiner Achillas, prend la direction du mouvement, le commandement de l'armée, et poursuit les hostilités avec un surcroît de vigueur. Tel est le nouvel adversaire auquel le grand capitaine se voit réduit à tenir tête. Il s'empare alors de l'île qui a donné son nom au célèbre phare d'Alexandrie, et s'y concentre. Reliée à la ville par un pont, cette position, sur laquelle il multiplie les travaux de défense, lui permet de résister, d'attaquer même avec avantage. Les navires, à l'ancre entre la grande cité et l'île, offrent aux assaillants des moyens d'accès, des chances de surprise; il les incendie. L'ennemi tente de le priver d'eau potable à l'aide de machines hydrauliques versant à flots celle de la mer dans les fontaines et réservoirs de l'île. Il fait creuser des puits nombreux et pourvoit à l'alimentation de ses soldats Il dispose au plus de trois mille hommes de pied, de huit cents cavaliers germains, et fait face aux assaillants sur terre et sur mer. La lutte a toutefois ses alternatives. Surpris un jour dans l'île par des forces supérieures, ses soldats et lui-même sont réduits à se jeter dans les premières barques à leur portée. L'une d'elles

sombre et César avec elle. On le voit alors nager vers sa flotte, sous une grêle de traits. Il y est recueilli et prend l'offensive. Mais il a dû, pour se maintenir à la surface, se débarrasser, en nageant, de son mantenu, et ce trophée tombe aux mains de l'ennemi qui le promène triomphalement par la ville.

Enfin arrive d'Asie une légion romaine. Puis César apprend qu'un corps auxiliaire vient pour le dégager. C'est un fils naturel, un homonyme de l'éternel ennemi du nom romain, Mithridate de Pergame, qui lui amène ce renfort. Désormais assuré de vaincre, il rend la liberté au jeune roi. Celui-ci verse des larmes, et, après avoir supplié César de le garder auprès de lui, court se joindre à Ganymède et à ses forces retranchées, vers Canope, aux bords du Nil, pour barrer le passage à Mithridate. César, de son côté, prend la mer, se porte à la rencontre du corps auxiliaire, opère sa jonction avec lui, attaque, défait complétement l'ennemi, envahit son camp et le réduit à se jeter, après des pertes énormes, dans les embarcations qui l'ont transporté sur ce point. Les fuyards s'y entassent. Elles sombrent pour la plupart, et celle qui porte le jeune roi s'abîme avec lui. Le vainqueur rentre donc à la tête de ses forces dans Alexandrie, qui demande grâce et l'obtient; puis dirigeant sur Rome Arsinoé, sa royale captive, il impose pour souverains à l'Égypte Cléopâtre et son plus jeune frère, un enfant, qu'il lui donne pour époux.

Il était libre dès lors, et de grands intérêts l'appelaient en Italie. Au lieu de s'y rendre, il entreprend un voyage d'exploration vers le haut Nil; il remonte le fleuve

dans tout l'appareil de la guerre, sur une flotte de quarante vaisseaux. Cléopâtre est à ses côtés [1]. Tel est le secret de cette expédition. Il voulait, dit-on, pousser jusqu'en Ethiopie! mais ses soldats s'y opposèrent [2]. On était, depuis six mois, sans nouvelles de lui à Rome [3].

C'est ainsi qu'il perdait neuf mois en Égypte [4]. Théâtres des événements les plus graves, l'Afrique, l'Espagne, l'Asie, la capitale du monde romain, réclamaient cependant sa présence. La lutte entre la république et la monarchie n'était point arrivée à son terme. Pharsale n'en constituait qu'un épisode.

Après cette mémorable journée, les plus ardents, les plus compromis parmi la noblesse, Afranius, Pétréius, Labiénus entre autres, se réfugiaient à Dyrrachium, et là, réunis à Caton, prenaient la résolution de résister au vainqueur. Maîtres de la mer, ils avaient le choix du champ de bataille. Ils se déterminent à continuer la lutte en Afrique. Depuis la défaite de Curion, César n'y disposait d'aucune force. La noblesse y comptait, au contraire, une armée, celle d'Attius Varus; un puissant allié, Juba, roi de Numidie. C'est là que sont dirigées les trente cohortes laissées par Pompée sous les ordres de Caton. Le commandement suprême y est déféré à Scipion, l'embargo mis sur tous les navires, pour couvrir du plus profond secret les plans du parti et ses immen-

1. Appien, *Guerres civiles*, II, 90; Dion, XLII, 45.
2. Suétone, *César*, 52.
3. Cicéron, *Att.*, XI, 17.
4. Appien, *Guerres civiles*, II, 90.

ses préparatifs. Utique est choisie pour place d'armes. Caton s'y établit, et multiplie les travaux de défense autour de la ville. La même activité préside aux levées d'hommes, à l'organisation, l'armement, l'approvisionnement de l'armée. Elle peut bientôt mettre en ligne dix légions sous les ordres de Scipion, quatre sous Juba, sans compter une masse de cavaliers, Numides pour la plupart, et cent vingt éléphants [1].

Comme s'il eût pressenti le danger, César, de son côté, transmettait, il faut le dire, à Cassius Longinus, son lieutenant au midi de l'Espagne, l'ordre de compléter son armée par des levées poussées activement, et de débarquer en Afrique à la tête de cinq légions. Mais nul ne pouvait remplacer le grand capitaine, Longinus moins que tout autre.

Doué d'énergie, mais d'une énergie malfaisante, il songeait par-desssus tout à s'enrichir. Sans parler des désordres inséparables des guerres civiles, et de l'audace qu'elles inspirent aux subordonnés, ici l'éloignement du chef, l'incertitude sur le présent, l'avenir, laissaient le champ libre aux violences, aux exactions. L'avidité dominait chez ce lieutenant. Il pillait l'Espagne sans pitié, sans scrupule. Exécré par les habitants, il visait à s'attacher le soldat, et lui prodiguait l'argent : l'exemple venait de haut. Cent sesterces par homme, tel était le chiffre ordinaire de ses gratifications à l'armée [1]. Or, plus il donnait, plus il fallait prendre. Non content de

1. Hirtius, *Guerre d'Afrique*.
2. Id., *Guerre d'Alexandrie*, 48.

frapper le riche de contributions accablantes, il trafiquait de la justice. Ingénieux à poursuivre l'innocent comme le coupable, il vendait à tous deux leur acquittement [1]. L'ordre que lui transmit César de mettre ses forces sur le pied de guerre n'eut d'autre résultat que de multiplier ses exactions. Nouvelles taxes, réquisitions, congés, dispenses aux Espagnols, aux Romains colonisés dans la Péninsule, tout devenait pour lui matière à concussion.

Ses agents pillaient en sous-ordre. L'état de choses devenait intolérable. L'exaspération était arrivée au plus haut point : un complot éclata. Assailli, blessé, Longinus échappait cependant à la mort. Mais parmi les conjurés figuraient jusqu'à des officiers romains. Une scission s'opère alors dans l'armée. Une partie se groupe autour de lui, l'autre autour de Marcellus, l'un des mécontents. Sans l'intervention de Lépidus, qui gouvernait le nord de la Péninsule, la guerre civile se compliquait d'une autre. Il se joint à Marcellus avec toutes ses forces. Longinus prend la fuite, emportant ses trésors, et sombre avec eux à l'embouchure de l'Ebre dont son vaisseau tentait de franchir la passe par un gros temps. L'Espagne était délivrée d'un misérable; mais l'aristocratie avait eu le loisir de s'établir en Afrique. Ce n'est pas tout : en opprimant le pays confié à sa garde, le lieutenant de César avait, comme on le vit plus tard, ménagé à ses ennemis un surcroît de ressources, de vaillants auxiliaires, une position formidable.

1. Hirtius, *Guerre d'Alexandrie*, 49.

Rome n'était pas moins agitée que ses provinces. La discorde y régnait. Elle ensanglantait le Forum. Les plus mauvaises passions y fermentaient comme au temps de Catilina, et elle n'était pas même gouvernée; car Antoine représentait César, élevé de nouveau à la dictature après Pharsale. Lieutenant du maître, la force ne lui manquait pas. Il en faisait parade au contraire, marchant, par la ville, revêtu de la toge et le glaive au côté, précédé de licteurs et suivi de soldats. Mais l'homme n'avait pas changé. Le vin, les femmes l'absorbaient. Il semblait prendre plaisir à braver l'opinion. Parmi les biens confisqués sur les vaincus, figuraient alors aux enchères la maison et les jardins de Pompée. Le lieutenant de César se les adjuge. Il était criblé de dettes et comptait bien ne pas payer. Aussitôt cette noble demeure est envahie par tous les scandales. L'orgie y succède à l'orgie. Les compagnons de débauche du nouveau maître, histrions, joueuses de flûte, danseuses, courtisanes y affluent. Les nuits s'écoulent à boire et à jouer. Le lendemain on voyait le représentant du dictateur siéger au Forum, lourd de vin et de sommeil. Un accident des plus ignobles y vint même un jour attester son intempérance [1].

Tel était le tuteur donné à la reine du monde. Cependant deux tribuns se faisaient la guerre dans la capitale. Obéré, ruiné, Dolabella, l'un d'eux, avait abdiqué le patriciat pour briguer une magistrature qui le mît à même d'arriver par une loi à sa libération et à celle de tous

1. Cicéron, *Philippique*, II, 25.

les insolvables. Un de ses collègues, Trébellius, avait pris en main la cause des créanciers. Il résistait et la lutte ne se concentrait pas à la tribune. Le temps de la légalité était loin. Chacun des adversaires avait, l'un à l'exemple de Clodius, l'autre à celui de Milon, sa bande de coupe-jarrets, de gladiateurs. On s'attaquait, on s'égorgeait. Le meurtre et la terreur avaient pris possession de Rome. Dolabella surtout, le plus audacieux comme le plus pervers, ne reculait devant aucune violence. Le jour tombé, il envahissait, à main armée, la demeure de ses ennemis et parfois, assure-t-on, celle des grandes dames [1]. Antoine assistait à tout cela et laissait faire. Il avait ses raisons, et penchait pour Dolabella, son compagnon de débauche, soldat intrépide et ruiné comme lui. Il apprit cependant à la fin que sa femme le trahissait pour cet ami [2]. Il prend alors à cœur la cause de l'ordre, et réunit de nouvelles forces dans la capitale. Sans s'intimider, Dolabella présente une loi qui anéantit tous les titres de créance, convoque les comices, fortifie le Forum et s'y retranche, déterminé à n'y admettre que des gens à lui. Il fallut l'y attaquer. Une action s'engage. Le sang coule. Antoine l'emporte, et, maître du champ de bataille, fait précipiter ses prisonniers du haut de la roche Tarpéienne [3].

Dolabella ne se tenait pas pour vaincu cependant. Une circonstance l'enhardissait : la révolte venait d'éclater

1. Cicéron, *A Att.*, XI, 23.

2. Plutarque, *Antoine*, 9.

3. Tite Live, *Epitome*, CXIII ; Appien, *Guerres civiles*, 91 ; Dion, XLII, 91.

dans l'armée. De retour en Italie, deux des légions victorieuses à Pharsale étaient depuis plusieurs mois sous la tente, aux environs de Capoue. L'absence du chef avait relâché les liens de la discipline, l'oisiveté perverti le soldat. Il avait compté sur des récompenses et, loin de les recevoir, une nouvelle guerre, de nouvelles fatigues l'attendaient. Beaucoup réclamaient leur congé; tous l'exécution des promesses faites à l'armée. Ils se croyaient nécessaires et se montraient intraitables [1].

César était encore à Alexandrie, retenu par Cléopâtre, alors près de devenir mère. Il apprend que Pharnace vient de battre les Romains en Asie. Cet héritier de Mithridate s'était inspiré de son père. Mettant à profit les dissensions de Rome et l'incertitude sur le sort du grand capitaine, il s'emparait de la Colchide, du Pont, de la Cappadoce et de l'Arménie. Le vainqueur de Pharsale se réveille alors, et se dirige en toute hâte vers l'Arménie. Là est l'ennemi, l'intérêt de Rome. Les siens viendront après. Il sent le besoin de se réhabiliter, et l'occasion est belle; car les souvenirs du vieux Mithridate se dressaient là menaçants. César s'arrache donc à Cléopâtre. Il fait voile vers l'Asie, débarque et court à Pharnace. A peine a-t-il vu l'ennemi, que l'action s'engage. Il le culbute. En quatre heures la guerre est terminée. Cette campagne, son bulletin la résume en trois mots : *Veni, vidi, vici* (Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu). Il regagne alors sa flotte pour passer en Italie. Chemin faisant, il met l'Asie à contribution. Avant la mort de Pompée, il s'é-

1. Cicéron, *A Att.*, XI, 21.

tait montré généreux. Il a maintenant en perpective une nouvelle guerre, et tient à battre monnaie. Les cités, les rois alliés ou amis sont invités à lui décerner des couronnes d'or. C'est un usage devenu un droit au profit de tout général victorieux. Malheur aux peuples, aux souverains dont les soldats, les flottes, les finances sont venus en aide à la cause aristocratique! ils payeront cher ce concours. A Tyr, notamment, César fait main basse sur les trésors, les riches offrandes accumulées, depuis des siècles, dans le temple de l'Hercule Phénicien [1].

Il arrive enfin à Rome. Le sénat lui avait, après Pharsale, décerné une année de dictature, cinq de consulat. C'était une sorte d'émulation entre les pères conscrits. Ses partisans voulaient à tout prix le servir; ses ennemis secrets le rendre odieux; les tièdes, les timides se faire pardonner leurs hésitations. Aussi à la dictature ajoutaient-ils des statues, le droit de paix et de guerre, le choix des gouverneurs des provinces. Tout cela il l'avait pris; il le tenait de la victoire. Le sénat pouvait au plus imprimer au fait le caractère du droit, et se hâtait, de peur d'être prévenu par le peuple. Mais alors, par une étrange coïncidence, l'objet de tant d'honneurs allait, dès ses premiers pas en Italie, se trouver aux prises avec la force même sur laquelle il s'appuyait. Or, de son côté, cette force se sentait maîtresse et n'entendait relever que d'elle-même. Deux légions étaient, on l'a vu, à l'état de révolte. Des officiers, des tribuns militaires secondaient le mouvement. Elles marchaient sur Rome, mal-

1. Dion, *Cassius*, XLII, 49.

traitant, égorgeant parfois les magistrats qui tentaient de les arrêter. Deux sénateurs y avaient perdu la vie. On craignait tout de ces furieux. César cependant était calme. Un mot de lui et tout devait rentrer dans l'ordre.

Sans s'arrêter aux remontrances de son entourage, il va trouver les mutins au champ de Mars et paraît à la tribune. Son aspect leur impose. Ils le saluent du titre d'*imperator*. « Que voulez-vous? leur dit-il. » Ils réclament leur congé, s'imaginant qu'il fera tout pour les retenir. « Je vous l'accorde, reprend-il aussitôt; vous êtes libres, citoyens. Comptez sur l'accomplissement de mes promesses. Je les tiendrai le jour où je triompherai avec d'autres. »

C'est ici qu'on peut juger de l'esprit du soldat à cette époque. Au nom de citoyen, ces vétérans se sentent humiliés, déchus, amoindris. César ne les appelle plus ses compagnons d'armes. Il se passera d'eux. Confondus avec la plèbe, ils descendront à son niveau. Un revirement s'opère; et quand leur général, quittant la tribune, se dispose à s'éloigner, ils l'entourent, le supplient de les maintenir dans les rangs, dût-il même sévir d'abord. Il résiste quelque temps, puis cède, et pardonne même à la dixième légion qu'il était question de décimer. La réconciliation est complète. Toutefois, on put le remarquer : en Afrique, les plus mutins étaient toujours exposés aux plus grands périls. Les tribuns militaires, leurs complices, y furent cassés à la première occasion [1].

1. Appien, *Guerres civiles*, II, 92, 94; Plutarque, *César*, 51; Suétone, *César*, 70; Dion, XLII, 30, 52, 53; Cicéron, *A Att.*, IX, 21; Hirtius, *Guerre d'Afrique*, 54.

Ce danger écarté, César s'occupe de Rome et de la guerre. Il a besoin d'argent et réclame d'Antoine le prix des biens de Pompée. Le lieutenant se fâche et ne veut pas payer. Il a, dit-il, concouru à la victoire et a sur ce bien le même droit que César [1]. La réponse était brutale; elle avait de plus le tort d'être juste. César n'en fut que plus sévère. Antoine venait de donner prise sur lui, en s'emparant d'une riche succession au préjudice des héritiers. Son chef le force à restituer et lui déclare n'avoir pas besoin de ses services en Afrique. Il pardonnera plus tard; mais il fallait un exemple. La chose profite, du reste, à Dolabella. Le grand homme ferme les yeux sur ses tentatives incendiaires : frapper du même coup deux illustrations militaires, à la veille d'une campagne, eût été dangereux. Les municipes d'Italie n'exigeaient pas ces ménagements. Il obtient de ceux-ci des dons volontaires, de ceux-là des emprunts. Il met, en outre, à contribution un certain nombre de riches. Chacun s'exécute. Que refuser à qui peut tout [2]?

Il avait puni, il s'occupe de récompenser. Dans ce but, il double le chiffre des préteurs à Rome, multiplie les questeurs, les pontifes, les augures, les haruspices, les gardiens préposés à la conservation des livres Sibyllins. Ce sont autant de primes offertes aux dévouements, un moyen d'en trouver partout. Une promotion de nombreux sénateurs couronne la mesure. Il les prend pour la plupart dans l'armée. Ce sont des chefs de corps, des

1. Cicéron, *Philippique*, II, 29.
2. Dion, XLII, 50; Hirtius, *Guerre d'Afrique*, 64.

tribuns militaires et jusqu'à des centurions. Ses vaillants Gaulois n'y sont pas oubliés. Rome en fut quelque peu scandalisée, et l'on put lire alors, sur ses murailles, certains placards invitant la population à ne point indiquer aux nouveaux sénateurs le chemin de la curie. C'était rire en protestant [1].

Alors proclamé dictateur pour la troisième fois, César quitte Rome, et lui laisse deux consuls qu'il a désignés, Fufius Calénus et Vatinius. Arrivé en Sicile, il dresse sa tente sur le rivage de Lilybée, impatient de profiter du premier vent qui peut le pousser vers l'Afrique. En attendant, on procède, par ses ordres, dans la province, à l'adjudication des biens confisqués sur ses ennemis [2].

Il peut mettre enfin à la voile et lève l'ancre, aux calendes de janvier, avec trois légions et quelque cavalerie. Les gros temps le séparent d'une partie de sa flotte. Il aborde cependant près d'Hadrymète, avec trois mille hommes d'infanterie et cent cinquante cavaliers. Après un jour donné au repos, il se met en marche pour Leptis. Alors la garnison d'Hadrymète sort de ses murs ; survient une masse de cavalerie numide qui le menace, quand trente cavaliers gaulois à sa solde chargent intrépidement ces Africains qui prennent la fuite [3]. Ils comptaient deux mille chevaux.

Ce fait d'armes présageait l'issue de la campagne. La

1. Dion, XLII, 51, 52, 55 : Suétone, *César*, 51 ; Macrobe, *Saturnalia*, 3.

2. Hirtius, *Guerre d'Afrique*, 3.

3. Id., *ibid.*

position du grand capitaine était critique cependant: l'ennemi disposait de forces hors de toute proportion avec les siennes. Les deux légions et la cavalerie embarquées avec lui, le rejoignaient bientôt, il est vrai. Leptis et Ruspina lui ouvraient leurs portes. Il s'appuyait sur cette place et ne s'écartait pas de sa flotte. Avec tout cela, les chances étaient contre lui. On le voit alors faire preuve d'autant de circonspection qu'il a jusqu'ici déployé d'audace; son calme, son entrain, sa gaieté rassurent chacun autour de lui; mais il ne hasarde rien. L'ennemi l'épiait, prêt à l'attaquer toutes les fois que la nécessité de pourvoir aux besoins de son armée l'écartait de ses campements. C'est seulement dans ces conditions qu'il s'expose à lutter contre des forces supérieures. Labiénus s'était promis de l'accabler sous le nombre. Ses cavaliers numides, ses archers, ses frondeurs harcelaient alors les légions du grand capitaine, attaquant à l'improviste, blessant les chevaux, accablant les hommes de projectiles, et toujours prêts à fuir quand ces fantassins, pesamment armés, s'ébranlaient vers eux. Ils purent leur faire subir quelques pertes; les entamer, jamais. Tout en ménageant ses soldats, César ne rentrait pas dans son camp sans un retour offensif, et sans avoir vu fuir l'ennemi.

Le plus dangereux pour sa petite armée, c'était la faim. Les gros temps suspendaient parfois les arrivages de Sicile ou de Sardaigne. Ses chevaux en étaient réduits alors, pour fourrage, à des algues marines détrempées dans l'eau douce; car il ne pouvait guère se mouvoir au delà de six mille pas hors de son camp. Il attendait ses

renforts avec impatience, mais sans la trahir; et par sa sérénité, soutenait le moral de ses soldats.

Survient bientôt Scipion à la tête de nouvelles forces. Juba le suivait avec une armée. César semblait perdu. Son étoile ne se démentit pas.

Compromis dans la conjuration de Catilina, un chevalier romain, Publius Sitius, avait trouvé asile en Afrique, et s'y faisait chef de bande, tantôt rançonnant le pays pour son compte, tantôt vendant ses services à qui les pouvait payer. Il lui vient à l'idée de s'entendre avec le roi de Mauritanie, Bocchus, ami de César, pour envahir de concert la Numidie, pendant l'absence de Juba. Tous deux y pénètrent et s'emparent de Cirta, l'une de ses villes les plus importantes. Le Numide est réduit alors à rétrograder.

Cependent les transfuges arrivaient en foule au camp de César. Les excès du parti aristocratique exaspéraient les populations. Enlevant tous les hommes valides pour les incorporer dans son armée, il dévastait les champs, pillait les fermes, les villages, tuait ou emprisonnait quiconque lui semblait suspect: et enlevait les enfants pour dominer les familles par la terreur. Aussi nombre de cités négociaient-elles avec le grand capitaine, implorant sa protection et offrant de lui fournir des vivres à défaut de soldats [1].

Il recevait enfin un surcroît de forces. D'autres devaient les suivre : il pouvait désormais prendre l'offensive. Avant d'engager une action générale, il tenait

1. Hirtius, *Guerre d'Afrique*, 26.

néanmoins à façonner ses soldats au genre de guerre approprié au naturel de l'Africain, ennemi insidieux, agile, prompt à fuir comme à attaquer, et différent en tout point du Gaulois, ne visant, dit un contemporain, à l'emporter qu'ouvertement et par la vaillance[1].

Aussi, tandis que César continue à gagner du terrain, s'emparer de toutes les positions avantageuses à portée de l'ennemi, s'y fortifier et le serrer de près, cette campagne offre-t-elle, en même temps, une suite d'escarmouches, d'embuscades et de surprises; et les choses en arrivent à ce point que Labiénus et ses Numides sont pris dans leurs propres piéges.

Scipion presse donc Juba d'accourir à son aide; et le roi, laissant quelques forces en Numidie, arrive à la tête d'une armée. Le dernier convoi attendu par César débarquait sur ces entrefaites. C'était le moment d'en finir. Il offre la bataille : l'ennemi persiste à la refuser. Pour le réduire à combattre, il prend le parti d'assiéger Thapsus et l'investit. Scipion arrive et établit son camp à portée. Une partie de ses forces en fortifie l'enceinte; l'autre se déploie sur le front en ordre de bataille, les légions au centre, les éléphants et la cavalerie sur les ailes. C'était le matin. César, averti, sort de ses campements, dispose les siens et les anime par sa parole; lorsqu'ils aperçoivent chez l'ennemi, dans ses lignes, une agitation, un mouvement désordonné, qui semblent indiquer l'hésitation et la peur. Tous ces vieux soldats réclament alors, à grands cris, le signal de l'attaque; et

1. Hirtius, *Guerre d'Afrique*, 73.

comme leur général tardait à le donner, tout à coup la trompette sonne à l'aile droite. Les légions s'ébranlent. César, ne pouvant arrêter l'élan, s'y associe. Ses archers, ses frondeurs abordent les éléphants, les accablent de projectiles. Ces animaux effrayés reculent, se tournent contre les leurs, portent le désordre dans les rangs. La cavalerie prend la fuite. Après quelque résistance, le centre est enfoncé. L'infanterie lâche pied à son tour et se réfugie dans son camp. L'armée de Scipion et bientôt celle de Juba sont en pleine déroute. Une partie des fuyards gagne une éminence, et là offre de se rendre. Cette fois, les vétérans de César n'écoutent rien, pas même sa voix. Ils ont épargné l'ennemi en Espagne, à Pharsale, pour le retrouver en Afrique. Pas de merci! Les vaincus sont massacrés. Le soldat, ivre de sang, va jusqu'à porter les mains sur les officiers qui tentaient de le retenir, ou des nobles tenus par lui pour suspects [1].

Afranius et Faustus Sylla fuyaient cependant avec la cavalerie. Sur leur route s'élevait Parada, bourg fortifié. Ils veulent s'y introduire. Les habitants résistent. Les fuyards en forcent l'entrée, gardent les issues, dressent un immense bûcher avec les combustibles qui leur tombent sous la main, y mettent le feu et y jettent toute la population sans distinction d'âge ou de sexe [2]. Poursuivant leur route, Afranius et Sylla gagnent Utique où Caton les presse de se joindre à lui pour défendre la

1. Hirtius, *Guerre d'Afrique*, 85.
2. Id., *ibid.*, 87.

place. Ils y consentent, mais à une condition : le massacre en masse des habitants, réputés favorables à César. Caton proteste et refuse. Cette cavalerie pillait et égorgeait déjà par la ville. Il fallut, pour s'en délivrer, compter cent sesterces à chaque homme [1].

Caton convoque alors les trois cents, sorte de sénat au petit pied, pris par les meneurs du parti de la résistance parmi les chevaliers, les spéculateurs romains, exploitant l'Afrique comme Rome exploitait l'univers. Il cherche à leur inspirer son énergie; mais les trois cents sont d'avis de se rendre. Sans s'irriter, il donne place sur ses vaisseaux à tous ceux qui redoutent la colère du vainqueur, puis engage son fils à se rendre près de César et à lui demander la vie. Ce jeune homme le presse de prendre lui-même ce parti. « Tout diffère entre nous, répond le père : j'ai goûté de la liberté, toi tu ne l'as jamais connue. » Et il refuse[2]. Il a compris enfin qu'elle n'est plus possible. Après avoir embrassé son fils, il cherche son épée, ne la trouve pas, et la demande. Le serviteur auquel il s'adresse hésite et balbutie. Le maître soupçonne qu'on veut l'empêcher de disposer de lui-même, et, dans un premier mouvement, frappe cet esclave. L'arme lui est enfin apportée. « Maintenant je suis libre, » dit-il. Le jour tombait. Il prend le dialogue de Platon sur l'immortalité de l'âme, le lit et se couche. Vers le point du jour, il s'éveille, s'assure que ceux au salut desquels il a pourvu ont pris la mer, et, satisfait sur ce point, se perce de son épée. Au bruit

1. Hirtius, *Guerre d'Afrique*, 87.
2. Dion, XLIII, 10.

de sa chute, on accourt. Un médecin bande sa blessure. Il laisse faire, feint de s'endormir, puis, une fois seul, enlève l'appareil, s'arrache les entrailles et expire.

César survint peu après. En apprenant la mort de son ennemi : « O Caton! s'écria-t-il, assure-t-on, je t'en veux. Tu ne me permets pas de t'épargner. » Puis il fait grâce au fils de l'illustre mort [1], et admet les trois cents à racheter leur vie par le sacrifice d'une partie de leurs biens [2].

Cependant Scipion, Juba, Pétréius, Afranius et Faustus Sylla périssaient, les uns par le suicide, les autres atteints dans leur fuite et massacrés par les soldats. De son côté, le vainqueur, après avoir fait vendre à Zama les biens de Juba et ceux des Romains ses alliés [3], se dirige vers l'Italie. Chemin faisant, il frappe de lourdes amendes les malintentionnés de la Sardaigne, y confisque et vend aux enchères les biens de ses ennemis. Il arrive enfin à Rome, où l'attendaient de nouveaux honneurs. Quarante jours d'actions de grâces et de sacrifices aux dieux, pour les remercier de sa victoire ; un siége curule au sénat, près de celui des consuls; le droit d'y opiner avant tous; une statue avec cette inscription : *A César demi-dieu;* quatre triomphes : l'un sur la Gaule, l'autre sur le peuple d'Alexandrie, un troisième sur Pharnace, le dernier sur Juba. Vercingétorix, la princesse Arsinoé, un fils encore enfant de Juba suivirent

1. Tite Live, *Epitome*, 114.
2. Hirtius, *Guerre d'Afrique*, 90.
3. Id., *ibid.*, 97.

alternativement son char. Dès le premier jour, l'héroïque défenseur d'Alésia périssait étranglé dans sa prison, suivant les traditions impitoyables de Rome. Six mille cinq cents talents, deux mille huit cents couronnes d'or figurèrent, dit-on, dans ces solennités de la victoire. Puis la plèbe prit place à un banquet servi sur vingt-deux mille tables. Outre une distribution de blé, d'huile, et cent deniers par tête, des jeux, des spectacles de toutes sortes lui furent offerts durant plusieurs jours. Quant aux soldats, chaque fantassin reçut pour sa part *cinq mille deniers*, tout cavalier le double, les tribuns militaires le quadruple. C'était l'acquit d'une dette envers les gens de guerre. Leurs vieux priviléges furent respectés, on le conçoit. De temps immémorial toute licence de chansons si hardies, si grossières qu'elles fussent, leur appartenait dans ces grands jours. Aujourd'hui c'était tout ce qui restait de la liberté. Ils en usèrent. Le galant au front chauve, comme ils appelaient César, ne fut point épargné. Il les entendit mettre les maris de Rome en garde contre lui. Puis vint une sorte de parodie des doléances aristocratiques : « Fais le bien, tu succomberas; fais le mal, tu seras roi, » chantaient-ils en chœur. La chronique scandaleuse de la cour de Bithynie ne fut pas non plus oubliée dans leurs refrains. Le tout sans esprit de malveillance et de dénigrement, on le conçoit : ces soldats étaient dévoués à leur général et l'avaient prouvé. Mais, dans l'état des mœurs, qu'importaient le bon droit et la pudeur? La dépravation comme la violence fournissaient matière à plaisanterie; rien au delà. Le triomphateur protesta cependant sur

un point, un seul : ses prétendues condescendances envers Nicomède. Il offrit même de nier avec serment. Ses vétérans se prirent à rire et l'en dispensèrent [1].

César avait triomphé de ses ennemis sans traîner après son char d'autre vaincu que l'étranger. La lutte n'était pas cependant à son terme. Elle allait se ranimer en Espagne. Les excès de Longinus y avaient porté leurs fruits. Détachés par Caton vers cette province, les fils de Pompée s'y établissaient solidement pendant que leur parti succombait en Afrique. Après le désastre de Thapsus, Varus, Labiénus et les débris de leurs forces passaient le détroit pour se rallier à eux. Se recrutant parmi les populations belliqueuses de la Péninsule, ces héritiers d'un nom demeuré glorieux dans ces parages y disposaient bientôt de treize légions, d'une puissante cavalerie et de nombreux auxiliaires. Ils avaient armé jusqu'aux esclaves. Hors d'état de leur résister, les lieutenants de César le pressaient d'accourir. Il quitte donc Rome. En vingt-sept jours le grand capitaine et ses forces ont gagné le midi de la Péninsule. L'insurrection s'y était concentrée vers Cordoue. Cnæus Pompée bloquait Ullia, place voisine. César la dégage et va lui-même assiéger Attegua, sous ses yeux. Son but était de réduire l'ennemi à livrer bataille. Il la déclinait au contraire; et la configuration du pays, hérissé de montagnes, coupé de gorges et de vallées profondes, le secondait en ce point. Établi sur les hauteurs, toujours prêt à décamper, à changer de position; tantôt éludant, tantôt cherchant

1. Dion, XLIII, 20.

à surprendre son redoutable adversaire, il épiait et saisissait les occasions. C'était une suite d'engagements partiels, sanglants, mais peu décisifs. Ce fut au brouillard qu'il dut un jour l'avantage.

La guerre conservait du reste, sous le commandement des fils de Pompée, le caractère atroce que lui imprimait partout l'aristocratie. L'Espagne subissait, comme la plupart des provinces, le contre-coup des discordes de Rome. La division y régnait, les uns inclinant dans les villes pour César, les autres pour ses ennemis. Les traitements les plus cruels étaient réservés aux premiers, partout où dominait la noblesse. A Attegua, par exemple, que ses soldats défendaient, ils égorgent, sur de simples soupçons, une partie des habitants et précipitent leurs cadavres du haut des murailles. A Ucubi, Cnœus ouvre une enquête sur les dispositions de la population, puis fait décapiter soixante-quatorze des notables, et jeter le reste en prison. Il se posait en défenseur de la liberté ; toutefois comme il se disposait à évacuer Attegua qu'il ne croyait plus tenable, un des siens ouvrant l'avis de livrer bataille au lieu de fuir, il le fait passer par les armes. Il interdisait à l'armée de s'entretenir de ses pertes, et, tout en refusant la bataille, répandait que César l'évitait[1]. Le grand capitaine l'apprend et fait en sorte de le réduire à combattre. Il se dirige vers Munda comme pour s'en emparer, et gagne cette ville, suivi par l'ennemi qui se maintient sur les hauteurs. Une fois à portée, il s'établit dans la plaine. Comme toutes les villes

1. Pseudo-Hirtius. *Guerre d'Espagne*, 28.

fortes du pays, Munda couronnait une éminence. Cnœus prend position sous ses murs. Dès le lendemain il s'y déployait en ordre de bataille. César s'attend à une attaque et se met en ligne. Pour aborder l'ennemi, il lui fallait franchir d'abord un ruisseau profond, puis gravir des pentes abruptes. Il lui convenait de l'attendre et de l'enhardir par son immobilité[1]; mais il attend vainement, et se détermine à attaquer.

Les soldats franchissent l'obstacle et gravissent les escarpements de la montagne. L'action s'engage alors et se prolonge. La résistance fut acharnée. Réduit à se précipiter en avant des siens pour les animer par son exemple, César courut, assure-t-on, les plus grands dangers. Enfin la dixième légion fait plier l'aile droite de Cnœus. Pour la renforcer, il dégarnit sa gauche. César saisit le moment et lance sa cavalerie sur ce point. Elle enfonce, elle culbute l'ennemi. Le centre lui-même lâche pied. La déroute devient générale. Une partie des fuyards cherche un refuge dans Munda; l'autre gagne Cordoue. Trente-trois mille des vaincus jonchaient le champ de bataille. Varus, Labiénus avaient succombé. Les vainqueurs investissent aussitôt Munda. Les palissades manquaient: ils empilent, autour de la place, des masses de cadavres qu'ils relient entre eux et assujettissent au moyen de longues et fortes lances, dont ils les transpercent[2].

1. Pseudo-Hirtius, *Guerre d'Espagne*, 30.

2. Pseudo-Hirtius, *Guerre d'Espagne*, 32; Appien, *Guerres civiles*, II, 105; Tite Live, *Epitome*, 115; Dion, XLIII, 38.

Cela fait, César se porte en force vers Cordoue. La discorde y régnait Les habitants voulaient se rendre; la garnison et les fuyards de Munda, résister. Ils se composaient en grande partie de transfuges, d'esclaves incorporés par Cnœus à son armée. Ces furieux mettent le feu à la ville et cherchent à s'échapper au nombre de vingt-deux mille. Ils sont anéantis sous ses murailles.

Le vainqueur ne s'attarda en Espagne que le temps nécessaire pour récompenser ses adhérents et mettre à contribution ses ennemis. Les confiscations firent justice des opiniâtres et des relaps. C'était clémence depuis Sylla. On assure enfin qu'il fit main basse à Gadès (Cadix) sur les richesses du temple d'Hercule[1]. Libre enfin, il se dirige vers Rome où l'attendait un surcroît de bassesses. Comment renchérir sur le passé? Le sénat y parvint cependant. Au départ simple demi-dieu, César se trouva dieu au retour. Il eut ses autels, ses prêtres, ses cérémonies religieuses. Est-il besoin d'énumérer le reste : le char destiné à porter son image dans les fêtes publiques, parmi celles des divinités; les deux statues qui lui furent élevées, l'une dans le temple de Mars avec cette inscription : « Au Dieu invincible, » l'autre au Capitole, à la suite de celles des rois ; le caractère d'inviolabilité imprimé à sa personne ; la couronne de laurier qu'il lui fut donné de porter constamment ; son fauteuil d'ivoire et d'or, au cirque, au théâtre ; le costume de triomphateur qu'il eut droit de revêtir jusque dans les solennités religieuses; le titre de père de la patrie; celui d'empereur

1. Dion, XLIII, 39.

transmissible à sa postérité ; la dictature à vie ; le consulat pour dix années; la censure concentrée en ses mains, sous le titre de préfecture des mœurs ; la disposition absolue des finances de l'Etat[1] ? A peine est ce tout. Il fut même question de le proclamer roi. Il éleva des objections néanmoins, convaincu peut-être qu'on insisterait. Mais il était plus facile, à Rome, de faire un dieu qu'un roi : il fallut attendre.

Malgré cet enthousiasme officiel, son retour y fut triste, à ce qu'on prétend ; et en effet, une grande question restait à résoudre. Or, la solution la plus probable était de nature à effaroucher des instincts séculaires chez le peuple. L'attitude du sénat eût été, à elle seule, faite pour inspirer le dégoût profond de la monarchie et réconcilier avec les abus, les excès mêmes de la liberté.

Ce sentiment de tristesse, le triomphe des vainqueurs de Munda était certes propre à le développer. Après Pharsale, César s'était, par pudeur, abstenu d'annoncer officiellement sa victoire au sénat. Depuis, s'il avait triomphé, c'était sur les Gaulois, le peuple d'Alexandrie, Pharnace et Juba. Maintenant, plus de détour possible. Quel vaincu traîner après son char, si ce n'est Rome elle même ? Elle était là comme personnifiée dans les images des fils de Pompée exhibées parmi les trophées de cette campagne.

L'affluence des spectateurs aux fêtes données à cette occasion fut telle, néanmoins, qu'un certain nombre

1. Appien, *Guerres civiles*, II, 106 ; Dion, XLIII, 43, 45 ; Suétone, *César*, 76 ; Plutarque, *César*, 57.

périt étouffé dans la foule, et que des multitudes, accourues du dehors, durent bivouaquer dans les rues, sur les places et par les chemins[1].

Ces fêtes étaient cependant, à vrai dire, moins celles du peuple que du soldat ; et César qui venait de rentrer dans la capitale ramenant à ses côtés, sur son char, Antoine rentré en grâce, tint, en outre, à ce que deux de ses lieutenants, Fabius et Quintus, triomphassent à leur tour. On se sent ici en pleine décadence. La simplicité de leur pompe triomphale provoqua les rires et les plaisanteries de la plèbe. César se hâta donc de convier ces multitudes à deux grands banquets. Elles y prirent place, et firent honneur à ses vins de Chio et de Falerne[2].

1. Suétone, *César*, 39.
2. Suétone, *César*, 38 ; Pline, XIV, 17.

XX

MORT DE CÉSAR

César était vainqueur; il avait en main le pouvoir; mais, après la lutte, les embarras, les mécomptes, de nouveaux dangers l'attendaient.

Réduit à satisfaire et contenir, en même temps, la plupart de ceux qui l'avaient servi, c'est à ses partisans qu'il lui fallait maintenant tenir tête : leurs prétentions grandissaient avec sa fortune. Le peuple, de son côté, commençait à comprendre qu'en le mettant en avant pour combattre la noblesse, son illustre patron l'avait supplanté. On l'amusait, on lui jetait quelque argent et du pain; mais on ne le courtisait, on ne l'achetait plus : il boudait donc à l'occasion, et devenait chagrin et frondeur, comme toute puissance déchue.

Le sénat donnait, à la vérité, l'exemple de la soumis-

sion, comme l'armée du dévouement; mais le sénat avait perdu tout prestige, en perdant la liberté; et quant aux soldats, ne les avait-on pas déjà vus, par deux fois, en pleine révolte? Tout récemment encore ne venaient-ils pas de s'élever contre les dépenses des jeux, des banquets offerts à la multitude, reprochant tout haut à leur général ce gaspillage d'un argent qu'il eût dû, selon eux, leur distribuer [1]? Dans de pareilles conditions, qui pouvait répondre de l'avenir?

Or c'est l'instinct de tout pouvoir, quelle que soit son origine, de chercher à s'établir solidement; et quelle base plus ferme que l'adhésion de tous? César aspirait à l'obtenir. Se faire accepter, après s'être imposé, c'eût été sa plus grande victoire, la seule décisive, à vrai dire; et la chose méritait d'être tentée. Même en combattant, il avait, à ses heures, courtisé l'opinion. Aujourd'hui il s'agissait par-dessus tout de la satisfaire, car la nécessité n'était plus là pour excuser la violence.

Réformer la société, la réconcilier en même temps avec le régime nouveau, par l'ordre, la sécurité, le bien-être; fermer la carrière aux ambitions désordonnées; enlever à la brigue toute chance, à la vénalité toute occasion; désarmer, effrayer la concussion; agir à l'aide de ces moyens sur les mœurs et l'esprit public, par lui sur l'armée; arriver ainsi à la recruter parmi des populations satisfaites et dévouées; se ménager enfin, de la sorte, une force se confondant avec elle : au point où en étaient les choses, et après les exemples qu'il avait lui-

1. Dion, XLIII, 24.

même si longtemps donnés, était-ce conception réalisable? On peut en douter. César semble néanmoins l'avoir entrepris, en homme que n'ont jamais découragé les obstacles. Dans les cinq mois écoulés entre son retour d'Espagne et sa mort, une foule de mesures d'intérêt public attestent à la fois ses vues et la prodigieuse activité de son génie.

La dissolution des nouvelles confréries d'ouvriers, organisées par Clodius, rend d'abord la sécurité à la capitale qu'elles ont si souvent ensanglantée.

César pourvoit, en même temps, aux besoins du pauvre : quatre-vingt mille citoyens, pris parmi les plus nécessiteux, recevront des terres en Grèce, en Afrique. Ils repeupleront Corinthe et Carthage, qu'il a résolu de rebâtir[1].

Pour produire au plus bas prix possible, les propriétaires ou fermiers des grandes exploitations rurales n'y employaient que des esclaves : il les astreint à recourir, dans la proportion d'un tiers, au travail des hommes libres.

L'émigration des spéculateurs de toute sorte, allant chercher fortune dans les provinces conquises, concourait à dépeupler l'Italie : il interdit toute prolongation d'absence au delà d'un certain temps, en dehors des conditions qu'il détermine, et accorde, dans le même esprit, le droit de cité, non-seulement aux étrangers que recommandent leurs services, mais à quiconque exerce la médecine ou se livre à l'enseignement soit des lettres, soit d'un art libéral.

1. Suétone, *César*, 42.

Il cherche également à remettre le mariage en honneur. Un sénateur épouse une matrone divorcée de la veille seulement : il l'exclut du sénat et déclare nulle cette union. Un de ses affranchis a séduit une dame romaine : il le punit de mort.

La législation criminelle avait ses imperfections, ses lacunes : il ajoute à la rigueur des peines. Les riches y échappaient par l'exil, et conservaient ainsi leurs biens : il frappe, en pareil cas, le coupable de la perte de la moitié ou de la totalité de sa fortune, selon la gravité du fait.

Il suit de l'œil les magistrats concussionnaires. Inexorable envers eux, il leur ferme le sénat; il évoque devant lui les affaires dans lesquelles leur fortune ou leur crédit menacent d'une absolution.

Le luxe est la plaie de l'époque : il cherche à réprimer celui des bâtiments [1]; interdit, selon le cens, l'âge ou le rang, l'usage des litières, les robes de pourpre, les joyaux de prix, les profusions dont la table offrait le scandale [2].

Il conçoit l'idée et prescrit l'exécution d'un travail immense, fusion, résumé, classement méthodique de l'ensemble des lois civiles, jusque-là sans ordre, sans suite, sans lien entre elles.

Le docte Varron est chargé par lui de l'organisation de bibliothèques où seront mis à la disposition du peuple comme des lettrés tous les monuments des littératures grecque et latine.

1. Cicéron, *A Att.*, XIII, 16.
2. Id., *ibid.*, 17.

Par ses ordres, des projets sont élaborés, des plans dressés à l'effet de doter Rome de monuments gigantesques : un temple de Mars, un immense théâtre, un cirque, qui, transformé à volonté en lac spacieux, offrira le spectacle de flottes aux prises entre elles. Les marais Pontins seront desséchés. Une issue s'ouvrira pour les eaux du lac Facinum. Une grande voie franchira les Apennins pour relier l'Adriatique au Tibre. Le percement de l'isthme de Corinthe abrégera la navigation entre l'Occident et l'Orient[1].

On reconnaît partout l'homme d'État; et ce besoin de réconcilier la société avec le régime qu'il tient à fonder, ne se manifeste pas seulement ainsi. Jaloux d'amortir les haines et de rapprocher les partis, il relève les statues de Sylla, celles de Pompée que le peuple avait renversées après Pharsale. Outre ses amis, il admet aux emplois, aux dignités, jusqu'aux adversaires qui l'ont combattu; il publie successivement ses Commentaires sur la guerre civile et son Anticaton, deux des appels les plus mémorables que la force ait jamais adressés à l'opinion.

Mais César était homme et n'avait pu se soustraire à l'action des mœurs contemporaines. Il avait ses faiblesses. Puis le pouvoir absolu est, il faut le croire, épreuve dangereuse pour le génie même.

Voilà sans doute comment, tout en comprenant la nécessité d'encourager le mariage, il hébergeait, sous le même toit que sa femme, sa maîtresse Cléopâtre, et

1. Suétone, *César*, 42, 43, 44.

souffrait qu'elle appelât de son nom le fils que, à en croire cette reine, elle lui avait donné [1].

C'est ainsi qu'on voyait le tout-puissant dictateur adjuger, moyennant un prix dérisoire, à la vieille Servilie, l'un de ses premiers caprices, de riches domaines confisqués sur les vaincus de la guerre civile [2].

Dans l'état des mœurs, ces faits eussent à peine appelé l'attention; mais il avait affaire à des ressentiments implacables. Rien n'échappe à la haine; et quand il s'agit de perdre un ennemi, les plus corrompus ne sont pas les derniers à s'élever contre la corruption.

C'était certes fournir des armes contre soi que confier, comme il le faisait, le commandement de trois légions à un fils d'affranchi, Ruffion, dont les ignobles complaisances pour les passions du maître constituaient le seul titre à sa faveur [3].

D'un autre côté, par la seule force du vrai, les allures du maître perçaient jusque dans ses réformes, ses mesures d'utilité publique. Pour assurer l'exécution de ses lois somptuaires, ses soldats pénétraient chez le consommateur comme chez le marchand, y faisant main basse sur tout objet prohibé. La construction des édifices, du vaste cirque dont il voulait doter la capitale, nécessitait la démolition de nombreuses demeures; et pour les Romains, l'*area*, le foyer domestique étaient lieux sacrés : or la pioche n'épargnait pas même les temples [4].

1. Dion, XLIIII, 27.
2. Suétone, *César*, 50 ; Macrobe, *Saturnalia*. II, 2.
3. Suétone, *César*, 76.
4. Dion, XLIII, 49.

Le bruit courut qu'ils renfermaient des trésors dont il s'emparait. On l'accusa même, à cette occasion, de brûler les vieilles divinités de bois adorées depuis des siècles [1].

Réduit à faire argent de tout pour tenir ses promesses à l'armée, il aliénait, en même temps, certaines parties du domaine public et jusqu'aux bois sacrés ou autres dépendances des édifices religieux. On criait donc au sacrilége. Aussi était-ce vainement que, déclinant, autant qu'il était en lui, les honneurs divins, il faisait supprimer l'inscription « au Dieu invincible » gravée au pied de sa statue, dans le temple de Mars, et que, par une sorte de protestation de même nature, on le voyait, dans un jour solennel, s'agenouiller sur chaque marche du Capitole, ou même, à ce qu'on assure, y monter à genoux [2]. La haine n'en tenait aucun compte, et persévérait à exploiter contre lui jusqu'aux adulations outrées auxquelles elle s'associait pour le perdre.

Cétait déjà trop de se trouver réduit, par la nature même des choses, à choquer l'opinion dont il sentait le prix. Or telle était sa condition; il ne pouvait s'y soustraire.

Aspirant en effet à fonder une monarchie, il lui convenait d'enlever tout prestige aux institutions républicaines; et il agissait en conséquence, chez un peuple perverti sans doute, indigne, si l'on veut, de la liberté, mais orgueilleux jusque dans sa décadence et tenant aux traditions, comme aux gloires de son passé.

1. Dion, XLIII, 47.
2. Id., *ibid.*, 21.

César en faisait bon marché, à vrai dire. Sa volonté se substituait, sans ménagement, à tout ce qui avait longtemps jeté tant d'éclat sur Rome : elle dominait dans la curie, au Forum et dans les comices.

Il avait rempli le sénat de ses créatures, et affectait cependant de se passer de lui. Les membres de ce grand corps apprenaient, par hasard, l'existence de sénatus-consultes au bas desquels figuraient leurs noms, sans qu'on les eût même consultés [1].

Le droit d'élire aux magistratures n'appartenait plus aux comices que dans des proportions restreintes. Encore était-ce affaire de pure forme : César leur recommandait, en d'autres termes, leur imposait ses candidats [2].

Élevé pour dix ans au consulat, qu'il cumulait avec la dictature, il le faisait descendre au niveau d'une de ces faveurs qu'on jette à des familiers, s'y substituant, dans le cours d'une année, plusieurs de ses créatures, dans le but d'assurer à un plus grand nombre le titre et les prérogatives de personnage consulaire. On cite même l'un de ces préférés qu'il investissait de cette haute magistrature pour la fin d'une journée seulement [3].

Quant à la préture, sans l'abolir, il en attribuait les fonctions à de simples préfets de son choix [4].

On comprend qu'il enlevât aux chevaliers le maniement des deniers publics ; mais le transférer à ses ser-

1. Cicéron, *A div.*, IX, 15.
2. Suétone, *César*, 41.
3. Id., *ibid.*, 76.
4. Id., *ibid.*, 76.

viteurs, ses esclaves personnels, suivant l'expression consacrée, c'était afficher un singulier mépris d'une classe occupant le second rang dans l'État[1].

Sa clémence même ne pouvait réconcilier avec des innovations ainsi introduites. Il graciait à la vérité une foule de bannis; il pardonnait aux écrivains qui l'avaient attaqué avec le plus d'amertume; car, par une contradiction qui lui fait honneur, bien qu'arrivé par la force au pouvoir absolu, il reculait devant la tyrannie. Mais après avoir, au début, agi de la façon la plus heureuse sur les esprits, sa modération n'avait plus le même prestige. Elle enhardissait au contraire ceux que choquaient les allures monarchiques. Le sénat, qui le suppliait, à l'occasion, pour obtenir le rappel des plus illustres de ses membres, lui prodiguait sans doute les témoignages de reconnaissance officielle : mais quel prix peut avoir le pardon aux yeux d'hommes qui ne se sentent pas coupables et qu'absout l'opinion?

Le mécontentement gagnait donc et trouvait moyen de se faire jour. On n'avait plus peur des bouleversements et des massacres comme aux jours où tant de voix réclamaient la monarchie, sous le nom de dictature; et les vieux instincts reprenaient le dessus. Aussi la foule, qui saluait d'ordinaire, avec enthousiasme, la statue de la Victoire solennellement promenée dans les cérémonies publiques, en vint à garder un morne silence à l'aspect de cette divinité figurant au milieu

1. Suétone, *César*, 76.

d'un cortége près de l'image de César : il lui répugnait de paraître acclamer celle-ci [1].

Le vainqueur de la noblesse rencontrait ici une sorte de résistance sur laquelle la force n'avait aucune prise. Elle l'irritait d'autant plus que, quelle que fût l'étendue de son pouvoir, le fait avait cessé de lui suffire : il aspirait à s'appuyer sur le droit. Il ambitionnait ce titre de roi, sous lequel avaient gouverné, de l'assentiment de tous, les premiers dépositaires de la puissance publique à Rome. Leurs statues se dressaient au Capitole; et le peuple avait conservé la mémoire de ceux d'entre eux qui, s'appuyant sur lui, avaient élargi le cercle de ses droits. Tel avait été le début de César; et son image figurait, dans le sanctuaire, à la suite des leurs. Pourquoi n'exercerait-il pas l'autorité au même titre, et dans des conditions analogues? N'y aurait-il pas là plus de franchise et de vérité que dans une agglomération d'attributions distinctes prises, comme leurs dénominations, au régime de la république, et la transformant en monarchie par le fait même de leur concentration dans une seule main? Tel était, tout le donne à croire, le fond de sa pensée; et cette ambition datait de loin, peut-être de l'époque où, jeune encore, il préférait aux plus riches partis la fille de Cinna tout-puissant à Rome. On l'avait depuis entendu faire, du haut de la tribune, remonter son origine, par sa mère, à Ancus Martius, par son père, aux vieux rois d'Albe, et par eux à Vénus [2].

1. Suétone, *César*, 80 ; Cicéron, *A Att.*, XIII, 44.
2. Suétone, *César*, 6.

Maintenant c'était cette divinité qu'il affectait d'invoquer, dans la paix comme dans la guerre. Il lui consacrait un temple sous l'invocation de Vénus Genitrix, et l'épithète parlait d'elle-même[1]. On le voyait porter habituellement, en public, de ces hauts cothurnes écarlates réputés l'antique chaussure des monarques albains[2]. C'était s'adresser aux yeux, et tendre à faire germer dans les esprits la pensée qu'il hésitait à formuler nettement.

Elle dominait chez lui cependant. Ainsi s'explique, au milieu des circonstances qui ne tardaient pas à se produire, l'irritation maladive succédant tout à coup au calme de cette grande âme. L'état de sa santé altérée par les fatigues de la guerre, ajoutons, par le plaisir (car, à plus de cinquante-six ans, il avait encore des maîtresses)[3], n'y était pas étranger sans doute. Mais les obstacles dont le menaçait l'antipathie traditionnelle des Romains pour le titre de roi, l'agitaient par-dessus tout.

Elle ne procédait pas, il faut le croire, de convictions profondes; car on vit bientôt la plèbe courir sus aux meurtriers de celui qu'elle répugnait à couronner. Cet instinct de haine était réel toutefois. L'aristocratie l'avait depuis des siècles entretenu à dessein ; et la vue de tant de souverains prosternés au pied du sénat, ou traînés derrière le char des triomphateurs, n'était pas de nature à relever le prestige de la royauté. En moins d'un siècle, trois des plus puissants monarques du monde en

1. Dion, XLIIV, 43.
2. Id., ibid.
3. Id., XLIV, 7.

contact avec Rome, Persée, Jugurtha, l'un des Ptolémées, s'étaient signalés par une suite de perfidies et d'assassinats. L'éloignement populaire s'explique donc. César avait compté, pour le vaincre, sur la gloire et la clémence ; mais il commençait à douter.

Aussi le désappointement ne tardait pas à se trahir chez lui par le dépit et l'impatience. De fâcheux incidents venaient le prendre au dépourvu et compliquer la situation. Comme il rentrait un jour à Rome, quelques voix soit d'enthousiastes, soit de complaisants, le saluaient, à son passage, du titre du roi. Mais des murmures venant à se faire entendre, César se hâtait de répondre : « Je ne suis point roi (Rex), je suis César. » Il affectait de ne voir ici qu'une méprise. Le nom de Rex était, en effet, à Rome, celui d'une noble famille[1]. La réponse indique du sang-froid ; et néanmoins, s'il faut croire Plutarque, la figure du dictateur se rembrunit aussitôt[2].

La chose semblait devoir tomber d'elle-même ; mais on découvre que des couronnes venaient d'être déposées sur ses statues. Deux tribuns du peuple les font enlever et jettent en prison l'un des imprudents qu'on leur signale comme auteurs de cette manifestation monarchique. César, d'ordinaire si maître de lui, ne se contient pas alors ; il réprimande les tribuns, et les destitue. A l'entendre, ils s'étaient hâtés de prendre les devants, pour lui enlever le mérite d'une protestation contre une initiative qu'il désavouait. Il ne convainquit personne, et

1. Appien, *Guerres civiles*, II, 108.
2. Plutarque, *César*, 60.

la peine infligée à deux magistrats inviolables indisposa contre lui [1].

D'autres faits, d'autres sorties offrant le même caractère ne tardaient pas à appeler l'attention. Un tribun, Pontius Aquila, ayant omis de se lever à son aspect, son dépit fut tel qu'il lui criait, assure-t-on : « Tribun, redemande-moi donc la république ! » et que durant plusieurs jours il n'accorda pas une faveur sans l'accompagner de cette restriction ironique : « Si toutefois Pontius Aquila veut bien le permettre [2]. »

C'était chez lui plus qu'une blessure d'amour-propre. Son âme était au-dessus de ces petitesses ; mais aspirant à fonder une monarchie, seule, selon lui, de nature à répondre, dans l'état des mœurs et avec l'étendue du territoire, aux besoins de la société romaine, il s'indignait en surprenant dans l'attitude du tribun quelque chose de cette fierté républicaine qu'il s'imaginait avoir vaincue.

Il ne restait guère de la république autre chose que des traditions, quelques formes survivant à leur raison d'être, certaines dénominations désormais vides de sens, et constituant autant de mensonges ; mais c'était assez pour raviver les souvenirs, et avec eux les regrets. On s'explique donc qu'il laissât échapper des paroles comme celles-ci : « La république n'est qu'un mot, une ombre sans corps ; » ajoutant même, s'il faut en croire Suétone, que, quant à lui, sa volonté devait tenir lieu de loi, et que

1. Suétone, *César*, 79 ; Appien, *Guerres civiles*, II, 108 ; Plutarque, *César*, 61 ; Dion, XLIV, 9, 10.

2. Id., *ibid.*

l'abdication de Sylla était l'acte d'un homme ne connaissant pas l'histoire[1]. »

Cet état de son âme, un fond de tristesse l'aggravait. Il s'affligeait à la pensée qu'on pût le haïr. On rapporte, à ce sujet, que voyant un jour chez lui Cicéron faire antichambre, avec la foule des solliciteurs, il lui échappait de dire : « Ah ! sans doute cet excellent homme lui-même doit me haïr, moi qui le fais ainsi attendre[2]. » Dans ces moments, dégoûté de la grandeur et peut-être de la vie[3], il répétait qu'il avait assez vécu pour la nature comme pour la gloire[4].

Sur ces entrefaites, il apprend qu'on en veut à sa vie. Ici on reconnaît César : au lieu de sévir, il se borne à faire comprendre par ses édits, aux conspirateurs, qu'il sait tout et les suit de l'œil[5]. L'occasion était belle pour la flatterie ; elle ne la laisse point échapper : le sénat jure aussitôt de veiller sur les jours du grand homme. Il offre de recruter une garde d'honneur parmi ses membres et les chevaliers. Fidèle à sa tactique, la haine s'associe à ces démonstrations. Son but est, comme toujours, de rendre plus odieux celui qu'elle élève à cette hauteur, pour l'en précipiter. On la reconnaît ici à une sorte d'ironie sinistre qui perce à travers l'adulation. Elle a concouru à ranger César au nombre des immortels : cette fois, elle lui accorde le

1. Suétone, *César*, 77.
2. Cicéron, *A Att.*, XIV, 1.
3. Suétone, *César*, 86.
4. Cicéron, *Pro Marcello*, 8.
5. Suétone, *César*, 75.

lugubre privilége d'être inhumé dans l'enceinte du Pomœrium. Quant à lui, tout en remerciant l'assemblée, il décline la protection qu'on lui offre. Il va plus loin et licencie sa garde espagnole. La mort est, selon lui, préférable au souci continuel de la vie[1].

Il ne se dissimulait pas le danger cependant; mais sa seule crainte était de ne pouvoir accomplir son œuvre de transformation. « Sa vie importait plus, disait-il, à la société qu'à lui-même, et le coup qui le frapperait deviendrait le signal de guerres civiles plus désastreuses que les premières[2]. »

Il faisait diversion à ces pensées, en s'occupant de Rome et du monde. Les barbares infestaient la frontière romaine, au nord de la Macédoine; la défaite et la mort de Crassus n'étaient point encore vengées. Il a pris la résolution d'aller refouler les Daces, puis de porter la guerre chez les Parthes, et se met en mesure d'agir.

Un bruit se répand, à cette occasion, dans la capitale: les livres sibyllins affirment, assure-t-on, que les Parthes ne peuvent être vaincus que par un roi. Les uns parlent alors de couronner César, de le proclamer souverain, sinon de Rome, au moins des pays conquis; de plus hardis n'admettent pas cette restriction et tentent d'entraîner le peuple après eux.

On célébrait, à Rome, la fête des Lupercales. Antoine, l'un des consuls, présidait, comme pontife, à l'accom-

1. Suétone, *César*, 86.
2. Id., *ibid.*

plissement de ses rites bizarres, courant par la ville escorté de prêtres et de jeunes gens, tous nus, comme lui. César, de son côté, siégeait au Forum, lorsque tout à coup Antoine débouche sur la place, à la tête du cortége. Il tient un diadème, et se hissant sur les épaules de ses compagnons, le présente au dictateur au nom du peuple, puis tente d'en ceindre sa tête. A cette vue des murmures éclatent. César repousse, mais mollement et sans apparence d'humeur ou de surprise, cet emblème de la souveraineté. De bruyantes acclamations retentissent aussitôt. Antoine insiste à plusieurs reprises. Les applaudissements cessent, pour reprendre de plus en plus chaleureux à chaque nouveau refus. César déclare alors que c'est au Capitole, sur la tête du grand Jupiter, que doit être déposé le diadème; puis se lève et se retire agité [1].

De ce jour sa perte fut résolue.

De toutes les trames ourdies contre lui, la plus dangereuse devait le surprendre sans défense; car les conjurés appartenaient pour la plupart à ses intimes: les uns, compagnons d'armes honorés de son amitié, comblés de ses faveurs; les autres, vaincus qu'il avait épargnés, élevés aux plus hauts emplois. Ces derniers dissimulaient, mais gardaient leurs vieilles haines. Quant aux premiers, leur général les blessait profondément, en plaçant sur le même pied qu'eux, dans sa confiance et dans l'État, les adversaires dont ils l'avaient fait triompher. Ajoutons que le régime substitué à la République

1. Plutarque, *Antoine*, 12.

les condamnait sans retour à la condition de subordonnés [1].

Parmi ceux qui complotaient sa mort figuraient, en première ligne, deux de ses lieutenants favoris, Décimus Brutus et Trébonius, Ligarius qu'il venait de gracier, Marcus Brutus, objet de sa plus tendre sollicitude à Pharsale, où il recommandait à ses soldats de l'épargner, Cassius qu'il avait pardonné comme lui et promu en même temps à la préture. Ce dernier était l'âme du complot : César avait blessé son orgueil. C'était à la préture urbaine, considérée comme la plus honorable, qu'il aspirait ; et, tout en reconnaissant ses droits, le dispensateur suprême des dignités y avait élevé M. Brutus. Sa haine avait, on l'assure, une autre cause, et celle-là plus personnelle encore. Il était l'époux de Tertia, l'un des enfants de Servilie, autrefois maîtresse de César : or la mère avait, le bruit en courait du moins, livré sa fille à son ancien amant [2]. Aussi Cassius cherchait-il à entraîner son beau-frère, Marcus Brutus. Il espérait imprimer ainsi au meurtre le caractère du patriotisme. Neveu de Caton, M. Brutus offrait, en effet, avec lui plus d'un trait de ressemblance. Cette âme austère flottait néanmoins, incertaine entre la reconnaissance et le dévouement à la patrie. Des billets jetés dans son prétoire le stimulaient donc et lui faisaient honte chaque jour : « Tu dors, Brutus. — Non, tu n'es pas Brutus. — Que Brutus ne vit-il encore ! » Tels étaient les appels anony-

1. *Nicolas de Damas*, pag. 22-23 (Didot, 1850).
2. Suétone, *César*, 50 ; Macrobe, *Saturnalia*, II, 2.

mes adressés à cet héritier d'un nom qui, de lui-même, parlait assez haut. Enfin Cassius et les conjurés l'emportèrent.

On répandait en même temps, dans le peuple, les bruits les plus propres à l'irriter : le dictateur se proposait de transférer le siége du gouvernement à Byzance, selon les uns, selon d'autres à Alexandrie. Une loi devait bientôt lui conférer des droits sur toute femme dont il voudrait obtenir un héritier [1].

Il concourut, dit-on, à sa perte, en blessant les susceptibilités du sénat. Il était assis un jour devant le temple de Vénus, examinant, avec ses architectes, les plans des vastes travaux qu'il méditait, lorsque ce grand corps se présenta pour lui offrir officiellement l'ensemble des résolutions qui lui décernaient jusqu'aux honneurs divins. Soit préoccupation, soit dédain, il omit de se lever et poursuivit son entretien avec son entourage. On a depuis expliqué le fait par l'état de sa santé. Il était de nature à grossir le nombre de ses ennemis.

Le moment d'agir approchait. César se disposait à quitter Rome, pour aller prendre, en Macédoine, le commandement de l'armée. Il eût ainsi échappé au poignard : on se hâta.

Lui, cependant, continuait à vivre dans la familiarité la plus intime avec ceux qui se préparaient à le frapper. Les avis ne lui manquaient pas ; mais il dédaignait de s'enquérir et de s'éclairer [2]. Pressé de se tenir en garde

1. Suétone, *César*, 52 : Dion, XLIV, 7.
2. Dion, XLIV, 15.

contre M. Brutus : « Brutus, reprit-il, attendra bien que ce pauvre corps meure de lui-même. » On touchait au jour fatal. Attablé chez Lépide avec Décimus Brutus, l'entretien vint à rouler sur la mort : laquelle est préférable, se demandait-on. « La plus soudaine, » répondait-il aussitôt. C'était celle que lui réservait ce lieutenant de prédilection [1].

Sa nuit fut agitée. Calpurnia, de son côté, le voyait, en rêve, inondé de sang, et le suppliait, au réveil, de contremander le sénat qu'il avait convoqué. Il hésitait. Survient alors Décimus Brutus, qui lui fait honte de s'arrêter aux terreurs d'une femme, et insinue qu'il sera question, dans la curie, de le proclamer roi des peuples sujets de Rome [2]. César se rend donc, et se dirige avec lui vers l'assemblée. C'est là que les conjurés avaient résolu d'agir. La majesté du lieu leur semblait de nature à imposer au peuple et imprimer à l'assassinat un caractère officiel.

Il avait été question entre eux de se défaire, en même temps, d'Antoine et de Lépide. Mais Brutus répugnait à répandre tant de sang. Lépide était son beau-frère ; puis une circonstance plaidait en faveur d'Antoine : il avait été, six mois avant, question, entre Trébonius et lui, de se défaire de César [3]. On se borna donc à l'écarter ainsi que Lépide. Aussi, pendant que, nonobstant les présages sinistres observés par les aruspices, César

1. Suétone, *César*, 86, 87 ; Plutarque, *César*, 63 ; Appien, *Guerres civiles*, II, 115.

2. Plutarque, *Caton*, 64.

3. Cicéron, *Philippique*, II, 14.

entrait et prenait place dans la curie, sans jeter les yeux sur un écrit qu'il venait de recevoir et dont la lecture eût pu le sauver, Trébonius retenait Antoine au dehors.

C'est alors que les conjurés se pressèrent autour de leur victime en unissant leurs instances à celles de T. Cimber, l'un d'eux, qui, pour l'approcher sans éveiller le soupçon, lui demandait la grâce de son frère. César ne se rendant pas, Cimber se précipite à ses pieds, dans l'attitude d'un suppliant, et saisit des mains sa toge qu'il tire avec force. C'était le signal convenu : Casca porte le premier coup; César, se dégageant aussitôt, s'élance vers celui qui l'a blessé. Un des conjurés l'atteint à la poitrine, un autre entre les épaules. Cassius le frappe en pleine figure; et lui, entouré d'assassins, n'ayant pour défense qu'un stylet à écrire, fait face, avec énergie, à tous ceux qui l'approchent. Enfin, Marcus Brutus le blesse à la cuisse. « Et toi aussi, mon fils, » lui dit-il alors (on l'a du moins prétendu). Puis s'enveloppant de sa toge, il va tomber dans son sang, aux pieds de la statue de Pompée. Ainsi périt cet homme extraordinaire. Les conjurés s'acharnaient sur son cadavre, se blessant les uns les autres, tant leur fureur était aveugle. On compta sur ces restes sanglants jusqu'à vingt-trois coups de poignard [1].

Dominé par la terreur, le sénat avait tout vu sans intervenir. Il se dispersa en désordre. M. Brutus se proposait de le haranguer; mais chacun s'échappait : il y

1. Appien, *Guerres civiles*, II, 117; Plutarque, *César*, 56; Id., *Brutus*, 17; Suétone, *César*, 82.

renonça. On célébrait des jeux dans un cirque attenant à la curie. La sinistre nouvelle y parvint aussitôt. Les spectateurs se lèvent alors épouvantés et se précipitent par toutes les issues. Ils se répandent à travers la ville, donnant l'alarme sur leur passage. Partout retentissaient ces cris : « Sauvez-vous ! Fermez vos portes ! » On se barricadait à la hâte. Les voleurs commençaient à piller [1].

Surpris de leur isolement, les conjurés quittaient eux-mêmes la curie. Ils avaient résolu de jeter le cadavre dans le Tibre; ils n'y songèrent pas. Abandonnés à la pitié de quelques esclaves, ces tristes restes furent rapportés par eux à Calpurnie.

Ainsi délaissés par le sénat, les meurtriers n'avaient plus qu'à s'adresser au peuple ; ils prennent ce parti. Groupés autour de l'un d'eux, qui portait les emblèmes de l'affranchissement, une pique surmontée d'un bonnet d'esclave, ils parcourent la ville, en brandissant leurs poignards et criant à la foule interdite qu'ils ont mis à mort le tyran.

Aucun enthousiasme, aucune sympathie n'éclataient sur leur passage. Inquiets, ils se réfugient au Capitole. Décimus Brutus y mande, en toute hâte, une troupe de gladiateurs lui appartenant, et qu'il avait à dessein réunis au cirque. C'est sous la protection de ces esclaves que tinrent conseil les restaurateurs de la liberté.

La terreur qui régnait partout eût suffi à les défendre : comment supposer que, en frappant un coup si

1. Appien, *Guerres civiles*, II, 118; Dion, XLIV, 20; *Nicolas de Damas*, pag. 44-45.

hardi, ils n'eussent en main aucune force, aucun moyen de dominer la situation ? Il en était cependant ainsi; mais nul ne s'imaginait qu'ils se fussent aussi témérairement engagés.

Aussi l'audacieux Antoine s'était hâté lui-même de s'esquiver et de se barricader dans sa maison; et l'on vit bientôt se produire, sous le coup des mêmes terreurs, de ces rétractations, de ces défections auxquelles les agents les plus compromis d'un pouvoir renversé s'empressent de recourir pour sauver leur tête.

Dès que, après le premier mouvement d'effroi, le besoin de s'enquérir et de connaître eut attiré au Forum cette partie de la plèbe que protége son obscurité, des groupes s'y formèrent et demandèrent, à grands cris, les magistrats investis de l'autorité dans la capitale.

Deux seulement se présentèrent : un préteur, un consul, Cinna et Dolabella. Al'ié de César, le premier devait tout à sa faveur. Le second venait d'être élevé par lui au consulat, avant l'âge, et malgré l'opposition d'Antoine, son ennemi. Ils montent, l'un et l'autre, à la tribune, pour renier leur bienfaiteur.

Cinna s'y dépouille des insignes de la dignité dont le tyran l'a, dit-il, revêtu; rend hommage à ses meurtriers; les salue du titre de sauveurs de la patrie, et invite la multitude à monter au Capitole pour leur témoigner sa reconnaissance. Dolabella l'imite; il s'empresse de l'appuyer et insinue même qu'il n'est pas étranger au complot.

Un appel de la foule aux conjurés accueille ce langage. M. Brutus et Cassius y répondent seuls. Succédant à la

tribune aux protégés de César, ils exhortent le peuple à ressaisir ses libertés, et à rappeler sans délai Sextus, dernier survivant des fils de Pompée. C'était évoquer le fantôme de la guerre civile. La multitude demeure froide et silencieuse. Les libérateurs désappointés regagnent le Capitole[1].

On y délibérait encore. D'accord pour se défaire du dictateur, les conjurés n'avaient aucun plan arrêté, et, le coup porté, se demandaient que faire. La première idée qui s'offrit fut de répandre l'argent parmi le peuple : c'est ainsi qu'on obtenait depuis longtemps son appui. Mais que pouvait le peuple en face de l'armée ? On y renonça. Cicéron survient alors. Il insiste sur la convocation immédiate du sénat et l'adoption de mesures vigoureuses. Mais le sénat venait de fuir : la force n'était pas là plus que dans la plèbe. Malgré les protestations du grand orateur, on se détermine à négocier avec Antoine et Lépide : en d'autres termes, avec l'armée. C'était l'expression la plus haute de la puissance militaire qu'on venait de frapper en César, et l'on se sentait déjà réduit à pactiser avec elle.

Ici deux circonstances vinrent en aide aux conjurés : Antoine ne disposait alors d'aucune force ; Lépide, au contraire, avait sous ses ordres une légion à portée, et prenait une attitude menaçante. Or l'ambitieux consul le suivait de l'œil. Laisser à un autre l'initiative des représailles sur les conjurés, c'était lui abandonner la première place dans la faveur du soldat. Il engagea donc

1. Appien, *Guerres civiles*, II, 121, 122.

Lépide à ruser et temporiser comme lui[1]. Son avis prévalut. Ils accueillirent, l'un et l'autre, les ouvertures à eux faites au nom du bien public, et dans le but, disait-on, de prévenir la guerre civile. Antoine convoqua le sénat pour le lendemain, et pourvut, en attendant, au maintien de l'ordre.

La nuit fut toutefois agitée. Les amis des conjurés couraient par la ville, frappant aux portes des pères conscrits, et cherchant à leur inspirer quelque courage. Les nombreux délégués des légions réunis à Rome, à l'occasion du lotissement des terres promises aux soldats, se remuaient de leur côté, demandant à leur tour admission, et insistant avec hauteur sur l'accomplissement des engagements pris par le dictateur envers l'armée.

Le jour parut enfin. Les sénateurs s'acheminaient vers la curie. Parmi eux s'avançait Cinna, celui-là même qui, la veille, s'élevait contre César à la tribune. Il s'était ravisé et avait repris ses insignes. Des soldats le reconnurent. Ils voulaient le lapider, le poursuivirent, et tentèrent de brûler une maison qui s'était ouverte pour lui. Lépidus survint, qui les calma. On comprend toutefois les impressions sous l'empire desquelles eut à délibérer le sénat.

On avait plus d'un péril à conjurer : Cicéron proposa donc une amnistie générale. Il espérait sauver ainsi les conjurés et prévenir la guerre civile. La motion fut accueillie. Antoine l'avait appuyée; mais il insistait aussitôt sur le maintien de tous les actes de César. C'était

1. Dion, XLIV, 34.

absoudre et condamner, en même temps, ses meurtriers. La peur et l'intérêt concoururent à faire adopter sa proposition : la rejeter c'eût été invalider les concessions, les promesses du dictateur à l'armée, et on la redoutait; puis nombre de nouveaux sénateurs tenaient de lui leur titre et leurs droits; il avait pris, enfin, dans l'assemblée la plupart des magistrats chargés d'exercer, durant la suite de campagnes qu'il était sur le point d'ouvrir en Orient, l'autorité à Rome et dans ses provinces. Or aucun d'eux n'entendait résigner ses charges et dignités. Invités à prendre place au sénat, les chefs des conjurés ne s'étaient point hasardés à descendre du Capitole; et ne purent agir sur les résolutions de l'assemblée. Ils partageaient du reste ses craintes, et jusqu'à un certain point ses vues; car, pendant qu'elle délibérait, ils s'abouchaient d'eux-mêmes avec les délégués des légions, leur garantissaient le maintien des concessions de terres, et l'exécution des promesses faites à l'armée par celui qu'ils venaient de frapper à mort; puis se hâtaient de faire distribuer parmi les soldats quelques lignes destinées à les rassurer sur leurs intérêts [1].

Telle était, de part et d'autre, la disposition des esprits : elle leur imposait une paix trompeuse. Pour la sceller, Antoine recevait, le jour même, Cassius à sa table; Lépide invitait Brutus à la sienne. César était encore sans sépulture, et les plus haut placés, parmi ses favoris, fraternisaient avec ses meurtriers [2].

1. Appien, *Guerres civiles*, II, 141; Dion XLIV, 34.
2. Dion, XLIV, 34; Plutarque, *M. Brutus*, 19.

Après ces concessions, ce rapprochement, comment s'opposer à l'exécution de ses dernières volontés, lui refuser un tombeau, les honneurs funèbres? Son testament fut ouvert, Antoine admis à prononcer l'éloge d'usage. On a reproché à Brutus de l'avoir souffert. Mais que pouvait-il alors? C'était assez pour lui de pourvoir à sa sûreté.

Les dispositions de César étaient-elles ou non un secret pour ses meurtriers? On ne saurait dire. Il y adoptait un petit-fils de sa sœur, le jeune Octave, auquel il léguait la plus forte part de ses biens. Puis, après des dispositions en faveur de deux autres parents, venaient des témoignages d'estime et d'attachement pour plusieurs de ceux sous le poignard desquels il devait succomber. Il leur confiait la tutelle de son fils adoptif; substituait Décimus Brutus à ses héritiers institués, au cas où ils viendraient à mourir avant lui; faisait don enfin au peuple de Rome de ses jardins par delà le Tibre, et de trois cents sesterces à chacun de ses citoyens [2].

L'impression fut profonde. Ce souvenir accordé au peuple, tant de confiance et de générosité envers ses assassins étaient de nature à toucher, indigner, passionner les âmes. L'esprit d'opposition, de dénigrement si naturel aux masses envers le pouvoir qui les bride fit place à un sentiment d'horreur et de colère contre les conjurés.

Cet état des esprits convenait à Antoine. Peut-être

1. Suétone, *César*, 33; Plutarque, *César*, 64; Florus, IV, 4.

l'entretenait-il, sous main. Il n'eut pas besoin toutefois de recourir, le jour des funérailles, au langage passionné, aux coups de théâtre que lui prêtent Appien, Dion et Plutarque. Cette vérité, la correspondance de Cicéron, celle de Brutus et de Cassius en témoignent, par la confiance dont elles sont l'expression durant plusieurs mois encore. Chose remarquable en effet : les obsèques datent de mars; et en avril, le premier écrivait à son ami Atticus : « Antoine, je l'imagine, songe à bien dîner, mais nullement à faire mal. » A peu de jours de là, Brutus et Cassius avaient une conférence avec ce dernier, et l'on se séparait en bons termes [1]. Plus sobre, plus mesuré que les historiens grecs, Suétone est seul dans le vrai : selon lui, l'éloge du grand homme se borna en quelque sorte, de la part du consul, à la lecture du sénatus-consulte qui lui décernait les honneurs divins, et du serment par lequel les pères conscrits s'engageaient à défendre ses jours [2].

Adroit, perfide même, si l'on veut, le choix de ces actes n'impliquait pas nécessairement une intention hostile. On peut en dire autant de l'exhibition de la robe sanglante de César; car cette robe de pourpre était celle triomphale, et l'usage marquait sa place parmi les trophées du catafalque. L'effet n'en fut pas moins terrible. L'émotion finit par prendre, chez la foule, le caractère de la fureur; et ce ne fut pas un de ces mouvements sans portée qui passent, comme ils éclatent. Car, un

1. Cicéron, *A Att.*, XIV, 3, 6, 8, 13; Id., *A div.*, XI, 2.
2. Suétone, *César*, 84.

mois après, le peuple élevait à la mémoire de l'illustre victime une colonne, au pied de laquelle se renouvelaient chaque jour les offrandes, les témoignages de dévouement et de regrets [1].

Ici la colère tenait à la fois de l'admiration, de la gratitude et de la pitié. Aussi la multitude, allumant des torches au bûcher improvisé par elle, ne tardait pas à se précipiter vers la demeure de M. Brutus, vers celle de Cassius, pour les y brûler vifs. Ils se tenaient sur leurs gardes et parvinrent à repousser les assaillants. Mais l'exaspération populaire avait besoin de sang. Vint alors à passer un familier de César, le tribun Helvius Cinna. La foule confondit ce malheureux avec son homonyme, celui qui, le jour du meurtre, s'élevait à la tribune contre son bienfaiteur, et le déchira de ses mains [2].

Brutus et Cassius se hâtèrent de quitter Rome. Retirés à Lanuvium, loin du mouvement des affaires, ils le suivaient des yeux, délibérant sans fin, demandant des conseils à Cicéron, consultant jusqu'à Antoine [3], et ne s'arrêtant à rien. Il n'y a point à s'en étonner : ils ne disposaient d'aucune force. A peine César venait-il de succomber que, atteints par celles des réformes enlevant aux chevaliers le maniement des deniers publics, un certain nombre d'entre eux, banquiers, spéculateurs, anciens fermiers des impôts, avaient conçu l'idée d'une vaste association dans le but de fournir à ses meurtriers le

1. Suétone, *César*, 85 ; Appien, *Guerres civiles*, II, 148 ; Dion, XLIV, 51 ; Cicéron, *A Att.*, XIV, 15 ; Id., *A div.*, XI, 2 ; Id., *Philippique*, I, 2.

2. Plutarque, *Brutus*, 20.

3. Cicéron, *A div.*, XI, 2.

moyen de recruter, d'acheter des gens de guerre, comme tout s'achetait à Rome [1]; mais le refus du prudent Atticus, auquel on offrait la présidence de la société, avait fait échouer cette combinaison des intérêts matériels. Ainsi abandonnés à eux-mêmes, Brutus et Cassius avaient dû se résigner à l'isolement.

Ils purent se convaincre de cette vérité, qu'on ne régénère pas une nation par le poignard. Six mois n'étaient pas écoulés qu'Antoine jetait le masque et tranchait du maître en Italie. Il avait mis le temps à profit, en recrutant des forces imposantes parmi les vieux soldats de César. Une ressource restait néanmoins au parti qui ne désespérait pas de la liberté, ou rêvait une restauration aristocratique : se jeter dans les bras d'un allié dangereux, l'héritier même de César, le jeune Octave, qui, voyant dans Antoine un compétiteur à écarter, gagnait à prix d'argent une partie des légions et des vétérans à portée de Rome. Etranges sauveurs pour la république! Mais on n'avait pas le choix : Octave était nécessaire au sénat, comme le sénat à Octave, auquel il apportait l'appoint de son autorité et de nombreuses recrues qu'animait la grande voix de Cicéron, devenu l'irréconciliable ennemi d'Antoine. On s'unit donc ; mais en nourrissant de part et d'autre une arrière-pensée. La noblesse attendait le moment de s'appuyer sur Brutus et Cassius, qui, faisant trêve à leurs hésitations, réunissaient des forces, organisaient des légions en Grèce et en Asie. Octave comptait sur ses vétérans pour dominer le sénat, quand le mo-

1. Cornélius Népos, *Att.*, 8.

ment serait venu ; et il ne s'abusait pas. Le traité fut donc conclu. Mais, une fois Antoine battu et en déroute, Octave, au lieu de poursuivre ses avantages, laissait son ennemi franchir les Alpes et opérer sa jonction avec Lépide, marchait sur Rome à la tête de ses légions, y envahissait le consulat, et se portait accusateur des meurtriers de son père adoptif. Après cette satisfaction donnée à l'armée, négociant bientôt avec Antoine et Lépide, il abandonnait le sénat pour s'unir à eux.

Les progrès de Brutus et de Cassius en Orient avaient hâté ce résultat. Le parti militaire sentait le besoin d'abjurer ses divisions. Ce revirement était l'œuvre des légions autant que des chefs, sur les résolutions desquels on les avait vues déjà peser plus d'une fois, pendant les querelles d'Antoine et d'Octave[3]. Ces vieux soldats ne respiraient que vengeance. L'élan était général ; Antoine, Octave et Lépide s'y associaient. Il entraîna jusqu'à Plancus et Pollion, qui protestaient peu auparavant de leur dévouement à la république.

Alors fut conclu le second triumvirat. L'éclat du génie, une longue suite de victoires, de services rendus à l'État, avaient jeté sur les violences du premier comme une sorte de prestige. Il dominait l'armée au lieu d'en recevoir l'impulsion. Depuis, le temps avait marché. Ici éclatent par-dessus tout la passion brutale chez Antoine ; en Lépide, la versatilité cauteleuse ; chez Octave, l'habileté sans scrupule et sans entrailles. Ils commencent par se faire à chacun leur part du monde romain. Puis viennent

1. Appien, *Guerres civiles*, III, 29, 30, 32, 39.

aussitôt les proscriptions, les confiscations, les massacres. A partir de Marius et de Cinna, neuf chefs militaires ont successivement envahi le pouvoir. Avant Octave et ses confédérés, les uns mettaient en avant la souveraineté du peuple, les autres le privilége aristocratique. Cette fois, le parti militaire allègue uniquement le besoin d'exterminer ses ennemis[1].

Après les massacres, la guerre civile : elle se ralluma sur le sol de la Grèce. La résistance fut énergique, la victoire disputée. Les chefs des conjurés succombèrent toutefois, et donnèrent raison à la fortune, en quittant d'eux-mêmes la vie. Sextus Pompée tenta de prolonger quelque temps la lutte sur les flots, à l'exemple des pirates vaincus par son père, avec lequel il offre certains traits de ressemblance ; car on se demande ce qu'il voulait : délivrer Rome ou s'emparer du pouvoir? Il fut lui-même vaincu et tué.

Le sort de Rome était fixé. La guerre civile ne pouvait manquer d'éclater encore, car l'empire est de ces biens qui ne comportent pas de partage; mais la cause des lois et de la liberté ne devait plus trouver de défenseurs. Si l'on combattit, ce fut désormais pour le choix d'un maître. La question allait être tranchée dans les parages d'Actium. Lépide cessa bientôt d'être un contre-poids entre ses collègues : il tomba misérablement, vendu par ses soldats à Octave.

En attendant, Antoine, usurpant tour à tour les titres et les attributs d'Hercule et de Bacchus, semblait, au

1. Appien, *Guerres civiles*, IV, 9; Tite Live, *Epitome*, CXX.

milieu de ses complaisants transformés en faunes, en satyres, en bacchantes, prendre à tâche, avec Cléopâtre, de préparer l'univers aux scandales, aux extravagances des plus mauvais jours de l'empire [1]

Les légions, de leur côté, faisaient déjà pressentir ces prétoriens qu'on vit le mettre à l'encan. Le second triumvirat avait, en se constituant, livré aux soldats non moins de dix-huit cités opulentes, avec tout leur territoire. Réduites à l'exil et à la misère, les populations cédaient la place à ces nouveaux maîtres. Ce ne fut pas tout : les tiraillements, les alternatives de dissensions et de rapprochements, la perspective d'une rupture inévitable entre les triumvirs, les mettaient à la discrétion des armées. Parfois elles intervenaient pour les réconcilier; parfois elles se vendaient au plus offrant. Après la déposition de Lépide, par exemple, Octave, alors à la tête de quarante-cinq légions et de quinze mille cavaliers (de deux cent cinquante à trois cent mille hommes), dut, pour tenir ses promesses aux troupes qu'il avait gagnées, et ne pas s'aliéner ses vétérans par une sorte de préférence accordée aux nouveaux venus, compter à chaque soldat cinq cents drachmes, sans parler des centurions et des tribuns militaires, encore mieux partagés. Sans de tels sacrifices, qui sait ce qui fût advenu? Il l'emporta : la victoire d'Actium mit Rome et le monde à ses pieds.

Il usa du pouvoir avec modération et cicatrisa quelques-unes des plaies qu'il avait lui-même irritées. Le despotisme militaire n'en fut pas moins constitué par

1. Plutarque, *Antoine*, 24, 60.

lui. Il ouvrit la voie à ces affreux tyrans, Tibère, Caligula, puis Néron qui les surpasse en cruauté. A la mort de ce monstre, le sénat lui donne un successeur; les prétoriens l'égorgent. Trois armées font alors, chacune, un empereur. En quelques mois deux d'entrent eux passent du trône aux gémonies. La suite répond à ces commencements. En vain quelques grands hommes dominent l'anarchie par intervalles. Ils meurent; et le bien qu'ils ont fait laisse à peine une trace. L'empire est au plus offrant. Les légions se disputent le droit d'en disposer. Rome se déchire et s'épuise. Le fisc et les soldats la dévorent. Voilà ce qu'elle a gagné à soumettre le monde : la victoire l'a corrompue, et la corruption asservie. Elle va s'affaiblissant, et devient la proie des barbares.

XXI

CONCLUSION

Tel était, tel devait être le sort de Rome. Ceci tenait, il faut le dire, à des causes communes, pour la plupart, à l'ensemble des peuples de l'antiquité. A côté des constitutions, gardiennes si jalouses des libertés publiques, les sociétés païennes contenaient en effet, au nombre de leurs éléments, deux germes de décadence et de mort : l'idolâtrie et l'esclavage.

L'une n'était, en réalité, que le culte de la matière, des passions, des plus mauvais instincts de l'esprit et du cœur, divinisés, adorés sous toutes les formes, dans les temples qu'ils s'érigaient eux mêmes [1].

1. La foi aux divinités du paganisme était fort ébranlée chez les Romains vers les dernières années de la république; mais, suivant l'observation profonde de M. Villemain, dans son *Essai sur le polythéisme*, « ici le scepticisme tenait moins aux lumières qu'aux vices de l'époque. » Quand le doute eut pénétré dans les esprits, le mal était fait.

L'autre, en élevant l'asservissement de l'homme par l'homme à la hauteur d'un principe social, consacrait du même coup le droit de conquête, et implicitement la tyrannie, avec leur cortége de violences et d'iniquités.

Aussi avait-on vu chacune des nations qui brillèrent alors de quelque éclat tenter, à son tour, de devenir conquérante; et après quelques prospérités trompeuses, succomber uniformément à la corruption.

On le comprend : avec des aspirations semblables, et cette sorte de droit commun, le peuple le plus fortement constitué, le plus aguerri, était destiné à asservir ses voisins et, de proche en proche, le monde entier. Puis, par une conséquence nécessaire, la corruption se développant, chez lui, dans la proportion de la puissance et des richesses, qui ouvrent un si vaste champ aux passions, il devait être, à son tour, asservi par la force même dont il avait abusé. Ceci ne pouvait manquer, dès que l'élément militaire arrivé à constituer dans l'État une classe à part, ayant ses idées, ses vues, ses intérêts propres et distincts de ceux du reste de la population, ne gardant enfin rien de commun avec elle, si ce n'est la dépravation, comprendrait sa prépondérance et, résolu à s'en prévaloir, entendrait s'imposer à la société en l'exploitant à son profit.

César n'était pas né que déjà la république marchait à grands pas vers cette crise. Il touchait à peine à l'adolescence que le mal éclatait dans toute son intensité.

On ne l'a pas, en effet, oublié : dès l'an 666 de la fondation, Sylla forçait l'entrée de Rome à la tête de ses lé-

gions, y abrogeait les lois que venait de voter le peuple, restreignait l'autorité tribunitienne et donnait l'exemple des proscriptions.

Un an s'était à peine écoulé que Cinna, de concert avec Marius, assiégeait la ville sacrée, la prenait, l'inondait de sang, se saisissait du pouvoir et régnait en maître durant trois années.

Bientôt Sylla vainqueur envahissait la dictature, disposait des biens, de la liberté, de la vie des citoyens, modifiait, abrogeait les lois, en imposait de nouvelles; puis, après avoir abdiqué, pesait encore sur l'Italie, par ses colonies de vétérans et la terreur qu'il inspirait.

A sa mort, il suffisait à Lépidus, une médiocrité militaire, d'une attitude menaçante pour épouvanter le sénat.

Aussi Pompée, envoyé contre ce rebelle, faisait-il, au lendemain de sa victoire, en sorte d'imposer ses services à l'aristocratie. En armes devant Rome, il demeurait sourd à l'injonction de licencier ses forces, et, par leur seule présence, réduisait les pères conscrits à l'investir du commandement qu'il convoitait.

A huit ans de là, le même général et Crassus, campés sous les murs de la capitale, y consommaient une sorte de coup d'État, en rétablissant l'autorité tribunitienne dans ses vieilles prérogatives et réduisant la noblesse à une minorité impuissante dans les tribunaux.

Telle était déjà la prépondérance militaire dans la république, lorsque César y réalisait sa combinaison du triumvirat. S'appuyant alors sur l'armée, il s'entendait avec deux de ses chefs pour s'élever, ainsi qu'eux, au-

dessus des lois. C'était se faire un marche-pied de ses ambitieux collègues; mais, à cette nuance près, il n'y avait ici rien de neuf. Ce pouvoir auquel il les associait provisoirement, d'autres avant lui l'avaient exercé déjà, sans partage, comme sans scrupule; et Rome s'était montrée docile.

Après tout ce dont il avait été témoin, il considérait sans doute l'expédient comme naturel, et conduisant, par la pente sur laquelle la société se trouvait depuis longtemps engagée, au seul régime compatible avec l'état des mœurs et l'accroissement démesuré de la puissance romaine. Sans approuver les violences du premier triumvirat, que les atrocités de Marius et de Sylla laissent si loin derrière elles, on peut donc, en faisant ici la part de certaines illusions, concevoir le point de vue de cet homme extraordinaire et la fin à laquelle il tendait.

On se demande même si Rome était encore libre, quand il se déterminait à passer le Rubicon; car la liberté implique la règle. Or il n'y en avait plus dans la république : la passion, les caprices de la force y dominaient. L'aristocratie, qui cherchait à recruter, au nom de la liberté, des défenseurs de ses priviléges, était la première à violer les constitutions de l'État et à donner l'exemple de l'arbitraire. C'est ainsi, on l'a vu, que, à peine le triumvirat dissous par la mort de Crassus, elle se substituait à la souveraineté du peuple, en faisant de sa seule autorité un consul et lui conférant le droit de se donner un collègue. Elle ne respectait pas plus celle du sénat : car bientôt celui-là même qui le présidait, s'ap-

puyant sur une minorité ardente, refusait de tenir compte d'une résolution prise à une immense majorité par le premier corps de l'État. Qu'était alors devenue la liberté? Est-ce César ou les Romains eux-mêmes qui prenaient à tâche de l'anéantir?

Tout ce qu'on serait en droit de lui reprocher, c'est d'avoir accéléré le mouvement entraînant Rome vers la servitude. Mais quelle puissance eût pu l'arrêter? Aucune à coup sûr; et le mieux semblait être de s'y associer, de le diriger et d'arriver ainsi, dans les conditions le moins défavorables que possible, à une solution devenue inévitable : voilà, du moins, ce qu'il se disait sans doute. Et ceci explique l'importance qu'il attachait à briguer un second consulat, en demeurant à la tête de son armée. C'eût été une force de plus dans sa main, et d'après les résultats du premier, où sa volonté n'avait rencontré aucun obstacle, il se flattait, selon toute apparence, d'atteindre son but sans recourir aux armes.

On lui a prêté, à ce sujet, les idées les plus larges comme les plus généreuses; celle, entre autres, d'établir une sorte d'égalité entre les Romains et les peuples sous leur dépendance, en les soumettant tous aux mêmes lois [1]. C'eût été à la fois améliorer la condition de l'humanité et s'assurer un levier puissant. A ne considérer la chose qu'au seul point de vue du bien pouvant en résulter pour Rome et ses sujets, elle n'offre rien d'invraisemblable. Il est en effet difficile d'admettre que, en aspirant au pouvoir, un esprit comme celui de César se

1. Michelet, *Histoire romaine*, tome II, page 334.

proposât pour unique but les ignobles jouissances que la faculté illimitée de tout faire et de tout envahir promet aux mauvais instincts des tyrans. Les réformes dont il prit l'initiative, après la victoire, indiqueraient d'elles-mêmes, ne voulût-on y voir qu'un expédient politique, le besoin prononcé d'améliorations sociales. D'un autre côté, le prix qu'il attachait au titre de roi, sous lequel avaient gouverné les premiers dépositaires de l'autorité à Rome, donne lieu de supposer que si l'état des mœurs lui semblait inconciliable avec le régime républicain, au moins se proposait-il de lui substituer un gouvernement assez fort pour dompter le mal et faire le bien, assez modéré pour se tenir à égale distance des violences d'un maître et des caprices de la souveraineté populaire.

Mais il n'est pas donné à l'homme de dominer la force des choses. César s'abusait ici ; et sans doute c'était pour lui un besoin : l'ambition éprouve, chez les grandes âmes, celui de se justifier à ses propres yeux. Il faut le reconnaître néanmoins : quoi qu'il voulût, quoi qu'il tentât, la corruption en était alors arrivée à ce point de constituer une situation sans issue. Dans l'état des choses, sur quelles bases asseoir une monarchie modérée ? Sur la loi? mais on se faisait un jeu de l'éluder, de la violer. Sur les mœurs? mais là était le siége du mal qu'il importait de combattre. Restait la force, en d'autres termes, l'armée. Mais, aussi corrompue que le reste, une expérience de près de cinquante années lui avait appris qu'elle pouvait tout impunément, qu'en un mot elle tenait dans sa main les choses, les personnes, le sort de l'État. Il arrive, chez les peuples, un temps où le mal est partout, le re-

mède nulle part. Or telle était alors la condition de Rome. Sans doute le génie de César pouvait imposer au soldat, comme la profonde habileté d'Octave parvint plus tard à se le concilier. Mais est-ce rien fonder qu'inaugurer un régime sous lequel tout dépend de la vie, de la supériorité d'un homme?

La chaleur de la poursuite et de la lutte avait pu distraire César de ces pensées; mais aux prédictions sinistres que lui arrachait, après la victoire, le pressentiment de sa mort prochaine, on est fondé à croire que ces vérités avaient fini par se faire jour dans son esprit; et ceci concourt à expliquer la tristesse profonde de cette âme si sereine jusqu'alors. Voilà où devaient aboutir tant de combinaisons, d'efforts, de triomphes et de gloire.

Il n'y avait pas à se le dissimuler : la société romaine était désormais au pouvoir des légions.

A peine eut-il fermé les yeux, que chacun put s'en convaincre; car la peur qu'elles inspiraient arrachait de suite au sénat la confirmation des promesses que leur avait faites leur général, et ses meurtriers s'empressaient eux-mêmes de les renouveler. On sait, enfin, la pression que les vétérans ne cessèrent d'exercer sur Antoine, Octave et Lépide, avant et pendant le second triumvirat. L'influence des gens de guerre éclatait en tout et partout.

Après les convulsions qui suivirent pendant près de quinze années le coup frappé par Brutus et Cassius, l'habile politique d'Octave, mais par-dessus tout la mort violente de ce que Rome comptait de plus ardent et de plus résolu, la lassitude qui succède aux longues commotions politiques, la crainte des calamités qu'elles ap-

pellent sur les nations, la leçon de l'expérience, en un mot, concoururent, avec les établissements accordés aux gens de guerre, à imposer un temps d'arrêt aux passions, au besoin de mouvement et de nouveautés. Les mœurs n'y gagnèrent rien cependant: l'état des âmes demeura le même; et l'on n'en vit pas moins percer, à l'occasion, les symptômes du mal momentanément assoupi; car, un jour, sur un mensonge propagé on ne sait par qui, l'empereur que s'étaient donné les soldats faillit être massacré par eux [1].

A sa mort, on fut, sous Tibère, sous Caligula et leurs successeurs, à même de comprendre que, en passant des temps orageux de la république à ceux de l'empire, Rome n'avait pas changé d'instincts. Les violences, les iniquités, les scandales du passé se reproduisirent, avec le caractère sombre et terrible que leur imprime le despotisme.

A ce point de vue, et sauf cette aggravation, le rapprochement entre les deux régimes est frappant.

La plèbe vendait le consulat, les hautes magistratures et jusqu'au droit de la défendre, car le tribunat n'était pas autre chose : les légions adjugent l'empire au plus offrant.

La sédition avait pris pied au Forum et ses violences n'épargnaient, à l'occasion, ni les consuls ni les tribuns : elle passe de la place publique dans les camps et égorge les empereurs.

Les proconsuls pillaient les provinces par avidité,

1. Suétone, *Octave*, 14.

besoin de luxe et de jouissances : pour satisfaire, tantôt aux extravagances de leurs caprices, tantôt aux exigences des légions, les empereurs accablent d'impôts les sujets de Rome.

Tout acte contre la sûreté, le bien de l'État, constituait sous la république le crime de lèse-majesté, et les accusateurs ne manquaient pas : la haine et l'ambition en grossissaient le nombre. Sous le pouvoir absolu, ce crime s'étend, selon l'orgueil, l'humeur soupçonneuse ou l'avidité du maître, à un mot, une attitude, un fait si insignifiant qu'il soit, auxquels il lui convient d'assigner le caractère d'offense à sa personne sacrée. Les délateurs sont partout en campagne, impatients d'obtenir leur part dans la dépouille des victimes ; le glaive est suspendu sur quiconque porte ombrage au despote ou le tente par ses richesses. Tout ce que ne protége pas son obscurité tremble donc. La confiance et l'abandon sont bannis de l'intimité ; car l'innocent que n'accuse pas un ennemi, quelque ami se charge de le perdre. On voit alors ceux-ci pour s'étourdir, ceux-là pour échapper au soupçon par le mépris, se précipiter, avec une sorte d'emportement, dans les voluptés ; tandis que le petit nombre des naturels énergiques a recours au suicide.

Ce tableau n'est qu'une image incomplète de l'oppression, des souffrances de Rome et de ses sujets sous la plupart des empereurs; car nous ne parlons point ici des guerres éclatant entre les armées, à propos du choix d'un maître. Le monde romain en était à la fois le champ de bataille et la victime. Rien n'égalait alors les misères, si ce n'est l'avilissement.

Les peuples devaient sans doute passer par ces épreuves, pour apprendre d'elles où conduit la dégradation morale, la prédominance des passions, des appétits sur les hautes aspirations de l'âme.

Dans de telles conditions, à quelle puissance prenant son point d'appui sur la terre eût-il été donné d'épurer, de sauver l'humanité défaillante, de lui rendre, avec la vitalité, le sentiment du bien et du beau? A aucune, il faut le dire. La philosophie antique avait, on peut le reconnaître, jeté un vif éclat à l'origine; mais, sans action sur les masses, elle n'était plus guère qu'un jeu de l'esprit, un passe-temps dans les écoles des sophistes.

Admirons ici les voies mystérieuses de la Providence. On ne peut trop méditer sur la grande révolution qui commence dès lors à s'accomplir.

N'est-ce pas en effet sous Tibère, sous Caligula, sous Néron, à l'époque même où la tyrannie pesant sur le monde devenait de plus en plus cruelle et l'abjection des races antiques chaque jour plus déplorable, que se levait tout à coup en Orient, puis rayonnait jusqu'au fond des âmes, la lumière de l'Évangile. Or, miracle plus étonnant que tous ceux récusés par une certaine école, comme entachés, à ses yeux, de surnaturel : des pauvres, des simples, des faibles, tels étaient les élus, les prédestinés auxquels il appartenait de faire triompher la doctrine nouvelle.

Elle entreprenait de substituer à tout ce qui avait jusque-là fait l'orgueil et les délices des nations païennes, une loi en opposition avec les penchants, les idées, les mœurs constituant leur vie, depuis des siècles; et ce-

pendant elle ne tardait pas à s'établir dans les consciences. Agissant sur l'homme, non plus par la violence, ou la séduction des richesses et du plaisir, mais par des perspectives s'étendant au delà du temps et de la terre, elle opposait à l'erreur la seule puissance du vrai; au sensualisme effréné du monde antique, un spiritualisme sublime; à sa dureté, son avidité égoïstes, la charité, la fraternité. Sans se préoccuper des menaces et des supplices, ses humbles mais intrépides missionnaires scellaient leur témoignage de leur sang, imposaient à leurs persécuteurs, et convertissaient jusqu'à leurs bourreaux. Cette profondeur de conviction, cette puissance de prosélytisme, allaient se transmettant, se perpétuant avec les vertus dont ils donnaient l'exemple. Aussi devait-on voir après eux les adeptes, leurs successeurs, faire accepter la vérité, la civilisation aux masses de barbares se ruant, de tous côtés, sur les débris du passé qui s'écroulait; accueillir ces races jeunes et vigoureuses dans la grande famille appelée à un autre héritage, d'autres biens que ceux d'ici-bas; renouveler ainsi la face du monde, et jeter les fondements de nos sociétés modernes.

FIN.

TABLE DES MATIERES

		Pages.
PRÉFACE		I
CHAPITRE Ier.	— Introduction	1
II.	— Marius et Sylla	15
III.	— Cinna au pouvoir	27
IV.	— Dictature de Sylla	42
V.	— L'aristocratie et l'opinion	63
VI.	— Réaction	80
VII.	— L'opposition à l'œuvre	97
VIII.	— Conjurations. — Catilina	115
IX.	— Origines du triumvirat	136
X.	— Les triumvirs	156
XI.	— Clodius	175
XII.	— Les haines et les partis	193
XIII.	— Nouveau pacte entre les triumvirs	210
XIV.	— Victoires. — Scandales	228
XV.	— Dissolution du triumvirat	244
XVI.	— Les ambitions aux prises	267
XVII.	— La crise	283
XVIII.	— La guerre civile. — Pharsale	305
XIX.	— Alexandrie, Thapsus, Munda	331
XX.	— Mort de César	361
XXI.	— Conclusion	394

Paris. — Typ. TILLET fils aîné, 5, rue des Grands Augustins.

HR
D
20013
Author Delorme, S
Title César et ses contemporains

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

Do not
remove
the card
from this
Pocket.

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU